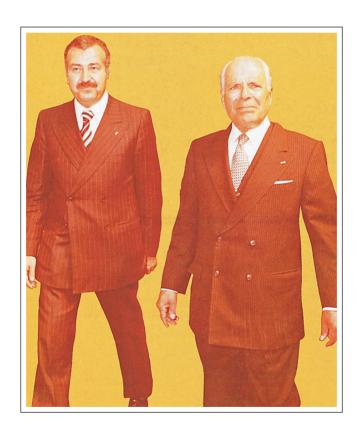
#### Tahar BELKHODJA

# LES TROIS DÉCENNIES BOURGUIBA



Troisième Édition revue et complétée

#### TAHAR BELKHODJA

## Les trois décennies BOURGUIBA

#### TE MOIGNAGE

Troisième Édition revue et complétée

#### Au Président Habib Bourguiba

"LE COMBATTANT SUPRÊME"

«La récompense des grands hommes, c'est que bien longtemps après leur mort, on n'est pas bien sûr qu'ils soient bien morts».

Jules Renard

#### Les trois décennies BOURGUIBA

#### TE MOIGNAGE

Troisième Édition revue et complétée

#### Auteur:

#### **Tahar BELKHODJA**

© Tous droits réservés ISBN: 978-9973-05-842-3

Cet ouvrage a été tiré sur les presses de **Sotepa Graphique** 

<u>Tunis 2010</u>

Tél.: 71 904 380 - 71 901 933 Fax: 71 900 613

#### **PRÉFACE**

S'il est un genre de littérature politique aujourd'hui largement pratiqué au Maghreb, trente ou quarante ans après les indépendances - c'est bien celui des souvenirs des anciens militants du mouvement national. Il peut répondre à une demande du marché, à une commande politique, ou à une requête familiale, voire aux trois à la fois. On v déclare volontiers souscrire à un devoir de mémoire envers le pays, de fidélité envers les compagnons de lutte, de témoignage envers la jeunesse. En adressant par là même, consciemment ou non, un ultime geste d'amour, fût-il déçu, à l'incomparable objet du désir, la mère-patrie, un ultime geste d'allégeance, fût-il retouché, ou renié, au père fondateur et castrateur, sans se priver du plaisir narcissique de laisser une trace dans le panthéon national, de dire un dernier mot sur le passé, manière de peser encore sur le présent, de prendre une revanche, discrète et subtile, comme dans le cas présent, sur ceux qui ont trop longtemps régné, ou monopolisé la parole, ou triomphé sans gloire, amis et ennemis confondus. Toutes les écritures singulières s'y déploient, entre les pôles les plus opposés du genre : mémoires ou essais, autobiographie ou biographie collective, comme entre les expressions et intentions les plus contrastées du récit : intime ou désincarné, longanime ou féroce, véridique ou mensonger, ethnographique ou impressionniste.

Cet essai est sans conteste l'un des plus intéressants depuis bien des années, parce qu'il ressortit à une modalité beaucoup plus rare du genre, celle qui concerne les mémoires des anciens dirigeants de l'Etat et prend en charge les régimes mis en place après les indépendances. Or le devoir de réserve confine ici généralement à l'interdit. Il trouve par ailleurs sa pertinence et son efficacité dans l'ajustement d'un projet et d'un parti pris, d'un ton et d'un style. La phrase, simple, claire, typique de la maîtrise des élites tunisiennes passées de Sadiki à Paris, agrémentée de formules bien frappées, s'ajuste à la sérénité de l'ancien diplomate qui, passant d'une crise à l'autre, à l'élégance de ne pas faire injure aux vaincus, sans tomber pour autant dans la complaisance et l'angélisme. Bourguiba lui-même, qui reste en somme la grande aventure de sa vie, mais aussi Wassila Ben Ammar, la deuxième femme du Président, à laquelle il rend discrètement hommage, sont plus d'une fois traités sans ménagement. Emotif, et influençable, à l'apogée même de sa toute puissance - quand il s'abrite derrière Ben Salah, ou quand il se repose sur Nouira, présenté dans ce livre comme le seul vrai dauphin - le géant orgueilleux, inflexible et génial

qui veut faire plier De Gaulle, est aussi décrit comme versatile voire infantile, perdu dans une dérive mégalomane, avant même le naufrage final. Le parti pris d'un récit à la première personne et d'un témoignage sur le vif, nourri d'archives personnelles visiblement bien classées, mais strictement limité à ce dont l'auteur a été directement acteur ou témoin, retient aussi l'attention par sa formule de sincérité partisane. D'emblée, l'auteur reconnaît les limites de son ouvrage, assume ses choix passés sans excuser sa timidité ou évacuer le côté illusoire de son réformisme de l'intérieur. Il revendique la subjectivité de son témoignage, déclare honnêtement qu'il ne dira pas tout. Il s'implique luimême sans barguigner, en tant que «produit du système», dans les erreurs, les impasses et la sclérose d'un régime dont il rappelle fermement en conclusion les points les plus positifs de son bilan : statut des femmes, essor de l'enseignement, esprit moderniste, mais aussi l'épuisement final et les faiblesses intrinsèques. Sans résister au plaisir de rappeler au lecteur les ouvertures qui portent sa marque en matière d'information et de pluralisme ; la chronique d'une longue génération et d'un long régime, contient donc en creux l'autoportrait et l'autocritique d'un libéral pro-occidental de plus en plus déclaré mais toujours prudent, peu enclin à sortir de l'opposition interne à la double majesté du parti et de l'Etat, en homme lige du président.

Mais c'est le projet même qui est séduisant et attractif, pour l'historien comme pour le citoyen, parce que l'auteur est le premier et reste le seul à prendre en charge «les trois décennies de Bourguiba» postérieures à l'indépendance. Il ne s'agit pas de remonter une fois de plus à la saga tant de fois rebattue du mouvement national, dont l'intelligibilité, pour autant, est loin d'être définitivement acquise, mais de prendre la mesure, bien au delà du conflit entre Bourguiba et Ben Youssef; qui attend toujours son historien, des problèmes inhérents à la construction et à la direction de l'Etat tunisien, sous l'égide du «combattant suprême». Ni Ladgham, ni Nouira, ou encore Masmoudi et Mestiri, qui avaient eux aussi les moyens d'un témoignage au long cours, ne se sont risqués dans l'aventure. Seul Mzali s'y est essayé dans un livre plaidoyer beaucoup moins distancié que celui qui fut son ministre, et pour la seule période de son mandat. Il nous faut imaginer les mémoires d'un Bouteflika évoquant les années Ben Bella-Boumédienne, ou d'un Taleb Brahimi abordant la double séquence Boumédienne-Chadly, ou encore celles d'un Reda Guedira traitant du Maroc de Hassan II, pour situer la comparaison possible avec les voisins algériens et marocains.

Tahar Belkhodja n'est pas devenu premier ministre, mais son parcours politique, amorcé par le secrétariat de l'union estudiantine, pépinière de dirigeants dans tout le Maghreb, a fait de lui un ambassadeur, un ministre, et surtout un chargé de mission de Bourguiba, un ouvrier consentant de sa politique, suffisamment placé au coeur des choses pour donner crédit à son projet :« évoquer le fonctionnement du système Bourguiba». Construit en dix chapitres à la fois

chronologiques et thématiques, restituant à grands traits les expériences et les crises les plus marquantes du régime, l'ouvrage propose un synopsis des années Bourguiba et une radioscopie du «bourguibisme», un scénario et un film. On alterne les chapitres de politique intérieure et de politique étrangère, de Sakiet Sidi Youssef et Bizerte à l'union avec la Libye, de l'expérience Ben Salah au ministère Mzali, en découvrant des hommes en action, croqués sur le vif; des séquences et schémas de conflits et de transactions éclairés de l'intérieur par des documents personnels ou des notes d'observation participantes, souvent riches en informations inédites, qu'il s'agisse de telle lettre de Ben Bella à Bourguiba ou de telle intervention de Wassila dans le cours d'un conflit.

Tahar Belkhodja nous installe dans la boîte noire du système, sinon au poste de pilotage, ou derrière l'épaule du «Président à vie», au plus près des relations personnelles entre les grands décideurs du parti et de l'Etat. L'homme de Carthage n'est évidemment pas inconnu du public cultivé, au moins depuis Jean Lacouture, et le système politique tunisien a fait l'objet de travaux savants de premier ordre, de C.A. Julien à Michel Camau. Mais il manquait cette vue internaliste qui aide à objectiver la pratique d'un leadership et la logique d'un système identifiés comme nulle part ailleurs dans le monde arabe, pas même sous Nasser, à la personnalité exceptionnelle, émotive et calculatrice, impulsive et projective, d'un chef d'Etat démiurge mythifié de son vivant à l'ombre de son mausolée pharaonique. Le «combattant suprême» n'est plus seulement le père tout puissant qui fonde la Tunisie moderne, mais un homme cyclothimique et versatile, un chef influencable, parfois subjugué par l'enthousiasme et l'entregent d'un jeune turc, l'intelligence manoeuvrière d'une épouse, convaincu par la maîtrise politique d'un Nouira, bousculé par l'ardeur juvénile d'un sémillant voisin, quitte à renvoyer finalement l'homme fort au néant, à répudier l'épouse trop puissante, ou à remettre à sa place le colonel impatient.

Individuellement castrés, les dirigeants du parti restent collectivement très puissants. Bourguiba lui-même ne peut l'oublier, qui ne maintient son impérium qu'en usant les hommes et les clans, en faisant tourner sans cesse le quadrille entre les hauteurs du parti et de l'Etat, sans pouvoir surmonter, pas plus qu'en Algérie, le hiatus toujours plus grand entre ce dernier et la société. Malade, absent, silencieux, abattu, le prophète de Carthage reprend toujours la main, sauf avec le dernier ministère Ben Ali, par le jeu des nominations et le contrôle des ambitions, le contact direct de moins en moins physique, et de plus en plus médiatque avec son peuple, assigné à la mémoire et au culte du père, et la garde personnelle de ses gouverneurs de province, choisis, dit Belkhodja avec humour pour leur grande taille et leur prestance, qui ne dépendent que de lui, contrôlent la société locale et la périphérie, et tiennent le pays par le bas, entre deux émotions populaires.

Entre le combattant suprême et ses gouverneurs, entre le chef historique et le collectif partisan, le père castrateur et la jeune génération, le père de la nation et les hauteurs de l'Etat, il y a enfin le Palais, la maison privée du Président, pièce essentielle sinon maîtresse du dispositif, dont l'influence est globalement positive avec Wassila, selon l'auteur, et désastreuse après elle.

La force du livre n'est pas de formuler un modèle - il est déjà connu des politologues et des historiens - elle tient à sa capacité de le faire vivre in situ, de le donner à voir en acte, par tableaux successifs et flashs, d'en restituer le fonctionnement en temps réel et simultané, dans l'équilibre instable de toutes ses composantes.

On ne peut que regretter évidement les points aveugles de l'ouvrage et les évitements de l'auteur sur des questions essentielles. L'auteur n'aborde pas, volontairement, l'affrontement à mort entre Bourguiba et Ben Youssef - au sommet, il y a un homme de trop - et derrière lui, moins délibérément, le jeu des tensions entre des forces sociales et culture qui s'affrontent, au-delà de l'opposition simple entre Sud et Nord, ou djerbiens et sahéliens, dans la recombinaison complexe des rapports entre gens de la médina et de maghzen, de la mosquée et du marché, occidentalistes et arabistes. Le rapport de la classe politique à la montée de l'islam radical, lié en partie au décrochage, croissant entre l'Etat et la société, et à la dérivé émeutière qui en résulte, n'est pas abordé non plus, ni la question des effets socio-culturels et générationnels de la socialisation scolaire de masse. Rien n'est dit a fortiori de la montée des militaires dans le système politico-étatique du parti unique bourguibien, qui va capitaliser sous sa férule la société tunisienne dans la nouvelle division économique du travail et le nouvel ordre politique international de plus en plus contrôlé au Maghreb par la superpuissance américaine. C'est ici la borne chronologique et logique du livre, puisque Tahar Belkhodja a choisi clairement de ne parler que de son expérience personnelle et de sa participation directe au sommet du parti et de l'Etat. Cette expérience là, encore très rarement abordée dans la littérature politique maghrébine, la qualité même de sa restitution, vaudront certainement à ce livre le lectorat qu'il mérite. Aucun spécialiste de la Tunisie ne pourra désormais traiter des années Bourguiba et du demi-siècle destourien sans faire référence à un ouvrage dont on peut souhaiter qu'il suscite de nouvelles vocations.

> **Professeur O.Carlier,** Université Paris I Février 1999

#### Introduction

Ce livre, dans sa troisième édition, est un témoignage, inévitablement subjectif à certains égards, mais qui se veut globalement objectif dans le récit des événements, comme dans l'appréciation des hommes. Subjectif, car il est incomplet, s'attardant seulement sur les moments forts des trois premières décennies de la Tunisie indépendante : une époque marquée par une vie politique intense, avec ses heurs et ses malheurs, vécue auprès de Habib Bourguiba, un chef d'Etat exceptionnel, qui a présidé à la renaissance d'une nation et à la consolidation d'un Etat.

Tout au long de ce témoignage, les certitudes seront affirmées, les doutes ne seront pas occultés, les déficiences des institutions et les fautes des responsables ne seront pas dissimulées.

Il serait souhaitable que les mémoires puissent toujours répondre à de tels critères. «Le document» reste cependant la preuve irréfutable. Autrement, la pudeur et la probité devraient s'imposer pour assurer toute crédibilité. La véracité, la rigueur, la logique et, le cas échéant, la vraisemblance finiront par prévaloir sur l'imaginaire. L'Histoire est implacable.

La profusion des témoignages, ces derniers temps, servira l'histoire et les historiens qui sauront trier et classer. Cependant, si la plupart des écrits sont innocents, donc recevables et perfectibles ; d'autres professions de foi sont sujets à caution : ce sont celles, émanant surtout d'anciens collègues, lors de séries journalistiques confuses et narcissiques ou de Mémoires politiques prolixes. S'encenser à outrance, s'ériger en «héros», ou en «martyr» pour susciter la compassion : toutes ces gesticulations sont loin d'être l'apanage des grands hommes politiques.

S'évertuer à se disculper en occultant ses propres responsabilités, pourfendre Bourguiba en se voilant dans l'ombre des institutions qu'on a délibérément assujetties à sa volonté ; renier sans vergogne un système dont a usé et abusé : tout cela sera, tôt au tard, judicieusement qualifié et évalué. L'Histoire concluera. Pour ma part, j'essaierai de replacer mes réminiscences politiques à la fois dans leur contexte historique et dans leur environnement humain. Celles-ci seront réparties en huit chapitres aux intitulés évocateurs des grands moments et des grands thèmes de ces décennies du "bourguibisme".

Le premier traitera précisément de "Bourguiba", tel que je l'ai vu fonctionner pour le meilleur et pour le pire ; non pour retracer sa carrière, mais parce qu'il s'est tant identifié à la Tunisie, que la plupart des événements seraient moins significatifs sans l'évocation de cette grande figure.

Le deuxième chapitre sera consacré au drame de "Bizerte", drame qui a durablement marqué la mémoire de tout un chacun. Eût-on pu l'éviter? Dans quelle mesure l'affaire de Bizerte a-telle permis de hâter le règlement du problème algérien?

Nos relations avec nos deux voisins, sont marquées par l'échec de deux projets d'unification, évoqués dans deux chapitres intitulés: "Le Kef" pour l'Algérie, et "Djerba" pour la Libye. On se demandera dans quelle mesure les problèmes du gazoduc algéro-tunisien et du plateau continental tuniso-libyen auraient pu être mieux gérés.

Les décennies 60 et 70 sont relatées à travers deux autres chapitres : "Le Socialisme destourien" et le "Jeudi noir". Après la collectivisation autoritaire, ce fut le conflit politique et social, alimenté comme la précédente décennie par l'autoritarisme du parti, et favorisé par l'absence ou par la compromission des institutions.

Titré : «la révolte du pain», le septième chapitre traitera d'un autre grave échec : celui du «pluralisme», une ouverture à laquelle avait consentie Bourguiba, mais que nous n'avons pas su ou voulu mener à bonne fin. Les émeutes du pain viendront assombrir davantage le climat politique.

Dans le dernier chapitre, j'ai porté ma réflexion sur la "République", qui a souffert tout le long de son itinéraire d'un déficit démocratique doublé d'une lutte successorale permanente.

Autant de thèmes, qui posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. En les abordant, j'ai souhaité seulement contribuer à éclairer, tant soit peu, la "chevauchée" tunisienne de 1955 à 1987, notre épopée, tout au long de ces trois décennies Bourguiba.

Tahar Belkhodja

### BOURGUIBA:

le Jugurtha qui a réussi

#### I - "Le Combattant suprême"

De Habib Bourguiba, je veux d'abord retenir quelques images qui me paraissent le définir dans tout ce qu'il a d'emblématique et de charismatique.

C'est à Mahdia<sup>1</sup> que j'eus l'occasion, pour la première fois, de voir de près le chef du Néo-Destour. Nous étions en août 1950, et j'avais 19 ans. Bourguiba venait reprendre fébrilement contact avec le pays au terme d'une absence de quatre ans. Quelques mois auparavant, le 30 avril, plus exactement, j'avais assisté à Sousse à la visite exceptionnelle de Lamine Bey. L'accueil populaire fait au monarque, les vivats qui montaient vers lui et les appels à l'indépendance du pays nous faisaient croire à un accord complet entre le Bey et Bourguiba. En fait, certains pensaient plutôt faire du souverain un rempart contre le Néo-Destour.

Le Combattant suprême ne pouvait laisser croire à une telle confusion. Aussi, pendant près de quinze jours, allait-il entreprendre un périple à travers tout le Sahel, d'en visiter tous les coins et recoins, les villages, dont Mahdia où il arrivait ce 15 août.

À Jebel-Bekalta, je me faufilai dans la foule, en plein canicule. Le

<sup>1)</sup> Mahdia, ma ville natale, est un beau port de pêche du Sahel tunisien, un lieu chargé d'histoire, qui n'aura cessé d'en modeler le visage. A sa situation côtière privilégiée, Mahdia — ou Jemma — a dû être, de 126 à 57 avant Jésus-Christ, un comptoir phénicien, puis romain, avant d'être vraiment fondée en 912 par le premier calife chiite et fatimide, Obeid Allah El Mehdi : devenant ainsi la première capitale du monde musulman, véritable espace de tolérance jusqu'en 972. Occupée au XIIème siècle par les Normands de Sicile, reconquise en 1159 par les Almohades, vainement assiégée en 1390 par les croisés anglo-français du duc de Bourbon — qui en parlait comme de cette "forte ville d'Auffriqué" — Mahdia, ou Cap Africa, fut prise au XVIème siècle par le corsaire Dargouth (Dragut) qui en fit son repaire. Puis les Espagnols, en 1550, s'en emparèrent et ne l'évacuèrent un quart de siècle plus tard qu'après le démantèlement des fortifications, en 1574, par Sinan-pacha, le Turc. Aujourd'hui, l'on n'y retrouve pas moins l'emblème des Fatimides: le lion et l'arbalète, tandis qu'une galère grecque, coulée au large durant le premier siècle, fait du site l'une des plus riches sources de l'archéologie sous-marine.

cortège apparut enfin précédé par de vieilles motos, par des camions bondés de citoyens de tous âges, dans un vacarme assourdissant qui annonçait l'arrivée de la fameuse vieille voiture *Citroën* du héros. Coiffé de son célèbre «tarbouch» écarlate, le Combattant suprême fut ovationné par la foule qui bouscula tout sur son passage, dans le désordre et le vacarme. Ebahi, muet d'émotion, poussé et repoussé par tout ce monde en transe, je fixai intensément ce "*Zaïm*"(leader). Il fallut près de deux heures pour couvrir les quinze kilomètres qui nous séparaient de la ville. J'étais blotti, à moitié étouffé, dans la cabine d'un camion, où nous nous entassions².

La deuxième image de Bourguiba est entrée dans la légende, un moment figée en hagiographie. C'était le 1<sup>er</sup> juin 1955, le Combattant suprême revenait triomphalement en Tunisie après tant d'années marquées par la prison et l'exil.

Arrivant de Marseille, le paquebot *Ville d'Alger* accosta à La Goulette. Bourguiba, lentement, tout seul, s'avança vers la passerelle, essuyant ostensiblement ses larmes, tout en agitant de son bras levé un grand mouchoir blanc pour saluer son peuple qui redoublait d'émotion. Nous étions des milliers à l'acclamer, interminablement, dans un immense délire.

Près de vingt ans auparavant, le 8 juillet 1937, à bord du vapeur *Gouverneur Jonnart*, Cheikh Thalbi, une grande figure nationaliste du parti Destour et l'un de ses fondateurs, avait débarqué à La Goulette, en agitant un grand mouchoir bleu. Bourguiba qui avait fait dissidence et fondé le Néo-Destour, l'attendait au bas de la passerelle. Et le tableau l'impressionna tellement qu'il tint, le moment venu, à le reproduire à son tour. Non sans le perfectionner, c'est à cheval, en 1955, qu'il fendit majestueusement la foule, en cavalier accompli<sup>3</sup>.

Pour le "Combattant suprême", il ne pouvait y avoir de place pour deux hommes providentiels à la fois. Bourguiba pensait que Thalbi, se rendant à l'évidence, rejoindrait le Néo-Destour et accepterait son leader. Cela n'étant pas advenu, il fit capoter la réunion de conciliation prévue entre les délégations du "Vieux" et du "Néo"-Destour, en s'employant à faire perturber les rassemblements publics de son adversaire Thalbi, raillé par

<sup>2)</sup> Durant le parcours, bouleversé par cette folle ambiance, je me remémorai le grand défilé de protestation de la population *Mahdaoui*, douze ans auparavant, le 9 avril 1938. Les manifestants, sortant de *Bab Zouila* (porte de la ville), se dirigeaient vers la mosquée des Fatimides aux cris répétés de "*Allah est grand*". Quel émoi ! Cette marche cadencée, cette formule scandée d'une seule voix ! J'avais alors 7 ans. Je courus chez moi, à quelques centaines de mètres, pour dire à ma mère que j'avais vu mon oncle Salem dans le défilé. Ahurie, elle m'enferma à double tour.

<sup>3)</sup> Il devait sa prestance aux cours d'équitation que le président du Conseil, Edgar Faure lui avait, peu avant, organisé à Paris dans le plus grand secret, en pleines négociations.

les partisans du Néo-Destour et affublé du sobriquet de "cheikh tomate"<sup>4</sup>. À Mateur, les affrontements firent des morts et des blessés. S'imposant comme le seul leader, Bourguiba venait de bannir définitivement de son long combat le sceau du nationalisme unitariste arabe et anti-occidental.

En novembre 1937, Bourguiba s'expliquait en grand stratège, lors du deuxième congrès du Néo-Destour :

"L'indépendance ne se réalisera que selon trois formules : Une révolution populaire, violente et généralisée, qui liquidera le protectorat. Une défaite militaire française lors d'une guerre. Une solution pacifique, à travers des étapes, avec l'aide de la France et sous son égide.

Or, le déséquilibre du rapport des forces entre la Tunisie et la France élimine toutes les chances d'une victoire populaire. Une défaite militaire française n'aidera pas l'indépendance, parce que nous tomberons sous le joug d'un nouveau colonialisme. Il ne nous reste alors que la voie de la délivrance pacifique sous l'égide de la France'.

Analyse évidemment remarquable, ne serait-ce que par la prescience dont elle témoignait et qui conduira Bourguiba vingt ans plus tard à la victoire, après lui avoir permis d'éviter les pièges de la guerre à outrance<sup>5</sup>. Dès 1942, le Combattant suprême aura, à partir de sa prison de Saint Nicholas à Marseille<sup>6</sup>, une vision prophétique quant à l'issue de la deuxième guerre mondiale. De nombreux responsables et citoyens, certains nationalistes, dans la tourmente du conflit, avaient misé sur la victoire des puissances de "l'Axe". En août, déjà convaincu de l'issue de la guerre, il écrira du fond de sa prison, à Habib Thameur, alors directeur du parti: "L'Allemagne ne gagnera pas la guerre et ne peut la gagner. Entre les colosses russe et anglo-saxon, qui tiennent les mers et dont les capacités industrielles sont infinies, l'Allemagne sera broyée comme dans les mâchoires d'un étau irrésistible (...) L'ordre vous est donné, à vous et aux militants d'entrer en relation avec les Français gaullistes en vue de conjuguer notre action clandestine (...) Notre soutien doit être inconditionnel. C'est une question de vie ou mort pour la Tunisie".

<sup>4)</sup> Du nom de celles qu'on lui jetait dans les réunions.

<sup>5)</sup> Lors de son séjour, en 1948, en Arabie Saoudite, cette orientation fut encouragée par le roi Ibn Séoud qui conseilla à Bourguiba la politique des étapes.

<sup>6)</sup> Il y fut transféré le 27 mai 1940 avec ses camarades inculpés après les émeutes d'Avril 1938: Salah Ben Youssef, Mongi Slim, A. Belhaouane, H. Nouira, Slimen Ben Slimane, Mahmoud Bourguiba, Hédi Chaker, Y. Rouissi, H. Bougatfa, A. Laouiti, Ch. Kallala, M.S. Jrad, A. Zlitni, A. Dargouth, A. Sakhri, H. Ben Attia, B. Ben Youssef, Hassin Zouali.

Rchid Driss nous fit cette révélation<sup>7</sup>: «En prison, Habib Thameur portait à sa ceinture «une grenade» qu'il craignait de perdre, et qu'il voulait conserver, tant c'était dangereux. C'était une grenade pas comme les autres, c'était la lettre que Habib Thameur avait reçue de Bourguiba qui affirmait sa conviction dans la victoire des alliés<sup>8</sup>, et recommandait de prendre contact avec eux et surtout avec le Consul général des USA à Tunis, (...) Nous affirmons que cette lettre était bien arrivée dans nos couloirs de la prison, elle était même conservée quand on nous faisait descendre dans les chambres de punition…»

Bourguiba se démarqua de nombreux autres patriotes et échappa au sort du nationaliste Moncef bey, déposé en mai 1943 par le maréchal Juin sous l'accusation mensongère d'intelligence avec les Germano-Italiens.

Un ministre français<sup>9</sup> rapporte ce que Bourguiba lui avait révélé : "Les Allemands ont eu l'idée d'une manoeuvre psychologique assez brillante : libérer eux-mêmes Bourguiba, et Mussolini assurerait son retour triomphal à Tunis (...) Je gagnais dix ans ! Bien sûr, il y aurait un Italien à mes côtés, un Allemand devant ou derrière (...) La libération ne doit pas être du côté des battus. J'ai refusé".

Le 31 juillet 1954, le président du Conseil français, Pierre Mendès France, dans une démarche théâtrale, se rendit à Carthage pour offrir à Lamine bey un statut d'autonomie interne.

Bourguiba, transféré quinze jours plus tôt de l'île de Groix au manoir de La Ferté, à une centaine de kilomètres de Paris, en a été discrètement informé. Il va rappeler que "l'indépendance reste l'idéal du peuple tunisien", et que la proposition du président Mendès France constitue "une étape substantielle et décisive". En ces deux formules se traduit toute une stratégie politique : l'intransigeance quant à l'objectif et l'acceptation de tous les détours afin de l'atteindre. En privé, Bourguiba qualifiera avec admiration de "putsch" l'éclat politique de Mendès France, et de "coup de génie" son idée d'associer le fort peu libéral maréchal Juin.

Salah Ben Youssef considéra, quant à lui, l'autonomie interne comme "un pas en arrière". Il fit appel aux sentiments viscéraux de l'arabisme et

<sup>7)</sup> R. Driss: «Le chemin de la République», page 69.

<sup>8)</sup> Contrairement au Cheikh Amin El Hussein, le Mufti d'El Quods, qui demandait «aux tunisiens de participer à la guerre aux côtés des forces de l'Axe contre le danger communiste et le pouvoir juif : «J'appelle à la constitution d'une ligue arabe qui comprendrait l'Afrique du Nord, et qui aurait son siège à El Quods, sous la protection des Allemands...»

<sup>9)</sup> Jean-François Deniau : «Mémoires de 7 vies», Plon 1994.

du nationalisme du peuple tunisien, et préconisa la guerre en commun de tous les pays du Maghreb contre la France.

Le 9 octobre 1955, j'assistai à son discours sur le perron de la mosquée de la Zitouna<sup>10</sup>, en présence de Chedly, le fils de Lamine Bey<sup>11</sup>. Ben Youssef, enflammé, joua merveilleusement avec la corde sensible du Tunisien exalté. La frénésie de l'assistance était générale, et son engouement total pour un nationalisme pur et dur, une lutte maghrébine commune et une solidarité arabe totale.

Le chef d'Etat égyptien, Gamel Abdel Nasser apporta son soutien à Ben Youssef. Le 18 novembre, Ahmed Hassen Bakouri, ministre des *Habous*<sup>12</sup>, assista au rassemblement du stade *Géo André*<sup>13</sup>: ce qui porta à son comble l'exaspération de Bourguiba et de ses fidèles compagnons.

Le destin, un moment, parut hésiter. Mais devant la tournure sanglante prise par la crise, l'establishment politique se rassembla autour du Combattant suprême. Le congrès de novembre 1955 à Sfax fit le reste. Bourguiba l'emportait. Mais la "défection" inattendue de son peuple l'avait secrètement blessé, et il ne le pardonnera jamais, ni à Ben Youssef, ni à Nasser.

Depuis, tout au long de son règne, Bourguiba s'attela à faire adopter son modèle de pensée, à inculquer les valeurs auxquelles il croyait : le tout imprégné de modernité, et s'exerçant dans le cadre de l'adhésion sinon de la discipline. C'était "le bourguibisme" qu'il voulait imprimer dans les esprits, c'était "l'école bourguibienne" qu'il voulait instituer.

Sûr de son pouvoir de séduction, il l'avait perfectionné en se créant toute une gestuelle qui ne devait rien aux "conseillers en communication". Il savait, au bon moment, relever le menton, ouvrir grand les yeux, passer du dramatique au comique, de l'admonestation à l'humilité, se faire lion ou souris. Dans ses entretiens privés comme dans ses discours publics, les harangues de ce grand tribun n'étaient jamais monotones, il les émaillait de cris, de rires ou de pleurs. Contrôlant ses émotions, il pouvait larmoyer à la seconde et glisser imperceptiblement de la colère aux sanglots. Sa manie, minutieusement préméditée, de tapoter la joue de ses interlocuteurs pour exprimer sa satisfaction était devenue rituelle ; la télévision ne faisait

<sup>10)</sup> La Zitouna : inaugurée en 1840, après la création la même année du Collège confessionnel de Saint Louis.

<sup>11)</sup> Chadli était devenu l'allié de Ben Youssef qui s'était engagé pour une monarchie constitutionnelle. La loi successorale devait être modifiée pour supprimer le bénéficie de l'âge, et Chadli deviendrait ainsi le successeur immédiat.

<sup>12)</sup> Biens indivis.

<sup>13)</sup> Stade Zouiten.

qu'accentuer ce tic au moyen de l'image, présentée en gros plan. Les commentaires s'en suivaient allègrement.

Ce quasiauto théâtralisation de son action politique, ajouté à sa maîtrise du verbe, caractérisaient le personnage, ce sont les éléments essentiels qui expliquent son succès ; en véritable orateur, il venait très rarement avec des notes. En apportait-il, il les laissait de côté pour improviser. Mais la veille, quand il savait devoir prendre la parole, il mangeait très peu et, concentré sur ses pensées, il arpentait longuement les couloirs, il était en réflexion permanente. Outre ses quelques heures d'audience, il paraissait plongé dans de profondes méditations qu'il accompagnaient, quelquefois, en chantonnant de vieux refrains. Ses allocutions n'étaient jamais trop longues, il n'était jamais volubile. Il ne se réécoutait jamais. Il préférait les grands espaces, les vastes rassemblements en plein air ou dans d'immenses salles de réunion. Aussi soignait-il particulièrement sa tenue, marquée par le fez rouge pour compenser sa petite taille et le châle blanc qui semblait l'illuminer sur le fond sombre de la foule. Il aimait aussi les cravates classiques sur des costumes bleus ou noirs, et appréciait beaucoup ce que je lui en rapportais de Paris, à chaque voyage.

Ce goût du contact des foules n'allait pas sans poser de problèmes de sécurité<sup>14</sup>. Il s'en souciait peu, du moins dans les détails. Certes, il tenait à être protégé, mais ne s'était jamais enquis du nombre de ses gardes ; il tenait seulement à les reconnaître. En fait, contrairement à la plupart de ses compagnons, il n'a jamais eu peur. Etait-il fataliste ? Je crois plutôt que, se jugeant homme providentiel, il avait une sorte de confiance instinctive en son étoile.

En témoigne une anecdote qu'il aimait raconter : en 1955, au plus fort de son conflit avec Ben Youssef, on le savait menacé. Rejetant les conseils de son ministre de l'Intérieur, il partait faire les tournées qu'il avait prévues, refusant de revêtir un gilet pare-balles. Une autre fois, il a failli être la victime d'un attentat organisé contre lui au théâtre municipal de Tunis. L'homme qui devait l'abattre et qui eût facilement pu le faire, vint se confesser : "J'ai visé, j'ai bien visé (...) puis ma main a tremblé devant Bourguiba. Et je n'ai pas pu, je n'ai pas osé : non point par peur, mais parce que c'était un grand chef et qu'il ne devait pas mourir!". Comment le Combattant suprême, qui s'en délectait, n'eût-il pas cru en son destin ?

<sup>14)</sup> Je ne manquerai pas d'en prendre une conscience aiguë quand ils seront de mon ressort.

#### II - Wassila

Après le "pouvoir", l'autre passion de Bourguiba fut Wassila Ben Ammar, sa seconde femme. Elle l'avait rencontré, pour la première fois, le 12 avril 1943, étant venue le féliciter pour sa libération après ses cinq ans de détention. Il ne cessa plus, depuis lors, de s'attacher à elle, à travers toutes les vicissitudes. De son exil, à l'île de Jalta (La Galite), au large de Tabarka, il correspondait avec son "amie". "Vous me priez de déchirer vos lettres (...) vos doux brouillons font une telle impression sur moi que je ne pourrai jamais les quitter. Si, un jour, elles étaient publiées, les gens n'y trouveraient qu'un amour désintéressé, sain et sincère (...) Un grand amour qui ne m'a jamais dévié de mon devoir envers notre Patrie".

Il choisit symboliquement le 12 avril 1962 : (dix-neuf ans, depuis leur première rencontre), pour se mettre enfin en harmonie avec lui-même en l'épousant, après avoir divorcé de Mathilde, la française, sa compagne vaillante des premiers combats politiques. Vite, la bourgeoise tunisoise devint, à Carthage, un précieux facteur d'équilibre, chez qui on faisait antichambre. Et si elle a toujours semblé soutenir tel ou tel poulain politique, elle n'a jamais joué, en vérité, qu'un seul joker: Bourguiba. À l'époque, les hauts responsables vivaient sous la "pesanteur du palais" de Carthage ; les humeurs de Bourguiba, étaient habilement attisées ou tempérées par Wassila. Néanmoins, elle faisait souvent preuve d'effacement, le précédant ou le suivant, mais sachant toujours lui dépêcher les interlocuteurs indispensables. Apparemment, Bourguiba la tenait à l'écart des affaires politiques, mais nous savions que leur complicité était permanente. Au Maroc, où la compagne du roi est officiellement "l'épouse du roi", et non pas la "reine"; en Tunisie : c'est la Majda (la Vénérable) communément. Elle défendit âprement ses proches et son entourage, souvent égratignés par l'opinion publique. On lui reprocha d'avoir aidé à sévir contre la famille beylicale et contre la "vieille" bourgeoisie tunisoise, tant soit peu mêlée à l'ancien régime.

Le duo Bourguiba - Wassila<sup>15</sup> s'imposa ainsi pendant les trois décennies. Nous nous en sommes tous accommodés malgré quelques coups d'épingle pour certains, et ou des disgrâces douloureuses pour d'autres. Outre son "cercle intérieur", elle sut se constituer un réseau de sympathies avec les épouses de plusieurs chefs d'Etat arabes, en s'entretenant, le cas échéant, avec leurs époux : ce dont Bourguiba s'accommodait, d'autant plus qu'il n'eut jamais d'atomes crochus avec la plupart des leaders arabes.

<sup>15)</sup> Le divorce, le 11 août 1986, par un simple communiqué, sans que la procédure légale eût été respectée, marqua presque symboliquement, pour le Combattant suprême, le commencement de la fin...

#### III - Les choix fondamentaux

Nous convenons tous que Bourguiba a accéléré la modernisation du pays. Il se considérait comme le garant de l'autorité de l'Etat dans le cadre du système qu'il avait choisi pour la Tunisie, un souci qui fut l'une des constantes préoccupations de sa vie. Ainsi était-il dévoué corps et âme pour "son" pays dont il voulait atténuer le fatalisme, et qu'il pensait pouvoir sortir rapidement du sous-développement, tout en continuant à coopérer étroitement avec l'Occident.

Le 8 avril 1956, moins d'un mois après l'indépendance, condamnant tout fanatisme, il proclamait à l'Assemblée constituante : "Nous ne saurions oublier que nous sommes des Arabes, que nous sommes enracinés dans la civilisation islamique, pas plus que nous ne pouvons négliger le fait de vivre la seconde moitié du vingtième siècle. Nous tenons à participer à la marche de la civilisation et à prendre place au coeur de notre époque".

En effet, sans ses convictions profondes, sans sa volonté inébranlable, et sans son prestige qui lui permettaient de bousculer les tabous et les traditions, quelques réformes capitales n'auraient pu être entreprises aussi vite.

Au premier rang de ces réformes, il y avait, celles qui assurèrent cette "libération de la femme" dont il n'a cessé, de se glorifier à tout moment 17.

Le 13 août, il fit promulguer le "Code du statut personnel" qui mettait la Tunisie à l'avant-garde de tous les pays musulmans. L'émancipation de la femme était pour lui une tâche prioritaire<sup>18</sup> : la moitié de la population, dans une nation moderne, ne pouvait être composée de citoyens de seconde zone. Ce fut "sa" révolution.

Bourguiba proclamait dans un discours à l'Organisation internationale du Travail (OIT)<sup>19</sup> : "J'instituai le statut de la nouvelle femme tuni-

<sup>16)</sup> Dans la foulée de l'indépendance, il avait confié le soin d'élaborer la réforme à Ahmed Mestiri, alors ministre de la Justice, un Tunisois respecté par les chefs religieux, et qui sut contenir leurs appréhensions..

<sup>17)</sup> Une petite anecdote personnelle, mais significative : En 1958, je célébrais mes fiançailles dans la maison d'un ami, en présence de tout le gotha de Tunis et avec la bénédiction du grand Mufti Cheikh Jaiet. Le lendemain, Wassila m'interpelle pour me faire part de la déception du Président : «en tant que chef de l'organisation estudiantine, je n'avais pas donné un bon exemple. Bourguiba, lui qui a fait tant pour la modernité, il fallait l'aider, il fallait se marier à la mairie». Du coup, le lendemain, j'y refais la même cérémonie, mais plus modestement. Le Mufti s'en ressentit, je ne pouvais faire autrement, tout en étant convaincu que j'aurais dû le faire comme souhaité.

<sup>18)</sup> Bourguiba fut submergé de lettres émanant surtout de jeunes filles ou de dames, victimes de sévices indignes et d'exactions. Le Président voulut poser de tout son poids dans quelques cas. Ben Salah, dans «son feuilleton», raconte «qu'il refusa d'y assister et put les faire cesser ainsi». C'est grotesque..

<sup>19)</sup> À Genève, (juin 1973)

sienne(...) Hier amoindrie, complexée, la femme devient une citoyenne à part entière : c'est la première fleur de l'indépendance. On lui reconnaît ses droits civiques de vote et d'éligibilité (...) Pour le mariage, le consentement est requis et la répudiation remplacée par une procédure de divorce judiciaire (...) La polygamie est abolie et l'âge minimum pour le mariage est fixé à 18 ans (...) Des mesures anticonceptionnelles sont prises jusqu'à l'avortement autorisé par la loi".

Sur la grande porte de bronze de son splendide mausolée à Monastir, figurent seulement ces trois formules : "Le Combattant suprême. Le Bâtisseur de la Tunisie nouvelle. Le Libérateur de la femme". Qu'il ait tenu, sur le même plan que l'indépendance de la Tunisie, à inscrire l'émancipation de la femme comme son autre titre de gloire, est révélateur de l'envergure et de la profondeur de sa vision historique.

La deuxième grande réforme qui a façonné la Tunisie et dont nous ne cessons aujourd'hui d'en récolter les bienfaits, fut «la généralisation, la mixité, la gratuité et l'unification de l'enseignement». Ce ne fut pas sans difficultés. En effet, l'arabisation des deux premières classes du primaire, concoctée par Lucien Paye et son sous-directeur Abed Mzali, du temps du protectorat, était soutenue fermement, en 1958, après l'indépendance, par le ministre Lamine Chabbi et son Chef de cabinet Mohamed Mzali. En outre, ils refusaient toute généralisation, opposant le manque de locaux, de cadres et de finances. En vérité, ils n'avaient rien compris à la philosophie et à la stratégie de Bourguiba qui finit par les congédier. Mzali retournera comme professeur au collège Alaoui.

A l'issue des délibérations soutenues de la Commission ad-hoc comprenant notamment Ladgham, Ben Salah, Messadi, Filali, A. Knani, le chef de l'Etat nomma Mahmoud Messadi qui va pouvoir ouvrir les portes de l'école aux garçons qui étaient à 80% analphabètes et aux filles qui l'étaient à 95%<sup>20</sup>. En octobre 1958, 500.000 enfants étaient privés d'enseignement primaire, les élèves du secondaire ne dépassaient pas les 12.000. Messadi considérait que sa réforme donnera à la langue arabe sa place au premier degré. Le français n'était qu'une langue vivante ; et le jeune devait posséder une deuxième première, afin de s'ouvrir sur les différentes civilisations et les diverses cultures. Tous les ans, près de 100.000 élèves intégreront l'école. Il a fallu faire répartir les classes en deux séances : celles du matin pour les uns, et celles de l'après-midi pour les autres. Les

<sup>20)</sup> Mzali, outrageant, ne cesse de répéter : «c'est la décennie catastrophe de Messadi qui a perdu sa qualité d'homme de lettres et que la politique a corrompu».

diplômés chômeurs de la Zitouna furent d'un grand secours. Le niveau, certes, s'en ressentira, mais en revanche, nous avons affronté courageusement l'analphabétisme et l'ignorance.

On procéda à l'unification de toutes les filières de l'enseignement : plus de programme propre à Sadiki ou à la Zitouna, mais un seul et unique enseignement national sera dispensé. La Zitouna n'a été aucunement supprimée, et ses études secondaires ont intégré l'enseignement normal avec une filière spécifique : la section A. Les universitaires Zeitouniens rejoindront la nouvelle faculté de théologie avec à sa tête Fadhel Ben Achour comme doyen.

La véridicité fera défaut dans les assertions que ne cessent de proliférer Mzali et certains nostalgiques dans des écrits, des déclarations à la tribune des Instituts et à travers des émissions médiatiques. Bourguiba a sauvé au contraire la Zitouna, qui périclitait. Ses élèves et ses étudiants revendiquaient depuis les années 40 la réforme des enseignements, et ce, jusqu'au «martyr» comme se fut le cas en avril 50. Bourguiba pouvait s'enorgueillir de sa révolution en matière d'enseignement<sup>21</sup>. «Il faut rendre à César ce qui appartient à César».

En revanche, le combattant suprême ne put imposer l'égalité des deux sexes en matière d'héritage : le précepte coranique<sup>22</sup> était clair et ne souffrait pas d'interprétation, comme c'est le cas pour la polygamie.

Le Président fut moins chanceux en essayant d'atténuer les rigueurs du mois du *Ramadan*. En février 1961, misant sur les jeunes générations, il les appela à ne pas observer le jeûne, afin de mieux réussir leurs études et vaincre le sous-développement. En mars 1964, au cours d'un rassemblement public, devant se désaltérer à des heures précises, et peut-être, dans une provocation soigneusement calculée, il but ostensiblement un verre de jus de bergamote. La population en fut offusquée : ce mois d'abstinence est vécu dans les pays musulmans comme une tradition sacrée, familiale, qui rythme particulièrement la vie en cette période de l'année.

Bourguiba le savait, mais il était si imprégné de culture universelle, si persuadé qu'à l'avenir, la Tunisie devait relativiser les mythes de l'araboislamisme, qu'il ne détestait pas de brusquer un peu les hommes et les événements. Non qu'il ne ressentît la grandeur d'une civilisation dont il se voulait l'héritier, mais il refusait de se laisser bercer par le rêve d'un 21) Bourguiba consacra son allocation hebdomadaire du 25 juin 1958 à la réforme de l'enseignement... «Le programme sera unique pour tous les tunisiens... avec la seule empreinte du sceau national, capable de consolider le nationalisme tunisien composé de la culture arabe et de la religion musulmane». 22) Le sexe mâle hérite le double par rapport au sexe féminin. Bourguiba fut même menacé d'excommunication par les «oulémas» d'Arabie Saoudite, en cas de témérité sur ce problème.

impossible retour à quelque imaginaire âge d'or. Il croyait à la Tunisie et non à la "nation arabe", à la tolérance moderne et non au fondamenta-lisme obscur. À Kairouan, tous les ans, au *Mouled*, (anniversaire du Prophète), le gouvernement et les cadres se réunissaient autour de lui à la Grande mosquée "Okba Ibn Nafaâ" pour entendre son prêche, toujours plus rigoureux quant à l'évolution d'une religion plus généreuse et moins contraignante. S'il se référait au Coran, c'était pour en réciter souvent la sourate : "Dieu ne changera pas les hommes tant qu'ils ne se changeront pas d'eux-mêmes".

Bourguiba croyait à l'intelligence et à la création, se méfiant du hasard et de la providence. Jean Lacouture écrira : "Habib Bourguiba, ce sage aux manières d'agité méditerranéen, dont le possibilisme lyrique fonda un Etat et aurait peut-être pu, pris pour modèle, éviter à l'ensemble du Maghreb et à la France, la guerre d'Algérie et l'ensemble de tragédies de religion qui en sont la résultante"<sup>23</sup>.

La lutte, la résistance, l'héroïsme, la prison et l'exil étaient pour lui les critères primordiaux et les grandes références des chefs et des leaders. Outre Jugurtha, Hannibal et Atatürk, il estimait particulièrement certains contemporains : Mohamed V, le roi Fayçal, Mendès-France, de Gaulle, Eisenhower, Kenyatta et même Franco qui l'avait protégé en "frère combattant", en 1950, à Tanger.

En Afrique, Bourguiba se faisait classer lui-même parmi les "sages" et les "modérés". Lié d'amitié personnelle avec les présidents Senghor et Houphouët Boigny, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, il ne manquait pas une occasion d'égratigner les "révolutionnaires", notamment Sékou Touré et Kwane Nkrumah : les chefs d'Etat de Guinée et du Ghana.

De Gaulle évoquait ainsi notre Président dans ses mémoires<sup>24</sup> : "Ce Bourguiba est quelqu'un, c'est un lutteur, un politique, un chef d'Etat dont l'envergure et l'ambition dépassent les dimensions de son pays".

Conséquent avec ses convictions, Bourguiba avait choisi l'Occident et entendait le faire intelligemment, mais sans failles. À l'époque, "l'anti-impérialisme" était fort à la mode dans la plupart des pays du Tiers monde. Il n'y croyait guère. C'est pour lui, encore un slogan démagogique, et il ne craignait pas alors d'afficher son engouement pour le "Monde libre". En mai 1968, il prenait nettement position : "Nous estimons que la puissance

<sup>23)</sup> Les héros et nos monstres, Seuil 1995.

<sup>24)</sup> Mémoires d'espoir, Plon, 1970.

des Etats-Unis est un facteur de sécurité qui met le monde à l'abri d'une certaine forme de totalitarisme". Cela nous valut les critiques véhémentes de nos idéalistes et une gêne discrète des responsables et des cadres.

Il avait déjà déclaré, en octobre 1958, : «...J'ai conquis l'amitié et l'estime de l'Amérique sans me lier au Pacte atlantique ou au Pacte de Bagdad... J'ai gagné sans offrir de contre partie...»

Il prédisait à tous ses interlocuteurs l'effondrement, tôt ou tard, du communisme. Il n'a jamais visité l'URSS et n'y a jamais été formellement invité. La seule tentative qui ait été entreprise en ce sens a avorté. Il voulait être reçu à la passerelle par le Premier secrétaire du parti et chef d'Etat soviétique et exigeait de s'adresser au Soviet suprême, le parlement de l'URSS. Le protocole soviétique ne le prévoyait pas... ce fut l'excuse idéale pour s'esquiver.

Plus tard, fin 1977, recevant à déjeuner Boumédiènne — bien malade — Bourguiba lui reprocha d'aller chercher ses médecins à Moscou, et d'ignorer les grands patrons de la médecine en France et aux Etats-Unis.

Son hostilité à Nasser, — outre son soutien à Ben Youssef — provenait pour beaucoup du choix de l'Egypte de faire construire le barrage d'Assouan par l'URSS, de s'y "inféoder" par un réarmement à outrance, et de s'aligner sur le camp socialiste. En février 1965, défiant l'Allemagne fédérale, Nasser invita le chef d'Etat de l'Allemagne de l'Est: Walter Ulbricht. Bourguiba le lui reprocha : "Le chef d'Etat égyptien doit assumer seul les conséquences de son invitation(...) Nasser entendait décider unilatéralement de la politique inter-arabe. Aux peuples de dire "Amen" et de se soumettre à ses volontés (...). Ce ne sera pas notre cas".

Le Combattant Suprême avait dénoncé la Charte nationale de la République Arabe Unie, qui stipulait : «La responsabilité de la RAU dans la promotion, la consolidation et la défense du progrès s'étend à toute la Nation arabe. Aucune considération ne devra être prêtée à l'argument désuet de l'ingérence dans les affaires des autres pays».

Bourguiba s'était toujours méfié des exaltations maximalistes, notamment à propos de la confrontation avec Israël. Il avait prévu et annoncé, depuis toujours, qu'à la vouloir totale, on aboutirait à une impasse. Dès mars 1965, lors d'une tournée au Proche-Orient, bravant le colonel Nasser, à Jericho, il rappelait dans un discours, volontairement provocateur, que "la politique du tout ou rien n'avait mené en Palestine qu'à la défaite". Notre chancellerie au Caire fut entièrement incendiée par les manifestants, sous

les yeux de la police locale<sup>25</sup>. En mai, réconforté par le soutien de son opinion publique, il n'hésita pas à rompre avec la Ligue arabe<sup>26</sup>.

Les deux thèses continuèrent de s'opposer. L'Egypte avait choisi la guerre contre Israël, et chaque fois, elle la perdait. À Jérusalem, Bourguiba prônait une "paix sans vainqueurs ni vaincus (...) et une coexistence avec les Juifs". À Beyrouth, il prophétisait : "Dans dix sept ans, nous risquons de nous trouver dans la même situation". Inlassablement, il préconisait l'acceptation des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU), votées en 1947, qui impliquaient le partage entre deux Etats : la Palestine et Israël, et leur reconnaissance mutuelle.

Bourguiba n'en restait pas moins fidèle indéfectiblement à la cause palestinienne, en assumant tous les risques. En août 1982, après le drame de Sabra et Chatila, consécutif à l'invasion du Liban par l'armée d'Israël, notre pays abritera la direction palestinienne et le gros de ses troupes qui, embarquées à Beyrouth, seront accueillies populairement à leur arrivée, au port de Bizerte. Nous subirons le bombardement de Hammam Chott par Israël, le 1<sup>er</sup> octobre 1985. Le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Abou Iyad, me l'avait prédit dès 1983, lors d'une conversation privée chez moi, à Hammamet : "Israël viendra jusqu'à Tunis pour bombarder le camp de Hammam Chott, si vous maintenez ainsi le regroupement de nos hommes". Nous n'avions pas voulu le croire<sup>27</sup>.

#### IV - La pérennité de Bourguiba

Bien entendu, en trente ans de pouvoir absolu, ce que Bourguiba vivait comme une osmose entre lui-même et son pays, tourna aisément au culte de

<sup>25)</sup> La carcasse de l'immeuble restera en spectacle : Bourguiba la voulait ainsi en témoignage ; et sa reconstruction ne se fera que quelques dizaines d'années plus tard.

<sup>26)</sup> Le siège de cette même Ligue sera, néanmoins, transféré en catastrophe du Caire à Tunis, le 9 mars 1979, après les accords de "Camp David" entre Sadate et Begin. Un Tunisien agrégé d'arabe, Chedli Klibi, ministre des Affaires culturelles sera nommé secrétaire général. Ben Bella qualifia ce transfert de «véritable farce qui mettra la ligue arabe dans le giron de Bourguiba, le champion du chauvinisme étriqué, du nationalisme tunisien et de la politique sans horizons» (Ben Bella revient: édition Picollé fin 1982).

<sup>27)</sup> J'étais lié à Abou Iyad par une amitié solide depuis les trois jours éprouvants de décembre 1975, quand nous avions eu à gérer l'une des premières et sanglantes affaires de détournement d'avion. C'est dire le choc que fut pour moi son meurtre lors de la guerre du Golfe. En visite à Bagdad, en compagnie du leader de l'OLP, Yasser Arafat, il avait repoussé l'exigence de Saddam Hussein de mobiliser toutes les potentialités palestiniennes pour "servir tous azimuts et par tous les moyens" la cause de l'Irak. À Amman, la capitale de la Jordanie, Abou Iyad avait confirmé ses réserves auprès de ses compatriotes palestiniens en les appelant à la plus grande vigilance : cela lui valut d'être lâchement abattu à Tunis, en 1991, par un garde du corps félon.

la personnalité et à l'adulation. Il accaparait toute l'attention en épiloguant constamment sur son passé. Il bâtissait sa légende et propageait son mythe! Sa photo occupait quotidiennement la première page. L'Action écrivait<sup>28</sup>: "Bourguiba n'est pas seulement le chef d'Etat qui réussit, l'homme politique qui triomphe, le leader qui entraîne. Plus, c'est celui qui hante nos esprits en permanence, qui est présent dans chacun de nos actes…".

On ne risquait d'ailleurs pas de l'oublier. Dans toutes les villes, dans tous les villages, la rue principale portait son nom. Il avait même obtenu, lors de son périple, en 1965, dans une dizaine de pays africains, une avenue en son nom dans chaque capitale. Non loin de Bizerte, Ferryville (du symbole du protectorat : Jules Ferry), avait été rebaptisée Menzel Bourguiba. Et la cellule où il avait été interné, à la prison militaire de Tunis, était devenue un petit musée qu'il faisait visiter à ses hôtes et où il racontait comment «il avait dormi la main sous la joue, à même le sol cimenté».

Ayant l'obsession de sa place dans "l'histoire", il s'employait à la traduire, symboliquement, de toutes les façons possibles, des plus élémentaires jusqu'aux plus subtiles. Outre ses bustes, installés dans les halls des grands instituts, ses statues étaient érigées dans presque toutes les villes. Monastir étant le lieu de sa naissance, il s'était fait représenter en collégien devant la mairie. A Tunis, place d'Afrique, c'est à cheval qu'il figurait. Mais comme son épopée personnelle devait s'inscrire plus amplement dans l'histoire, il avait fait dresser dans la salle du Conseil des ministres, au palais de Carthage, les effigies des héros de la Tunisie, ceux qui avaient d'après lui, atteint les cimes de la gloire : Hannibal<sup>29</sup>, Jugurtha<sup>30</sup>, Ibn Khaldoun et Saint Augustin<sup>31</sup>. Un cinquième piédestal attendait son propre buste.

Plutôt que de Saint Augustin et d'Ibn Khaldoun, comme on peut s'en douter, il se sentait proche de Jugurtha et d'Hannibal. Au général carthaginois, il vouait un tel culte qu'il s'était mis en tête de ramener ses cendres à Tunis. En 1968, alors que j'étais responsable de la Sûreté nationale, il décida de se rendre à Istambul en "visite privée". Je l'y accompagnai, connaissant ses intentions et un peu perplexe quant au résultat. Reçu avec le protocole d'une visite d'Etat, il ne se laissa pas détourner de son idée, et demanda aussitôt à se rendre à la tombe d'Hannibal, traditionnellement située sur les rives de l'Hellespont (les Dardanelles). Très gênés, les Turcs tentèrent vainement

<sup>28)</sup> Juin 1966.

<sup>29)</sup> Général carthaginois - (247 -183 avant J.-C.).

<sup>30)</sup> Roi de Numidie, ennemi des Romains (160-104 avant J.-C.).

<sup>31)</sup> Evêque africain (354-430).

d'éluder ce souhait. Bourguiba insistait véhémentement, sans la moindre périphrase diplomatique. Nos hôtes finirent par nous amener, presque dans le désert, sur un monticule où se dressait une petite construction vétuste : le présumé tombeau d'Hannibal. Tellement bouleversé par la proximité supposée de son héros que par l'état d'abandon de sa sépulture, le Combattant suprême poussa un gémissement et fondit carrément en larmes. Durant près d'une heure, devant nos hôtes qui ne savaient quelle contenance adopter, il resta là, à méditer entre deux sanglots... puis il nous fit un cours d'histoire.

Nous passâmes une semaine en Turquie et chaque jour, à tous les officiels, Bourguiba ne parla que de son désir de ramener en Tunisie les restes d'Hannibal avec lui, dans son avion. Pour essayer d'atténuer sa déception, les Turcs firent leur autocritique : oui, ils avaient failli à l'histoire en n'honorant pas, comme il convenait, ce héros de la lutte contre l'impérialisme romain, mais ils lui construiraient un grand mausolée qui symboliserait, en outre, la fraternité entre nos deux pays. Bourguiba eut du mal à cacher sa déception. Néanmoins, il rapporta avec lui une fiole remplie de sable qu'il avait recueillie lui-même sur la tombe d'Hannibal.

Le Combattant suprême vivait avec sa chronologie historique. La sienne et uniquement la sienne, qu'il voulait ancrer dans la mémoire des Tunisiens. Il occultait notre histoire dans son ensemble et n'en évoquait certains épisodes que pour étayer la sienne et confirmer, en conséquence, sa vision.

En se présentant comme le "bâtisseur" de l'Etat qu'il modela pendant plus de trois décennies, il en force le trait. Comme Kemal Atatürk pour la Turquie, avec autant d'autorité mais moins de brutalité, il a forgé une nation en la faisant entrer dans la modernité.

Sur le plan international, sa renommée est de plus en plus grande : des voix s'élevèrent d'un peu partout, notamment aux Etats-Unis et en Norvège, pour le proposer au prix Nobel de la paix.

En mars 1974, fut institué le "Prix Bourguiba": prix mondial de la coopération" honorant une institution ou une personne qui s'était distinguée dans le domaine humain, économique ou scientifique. Le comité d'honneur était composé d'éminents chefs d'Etat notamment : Pompidou, Tito, Qabous et Houphouët. Le comité exécutif comprenait ses plus proches : Bourguiba junior, Sayah, Klibi, le docteur Amor Chedli et moi-même.

La nation tunisienne, à ses yeux, était "née" le 3 août 1903, date pré-

sumée de sa naissance<sup>32</sup>. À Monastir, à son anniversaire, des festivités étaient rituellement programmées pour symboliser "la reconnaissance de la nation envers son libérateur". Plus significativement encore, la date de notre fête nationale ne correspondait pas, comme dans la plupart des pays, à celle de l'indépendance, le 20 mars 1956 (tout de même jour férié), mais à celle du grand retour de Bourguiba dans son pays, le 1<sup>er</sup> juin 1955.

Le 3 septembre, était une autre date clé pour le Combattant suprême, celle où il avait engagé le peuple tunisien dans la lutte anti-coloniale, après sa déportation vers le sud en 1934. Pour la commémoration, il choisissait personnellement le conférencier, se donnant ainsi l'occasion de lui exprimer sa confiance et de le faire valoir parmi ses pairs politiques. La commémoration du 3 septembre se poursuivait pendant trente ans, à Monastir. Les responsables choisis dissertaient, se cantonnant toujours au domaine historique. Ce fut mon tour en 1976, j'étais ministre de l'Intérieur. D'emblée, je relativisai l'épreuve : "Nous avons eu nombre d'événements, nombre de batailles, nombre d'exploits politiques (...) qu'ont vécu plusieurs de nos villages, plusieurs de nos régions, et qui doivent être commémorés sur place et évoqués régulièrement à l'intention des jeunes (...). Au delà de la relation, nous devons être en mesure d'en faire l'analyse et d'en dégager l'enseignement pour le présent et le futur (...) Nous n'avons pas à esquiver les problèmes de fond. Tout responsable doit être en mesure de comprendre le langage des générations montantes (...) Nombre de jeunes qui n'ont pas vécu 1934 ou 1952, éprouvent le désir intense d'entrer de plain-pied dans la vie militante au service du pays (...) Une situation économique nouvelle est née (...) Il est nécessaire de concilier les exigences de toutes les catégories sociales (...) La démocratie résidera dans la complémentarité des tendances, non dans la confrontation (...)".

Le rituel était rompu, les "soi-disant" tenants de l'orthodoxie du Parti me reprochèrent d'exploiter "l'histoire", mais Bourguiba m'en félicita chaleureusement, à la surprise de certains qui s'attendaient au reproche...

Le 29 mai 1981, alors ministre de l'Information, j'invitai Charles André Julien, le célèbre historien français, au séminaire de l'Histoire du mouvement national, organisé pour la première fois par mon département. Eminent érudit, écrivain admiré notamment par Bourguiba, depuis la parution de son ouvrage : "L'Afrique du Nord en marche<sup>33</sup>", son intervention, en

<sup>32)</sup> Avancée à 1900 par ses proches. En effet, Bourguiba ne pouvait, en 1907, intégrer l'école primaire à l'âge de 4 ans.

<sup>33)</sup> Julliard, 1953.

présence du doyen de l'université de Rabat, ranima le débat et intéressa vivement l'université tunisienne<sup>34</sup>...

J'invitai aussi, en 1982, Michel Droit, le journaliste assidu du général de Gaulle. Bourguiba fut intéressé un moment par l'idée que ce dernier supervise ses mémoires. On n'apprécia guère dans le parti que les narrateurs "officiels" fussent ainsi bousculés. Le directeur du parti, Sayah, tenait à rester l'holographe attitré.

Pour Bourguiba, sa vie personnelle se confondait avec sa vie politique, et celle-ci avec l'histoire de son pays. Rien de ce qui le concernait ne pouvait être indifférent au destin de la nation. Quand il entreprit de faire, à *l'Institut de presse*, devant tous les cadres tunisiens, une série de conférences sur "L'histoire du mouvement national", il fit alterner les réflexions politiques et les anecdotes sur sa vie privée et intime. Ainsi allait-on assister, au fil des ans, à une étonnante identification réalisée par Bourguiba entre la Tunisie et sa propre personne, une identification presque charnelle, et qu'il voulait toujours présente.

Au palais de Carthage, sur son bureau, seul le portrait de Pierre Mendès-France trônait ostensiblement, en face de tous ses interlocuteurs. Les deux hommes avaient eu des relations exceptionnelles en 1954, avant l'autonomie interne. Dans le long couloir entre son bureau et la salle à manger, il y avait une vingtaine de grands portraits de tous les beys qu'il avait fait amener de l'ancien palais beylical du Bardo. Lui, qui avait aboli la monarchie, en exposait solennellement tous les titulaires.

Bourguiba avait fait peindre, à partir de photos, des tableaux historiques commémorant certaines phases glorieuses. Il en faisait faire le tour à tous ses grands visiteurs. Il s'attardait, chaque fois, sur un portrait que je lui avais rapporté de Dakar en 1964, et qui était l'oeuvre clandestine d'un matelot français sur le petit bateau qui l'avait amené le 21 mai 1954, en exil dans l'île de Groix, en Bretagne. Le cliché le représentait, à côté d'un policier français, profondément pensif, la main sur la joue, courbé sur sa canne. Devant ce tableau, le Combattant Suprême étalait pathétiquement sa détresse rétrospective : "À l'époque, je pensais que tout était fini...".

Enfin, chef d'Etat, il dut se poser bien des questions sur son invulnérabilité. Il a été marqué surtout par le congrès "rebelle" de Monastir I, en

<sup>34)</sup> Au déjeuner, Bourguiba, subjugué par la prestance physique de son hôte ne manqua pas de faire le parallèle avec lui-même : "Quelle lucidité à plus de 90 ans. C'est un trésor, cet homme-là. On peut donc continuer son combat à cet âge!"

1971, où il fut sérieusement contesté par une fraction de ses partisans. Certes, étaient-ils animés du désir d'instaurer un début de démocratisation interne dans le Parti, mais, c'était un «clan» qui le faisait sans concertation, ni consensus.

Profondément dépité, il tint à "effacer" cette infidélité à son égard en se faisant élire président à vie du parti au congrès de 1974. Moins de six mois après, en 1975, après une réforme de la constitution, il fut élu par les députés chef d'Etat à vie. Pour Bourguiba, c'était sa consécration comme père de la Nation, incontestablement et définitivement. Un mois plus tard, encore un 12 avril, il déclarera à l'Assemblée nationale : "Le fait de me désigner à vie à la tête de l'Etat ne peut être qu'un hommage de reconnaissance rendu aux yeux du monde entier à un homme dont le nom s'identifie à la Tunisie (...) Oui, j'ai nettoyé le pays de toutes les tares qui l'enlaidissaient, j'en ai extirpé les mauvaises coutumes, je l'ai libéré du joug qui l'asservissait (...). Mon passage à la tête de ce pays le marquera d'une empreinte indélébile pendant des siècles".

A cette date, la consécration paraissait naturelle et n'avait pas soulevé de remous particulier. Avec le recul, cette investiture à vie parait superflue. Il n'en avait pas besoin. Il était le père de la Nation pour tous, et personne ne songeait alors de le destituer.

Bourguiba était persuadé de mourir très tard, son frère et sa soeur ayant vécu presque centenaires. Il s'efforça de régler lui-même tous les détails du grand événement. À Monastir, dont il voulait faire une "ville-souvenir", non seulement pour les Tunisiens mais pour le monde entier, il se fit édifier, dès les années 1960, un somptueux mausolée qu'il ne cessa d'ailleurs de réaménager. Cent fois, il modifia les phrases qui devaient être gravés sur la pierre et sur les boiseries de la porte centrale; et pour parfaire l'ouvrage, son architecte conseil dut visiter les plus célèbres monuments funéraires.

Cependant, en dépit de la construction de ce mausolée pompeux à Monastir, on le convainquit en 1980, que la sépulture du Combattant suprême ne pouvait être que dans la capitale, où les chefs d'Etat viendraient honorer sa mémoire, à l'exemple du mausolée de Mohamed V à Rabat. Le projet, bien que sérieusement envisagé, n'eut pas de suite.

Bourguiba fit confectionner son cercueil dès 1976; mieux, il voulut aussi réglementer le cérémonial de ses funérailles. Nous étions à la fin de janvier 1977, et il venait de rentrer de Genève. Convoqué expressément

à Monastir, je trouvai sur place Sayah et Bourguiba junior qui se demandaient, comme moi, la raison de cet appel urgent. Introduits chez le Président, nous le trouvâmes exalté, dans un état presque second. Durant plus d'une heure, il nous prit à témoin en nous communiquant ses dernières volontés. Bizarrement, il n'avait pas appelé Nouira, bien que celui-ci fût à l'époque, son Premier ministre et donc son dauphin officiel.

Nous étions "ses trois fils": nous disait-il, et c'est à nous qu'il voulait confier l'organisation prestigieuse de ses funérailles: "Dès sa mort, Bourguiba junior devait informer une série de chefs d'Etat, dont il dresserait la liste, afin que le maximum d'entre eux puisse y assister. Pour cela, il convenait de différer de deux jours, après l'annonce de son décès, le déroulement des obsèques. Et surtout, parce qu'il fallait associer au deuil la Tunisie entière, son corps devait être amené lentement, solennellement, de Carthage à Monastir. Il avait prévu le parcours de 140 kilomètres, de façon que chacun des vingt gouvernorats puisse transporter le cercueil sur une distance égale".

Tout plein de son sujet, il nous raconta avec émotion les obsèques de Winston Churchill. A l'époque, étudiant à Paris, il avait suivi, de bout en bout, la cérémonie du transfert au Panthéon des cendres de Jean Jaurès. Il tenait à ce que son propre enterrement ne soit pas moins grandiose. Dans son mausolée, il y avait déjà fait transférer les restes de son père, de sa mère et de Mathilde, sa première femme convertie à l'islam sous le prénom de Moufida.<sup>35</sup>

Bourguiba n'était aucunement fataliste, mais l'éternité, du moins morale, était une obsession, une idée absolument pharaonique. Il vivait sa légende. En 1972, il envoya son ministre des Affaires étrangères à Moscou, porteur d'une lettre personnelle au chef de l'Etat de l'URSS, Brejnev, pour lui demander le secret de la momification. Masmoudi était chargé de dire que Bourguiba valait bien Lénine et les autres chefs d'Etat des pays socialistes. Le ministre fut éconduit, et Bourguiba leur en voulut.

Dans un discours, en juin 1973, à Genève, à la conférence de l'OIT, il s'attribua un rôle historique en revendiquant la renaissance de la Tunisie : "D'une poussière d'individus, d'un magma de tribus, de sous-tribus, tous courbés sous le joug de la résignation et du fatalisme, j'ai fait un peuple

<sup>35)</sup> Le tombeau de Bourguiba junior, fils unique et homme politique, était affectueusement et symboliquement prévu et tracé au mausolée de Monastir, à côté de sa mère. Décédé en 2010, il fut enterré au cimetière de la Marsa.

de citoyens. Mais, j'ai peur de ce que j'ai appelé un jour le démon des Numides, ce démon qui pousse à la désunion, aux luttes intestines, qui nous a fait rater notre histoire après la révolte de Jugurtha".

Un jour, Amintore Fanfani, Président du conseil italien, en lui rendant visite, remarqua sur son bureau un livre sur Jugurtha. Bourguiba lui répondit:

- Oui, je suis un Jugurtha qui a réussi! Il a fallu des millénaires...".

Bourguiba, fut centenaire<sup>36</sup> ; né en 1900, il décéda le 7 avril 2000. Le 20ème siècle était son siècle.

Wassila dira notamment : «...C'est le symbole de la Tunisie, je voudrais qu'il le reste toujours...».

Mendès France avait confié à son épouse ce témoignage qu'elle fera publier par le journal le Monde : «...Sans jamais renoncer à son but supérieur, il a évité, à la Tunisie, des haines et des souffrances qui ont endeuillé tant d'autres peuples et le nôtre. C'est pourquoi, s'il appartient à ceux qui reprennent le flambeau, dans l'apaisement et la compréhension humaine la plus large, de consolider l'oeuvre d'unité et de progrès de leur pays, nous devons dans ce moment saluer la clairvoyance et la ténacité de celui qui a su réaliser le plus beau rêve de sa jeunesse : la dignité et l'indépendance de sa patrie».

Pour Jean Daniel: «...Plus que tout, en effet, Bourguiba aura été dans bien des domaines, un «inaugurateur». C'est lui qui, par exemple, dans sa témérité visionnaire, aura permis à la France d'ouvrir la voie à la décolonisation... Il avait conscience d'avoir inventé une méthode... celle de gradualisme libérateur, la politique des étapes. Simplement, à chaque étape, la stratégie gradualiste consistait à montrer qu'on était prêt à se battre et à rejoindre les maximalistes. Il avait pour lui la légitimité de l'inauguration, les témérités du libérateur des femmes, la stratégie du visionnaire, l'immense talent du pédagogue surdoué: autant de dons qui font défaut à ceux dont la fidélité à son entourage ne concerne que le culte de la personnalité».<sup>37</sup>

Béchir Ben Yahmed rapporte dans son éditorial<sup>38</sup>: «...Bourguiba se prit pour moi d'une affection dont il ne se départit jamais, même lorsque j'ai quitté son gouvernement et que nos chemins ont divergé. Je lui voue une

<sup>36)</sup> Né en 1900, enregistré à la municipalité en 1903.

<sup>37)</sup> Nouvel observateur: avril 2000.

<sup>38)</sup> Jeune Afrique N°2048 du 11 avril 2000.

admiration que sa mort n'interrompt pas... Le bilan de Habib Bourguiba, homme d'Etat? Il est déjà établi dans les coeurs des tunisiens : ils lui pardonnent ses fautes, aiment ses défauts, sont fiers que leur petit pays ait produit de plus grand homme du Maghreb pour ce siècle, et vouent à «Si El Habib» une infinie reconnaissance... Bourguiba ayant conquis la Tunisie, il ne voulait rien posséder d'autre... Il se savait supérieur, et il en était même imbu... À la question d'un journaliste américain s'il pensait qu'il y avait un Bourguiba algérien, il a répondu : S'il existait, çà se saurait. Au total, Bourguiba aura été un grand révolutionnaire méconnu : la taille et les moyens de son pays,... ses subtiles tactiques, .... l'ont empêché d'avoir l'impact et le rayonnement qu'appelait son génie politique...»

Dans son oraison funèbre, le Président Zine El Abidine Ben Ali proclamait notamment : «Nous avons entrepris le changement du 7 novembre 1987 en puisant ce qu'il y a de meilleur dans le legs que nous a laissé le leader Habib Bourguiba tout en l'enrichissant et en le fructifiant... Habib Bourguiba était un leader, un réformateur et un homme d'Etat qui a influé en profondeur sur le cours de notre histoire contemporaine. Il s'est employé à enraciner les fondements de la modernité dans notre société... Sa démarche fut marquée par l'audace et le pragmatisme d'une part, la sagesse et la prudence d'autre part...»<sup>39</sup>.

<sup>39)</sup> Le 8 avril 2000 à Monastir.



Avec Bourguiba en 1950 à Mahdia



Bourguiba partant en exil à l'Ile de Groix



Avec le Président Bourguiba et son épouse Wassila (1974)



Avec le Président Bourguiba (1976)

2

#### **BIZERTE** 1:

#### un conflit anachronique

#### I - À l'aube de l'Indépendance

Le 22 mars 1956, deux jours après la proclamation de l'indépendance, le chef de l'Etat définissait son objectif : "après une période transitoire, toutes les forces françaises devront évacuer la Tunisie, y compris Bizerte".

Le 28 juin, les postes de gendarmerie française sont remis à la nouvelle Garde tunisienne. Six mois plus tard, les troupes françaises quittent Médenine, Tataouine, Ben Gardane et Zarzis.

Le 24 octobre, les militaires français obligèrent l'avion de Ben Bella et de ses compagnons d'atterrir à Alger<sup>2</sup>. En réaction à cette piraterie aérienne, ce sont des échauffourées entre la population tunisienne et les forces françaises dans les différentes contrées du pays qui laisseront sur le pavé 12 morts et 40 blessés. Des escarmouches auront lieu aux frontières, à Fernana, Kasserine et Fej Hassine.

En novembre, l'armée française d'Algérie installa des radars sur les hauteurs du «mont Drassil» afin de contrôler le mouvement des résistants algériens de notre côté de la frontière. Les Tunisiens manifestèrent, nous eûmes deux morts, et les radars ont fini par être enlevés.

En février 1957, un envoyé du gouvernement français vint proposer notre neutralité contre une aide immédiate financière. Nous l'éconduisions.

<sup>1)</sup> Port construit par les Phéniciens qu'ils dénomment «Akra», puis ce sont les Romains qui en font la capitale d'une région sous le nom d'Hippo Diarrhytus. Enfin, ce sont les Arabes qui l'appellent «l'Enfant du canal» ou Ben Zert, et c'est le commandant Turc Sinan Pacha qui la conquit en 1574. 2) Ben Bella n'avait pas admis qu'il n'ait pas voyagé avec le Roi Mohamed V, dans son avion, et voulait chaque fois, pas son silence et ses allusions, propager les soupçons. Cependant, l'historique minuté du rapt par les autorités françaises, elles mêmes, révèlent la seule compromission de l'armée en Algérie. Le secrétaire d'Etat aux affaires tunisienne et marocaine, Alain Savary avait aussitôt démissionné. Bourguiba lui en fut gré. Une grande avenue porte aujourd'hui son nom à Tunis.

Le 20 mars, à Tunis, lors de la célébration du second anniversaire de l'Indépendance, le ministre français de l'Intérieur, François Mitterand, ne put supporter la présence des responsables du FLN à la tribune, et quitta précipitamment le stade. Par contre, le vice-Président Nixon assista pleinement aux festivités, et rencontra longuement Bourguiba, qui n'était alors que Premier ministre du Bey.

Le 23 mai, Bourguiba déclarait : «...Nous considérons la liberté du peuple frère algérien, non seulement souhaitable, mais indispensable pour protéger et étayer notre propre indépendance...».

En décembre, à Rabat, Bourguiba et Mohamed V se réunissent avec Krim Belkacem et Boussouf pour mettre au point leur tactique pour les Nations Unis... Ils se mettent d'accord pour offrir les bons offices du Maroc et de la Tunisie pour «tenter de découvrir, en approchant algériens et français, une solution de paix». Cette offre est ignorée par la France, et minimisée et ridiculisée par le ministre français des Affaires étrangères Pineau<sup>3</sup>.

Les relations entre la France et la Tunisie restaient mouvementées. Bourguiba évoqua le problème de notre armement dans pas moins de cinq discours. La France refusait toute coopération à ce sujet, et agissait fortement auprès des Etats-Unis et de la Grande Bretagne, menaçant de ne pas assister au prochain Conseil atlantique. La Belgique refusait toute exportation, l'Italie et la Suisse exigeaient des garanties. C'est après la rencontre Eisenhower-Mac Millan qu'il fût décidé de doter l'armée tunisienne d'une quantité restreinte d'armement défensif (350 fusils mitrailleurs et 70 mitraillettes). Les occidentaux faisaient valoir à la France que la Tunisie allait accepter le cadeau de l'Egypte et de la Tchécoslovaquie constitué par des armes soviétiques, et tomberait ainsi sous l'influence nasseriste. La France arguait que cet armement irait aux combattants algériens.

On connaissait la doctrine de Bourguiba à ce sujet : aucun armement du bloc soviétique ou des pays de l'Est pour ne pas créer de dépendance qui résulterait du flux des conseillers et des pièces de rechange... Pas de course aux armements, la Tunisie n'a pas les moyens, et ne pourrait jamais suivre la sophistication des armes. On sait l'hémorragie sur les finances publiques et sur le devenir du développement des pays arabes et notamment chez les voisins. Bourguiba veut choisir ses pays amis qui, le cas échéant, le soutiendraient, sans adhésion à un pacte militaire ou politique quelconque. Bourguiba était fort précautionneux.

<sup>3)</sup> Mohamed Harbi: «Archives de la révolution algérienne».

## II - Sakiet Sidi Youssef

Aux frontières, malgré la ligne Maurice faite de barbelés et de circuits électriques, les résistants algériens réussissaient leur infiltration, et les affrontements étaient presque permanents. Le soutien de notre Garde nationale et de la population était conséquent. Sakiet était devenue le sanctuaire de la résistance algérienne. La région vivait une atmosphère de guerre, et les frontaliers la célébrait dans l'enthousiasme.

Le 1<sup>er</sup> juin 1957, près de Ain Draham à Hmairia, le secrétaire général des Affaires étrangères, Khmais Hajri tombait sous les balles françaises.

Le samedi 2 janvier 1958, se produisit un sérieux accrochage à la frontière, près de Sakiet. Les Algériens réussirent à capturer quatre soldats et à les ramener dans la région du Kef, en Tunisie. Le Président récusa l'envoyé spécial de Félix Gaillard, le général Duchalet, venu s'en enquérir et déclara à la presse: "La France doit comprendre qu'un général pour appuyer une protestation, ou une frégate<sup>4</sup> pour soutenir une politique, tout cela doit prendre fin. Si l'agression continuait, je demanderai l'installation d'un régiment de l'ONU aux frontières". À Paris, ce fut le scandale : Bourguiba voudrait internationaliser la guerre d'Algérie!

Fin janvier, des renseignements précis parviennent aux Algériens : les forces françaises allaient les poursuivre jusqu'en Tunisie. Nous en sommes informés, et la décision fut prise en commun de faire évacuer près de 1500 résistants algériens qui campaient à Sakiet<sup>5</sup>. La nuit du 2 février, les camions de la garde nationale procèdent à leur transport vers les villages tunisiens de Jebel Guarn, et Haflia dans la délégation de Tajerouine : ainsi seront-ils épargnés des affres prochaines.

Le 8 février, l'armée française en Algérie, prétextant qu'un avion avait été touché et obligé de se poser en catastrophe à Tebessa, bombarda le village de Sakiet et son école<sup>6</sup>, faisant 72 morts, dont 12 enfants et plusieurs

<sup>4)</sup> Le "Résident général" de Hautecloque était arrivé à Tunis en janvier 1952 à bord d'un croiseur. 5) Les civils algériens réfugiés en Tunisie étaient à l'époque au nombre de 200.000. L'Armée de libération nationale (ALN) était forte de 10000 hommes, et a installé ses bases et ses camps d'entraînement sur la rocade : Ghardimaou, le Kef, Tajerouine, Thala, Thelepet, Gafsa, Kasserine, Ghardimaou, ou Ghar Dima (la grotte de sang appelé ainsi en 1875, suite à la découverte d'un charnier d'hommes abattus après une attaque coloniale aux frontières).

<sup>6)</sup> A Lima, capitale du Pérou, je conduisais la délégation de l'UGET. Avec le concours de l'UGE-MA, nous avons décidé que l'organisation estudiantine occidentale (COSEC) en association, pour la première fois, avec l'organisation communiste (UIE) de reconstruire la petite école primaire. En février 1959, une centaine d'étudiants viennent du monde entier, y compris la France.

blessés, tous tunisiens. «L'officier Zine El Abidine Ben Ali sera atteint d'une balle dans la jambe droite, blessure sévère dont le souvenir douloureux est encore présent par moments»<sup>7</sup>.

La Tunisie expulsa cinq consuls français. Le Conseil de sécurité de l'ONU décida d'une mission de bons offices anglo-américaine conduite par Murphy et Beeley. Le gouvernement Gaillard tomba le 15 avril, ouvrant la crise qui ramènera au pouvoir le général de Gaulle.

Le 11, un deuxième grave accrochage entre Français et Algériens coûta la vie à quatorze soldats français.

Le Haut commissaire français, Georges Gorse, rapportait dans ses mémoires : «J'étais partisan de faire le pari de négocier. La Tunisie met comme condition l'ouverture des pourparlers sur l'évacuation du Sud, ou même l'adoption d'un calendrier. Quant à Bizerte, elle est prête à accorder aux troupes françaises des facilités dans le domaine aérien et naval, limitées dans le temps, en faveur de la sécurité du Monde libre... l'affaire de Sakiet empêchera d'explorer ces dispositions...»<sup>8</sup>

#### III - Les batailles de l'évacuation

Le jour du bombardement de Sakiet, Bourguiba annonça la bataille de l'évacuation. Le bureau politique décréta le blocus des casernes et la mobilisation populaire pour empêcher tout mouvement des troupes françaises, en dehors de leurs enceintes.

Le 14, l'Assemblée nationale adopta une loi abrogeant la convention de 1942, datant du gouvernement de Vichy, qui stipulait que: «Bizerte ne faisait pas partie du territoire tunisien et était un port français<sup>9</sup>». Avec Mers El Kebir en Algérie, Bizerte formait la sixième zone maritime française depuis 1913<sup>10</sup>. Jacques Chaban-Delmas, ministre de la Défense, le confirmait aussi : «Il faut s'ancrer à Bizerte».

La situation devenait explosive dans les régions frontalières. Les résistants tunisiens des gouvernerats de Médenine, Tataouine, et Gabès édi-

<sup>7)</sup> Salvatore Lombardo: «Un printemps tunisien», Edition Autre temps, 1998.

<sup>8)</sup> Georges Gorse: Mémoires: «Je n'irai pas à mon enterrement».

<sup>9)</sup> Le 23 avril 1887, Jules Ferry, visitant le lac de Bizerte et les travaux du nouveau port militaire déclarait : « Ce lac, a lui seul, vaut la possession de la Tunisie toute entière. Oui, messieurs, si j'ai pris la Tunisie, c'est pour Bizerte».

<sup>10)</sup> En février 1858, bien avant le protectorat, le Consul français Roustan transmettait déjà «une demande de concession du port de Bizerte, après avoir acquis le soutien du général beylical Baccouche et l'approbation du Premier ministre du Bey».

fièrent des barrages notamment à Bni Khdech et Ghomrasen. Le général français Rimmi refusa d'obtempérer.. Le 20 Mai, l'affrontement causa la mort de deux soldats français et blessa deux autres. Des chars et des avions interviennent alors, et ce furent des morts des deux côtés : le grand résistant Mosbah Jarboui tomba au champ d'honneur.

Le colonel Mollot arrive alors d'Alger avec ses troupes, et désarme les Tunisiens aux postes frontaliers. Des avions arrivant de Bizerte atterrissent à l'aérodrome militaire de Gafsa. Les habitants de la région assiègent l'aéroport.

Le 25, c'était la grande bataille de Remada. À sept heures, des avions venant d'Alger bombardent Kobout, Remada, Bir Rimi et Oued dekouk. Devant les 500 soldats français, les Tunisiens ont aligné près de 1000 hommes dont 600 militaires et 400 civils. Le général Gambiez relatera l'événement dans son rapport secret du 26 mai : «L'appui aérien-feu vers sept heures était conduit avec des avions Corsaires et des B26. On devint vite maître du terrain après quelques heures de combat. À Remada, sont mis en place deux compagnies arrivées de Bizerte. Le cessez le feu intervint à midi, après avoir fait plusieurs morts et blessés. À Gafsa, près de 2000 hommes dont 200 de l'armée tunisienne, 100 de la Garde nationale, 1200 civils et 600 à 800 du FLN algérien, encerclent le terrain d'aviation détenu par 700 soldats français».

Le général de Gaulle, au pouvoir depuis le mois de mai, décida de sortir la France de ce bourbier. On aboutit le 17 juin 1958, à un échange de lettres qui stipulait : "les deux gouvernements se sont mis d'accord sur le retrait des forces françaises stationnées en Tunisie. À la fin de ce retrait, des conversations s'engageront en vue d'établir un régime provisoire pour la base aéronavale de Bizerte". Deux jours plus tard, dans un discours à Mahdia, le Président précisait les dates : "les forces françaises seront évacuées dans un délai qui n'excédera pas le 1er octobre 1958".

Bourguiba gagna son pari : la pression populaire autour des casernes a fait fléchir la France, malgré l'exigence des militaires français de surveiller nos frontières par tous les moyens afin d'empêcher les incursions algériennes.

Du 17 juin au 30 décembre, malgré cet accord, les troupes françaises d'Algérie ont provoqué 73 incidents de frontière dont 45 particulièrement graves : 6 morts tunisiens, 16 blessés et 16 algériens enlevés...

Le 17 février 1959, Bourguiba fait la proposition surprenante à l'As-

semblée nationale : «(...) J'estime qu'on peut accepter une base française si cette occasion peut hâter la paix en Algérie, faciliter la concorde, et ouvrir des possibilités économiques et politiques qui représenteraient pour la France en Afrique du Nord une paix solide...»

Pas de réponse. De Gaulle semblait hésiter sur sa stratégie comme sur sa tactique. Le Front de libération nationale (FLN), de son côté, en proie à des luttes internes exacerbées par l'enlèvement de ses "chefs historiques", n'était pas non plus prêt pour la négociation. Le GPRA tenta la diversion. Krim Belkacem déclara : ...«la pression des Tunisiens est sans précédent»... Mahmoud Cherif, ministre de l'armement, renchérit : «les stocks d'armes sont sous la surveillance de la garde nationale tunisienne... il s'agit de 7000 fusils, 2000 fusils mitrailleurs et de 10 millions de cartouches...»

Le 1<sup>er</sup> septembre, le Maroc et la France signent leur accord d'évacuation : "Les forces et les installations françaises seront évacuées de l'ensemble du Maroc avant le 2 mai 1961", avant l'anniversaire du trône. Le roi Hassan II le confirmera plus tard<sup>11</sup>. La France, donnait aussi au roi du Maroc ce qu'elle refusait à Bourguiba.

Le 22 décembre, un communiqué commun maroco-américain est publié: "Les bases américaines auront été retirées du Maroc avant la fin de 1963. L'évacuation de la base de Ben Sliman sera terminée le 31 décembre 1960"<sup>12</sup>.

Depuis septembre, le gouvernement avait «rappelé» son ambassadeur Bourguiba junior qui n'a pas été reçu par le Général De Gaulle. Le Quai d'orsay considérait que «le message était simplement verbal, et que le chef de l'Etat n'estimait pas nécessaire une telle entrevue». L'impasse politique était ainsi confirmée.

Je suis nommé Chef de cabinet du Docteur Mokaddem Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Bourguiba me chargea tout de suite d'une première mission aussi délicate que captivante.<sup>13</sup>

<sup>11) &</sup>quot;Le général de Gaulle m'a envoyé Monsieur Parodi... avec ce message : «Dites au roi (...) que je vais faire accélérer les choses pour que, dans un mois, toutes les troupes françaises aient quitté le royaume. Ce sera mon cadeau d'investiture à Sa Majesté», (Hassan II Mémoires d'un roi, Plon 1993) 12) Un cable axial relie Bizerte directement à la base aérienne : «Stratégic air command» de Nouaceur au Maroc. Bizerte représentait la sonnette qui avertira de toute attaque de missiles ou d'avions venant de l'Est.

<sup>13)</sup> Notre ambassadeur à Londres, Taïb Slim, intercéda auprès de Bourguiba pour qu'il épaule Jomo Kenyata, le leader du Kenya, qui voulait éviter les sollicitations contradictoires des deux partis : le kanu et le kadu. Me voilà chargé de porter à destination une valise contenant des milliers de livres sterling en billets de banque. Dans mes transits au Congo Belge et en Afrique, je dormais jalousement avec ma valise sous l'oreiller. Arrivé au Kenya, je retrouve le leader syndicaliste Tom Boya que j'ai connu avec Ahmed Tlili. On me transporte au village de J. Kenyata. Là, il congédie

### IV - Rambouillet

Chargé d'affaires «en pied»<sup>14</sup> à Paris, depuis le 10 décembre<sup>15</sup>, je m'impliquai dans la nouvelle mouvance politique à Paris. Bourguiba m'encourageait directement. Il avait entrevu, depuis l'arrivée au pouvoir du Général de Gaulle, une évolution conséquente de la politique française.

Le référendum donnera, le 8 janvier 1961, un "oui franc et massif" (75% des électeurs) à leur Président pour résoudre le problème algérien.

Fin janvier 1961, une note est remise à l'ambassadeur de France Jean Marc Boegner stipulant notamment : "Après l'accord entre les Etats-Unis et le Maroc, le gouvernement tunisien ne peut plus ne pas poser au gouvernement français la reconnaissance de l'évacuation de Bizerte, quitte à laisser le soin aux experts d'en établir les modalités et le calendrier".

Le 1<sup>er</sup> février, le chef d'Etat français célébrait sa soirée diplomatique du Jour de l'An. Le dîner de grand apparat avait lieu dans le salon Murat du palais de l'Elysée. Après le café, je suis interpellé par le directeur du protocole qui me conduit chez le Président de la République. Un léger frémissement parcourut l'assistance.

Dans un salon privé, devisaient quelques membres du gouvernement. Le Général s'en détacha, et me conduisit près de la fenêtre où nous eûmes cet aparté mémorable :

- «Comment va le Président Bourguiba ? Je serais heureux de le recevoir, nous aurions des entretiens utiles. L'Afrique du Nord est chère à la France (...) Les Algériens ! Ah, les Algériens ! Ils veulent tout à la fois (...) Ils connaissent bien de Gaulle».
- Mon Général, vous avez sauvé la France. Vous avez mis fin à ses inquiétudes (...) L'histoire sera marquée par votre rencontre".

Le lendemain, je suis reçu par son directeur du cabinet, M. René tous ses adeptes, ferme porte et fenêtres, déchire le matelas et y enfuit tout l'ayant que je lui ai apporté. «On me les prendrait ou je serai obligé de les distribuer». Il ne cessa d'exprimer son admiration pour le «grand militant» Bourguiba.

<sup>14)</sup> En pied = sans ambassadeur.

<sup>15)</sup> Sur instruction du Président, j'habiterai la résidence de l'ambassadeur. Achetée du temps de Masmoudi, elle est située dans le 7ème, le meilleur quartier de Paris, tout près du Quai d'Orsay. Ses jardins en pleine ville étaient exéburants. Du temps de Habib Bourguiba Junior, ambassadeur à Paris, l'architecte Cacoub a conçu le plan de la chancellerie au sein des jardins. L'autorisation de construction aurait été refusé pour un citoyen français, le site était réputé et presque classé. J'ai pu en bloquer l'exécution pendant 6 mois. J'ai écrit et réécrit à Tunis. Les concepteurs étaient plus forts, et j'ai dû céder. La construction avait débuté un mois avant mon départ. Quel gâchis! Les représentations étrangères rivalisent par la beauté de leur Chancellerie et de leur Résidence.

Brouillet<sup>16</sup> à qui j'ai rapporté les premières réactions dithambyriques du Président Bourguiba. L'après midi, le ministre Couve de Murville, réputé par son flegme et son sourire avare, me reçoit d'une façon très attentionnée: "C'est une rencontre franco-tunisienne, mais les deux chefs d'Etat auront tout le loisir d'évoquer l'avenir de la région (...) Les Algériens pourront s'en féliciter"<sup>17</sup>.

A Tunis, fidèle à la tradition de la "place publique", notre entretien de l'Elysée est ébruité. Le vendredi 3, Bourguiba exhibe mon télégramme dans une réunion du Parti, tout en annonçant sa détermination à instaurer la paix dans la région.

Intrigué, le Gouvernement provisoire algérien (GPRA), installé à Tunis, fait revenir d'urgence d'Indonésie le président Ferhat Abbas et, de Bagdad, Krim Belkacem.

Le 16, à l'issue d'une rencontre entre Bahi Ladgham, secrétaire d'Etat à la Présidence et Ferhat Abbas, le président du GPRA, on adopte cette interprétation équilibrée : «le FLN n'a pas besoin d'intermédiaire, et Bourguiba n'a aucunement l'intention de parler en son nom. Tout ce qui peut convaincre de Gaulle de négocier directement sera utile. Dans cette optique, la visite de Bourguiba pourra avoir une heureuse influence».

Le 23, Bourguiba déclare à la radio : "Aujourd'hui, la Tunisie est seule en mesure de rapprocher les belligérants (...) De ma rencontre avec de Gaulle, j'espère qu'il résultera une rencontre entre le gouvernement français et le GPRA pour des négociations franches et loyales".

<sup>16)</sup> Le docteur Chédly Ben Romdhane m'avait introduit auprès de son ami Brouillet, dès mon premier départ à Paris.

<sup>17)</sup> Télégramme confidentiel du 7 février M. Couve de Murville ministre des affaires étrangères à toutes les ambassades : «Au sujet de la rencontre entre le général de Gaulle et M. Bourguiba : lors de la réception du corps diplomatique à l'Elysée, le 1er février, le président de la République avait dit au chargé d'affaires de Tunisie qu'il serait heureux de voir M. Bourguiba à Paris. M. Belkhodja ayant aussitôt fait état de cette indication à Tunis, avait été reçu sur sa demande par M. Brouillet, directeur du Cabinet du Général, le 3 février. Il avait indiqué qu'une rencontre avec le général de Gaulle apparaissait également à M. Bourguiba comme vivement souhaitable. Le programme initial de M. Bourguiba, alors souffrant, était de partir pour la Suisse le 10 févier, mais il entendait tout subordonner aux préférences du Général et serait à priori d'accord avec ses convenances. M. Belkodja avait précisé que M. Masmoudi devait se rendre incessamment à Paris pour les affaires de son département ministériel et que cette occasion pourrait être mise à profit afin de fixer les modalités du voyage. Le Général avait donné son accord à cette suggestion. Il était probable que l'entretien du Général avec M. Bourguiba toucherait entre autres choses l'Algérie. Pour le Département toutefois, les spéculations de la presse sur une médiation possible ou un rôle d'intermédiaire que le chef de l'Etat tunisien pourrait jouer entre la France et le G.P.R.A. étaient dénuées de tout fondement». (Documents diplomatiques français 1961).

Le Chef de l'Etat français voulait écouter Bourguiba, maillon essentiel, avant de se déterminer. Il cherchait à obtenir le maximum de données du côté algérien, afin de dégager au mieux la France du bourbier de la guerre. De leur côté, les Algériens souhaitaient que le voyage soit remis à plus tard, espérant un sommet de Gaulle-Ferhat Abbas. Contacts, explications, exégèses se multiplièrent jusqu'à la rêverie. A Paris, je pus mesurer la vivacité des réactions à ce "sommet" franco-tunisien. Contrairement à l'espoir et à l'optimisme des cercles officiels, Bourguiba irritait une grande partie de l'opinion française.

Le 27, le chef de l'Etat tunisien arrive à Paris où il est accueilli à l'aéroport par le Premier ministre Michel Debré. Il est logé au château de Rambouillet dans la chambre de la tour François 1<sup>er</sup>, qui avait été occupée par Eisenhower et Khrouchtchev. Bourguiba est aux anges.

Bombant le torse, arborant son allure des grands jours, il s'exclamait: "Avec cet éléphant, il faut que nous nous obligions à rester calmes". En effet, les "deux monstres politiques" allaient se rejoindre dans la confiance qu'ils avaient en leur étoile, dans leur conscience d'être prédestinés et dans leur conviction de façonner l'Histoire. Le Combattant suprême avait l'impression que le destin avait frappé une nouvelle fois à sa porte. Il admirait l'homme de la «Libération», et appréciait sa vision de l'avenir<sup>18</sup>.

A Rambouillet, ayant intimement côtoyé Bourguiba pendant les quelques heures qui précédèrent la rencontre, je peux témoigner de l'euphorie qui aminait la profondeur de ses réflexions. Il chantonnait en marchant. «Il devait dompter ce mastodonte».

Le tête-à-tête entre les deux chefs d'Etat dura cinq heures, entrecoupé de courts moments de répit. De Gaulle avait écouté longuement Bourguiba, sans beaucoup répondre, mais l'assura que : «La France soumettrait au verdict populaire des Algériens le choix entre l'association et l'indépendance». Le communiqué commun énonça : "La question algérienne a été évoquée largement à la lumière des récents développements et dans

<sup>18)</sup> Le 28 mars 1953, à Tunis, reçu par Lamine Bey pendant près de deux heures hors la présence du Résident général de Hautecloque, de Gaulle écoute le Bey : «Il est inconcevable qu'un homme comme Bourguiba soit jeté comme un malfaiteur, isolé, seul sur un rocher dans des conditions de vie épouvantables». De Gaulle fut à sa sortie sa fameuse déclaration : "Il ne faut désespérer de la France". (Ben Salem : l'antichambre de l'indépendance. Edtion Cérès).

De Gaulle affirmera plus tard : "Il y a de l'autre côté de la Méditerranée des pays en voie de développement et il y a chez eux une civilisation, une culture, un humanisme, que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés industrialisées. Il faut que nos cultures s'ouvrent très largement l'une à l'autre". (Le Monde)

la perspective de l'avenir de l'Afrique du Nord. Le Général De Gaulle et le Président Bourguiba ont été d'accord pour constater les possibilités et l'espoir qui existent désormais d'une évolution positive".

De Gaulle soutenait : «La position stratégique de Bizerte, au même titre que Brest, Toulon et Mers El-Kébir en Algérie, représentait un maillon de la chaîne des bases nécessaires à la défense française et à son dispositif atomique... Nous sommes, en train de nous doter d'un armement atomique (...) Les conditions de notre sécurité changeront alors du tout au tout».

La guerre d'Algérie entravait tout arrangement immédiat ; les deux chefs d'Etat semblaient implicitement l'admettre. Par ailleurs, nous n'avons pas pu décrypter sur le moment la moindre confidence au sujet du problème de nos frontières sahariennes.

Le 21 avril, c'est le putsch des généraux d'Alger, ce «quarteron de soldats perdus». Bourguiba soutient de Gaulle et déclare : «Je suis persuadé qu'il fera respecter l'autorité de l'Etat contre ses ennemis, lesquels se trouvent être aussi les ennemis du Maghreb tout entier». Le 24, je suis reçu par le ministre Couve de Murville qui me dit combien on a été sensible de l'adresse de Bourguiba. Il veut nous assurer que le chef de l'Etat français jouit de la fidélité de l'armée française.

Le vent était en poupe en ces moments pour la Tunisie. J'organisai la réception traditionnelle de notre fête nationale dans les jardins de notre belle ambassade, rue Barbet-de-jouy. Les responsables français étaient venus nombreux, les amis de Bourguiba et de la Tunisie étaient là. J'avais pu constituer un lobby prestigieux, engagé pour la bonne cause des deux pays. Apparemment, l'idylle était parfaite.

La France avait satisfait l'intercession de Bourguiba : les cinq "chefs historiques" du FLN quitteront l'ile d'Aix pour le château de la Tessadière à Turquant. Seuls, Abdellatif Filali, chargé d'affaires du Maroc, et moimême étions autorisés à leur rendre visite<sup>19</sup>.

Le 15 juin, je suis appelé d'urgence à Turquant. Une solennité inattendue succède alors au caractère débonnaire de nos rencontres habituelles. Devant le carré de ses compagnons, Ben Bella fait pendant plus d'une heure le procès de la Tunisie : «Nous demandons à Bourguiba de préciser sa position historique vis-à-vis de la cause algérienne (...) On parle indû-

<sup>19)</sup> À Turquant, je passai des après-midi entières à deviser avec les détenus qui avaient besoin de compagnie. Je leur rapportai chaque fois des mets traditionnels, je me rappellerai d'un mouton qui nous a réuni toute une journée à l'occasion des fêtes de l'aid.

ment de l'Algérie et du Sahara algérien (...) Hier, c'était Rambouillet(...) aujourd'hui, c'est Modibo Keita». Mohamed Khider irrité, le relaie : «le moment est crucial, la Tunisie bloque le transit des armes (...)». Les trois autres dirigeants : Hocine Aît Ahmed, Rabah Bitat, Mohamed Boudiaf, blêmes, ne soufflent mot.

Ben Bella, debout, me remet un message à mon chef de l'Etat. Je l'ouvre à l'étonnement général : Ben Bella y reprend ses accusations débitées verbalement au début de la rencontre. Ma tension est extrême, mes interlocuteurs restent de marbre. Je rétorque fermement, mais sur un ton courtois : «Nous estimons avoir contribué à déterminer le général de Gaulle à accepter l'existence d'un Etat algérien(...)». Le leader algérien semble se calmer, et déclare «ne pas douter de la solidarité tunisienne». En vérité, les hommes de Turquant veulent se considérer comme les seuls chefs historiques et légitimes de la révolution algérienne. Seul un sommet Ben Bella - de Gaulle, me laisse-t-on entendre, pourrait régler le conflit. Le soir, on me remet la lettre remaniée. Je la lis, elle est moins violente, mais aussi déterminée.

À Tunis, Bourguiba écoute mon compte rendu, puis parcourt rapidement la missive sans la lire vraiment. Nous échangeons longuement des propos sur le flou de la politique française et analysons la situation conflictuelle entre le GPRA, l'Etat-major de l'ALN et les détenus de Turquant... Puis, plusieurs réunions seront nécessaires entre Taïeb M'hiri, le ministre de l'Intérieur, Ahmed Tlili, le responsable du parti des questions algériennes et moi-même, pour régler certains problèmes en suspens.

Entre-temps, chargé par Boumediène, Bouteflika se rend à Turquant, muni d'un passeport marocain au nom de Boukharta, membre du cabinet du ministre marocain Khatib. Pendant trois jours, de 10 h à une heure avancée de la nuit, Bouteflika discute surtout avec Ben Bella. Paradoxalement, Boudiaf, sur qui Boumédiène comptait et à qui il vouait une secrète estime pour avoir travaillé avec lui, est celui qui est le plus réticent, le plus soupçonneux vis-à-vis de l'émissaire. À son retour, Bouteflika fera pencher finalement la balance pour Ben Bella aux dépens de Boudiaf, le candidat de Boumediene».<sup>20</sup>

#### V - La bataille de Bizerte

Bourguiba restait sur sa faim après Rambouillet, d'autant plus qu'il ne pouvait compter sur les Etats-Unis qui étaient empêtrés dans le problème

<sup>20)</sup> Mohamed Harbi: Archives.

de Berlin, et qui subissaient les provocations et le blocus de l'URSS. La solidarité occidentale était fondamentale, et la «France frondeuse» faisait l'objet d'attention particulière. C'était la conclusion que Bourguiba avait tiré de son voyage aux USA, en mai 1961.

Selon ses proches, les plus proches, Bourguiba n'avait pas «digéré» la fin de non recevoir du chef d'Etat français sur les problèmes du Sahara et des frontières. Il savait aussi qu'il ne les résoudrait jamais avec les Algériens. Nous sentions qu'il rongeait son frein. Il cachait bien son amertume, mais l'âcreté de son humeur le trahissait. Il n'acceptait pas la défaite. En son for intérieur, il voudrait bien relever le défi!

Entre temps, survint le prétexte providentiel, ou peut être la provocation idéale. On procédait à l'élargissement de la piste d'envol pour des avions de longue portée<sup>21</sup>. Bourguiba le sut. Il tempête : le départ n'est donc pas pour demain, il pourrait y avoir un plan pour faire de Bizerte un des maillons des bases atomiques françaises. L'évacuation ne dépendrait donc plus de la fin de la guerre d'Algérie.

Le combattant suprême décide alors de refaire «le pari de Sakiet» : un blocus de la base, et une pression populaire qui amènerait le Général à composition.

Dans ses mémoires, de Gaulle l'avait pressenti : «Bourguiba estimait que Paris reculera devant la décision de déclencher une action d'envergure... il compte donc qu'une négociation s'ouvre sur la base des faits accomplis, et par conséquent lui donne satisfaction... je n'admets pas qu'on manque à la France...»<sup>22</sup>.

Nos nombreuses notes diplomatiques à Tunis et mes démarches pressantes à Paris demandant simplement un calendrier d'évacuation ne reçoivent pas de réponse. La déception de Bourguiba est de plus en plus grande, et son courroux de plus en plus intense.

Le 5 juillet, je demande audience pour Abdallah Farhat, envoyé spécial de Bourguiba. Le 7, le Général nous reçoit debout; il lit rapidement le message, puis clôt l'entrevue d'un simple : "Merci, messieurs, je répondrai à votre Président". L'audience n'a duré que quelques minutes.

La lettre<sup>23</sup> comportait notamment : «À Rambouillet, j'ai exprimé devant vous la conviction que cette dernière séquelle de l'ère coloniale, levée

<sup>21)</sup> L'Amirauté envoya une lettre au gouverneur, qui ne lui accorda pas d'importance particulière.

<sup>22)</sup> De Gaulle : «Mémoires d'espoir». Edition Plon, 1970.

<sup>23)</sup> Rédigée par Béchir Ben Yahmed directeur d'Afrique Action et ancien ministre de l'Information.

par voie amiable, les relations entre nos deux pays se renforceraient immédiatement, puisque la base de Bizerte, elle-même, et l'arsenal voisin pourraient être reconvertis, en coopération avec la France en un chantier naval (...) Nous savons, vous et moi, que les bases militaires dans les pays étrangers prolongent une ère dépassée».

La pression s'accentuera à Bizerte. Des milliers de citoyens aguerris réclament l'évacuation. Les manifestations devenaient quotidiennes et presque permanentes. Près de six mille jeunes, enrôlés par la Jeunesse destourienne du parti arrivent dans la cité<sup>24</sup>. À titre défensif, des kilomètres de tranchées étaient creusées par nos militaires autour de la base aérienne de Sidi Ahmed et sept barrages étaient installés. Le blocus de la base est presque total. Notre erreur politique fut d'empêcher l'amiral de la base d'en sortir et de se rendre à son ambassade à Tunis. Erreur ou préméditation? Les archives l'attesteront un jour.

Pour le chef de l'Etat français, il y avait là une pression et des menaces inacceptables. Le communiqué du conseil des ministres français se voulait catégorique: "Les conversations ne peuvent se dérouler dans une atmosphère de troubles et de manifestations".

Depuis Paris, je répercute à Tunis ce que j'apprends "confidentiellement": le général de Gaulle, en visite à Bonn, venait de dessaisir les autorités civiles, et chargeait personnellement le ministre de la Défense, Pierre Messmer, de "régler militairement le problème de Bizerte". Tout ira, dès lors, très vite. "Il fallait donner une grave leçon à Bourguiba": me rapporta un de nos amis français. J'objectais que «la Tunisie se distinguait par la modération de ces responsables et l'expression populaire et pacifique de ses citoyens, et que la France, elle, préparait tout simplement la guerre».

L'affaire n'est plus entre deux pays. Les décisions ne sont plus du ressort des instances institutionnelles. C'est une affaire qui sera menée personnellement, tambour battant, par De Gaulle et Bourguiba. L'impuissance des responsables français ou tunisiens était notoire par rapport aux deux chefs d'Etats qui menaient seuls leur combat politique.

La guerre éclatera. D'après un journaliste français : «Les documents saisis sur les prisonniers tunisiens révélaient que le commandement militaire tunisien avait fixé le début des combats à 3h du matin. Les forces

<sup>24)</sup> Déclaration extravagante de Bahi Ladgham : «...Chaque gouvernorat a envoyé sa part de volontaires en proportion de ses habitants... je n'étais pas au courant... j'ai été informé à 2h du matin que des civils sans armes se dirigeaient vers Bizerte..!» (Réalités N°318).

françaises décidèrent de bombarder plus tôt les points ennemis...»<sup>25</sup>. Vrai ou intox, l'histoire le dira.

En voici le plus authentique et le plus édifiant des récits<sup>26</sup>, le rapport secret et inédit du Vice amiral d'escadre Amman, commandant de la base stratégique de Bizerte : «Le 15, à 20 heures, l'amiral est informé qu'en cas de crise ouverte, les forces terrestres d'Algérie susceptibles d'être mises à sa disposition sont: le 2ème régiment RPI Ma et la section du génie 1er échelon en alerte à Blida; le 3<sup>ème</sup> RPI en alerte à 24 heures à Zeralda; le 3<sup>ème</sup> REI et 2 escadrons du 8<sup>ème</sup> Hussard en alerte à Bône et à Medea à transporter par mer... L'opération française "Bouledogue" est aussitôt déclenchée. qui met en vol au dessus de Sidi Ahmed la patrouille d'avions Corsaire. Une première vague de 14 Nord 2501 décolle de Blida en Algérie avec 414 hommes, dont le parachutage sera couvert par 4 Corsaires épaulés par 2 Mistrals. Une deuxième vague de 10 Nord 2501 décolle d'Oran avec 3 compagnies du 3<sup>ème</sup> RPI. Le parachutage s'accomplit, les tirs tunisiens se déclenchent, ...un avion est touché à Karouba. (...). L'opération Bouledogue est terminée. Lui succède l'opération "Charrue Longue" : la couverture de la base est assurée par des Skyraides, des B 26 arrivés de Bône, et des Corsaires venus de (Téléragma)...».

Notre armée saisit des véhicules blindés ; 30 militaires et 22 civils sont faits prisonniers et internés au Camp de Sousse. À minuit, un affrontement aux postes de l'arsenal à Menzel Bourguiba se solde par des morts et des blessés<sup>27</sup>.

Le bâtiment L'*Effronté* amarré en Algérie, arrive à Bizerte. Les Corsaires lancent leur roquettes.

Le témoignage direct est celui d'un officier français. Il est poignant: «Je suis à la jumelle la lisière des bois de chêne noircis par le bombardement au napalm. Nous ressemblons d'ailleurs moins à ces GI qu'à des loups, une horde de loups lâchés dans la ville qui a pris l'armée tunisienne à la gorge, anéantissant totalement les tirailleurs tunisiens et leurs camarades, les jeunes destouriens. Parfois, quand je ne trouve pas le sommeil, j'ai souvent pensé à vous, soldats tunisiens ou jeunes militants du Destour... couchés en grappe dans les rues de Bizerte... baignant par centaines dans votre sang qui coule sur l'asphalte... Tuer des centaines de jeunes pour une base qu'on a décidé de toute façon de rendre... Quelle

<sup>25)</sup> Dominique La Pierre, Paris match 3 août 1961.

<sup>26)</sup> Adressé au ministère des Armées le 20 novembre 1961

<sup>27)</sup> Une cinquantaine selon la presse tunisienne

folie..! Je mesure très bien, aujourd'hui, à la fois l'absurdité et l'horreur de la tuerie de l'été 61.»<sup>28</sup>

Le 20 juillet, Bourguiba saisit le Conseil de sécurité de l'ONU. À 10 heures, il annonce la rupture des relations diplomatiques avec la France. A 11 heures, je suis reçu au Quai d'Orsay par de Gueringaud<sup>29</sup> et l'en avisai officiellement. Le 22, à l'ONU, une résolution du Liberia, allié traditionnel des Etats-Unis, intima «l'ordre de cessez-le-feu et le retour aux positions initiales du 19 juillet», mais sans obligation immédiate, conformément à l'article 7 de la Charte.

A mon retour à Carthage, je retrouve le Président arpentant la grande place du palais, accomplissant sa marche quotidienne ferme mais saccadée. C'est son moment idéal pour la réflexion intense, en solitaire, pendant les moments difficiles. Sévère, il finit, tel un lion en cage, par rugir, dénonçant véhémentement "l'agression contre son pays". Je réponds que l'affrontement à Bizerte a surpris par son ampleur... mais que les Français sont trop attachés à de Gaulle et trop obnubilés par la guerre d'Algérie... Bourguiba s'exclame : "C'est la dernière querelle avec la France (...). Elle nous coûte cher, mais c'est le prix de la délivrance".

Le Combattant suprême avait gagné son premier pari après Sakiet en décidant le blocus des casernes françaises sur tout le territoire. Il perdait cette fois son second pari en encerclant la base de Bizerte. De Gaulle n'a pas accepté la pression populaire, nous fit la guerre, et en plus, avec son armée d'Algérie.

Fin juillet, la presse tunisienne relate les exactions de l'armée française et fait état de 600 blessés, le nombre de morts n'étant pas encore établi. Un ami de la Tunisie, Jean Daniel, envoyé spécial de L'*Express*, est blessé,. Le commandant Mohamed Bejaoui, qui dirige l'artillerie, tombe au champ d'honneur. Le docteur Said Mestiri<sup>30</sup> qui le soigne à l'hôpital de Bizerte écrira : "Littéralement criblé de balles (…) Bejaoui tenait serré contre lui et entre ses mains raidies un vieux portefeuille tout bourré de cartes d'Etat-major (…)"<sup>31</sup>.

La France avait utilisé une armada sans commune mesure avec le front tunisien, composé d'une jeune et modeste armée défensive et d'une popu-

<sup>28)</sup> Philippe Boisseau: «Les loups sont entrés dans Bizerte». Ed. France Empire 1998.

<sup>29)</sup> Ambassadeur directeur des Affaires tunisiennes et marocaines

<sup>30) «</sup>Le métier de la passion», Tunis. Cérès 1995.

<sup>31)</sup> Béjaoui avait été l'officier d'ordonnance du Président Bourguiba lors de la rencontre de Rambouillet.

lation, manifestant pacifiquement ses protestations. Ces quelques jours de combat auront fait, selon des estimations diffusées à l'étranger, plusieurs milliers de morts ; cependant, le communiqué officiel tunisien fera état de 630 morts et de 1555 blessés.

Le paquebot *Colbert* avait déjà appareillé pour Toulon avec 350 Français. Le 27, le *Ville d'Oran* embarque pour Marseille 497 autres civils.

En août, l'Assemblée générale de l'ONU condamnera la France en adoptant une résolution afro-asiatique par 66 voix contre 0 et 30 abstentions, en l'absence de la délégation française. A Washington, le département d'Etat publie un communiqué pressant les deux parties "de cesser immédiatement les combats". L'appel restera lettre morte.

Le 2 août, le Premier ministre, Michel Debré, s'adresse au Parlement : "Le gouvernement français est prêt à donner des instructions nécessaires pour étudier avec le gouvernement tunisien les conditions d'un cessez-lefeu (...), il déplore ce malheureux affrontement qui ne peut conduire qu'à atteindre les relations entre deux nations à qui la nature et l'histoire ont imposé la coopération".

À 16 h 50, un télégramme de Paris enjoint au commandant de la base: "que les opérations militaires soient terminées et que l'armée française n'entrera désormais en action que si elle est attaquée". À 20 h 15, l'amiral reçoit l'ordre "d'entrer en contact avec l'autorité tunisienne pour négocier un cessez-le-feu". L'entretien a lieu par téléphone entre l'amiral et Hédi Mokaddem, qui assurait l'intérim du gouverneur Ben Lamine. Après 3 h 35 de discussions contrastées, âpres et difficiles, le cesser-le feu est décrété.

Le 4 août, le ministre français des Affaires étrangères reçoit son homologue des Etats Unis, Dean Rusk, qui lui déclare être muni d'instructions personnelles du Président Kennedy: «Nous considérons que cette affaire de Bizerte met dans la balance les intérêts vitaux de l'Occident en Afrique, ainsi que les orientations stratégiques de l'OTAN... La France pourrait-elle faire la preuve de ses bonnes intentions en ramenant ses forces à l'intérieur de la base?..». Couve de Murville lui répond: «Tunis doit au préalable cesser son blocus et doit retirer ses troupes de Bizerte...» Dean Rusk: «On ne peut conserver des bases dans un pays sans son accord, et c'est ce que les USA ont compris par rapport à leurs bases au Japon<sup>32</sup>...».

<sup>32)</sup> En 1952, Dean Acheson Secrétaire d'Etat américain, intervenait en notre faveur. Il était venu discuter avec son homologue Robert Schuman de la question tunisienne» Dr Ben Salem : *L'anti-chambre de l'indépendance* (édition Cérès 1988)

Le 24, le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjoeld est contrôlé à l'entrée de la ville de Bizerte : la malle de sa voiture est ouverte par une patrouille française et son identité vérifiée. Sa demande d'entretien avec l'amiral avait été refusée. Le porte-parole de l'ONU à New York stigmatisera "le mépris que la France reflète à l'égard des Nations unies"33.

Des émissaires mandatés par Bourguiba partaient dans toutes les capitales... Ladgham se rend à Washington, Masmoudi en Afrique occidentale. L'ambassadeur Chatti ira en Iran et au Pakistan. Rachid Driss visitera les pays d'Amérique latine. J'accompagne, pour ma part, le ministre Sadok Mokaddem, dans une longue tournée des pays de l'Est: Vienne, Moscou, Belgrade, Varsovie<sup>34</sup>, et Prague.

Début septembre, à Belgrade, Bourguiba assista à la conférence des pays Non-alignés<sup>35</sup>, accueilli en héros de la décolonisation, bien que n'ayant jamais cru au Non-alignement qu'il considérait plutôt comme un alignement sur Moscou contre l'Occident.

Le 4, arrivait à Tunis une délégation de la Commission Internationale des Juristes, basée à Genève, composée du Doyen des avocats de Londres et des juristes de Norvège, d'Autriche, des Nations Unies... Bahri Guiga représentait la Tunisie. Le rapport final faisait état de «liquidations préméditées des jeunes destouriens à Bizerte...»

Le 5, c'est le coup de théâtre. À Paris, De Gaulle évoque inopinément l'affaire de Bizerte dans sa conférence de presse : "(...) J'ai dit à Bourguiba que la situation étant ce qu'elle était, la France ne pouvait et ne voulait pas quitter Bizerte, et je dois dire qu'il m'a paru s'en accommoder (...). Il affirmait à plusieurs reprises que, pour le Maghreb, la question essentielle était le règlement du problème algérien. Nous pouvions penser que tout en proclamant la souveraineté de la Tunisie sur Bizerte, souveraineté qui n'a jamais été contestée, en principe du côté français, et qui ne l'est pas, et tout en déclarant qu'un jour serait négocié le retrait des troupes françaises (...) Puisse Tunis trouver avec Paris un arrangement qui soit conforme au bon sens. C'est le souhait de la France".

<sup>33)</sup> Après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958, le gouvernement français avait sollicité l'intervention du secrétaire général de l'ONU pour autoriser le ravitaillement des casernes militaires dont les issues étaient bouclées par les Tunisiens. Bourguiba avait répondu aussitôt positivement, malgré les vives réticences de certains de ses collaborateurs. Il évoquera souvent ce bon réflexe qui permit d'impliquer l'ONU dans le conflit.

<sup>34)</sup> C'est là que notre ambassadeur Ahmed Mestiri nous apprit la mort de Salah Ben Youssef à Frankfort.
35) À la première conférence des non alignés à Bandoung en avril 1955, Salah Ben Youssef condamnera véhémentement les accords sur l'autonomie interne.

Depuis Belgrade, Bourguiba, saisissant intelligemment l'adresse du général de Gaulle, s'accroche à l'ouverture et se déclare "pleinement satisfait de la reconnaissance de la souveraineté tunisienne et du désir français de quitter Bizerte". Plutôt que de se raidir dans le défi, il choisit de n'entendre que le seul élément positif des propos du Général, en ignorant tous les autres, persuadé que la suite des événements lui donnerait raison<sup>36</sup>.

Bourguiba dira à Jean Lacouture : «...Je me suis tracé une ligne de non recul : celle de la dignité. On a voulu nous humilier : expédier les avions, les bombes et les parachutes au moment où nous réclamions pacifiquement l'évacuation...»

Le 10 septembre, eut lieu l'échange des prisonniers à Menzel Jemil : 780 prisonniers tunisiens dont 419 soldats contre 218 prisonniers français.

Le contact entre la Tunisie et la France était repris à Rome, puis à Paris. Les négociations prirent près de deux ans. Le 15 octobre 1963, le départ de Bizerte était amorcé. Bourguiba choisit la date du 15 décembre pour fêter solennellement l'évacuation, par opposition à la date du 15 décembre 1951, quand Robert Schuman avait adressé sa fameuse lettre au Bey où, il affirmait, sans ambages, la "co-souveraineté".

Le colonel Nasser et le Président Ben Bella, le Prince héritier de Libye et le représentant du roi du Maroc étaient les invités de Bourguiba. Il y eut des discours de circonstance certes, mais seule comptait pour lui la présence à ses côtés de ses deux principaux rivaux : Gamal Abdel Nasser et Ahmed Ben Bella, qui reconnaissaient ainsi son triomphe.

La récupération ou plutôt la délivrance à Bizerte avait coûté cher et deux vieux combattants de la liberté : de Gaulle et Bourguiba, que tout aurait pu rapprocher s'étaient laissés entraîner dans un conflit aussi extravagant qu'anachronique. De part et d'autre, un mélange d'orgueil et d'amour-propre, transformés en fierté personnelle, conduisit ce qui eût pu n'être qu'un malentendu à une tragédie inutile.

Apparemment, ils n'ont pas pu ou n'ont pas voulu transcender leur amour-propre, leur déception et leurs ressentiments. Cela a joué, tant soit

<sup>36)</sup> Les soutiens de Bourguiba les plus francophiles : Masmoudi et Ben Yahmed se sentirent frustrés après la réaction «singulière» du Chef de l'Etat qui les avait tant engagés dans le conflit. Ben Yahmed fera paraître dans Afrique action du 17 octobre un article insidieux intitulé «Le Pouvoir personnel». Masmoudi déclarera : la sécurité française ne saurait passer sur les cadavres tunisiens... Bien plus tard, il s'adressera à Bourguiba : «...Vous aviez accompli un miracle... Il fallait le comprendre, et moi, j'étais de ceux qui ne l'avaient pas compris...».

peu, pour ces deux grands hommes qui se sont éprouvés durant leurs deux combats respectifs de libération. Leurs seules forces et leurs seuls moyens se résumaient alors dans leur seule conviction et leur perspicacité.

Jean Daniel le dira en quelques phrases : « «Bourguiba», comme De Gaulle devait très vite prouver que l'avenir peut être impunément injurié, que le sang sèche vite, et que le sort des peuples se réduit souvent au caprice des héros»<sup>37</sup>.

## VI «Les frontières du Sahara tunisien»<sup>38</sup>

En 1614, le premier accord frontalier avec l'Algérie fut signé entre l'Oujak d'Alger et le Dey de Tunis. En 1628, le second accord fixa les frontières du nord à Oued Sirt et Oued Mellegue. La ville «La Calle» était sous la souverainté tunisienne.

De 1893 à 1898, sept commissions de délimitation se succédèrent, mais en vain. Paradoxalement, les négociateurs français s'opposaient entre eux, les uns représentaient l'Algérie française, les autres le Bey de Tunis.<sup>39</sup>

Le 4 février 1959, juste un an après l'agression de Sakiet, le Chef de l'Etat évoquait ainsi la question frontalière avec l'Algérie et la Libye :

«Nous vécûmes le premier incident quand l'armée française m'avait refusé en 1955 l'entrée de Fort-Saint<sup>40</sup> au Sud. À Paris, la signature des conventions sur l'autonomie interne fut alors reportée jusqu'à la reconnaissance par la France de notre souverainté sur le Fort, le puits et l'aéroport<sup>41</sup>... Lors de l'inspection de nos frontières après l'évacuation des forces françaises en juin 1958, nous nous sommes aperçus que le tracé était arrêté à la borne 220, et ne continuait pas, comme attendu, jusqu'à la borne 233<sup>42</sup>, à Garat El Hamel, comme stipulé par la convention entre la Tunisie et la Tripolitaine en 1910...<sup>43</sup>. Le 24 janvier 1959, le gouvernement tunisien envoya une note au gouvernement français comportant les réserves de la Tunisie sur le tracé et précisant que la conclusion de l'affaire de Fort-Saint ne ré-

<sup>37)</sup> Jean Daniel: Le temps qui reste, éd. Stock, 1973.

<sup>38)</sup> C'est l'intitulé de Bourguiba dans tous ses discours sur ce problème.

<sup>39)</sup> La frontière entre l'Algérie et la Tunisie : Mémoires de Flottes de Roquevaire.

<sup>40)</sup> Fort-Saint : du nom de Lucien Saint, Résident général de France en Tunisie de 1920 à 1928.

<sup>41) «</sup>En 1928, les rapports transmis au nom du Résident général décrivent les travaux de réfection des pistes et de l'aménagement de la route de Tunis à Fort Saint» (Mohamed Larbi Haouet : thèse à l'université, Paris 3, en 2003 : «Le problème frontalier de l'époque Ottomane à nos jours».

<sup>42)</sup> De la borne 220 à 233 = 12 bornes soit 300 km environ.

<sup>43)</sup> Cartes à la fin de ce chapitre.

solvait pas le problème des frontières qui séparent la Tunisie de la Libye et de l'Algérie... «La Tunisie ne revendique pas ses frontières anciennes des temps des Fatimides ou des Hafsides quand nos frontières arrivaient jusqu'au Caire au Sud, et jusqu'à Fès au Nord. Nous exigeons qu'on nous restitue les frontières tracées par les autorités françaises quand elles avaient la souverainté sur le territoire tunisien... Du côté libyen, la convention de 1910 précise que notre frontière arrive à la borne 233 à 15 km au Sud de Ghadames<sup>44</sup>. Du côté algérien, le tracé, établi en 1901, à partir de Tabarka jusqu'à Bir Romane et à la borne 233 après Fort-Saint, fut entériné par le décret beylical de Mohamed Hédi Bey45... On voulait faire passer la frontière entre le Fort et le puits, ainsi l'aérodrome se trouvait scindé en deux. C'est un défi au bon sens. Nous le refusons. En effet, entre les deux points extrêmes de Garet El Hamel d'une part et de Bir Romane de l'autre, il existe une brèche importante de la largeur de la Tunisie. S'il n'y a pas un accord direct, il faudrait recourir à la Cour internationale de la Haye, notre dossier est constitué par les rapports établis par les services français eux mêmes. Et si les français opposent les conventions 1955, je réponds qu'elles n'ont pas abordé les problèmes des frontières, mais simplement indiqué les postes que garderaient les militaires français afin d'empêcher l'introduction des armes en Algérie, comme ils le prétendaient...»

Jean Lacouture rapportait ainsi la confidence de Gaulle : «La France doit garder la dispositions de ses gisements... et celle des bases d'expérimentation de nos bombes et de nos fusées... nous sommes en mesure, quoiqu'il arrive de rester au sahara, quitte à instituer l'autonomie de ce vide immense»...Le fond de l'affaire n'était pas pour De Gaulle tellement la souverainté sur le sahara, mais l'assurance de pouvoir y poursuivre, de longues années, les expériences nucléaires...»<sup>46</sup>

Le ministre des Affaires étrangères, Couve de Murville, avait déjà annoncé à l'Assemblée nationale le succès, le 3 février 1960, de la première expérience atomique à Reggane au Sahara.

Pour le Premier ministre, Michel Debré<sup>47</sup> : «À l'intérêt que présente le pé-

<sup>44)</sup> Un accord secret entre la France et la Libye poussant la frontière au delà de Garet el Hamel amputant la frontière tunisienne a été accordée par Mustapha Ben Halim, Premier ministre du Roi Driss Senoussi, et ce moyennant la fin de l'occupation du Fezzan par la France (Omar Khelifi, «Bizerte la Guerre de Bourguiba»).

<sup>45)</sup> Le Résident général Stephen Pichon avait signé le 14 juin 1902 le tracé allant du parallèle de Bir Romane à Fort-Saint et laissa le reste de la frontière indéterminé.

<sup>46)</sup> Jean Lacouture: Algérie 1962.

<sup>47)</sup> Michel Debré: Mémoires édition Albin Michel, 1988.

trole algérien, aux nouvelles découvertes de gisements et de minerais, s'ajoute désormais, l'importance du désert pour les explosions nucléaires. Les premières ont eu lieu à l'air libre, nous préparons le site d'Inkker pour des tirs souterrains<sup>48</sup>... Le Sahara est terre française, et les Sahariens citoyens français ...».

En 1961, lors des négociations, le délégué français avait déjà avancé : «(...)le Sahara est une mer intérieure avec beaucoup de riverains, l'Algérie n'est pas seule».

La France se doutant bien qu'à plus ou moins long terme, elle perdrait l'Algérie, cherchait une formule pour maintenir une présence politique et surtout économique au Sahara. De Gaulle, qui savait bien l'impossibilité de la thèse maximale, corrigea bientôt la position française : «Les questions de souveraineté doivent être laissées à l'arrière plan. Les négociations doivent porter sur le problème essentiel de l'exploitation des ressources du sous-sol(...) Les intérêts français et algériens sont complémentaires. Dans une telle affaire, il faut marcher ou mourir. J'ai choisi de marcher, mais cela n'empêche pas que l'on peut aussi mourir...».

À Rambouillet, de Gaulle et Bourguiba s'étaient longuement écoutés au sujet du Sahara en général. Le chef d'Etat français, tablant sur la position de Bourguiba exprimée dans plusieurs de ses discours, tenta de sonder son interlocuteur sur «la coopération des riverains avec la France et l'Algérie pour l'exploitation du Sahara. La formulation est subtile. Bourguiba, réaliste, s'attachant, comme d'habitude, au possible et au concret voulait s'en tenir aux promesses des Algériens et à l'engagement du Président du GPRA: Farhat Abbès. Ainsi, affirma-t-il, de prime abord, que la souveraineté algérienne doit s'étendre sur l'intégralité de tout le territoire algérien tel que colonisé en 1831 par la France. Cependant, avec force et diplomatie, il demanda avec insistance que la France détermine le tracé de notre frontière à partir de la borne 233.

De Gaulle écrira<sup>49</sup>: «La question de Bizerte n'était pour Bourguiba qu'un détour pour en venir à l'essentiel. Ce dont il est anxieux surtout, c'est de procurer à son pays certains agrandissements du côté de ses confins sahariens... Ne pourrait-on modifier la frontière de telle sorte que la Tunisie soit mise en possession de terrains pétrolifères? Ce serait, suivant Bourguiba, d'autant plus justifiable que la délimitation entre le sahara et le sud de l'ancienne Régence a été naguère tracée d'une façon vague et contestable... Pour nous le développement de nos recherches et de notre exploitation du

<sup>48)</sup> Michel Debré: Mémoires p.272.

<sup>49)</sup> Charles De Gaulle, Mémoires d'espoir. Ed. Plon 1970.

pétrole saharien sera, demain, un élément capital de la coopération avec les Algériens. D'autre part, nous proposons aux riverains du Sahara d'organiser avec nous, en attendant qu'il le fasse aussi avec l'Algérie souveraine, un groupement pour la recherche, le financement, l'évacuation, l'achat, de tout ce qui est et sera trouvé d'huile et de gaz dans le désert... Bourguiba accueilla sans plaisir cette fin de non recevoir...».

Politiquement, deux raisons fondamentales se sont imposées : pour Bourguiba, c'était «son sahara» et surtout ses «frontières sahariennes» qu'il perdraient si la France ne règlait pas le problème avant son départ de l'Algérie. Pour De Gaulle, c'était sa bombe atomique et ses expériences au sahara qui primaient. Le rang de la France comme puissance atomique déterminait toute sa politique, jusqu'à tout céder aux Algériens à la faveur d'un accord secret qui lui permettrait de continuer ses expériences<sup>50</sup>. Il sacrifiera même son cher Premier ministre Michel Debré avec qui il avait concocté auparavant un projet de sahara autonome.

Bourguiba, dépité, devait s'assurer de l'avis politique des Etats-Unis. Du 8 au 10 mai 1961, il effectuera une visite officielle à Washington. De prime abord, au cours du dîner officiel, le Président Kennedy le comble : «Vous êtes, à nos yeux, le Washington de la Tunisie». Bourguiba répond en souriant: «J'aurai aimé être le Lincoln». Kennedy murmure : «Je crois que nous avons tous les deux raisons. Vous êtes le Georges Washington qui assura l'indépendance de son pays». Bourguiba s'adressera exceptionnellement au Congrès américain pour évoquer ainsi le problème algérien : «...c'est l'hypothèque qui entrave de développement de nos rapports avec l'ensemble de l'Occident, et notamment des Etats Unis avec l'Algérie et les pays arabes». Il obtiendra, par ailleurs, qu'une commission se rende en Tunisie afin d'évaluer l'aide américaine à notre plan quinquennal.

Le 12 juin, à Tunis, Bourguiba reçoit le Président du Mali, Modibo Keita qui déclare : "le Sahara est partie intégrante du territoire africain".

Le 26, le secrétaire d'Etat à l'Information, Masmoudi, s'adressait ainsi aux Algériens : «Est-ce le Sahara qui nous divise (...) ? Tout le monde sait que la rectification des frontières sud, c'est-à- dire le droit de la Tunisie à son espace saharien, était l'un des principaux points du contentieux franco-tunisien (...). Est-ce porter atteinte à l'intégrité territoriale de l'Algérie que de dire : c'est avec la France et non avec l'Algérie que nous avons un contentieux portant sur nos frontières sud ?»<sup>51</sup>

<sup>50)</sup> Les expériences nucléaire françaises continueront après l'indépendance et jusqu'a 1969.

<sup>51)</sup> Afrique Action du 26 juin 1961.

En effet, cette revendication, essentiellement territoriale, est aussi juridique et politique. En faisant sauter le verrou entre Bir Romane et Fort-Saint, la Tunisie pourrait se tailler un «hilterland» entre l'Algérie et la Libye qui s'étendrait jusqu'au Niger.

Le 30, Farhat Abbas adresse un mémorandum aux Etats africains, à propos du Sahara : «...Le GPRA n'ignore pas que des questions de rectification de frontières peuvent se poser entre l'Algérie et certains pays frères voisins (...) Le GPRA (...). accueillera toute formule susceptible de réaliser, par l'exploitation des richesses sahariennes mises en commun, le développement et la promotion économique des pays limitrophes...».

Le 1<sup>er</sup> juillet, à l'issue d'une longue réunion entre les délégations tunisienne et algérienne, une note confirmant nos réserves sur le tracé actuel est remise au GPRA qui en donne aussitôt acte par lettre : «Les négociations reprendront avec la Tunisie après l'indépendance de l'Algérie et dans le cadre d'un Maghreb uni».

Le 8, le Colonel algérien, Omar Omrane, responsable de l'armement du FLN, s'adresse à l'Etat major algérien : «...l'avènement du Général de Gaulle renforce considérablement la puissance de l'ennemi... Nous avons servi d'épouvantail. Notre lutte a abouti à l'indépendance des deux pays frères... En un mot, nous faisons la guerre pour le Roi de Prusse... L'utilité de se présenter cette fois à l'ONU avec du nouveau... implique la formation du gouvernement avant le mois de septembre... Sans doute cette initiative va déjouer les plans de Bourguiba, Balafrej, mais pourront-ils résister à leurs opinons publiques ?... En tout état de cause, il sera parfaitement inutile de retourner à l'ONU pour pleurnicher par la voix de Mongi Slim ou de Balafrej...»

Le 15, l'Etat major (E.M.G.) présente sa démission au GPRA et lui adresse un mémoire que signent notamment le colonel Boumédiène et le Commandant Ezzedine : «...Nous ne comprenons pas certains contacts qui n'avaient d'autre but que de neutraliser l'E.M.G. considéré comme le seul obstacle devant la réalisation d'ambitions personnelles... Bourguiba était à Rambouillet dont il était attendu un double coup de poignard : circonscrire la brève conférence d'Evian... et reconnaître le rattachement de notre Sahara à l'Afrique...».

Ces imprécations ne nous avaient pas ému outre mesure. Nous savions les dissensions doctrinaires ou personnelles qui jalonnaient le vécu

les responsables algériens. La fronde était fréquente entre le GPRA : l'instance officielle de l'Algérie, l'Etat major général qui était dirigé par les chefs de guerre à l'intérieur de l'Algérie, et les détenus en France, Ben Bella et ses compagnons. La Tunisie n'a jamais interféré. Légalistes, nous soutenions le GPRA qui nous a fait l'honneur d'héberger à Tunis. Ce qui nous importait, c'était la fin de la guerre d'Algérie et la paix dans la région.

Le 17 juillet, à Tunis, exhibant l'original de l'accord de 1910 avec la Tripolitaine, Bourguiba s'adresse solennellement à l'Assemblée nationale: ...«J'avais déjà dit, dans mon discours du 5 février 1959, que nos frontières territoriales et notre existence géographique nous ont été spoliées au nord et au sud et doivent nous être rétrocédées (...) Nous croyons, de notre devoir, de revendiquer notre espace saharien aujourd'hui plutôt que d'ouvrir, demain, un conflit avec nos frères algériens (...)».

Le 18, Ahmed TLILI arrive à Tataouine, où des centaines de jeunes volontaires venus de Médenine, Gafsa, Douz, Gabès s'inscrivaient pour la bataille ultime de notre souverainté. La première formation était déjà arrivée à la borne 220. Les forces françaises étaient en face. Le lendemain, à 7 heures, des avions français d'observation survolaient la région. À 9 heures, des avions de combat arrivaient à basse attitude pour terroriser les militants. Notre armée va à Garet El Hamel planter le drapeau tunisien, sur la Borne 233. Le chargé d'affaires français nous informe que "les unités qui s'introduisent au sud à la borne 233 sont considérées comme ayant pénétré en territoire non tunisien".

De Gaulle rapportera dans ses mémoires : «...le 18 du mois... dans l'extrême sud, un imposant détachement tunisien franchit la frontière saharienne, assiège notre poste de Garet El Hamel et occupe le terrain dit (la borne 233). Vraisemblablement Bourguiba estime que Paris reculera devant la décision de déclencher une action d'envergure... Il compte donc qu'une négociation s'ouvrira sur la base du fait accompli, et par conséquent lui donne satisfaction... Je n'admets pas qu'on manque à la France...».

Le 19, éclatera la guerre de Bizerte. Sa brutalité et son intensité, trois jours durant, effaçait d'un seul coup les acquis politiques entre les deux pays depuis l'avènement du général de Gaulle.

En 1962, le problème des frontières allait cette fois surgir du côté Est avec le Maroc. On connaissait l'esprit frondeur de Ben Bella<sup>52</sup>. Le 15 octobre, se déclenchait entre l'Algérie et le Maroc ce qu'on appellera «la

<sup>52)</sup> Elu Président de la république, le 15 septembre 1963.

guerre des sables». Prétextant des incidents de frontière au sud de l'Oued Dra, à Hassi Beida. Ben Bella décréta la mobilisation générale en proclamant : «Le sang arabe, le sang musulman coule. Au responsable, nous disons : tu es un criminel (...). Ce peuple qui a détruit la plus grande armée impérialiste, peut briser votre armée».

Lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OUA, à Dakar, nous étions abasourdis de voir Ben Bella et Bouteflika arriver en battle-dress, le pistolet à la ceinture, appelant les Africains au témoignage. «Nous sommes en guerre»..., ne cessait de me répéter Ben Bella, que je dus écouter longuement, en silence, comme il me recevait le soir ,à titre personnel, alors que j'étais ambassadeur à Dakar. Enfin, au moins pour un temps, le conflit fut réglé<sup>53</sup>, sous l'égide de l'empereur Haïlé Sélassié, alors président de l'OUA.

En mai 1963, avec Mongi Slim, nous accompagnons Bourguiba à Addis Abéba pour la première Conférence panafricaine. L'Assemblée décida que «Les frontières laissées par les autorités coloniales sont intangibles, et ne peuvent être mises en cause», barrant ainsi la route à toutes les contestations qui restaient vives à la suite de la balkanisation de l'Afrique, corroborant ses divisons géographiques, ses diversités ethniques et ses conflits politiques.

Le Maroc, tout en votant la décision, enregistra par écrit des réserves quant à l'appartenance de régions entières. De notre côté, nous nous étions entretenus au préalable avec Ben Bella et sa délégation en présence de Nasser. Nous les avons informés de notre vote positif tout en précisant nos réserves sur le défaut du tracé de notre frontière sud : «Nous vous faisons confiance, nous n'enregistrons pas nos réserves officiellement». La réponse immédiate semblait conciliante. Ben Bella nous répondit : «L'Algérie a ce qu'il faut» et promet de résoudre la question dès son retour. La promesse ne fut pas suivie d'effet.

En juillet 1964, je rejoins de Dakar notre délégation au Caire, à la deuxième conférence au sommet des pays africains. Bourguiba soumet, encore une fois, à Ben Bella le problème de la délimitation des frontières à partir de la borne 233<sup>54</sup>. Le chef d'Etat algérien consent verbalement à un arrangement reconnaissant la souveraineté tunisienne. Mais à son retour à Alger, Boumediene, ministre de la Défense et Bouteflika, mi-

<sup>53)</sup> le 2 novembre, à Bamako.

<sup>54)</sup> Thèse de Ahmed Ben Salem à l'université de Tunis : 1971 : l'affaire de la borne 233.

nistre des Affaires étrangères, refusent d'entériner cet accord. Ce qui ne manqua pas d'aviver d'avantage la méfiance tunisienne, et le problème frontalier restera en l'état.

A Tunis depuis 1961, nous étions plongés dans notre cavalcade collectiviste. En 1968, nos échecs économiques étaient de plus en plus patents. Bourguiba entama subtilement le processus de désengagement. La déliquescence allait s'accentuant, la faiblesse du pays était notoire.

Le 22 mars 1969, inopinément, le problème de la délimitation de la frontière sud revint sur le tapis. Le ministre, Bouteflika, vint "supplier" le Chef de l'Etat d'accepter la limite frontalière Sud-Est à la borne 220, là où l'administration française avait laissé un tracé provisoire en pointillé "Notre accord fera date et facilitera pour nous les négociations frontalières avec les voisins africains, plaidait Bouteflika qui soutenait ardemment qu'il fallait parier sur l'avenir commun de l'Algérie et de la Tunisie (...)". Le Président l'écouta, sans commentaire, et, comme à son habitude, afin de noyer le poisson, se lança dans son épilogue traditionnel sur la lutte nationale.

Le 17 décembre, Bourguiba partit se soigner à Genève<sup>55</sup>.

Le 29, Ben Salah est inculpé et arrêté. Les citoyens sont sous le choc d'un bouleversement aussi rapide que brutal. Le pays avait plus que jamais besoin d'accalmie politique pour que la population reprenne ses esprits. Les responsables devaient engager rapidement une campagne d'explication politique, et user, plus que jamais, de leur pouvoir de persuasion. Mais point de répit.

Le 4 janvier 1970, dans cette atmosphère, lourde et pesante, Bouteflika arrive à Tunis accompagné d'une forte délégation comprenant notamment Ahmed Medgheri ministre de l'Intérieur. Notre ambassadeur en Algérie, Abdelmajid Chaker, était dans le même avion.

Le 5, la délégation tunisienne à Alger, composée d'officiers de haut rang, fut priée de rentrer à Tunis : «les discussions sur le problème des frontières n'ont plus raison d'être, leur dit-on. La question est résolue?...»

Le 6, avec une rapidité «surprenante», un «traité de fraternité et de bon voisinage» et des protocoles annexes furent signés pour une période de vingt ans par le ministre des Affaires étrangères Bourguiba junior et son homologue algérien. L'essentiel comportait la délimitation de notre fron-

<sup>55)</sup> Il y restera jusqu'au 1 juin 1970.

tière à la borne 220 et non plus à la borne 233, celle qui a fait couler tant d'encre et causé tant de problèmes entre la France et la Tunisie.

Le 15, le traité sera ratifié et publié. Il stipule notamment le : «maintien d'une paix permanente, le développement des rapports dans tous les domaines, l'abstention de tout acte préjudiciable, et l'engagement de n'adhérer à aucun pacte ni à aucune coalition dirigée contre l'une d'elles». Un protocole comportera la cession à l'Algérie des biens domaniaux tunisiens : Fort Carquet, de puits artésien, et l'aérodrome. En compensation, l'Algérie versera l'équivalent de dix millions de dinars algériens en Francs français!

Bourguiba junior déclarera après la signature : «...les frontières ne dépendent plus de cette conception classique et limitée... mais sont devenus, à notre époque, un fait secondaire par rapport aux considérations d'amitié et de fraternité...».

Le ministre algérien répondra : «Nous vivons à cet instant la grandeur d'un événement de l'histoire de notre grand Maghreb... qui est valable pour nos pays dans la région afin qu'ils prennent acte de ces réalités et suivent cette démarche... Cette nouvelle situation dans les relations maghrébines consolidera notre volonté d'éviter tout ce qui peut créer des crises dans ce bassin de la Méditerranée qui lie notre destin...»

Bahi Ladgham, présent, va s'étendre davantage : «La colonisation a laissé exprès ou pas le problème des frontières sans solution... Elles n'étaient pas claires malgré les cartes géographiques et les accords qui on été dépassés par les événements le long des années. Des situations nouvelles s'imposent ayant pour référence les affaires économiques, le déplacement des personnes etc... Avec la Libye, la question comportait une portion simple qui a été limitée, mais avec l'Algérie, la frontière n'était pas limitée à une certaine partie, et il n'y avait pas de tracé clair séparant le territoire tunisien du territoire algérien... Le traité actuel est authentique, car il permet de reprendre la concorde entre nos deux peuples...».

Les deux ministres signataires envoient ce message à Bourguiba, à Paris : «En ce jour historique... nous avons signé, un traité et des accords qui mettent fin aux différends précédants, et ouvrent une page nouvelle de coopération entre les deux pays...».<sup>56</sup>

Le 10, Bourguiba junior se rend à Rabat. Accompagné de l'ambassadeur Chatti, il est reçu, par le Roi Hassan II. Pas de communiqué traditionnel à la fin de l'entrevue, ce qui avait fort surpris.

<sup>56)</sup> Les médias n'ont pas rapporté de réponse de Bourguiba.

Le 15, moins de dix jours après la signature à Tunis, l'Assemblée Nationale algérienne ratifie les accords<sup>57</sup>.

Dès le 19, une commission technique mixte se réunit à Tunis, et décide un recensement de la population frontalière, la précision des points de passage au long des frontières...

Le vendredi 30 janvier, notre Assemblée nationale ratifie les accords en présence de 82 députés et l'absence de 18. Un seul, Ali Marzouki, prendra la parole : «Ce n'est pas la première fois que la Tunisie se déleste d'une partie de son territoire au profit de la France, et aujourd'hui en faveur de l'Algérie... le même événement se produisit sous le règne de Ahmed Bey, lorsque notre pays a cédé aux autorités françaises de l'Algérie une région entière qui s'appelait «Najd» près de Souk el Arba. Puis, en 1901, lorsque les frontières passèrent par le sahara, la Tunisie fût amputée malgré elle d'une partie importante du sahara : les chefs des tribus du centre du sahara le savent très bien, ils en étaient les propriétaires... Nous avions trouvé un tracé de Bir Romane jusqu'au Sud sans qu'il parvienne à la borne 233... Aujourd'hui, la Tunisie accepte de sacrifier au nom de l'amitié et de la fraternité une partie importante de son territoire aux frères algériens...Parallèlement, j'aurais aimé que nos frères algériens eux mêmes se désistent de la petite portion qui n'a aucune valeur, sinon qu'elle nous est chère historiquement : le puits artésien était le premier puits dans la région, le deuxième a été creusé en 1963. Lors de la bataille de juillet 1961, plusieurs de nos soldats et de nos citoyens sont tombés au champ d'honneur... Mais pour l'amitié et la fraternité et le bon voisinage, j'approuve cet accord et espère que le peuple algérien soit au niveau du peuple tunisien...».

En réponse, Ladgham conclut : «En réalité, le texte de l'accord sur les frontières a reçu notre approbation depuis bien longtemps, au moins sur le plan moral, si je ne dis pas sur le plan légal et technique. Les réalités citées par le député Marzouki sont en fait des réalités historiques... Nous avons demandé l'évacuation de tous nos territoires, mais nous n'avons pas spécifié la borne 233 ou une autre partie précise... je comprends les sentiments du député et du reste des habitants du Sud... mais je voudrais rappeler au député Marzouki que ici, dans cette Assemblée, nous représentons le peuple tunisien tout entier, et on ne peut défendre une région particulière...».

Bourguiba n'en gardera pas moins, affichée derrière son bureau, la carte 57) Journal Officiel : des travaux parlementaires n°11 du 18/5/1970.

de la Tunisie avec la frontière non délimitée au delà de la borne 233, et qui concernait près de 900 km<sup>2</sup>.

Le 2 février, le Roi Hassen II arrive à Paris et rend visite à Bourguiba. Aucune déclaration ne s'en suivit. Seule l'indiscrétion de Ahmed Alaoui parent et proche du Roi rapporte que Hassen II avait trouvé Bourguiba profondément affecté.

Le 3 mai, le Président reçoit Bahi Ladgham à Paris. Les événements vont se succéder. Le 17, je fus convoqué par Bourguiba. J'arrive de Madrid où j'étais ambassadeur<sup>58</sup>. Je retrouve Ben Yahmed, Masmoudi et Hassan Belkhodja auprès du Président, qui ne s'affranchit nullement de ce qui le tourmentait. Son épouse nous révéla des bribes : Bourguiba est contrarié par tout se qui se passe à Tunis.

Le 20, le Président reçoit Hédi Nouira. Le 1<sup>er</sup> juin, c'est le retour de Combattant suprême à Tunis, après six mois d'absence.

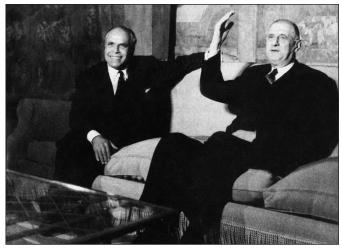
En septembre, à la demande de la Ligue Arabe, et quittant une ambiance politique difficile qui lui devaient insupportable, Bahi Ladgham ira en Jordanie du 28 septembre au 25 octobre 1970 comme Président de la Commission arabe de conciliation après le différent sanglant entre les jordaniens et les palestniens.

Le 6 novembre, Hédi Nouira qui avait assuré l'intérim, est nommé Premier ministre. Nous commençons à sortir du tunnel. Les Tunisiens avaient vécu la pression de deux situations mémorables : d'une part, l'aventure collectiviste et le poids de ses séquelles politique économique et sociale, d'autre part, la nouvelle donne politique dans nos rapports avec l'Algérie, après l'accord sur les frontières du sahara.

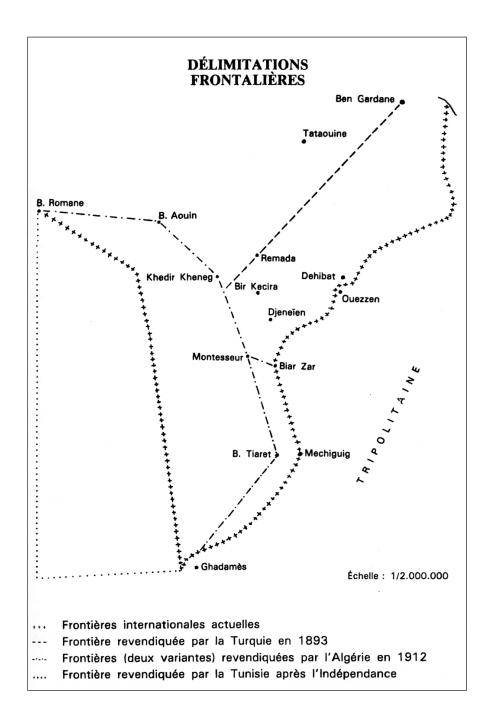
<sup>58)</sup> Je confesserais encore une anecdote personnelle. Le jour de la présentation des lettres de créance, je fus, avec mes collaborateurs, bien perturbé par le protocole espagnol strict et fastidieux, encore plus rigoureux que celui de la reine d'Angleterre. Il fallait s'habiller en «frac» chapeau, gants blancs, pour monter en carrosse transmis par de beaux chevaux blancs jusqu'au Palais du Prado. Ensuite, fut la haie d'honneur de la garde républicaine. Tout cela fut bien accompli jusqu'au perron du Palais. Nous étions dans le vestibule, j'étais à côté du chef du protocole, nous marchions à pas cadencés. Le Président Franco nous attendait au bout avec le ministre des Affaires étrangères à ses côtés. Nous nous pavanions. Soudain, je demande à mon collaborateur les lettres de créance. Éberlué, il me répond qu'il ne les avait pas. Je maugrée, le directeur du protocole réagit : «Surtout, nous vous arrêtez pas. J'ai compris». Il fait signe à son adjoint qui lui apporte une enveloppe qu'il me remet. Nous arrivons devant le Président Franco, je la lui présente, il la donne à son tour à son ministre. Comme prévu, je marmonne un court discours. Au bureau du Chef de l'Etat, j'ai pu résumer en vitesse le message de Bourguiba : message de reconnaissance, Franco l'avait protégé du contrôle français à l'escale de l'aéroport international de Tanger les années 1950. Le lendemain, je fais parvenir les véritables lettres officielles. Je ne fis pas état de l'incident à mon gouvernement.

Bourguiba, grand homme politique, chef d'Etat exceptionnel, réaliste et pragmatique, va devoir gérer toutes ces crises subtilement et judicieusement. Il ne révélera pas ses sentiments, n'exprimera pas publiquement d'amertume et ne prononcera pas d'aveux. Il enfourchera le cheval au repos, après sa galopade. Il fallait restaurer l'apaisement : il appellera à la concorde de tous les citoyens. La sérénité de nos relations avec l'extérieur était une urgence : il y veillera.

Les deux épisodes seront mieux relatés par les historiens, qui seront à même d'expliciter toutes les énigmes. L'histoire concluera. Cependant, la guerre de Bizerte et du Sahara, leur essence politique, leurs tenants et aboutissants devraient déjà nous faire réfléchir et constituer l'objet de débats profonds et conséquents.



Le Président Bourguiba et le général de Gaulle à Rambouillet



## Mémorandum adressé aux États africains à propos du Sahara

Au lendemain de la conférence d'Évian I – 20 mai-13 juin 1961 –, où la question du Sahara avait mis en présence deux thèses opposées : celle du GPRA, revendiquant ce territoire comme partie intégrante de l'Algérie, et celle du gouvernement français le considérant comme « une question en soi », le président du GPRA a adressé aux États africains le mémorandum suivant, dans lequel il clarifie sa position.

Lors de la conférence d'Évian, le gouvernement français a affirmé que le Sahara algérien est une création française et, par conséquent, une terre de souveraineté française. Ce territoire représente pour lui une « question en soi » dont l'examen devrait être réservé.

Le gouvernement français cherche ainsi à soustraire l'Algérie saharienne du reste du territoire national, en dissociant le règlement politique de l'Algérie du Nord de celui de sa partie Sud.

L'opinion mondiale connaît le précédent des négociations hollando-indonésiennes de 1949 à la conférence de la Table ronde à La Haye, au cours desquelles la puissance coloniale proposa de dissocier le cas de l'Irian occidental (Nouvelle-Guinée) du reste de l'archipel indonésien. C'est ainsi que la riche Nouvelle-Guinée demeure encore sous la domination hollandaise.

Katanga au Congo, Nouvelle-Guinée en Indonésie, Sahara en Algérie, il est dans la logique immuable du colonialisme de toutes les latitudes de chercher à soustraire à un peuple une partie riche de son pays, en essayant de trouver à cette région de prétendues caractéristiques pour justifier cette atteinte à l'intégrité territoriale.

Les richesses découvertes dans l'Algérie saharienne depuis 1955, et surtout depuis 1957, ont suscité les convoitises du capitalisme français et international.

Il ne fait pas de doute que le colonialisme français, dont l'étreinte se desserrait au fur et à mesure que le combat algérien lui portait des coups meurtriers, a singulièrement rassemblé toutes ses énergies après les grandes découvertes pétrolières et minières dans l'Algérie saharienne.

Le colonialisme français continue ainsi de livrer une immense bataille

pour ruiner l'intégrité territoriale de l'Algérie et en conserver la partie saharienne.

Ces convoitises autour du Sahara algérien ont jusqu'ici imposé la continuation de la guerre et la suspension des pourparlers d'Évian, tout comme elles risquent de faire définitivement échouer les négociations franco-algériennes. C'est pourquoi le gouvernement de la République algérienne voudrait souligner, à l'intention des pays voisins de l'Algérie, l'importance exceptionnelle de ce problème dans le conflit entre la France et l'Algérie,

Dans le cas du Sahara, le colonialisme a usé de toutes les manœuvres pour créer la confusion. La dernière consiste à vouloir apparaître comme hautement préoccupé par les intérêts des États limitrophes de l'Algérie.

Or, sur ce point, le Gouvernement provisoire de la République algérienne a toujours entendu distinguer nettement deux aspects du problème : l'un concernant la souveraineté de l'Algérie sur cette région, l'autre intéressant l'exploitation des richesses qu'elle recèle.

- 1. Sur le premier point, relatif à la souveraineté, la position du Gouvernement provisoire de la République algérienne est fondée sur les considérations suivantes :
  - a. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne ne saurait souscrire à la thèse française de l'existence d'une res nullius, terre vacante devenue définitivement de souveraineté française.
    - La France n'a pas découvert le Sahara comme on découvre une terre vacante et sans maître. Elle a conquis par la force cette partie sud de l'Algérie au cours de campagnes qu'elle a elle-même glorifiées. Au sud comme au nord, elle a subjugué le peuple algérien par les armes, après plusieurs décennies de guerre de conquête.
  - b. Le peuple algérien a pris les armes, le 1er novembre 1954, pour chasser l'occupant français de l'ensemble du territoire et dans les limites géographiques que la puissance coloniale a reconnues séculairement à l'Algérie et qu'elle continue d'occuper.
    - L'objectif fondamental de la lutte du peuple algérien est de substituer la souveraineté algérienne au pouvoir français sur l'ensemble du territoire tel qu'il était délimité en 1954, et dont aucune partie ne saurait demeurer française.
    - Il en a été ainsi pour tous les pays africains frères, placés sous le régime colonial français. En effet, à leur indépendance, ils ont repris leur territoire dans les limites géographiques qui existaient sous l'occupation coloniale.
  - c. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne n'ignore cependant pas que des questions de rectification de

frontières peuvent se poser entre l'Algérie et certains pays frères voisins. Mais il importe tout d'abord que le processus de libération de notre pays concerne tout le territoire compris dans les limites actuelles de l'Algérie.

Il est évident que ces problèmes ne peuvent se régler valablement, durablement, fraternellement qu'avec une Algérie souveraine et indépendante, et hors de toute immixtion de la puissance colonialiste.

Par ailleurs, la conclusion de ceux-ci constituerait une manière de reconnaître la souveraineté française sur le Sahara algérien, celle-là même que le peuple algérien cherche à détruire depuis sept ans par les armes et au prix d'immenses sacrifices.

Une telle éventualité retarderait l'heure de la libération de l'Algérie au moment où le devoir de solidarité impose, d'une manière plus pressante que jamais, d'en hâter l'indépendance, par une aide accrue au peuple algérien.

En tout état de cause, le gouvernement français ne possède nulle qualité pour discuter avec l'Algérie au nom des pays voisins souverains et indépendants, dont plusieurs ont reconnu le gouvernement algérien, pas plus qu'il n'est habilité à parler au nom de l'Algérie avec ces pays.

En tant que responsables africains, nous devons être conscients des manœuvres qui tendent à perpétuer la domination française sur une partie de l'Algérie, autant que, pour la solidarité africaine, les pays frères déjoueront ces manœuvres en apportant leur appui sans réserve aux positions que défend le gouvernement algérien.

2. Sur le second point, concernant l'exploitation des ressources, la position du Gouvernement provisoire de la République algérienne est également claire. Une fois la souveraineté sur le Sahara définitivement arrachée à la France, la voie sera ouverte à la plus large coopération pour l'exploitation des ressources sahariennes dans l'intérêt des peuples voisins.

L'Algérie combat pour la disparition de toutes formes colonialistes d'exploitation des richesses sahariennes. Elle est sûre de rencontrer dans cette voie tous les pays africains.

Les Algériens entendent substituer à l'exploitation des ressources faite dans un esprit colonialiste une exploitation orientée avant tout vers la satisfaction des besoins et des intérêts des peuples africains.

Les peuples africains, souverains et majeurs, entendent déterminer librement leur avenir économique et prendront, à cet effet, toutes les mesures pour se prémunir contre le néocolonialisme.

Le Gouvernement provisoire de la République algérienne ne voit, quant à lui, que des avantages à une coopération poussée avec tous les pays voisins. Il accueillera avec intérêt toute formule susceptible de réaliser, par l'exploitation des richesses sahariennes mises en commun, le développement et la promotion économique et sociale des pays limitrophes de l'Algérie.

Le Gouvernement provisoire de la République algérienne envisage également, avec tout le réalisme et l'équité nécessaires, le respect des intérêts de la France résultant de ses investissements et de son aide technique, auxquels il continuera de faire appel, s'ils étaient dépouillés de tout esprit néocolonialiste.

Dans la bataille politique qu'il engage actuellement, le Gouvernement provisoire de la République algérienne est persuadé que tous ses amis, tous les partisans de l'indépendance africaine, tous les combattants de la liberté appuieront ses positions dans les négociations qu'il mène avec le gouvernement français. Ce faisant, ils contribueront à avancer l'heure de la paix.

En ces heures décisives, le Gouvernement provisoire de la République algérienne adresse, au nom du peuple algérien, un appel pressant à tous les pays africains, à tous les peuples frères, pour leur demander de lui apporter, face à l'impérialisme français, tout le poids de leur union.

Fait à Tunis, le 30 juin 1961.

Ferhat Abbas, président du Gouvernement provisoire de la République algérienne.

#### Annexe: n° 27

# a) <u>Traité de fraternité, de bon voisinage et de</u> <u>coopération signé à Tunis le 6 janvier 1970</u>. (1)

La République tunisienne, Et, la République algérienne démocratique et populaire,

Considérant les liens étroits d'ordre historique, géographique, économique, culturel et social qui ont toujours existé entre les peuples d'Algérie et de Tunisie ainsi que la conscience de leur communauté de destin dans le cadre du grand Maghreb arabe,

Désireuses de renforcer les liens fraternels et le bon voisinage qui unissent les deux pays et de promouvoir entre eux, dans tous les domaines, la coopération la plus étroite et la plus fructueuse,

Soucieuse de contribuer à l'édification du grand Maghreb arabe et à la détente internationale par la consolidation des relations fraternelles qui les unissent ainsi que de développer ces relations d'une manière harmonieuse et continue.

Animées du désir de resserrer toujours davantage et de coordonner leur action de développement notamment dans les domaines économique et culturel, conformément à leur intérêt commun.

<sup>(1) -</sup> Ratifiés et publiés par l'Ordonnance n° 70-1 du 15 janvier 1970. J.O.R.A. (5), 15/1/70: 38. Ratifiés par la loi n° 70-1 du 3 février 1970.J.O.R.T. (6), 30/1 - 3/2/70: 126. Publiés, par le décret n° 70-87 du 14 mars 1970.J.O.R.T. (14), 13-17-3/70: 291.

Résolues à œuvrer en faveur du maintien de la justice, de la paix et la sécurité dans le monde et à conjuguer leurs efforts pour le respect et l'application des principes énoncés dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies et conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Convaincues qu'un traité d'amitié et de bon voisinage constitue le meilleur instrument permettant d'atteindre ces buts en même temps qu'il facilitera le règlement de toutes les questions qui peuvent se poser à eux et ce, dans un esprit de compréhension réciproque, de fraternité indéfectible et sur la base du respect mutuel de la souveraineté nationale, de l'indépendance territoriale et de l'intangibilité de leurs frontières nationales, de la non-immixtion de l'une des parties dans les affaires intérieures de l'autre et du principe de l'égalité des avantages réciproques;

- Son Excellence monsieur Habib Bourguiba Junior, ministre des affaires étrangères de République tunisienne,
- Son Excellence monsieur Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères de République algérienne démocratique et populaire,

Lesquels, après s'êtres communiqués leurs pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, sont convenues des dispositions suivantes:

Article Premier. Les hautes parties contractantes réaffirment leur volonté de maintenir entre les deux pays une paix permanente, une amitié sincère et des rapports fraternels de bon voisinage découlant des liens historiques et géographiques, des patrimoines culturel et religieux communs ainsi que leur volonté de fonder la confiance mutuelle dans leurs rapports sur les principes du respect réciproque de leur souveraineté nationale, de la non-

ingérence dans les affaires intérieures, de leur intégrité territoriale, de l'intangibilité de leurs frontières nationales.

Article 2. Les hautes parties contractantes s'engagent à maintenir et à développer leurs rapports dans tous les domaines et principalement dans les domaines économiques et culturels afin de promouvoir une plus grande compréhension entre les peuples frères d'Algérie et de Tunisie et resserrer davantage les liens d'amitié et de solidarité entre eux, pour l'édification d'un avenir commun et prospère.

Article 3. Les hautes parties contractantes s'attacheront à développer entre elles la coopération la plus étroite dans tous les domaines, dans l'intérêt commun des deux pays et pour la consolidation de leurs relations pacifiques et amicales.

Article 4. Les hautes parties contractantes s'engagent à s'abstenir de tout acte de nature à porter préjudice aux intérêts de l'une ou de l'autre partie et à résoudre tout différent pouvant surgir entre elles, dans un esprit de fraternité, d'amitié et de bon voisinage par la voie diplomatique, par des négociations directes ou par tout autre moyen pacifique en conformité des principes établis par la Charte de l'Organisation des Nations Unies ainsi que par les traités, conventions et accords établis ou à établir entre les deux pays du grand Maghreb arabe.

Article 5. En vue de renforcer les liens de solidarité et de fraternité qui unissent les deux peuples et d'harmoniser leurs efforts de développement économique et social, les hautes parties contractantes désigneront un comité mixte chargé de définir les moyens destinés à concrétiser toutes les possibilités de ce développement ainsi qu'à réaliser les buts et les principes contenus dans le présent traité.

Article 6. Les hautes parties contractantes décident d'établir une procédure de consultation régulière sur les questions d'intérêt commun.

Article 7. Les hautes parties contractantes s'engagent à n'adhérer à aucun pacte ni à aucune coalition dirigée contre l'une d'elles.

Article 8. Le présent traité sera valable pour une durée de vingt années renouvelable, par tacite reconduction, à moins que l'une des parties contractante ne le dénonce par écrit, un an au moins avant la date de son expiration.

Article 9. Le présent traité sera ratifié conformément aux procédures en vigueur dans chacun des deux Etats et prendra effet à la date d'échange des instruments de ratification.

Fait en double exemplaire rédigé en langue arabe, les deux textes faisant également foi.

Fait à Tunis, le 6 janvier 1970.

Pour la République tunisienne,

Le ministre des affaires étrangères,

Habib Bourquiba Junior .

Pour la République algérienne démocratique et populaire, Le ministre des affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika Pour la République tunisienne, Le ministre des affaires étrangères,

Habib Bourquiba Junior

Pour le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, Le ministre des affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika

#### - Protocole annexe:

La République Tunisienne Et la République Algérienne démocratique et populaire,

En application de l'accord sur le tracé de la frontière Tuniso-Algérienne entre Bir-Romane et la frontière libyenne signé à Tunis ce jour 6 janvier 1970 ;

Ont décidé ce qui suit :

#### Article Premier :

- La Tunisie cède à l'Algérie les biens domaniaux tunisiens situés en territoire algérien à l'Ouest de Fort Saint, à savoir :
- Un bâtiment dit Fort Carquêt,
- Une piste d'atterrissage,
- Deux puits artésiens.
- Article 2 L'Algérie versera à la Tunisie, en compensation de cette cession, l'équivalent de dix millions de dinars algériens en français.
- Article 3 La remise des biens domaniaux susmentionnés, aura lieu dès la signature du procès-verbal consacrant l'abornement effectif de la partie Sud de la frontière Tuniso-Algérienne à partir de Bir-Romane.

Article 4 - Dans un délai d'un mois, à dater de la remise de ces biens domaniaux, l'Algérie effectuera à la Tunisie le versement convenu à l'article 2 ci-dessus.

Article 5 - Toute fois, la liberté d'accès à l'usage de l'eau des puits sera reconnu à la partie tunisienne, en attendant le forage dans la région d'un nouveau puits par le gouvernement tunisien, et ce, dans le délai minimum d'un an à compter de la date de la remise des biens domaniaux visée à l'article 3 ci-dessus.

Fait à Tunis, le 6 janvier 1970.

Pour la République tunisienne, Le ministre des affaires Étrangères, Habib Bourquiba Junior Pour le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelaziz Bouteflika 3

# Le socialisme destourien :

## une aventure politico-économique

#### I - Ben Salah et l'UGTT

Ahmed Ben Salah était l'élève du Collège Sadiki<sup>1</sup> d'où sortirent Bourguiba et la plupart des hauts cadres tunisiens.

Sa première aventure s'était affirmée tôt, sous l'occupation allemande. En 1942, il s'activa au sein du mouvement "*Chabab Mohamed*" (Jeunesse de Mahomet), une formation de jeunes exaltés tunisiens que le colonel Rudoph RAHN, le représentant de «l'autorité politique» allemande en Tunisie devait former militairement et idéologiquement pour les envoyer ensuite en Irak combattre les Alliés et soutenir politiquement les forces de l'Axe auprès de la population<sup>2</sup>.

En 1943, Ben Salah est auprès de Moncef Bey<sup>3</sup> à Pau. Il est officieusement le fiancé de sa nièce, la fille de Raouf Bey. Le représentant du Parti

<sup>1)</sup> Sadiki fut créé en 1879 par Khaznadar au temps de Sadok Bey. En réponse, en 1880, le Cardinal Lavigerie fonda le Collège Saint Louis à Carthage, qui deviendra le Collège Saint Charles en 1882, adoptera le nom de Lycée Carnnot en 1894, et finira comme lycée Bourguiba en 1980.

<sup>2)</sup> Les archives relatent avec détails l'activisme des Tunisiens dans cette «corporation», et ne font aucune allusion à une entrave quelconque du Parti, de son directeur Habib Thameur ou de Ben Salah. L'organisation avait une direction choisie par le colonel RAHN, et comprenait notamment: Ben Jedou comme Président, Ben Salah chargé de l'extérieur, et Sahbani chargé de l'administration.

<sup>3)</sup> Moncef Bey, l'un des rares nationalistes fervents de la dynastie avait fourni en novembre 1942, des prétextes aux Français pour le déposer et l'exiler. Le premier fut sa réponse aux deux missives pressantes et contradictoires du Maréchal Pétain et du Président Eisenhower : l'une était pour l'axe, l'autre était pour les Forces alliées. Moncef Bey répondit qu'il voulait que Tunis soit ville neutre. Les alliés refusèrent alors en février 1943 sa demande de neutralité de la ville d'Hammam Lif où il résidait. La dernière erreur a été, à la demande expresse de l'Amiral Esteva, le «pétainiste» Résident général, de décorer du Nichan El Iftikhar, 50 personnalités politiques et civiles, italiennes et allemandes, dont le Colonel R. Rahn. Après la libération, les officiers alliés refusèrent la compensation tardive de Moncef Bey de les décorer.

en France, Jellouli Farès, dépêcha Taïb Sahbani à Pau pour récuser à Ben Salah tout rôle politique entre le Bey et le Parti<sup>4</sup>.

Ben Salah ne terminera pas ses études supérieures à Paris. A son retour, il s'engagea dans le mouvement syndical à Sousse. Farhat Hached, alors secrétaire général de l'UGTT, tout en appréciant sa vivacité, redoutait son orientation trop "communisante". Partisan du maintien de l'UGTT dans la Fédération syndicale mondiale (FSM), basée à Prague et inféodée à l'Union soviétique, Ben Salah vota<sup>5</sup> au Conseil national contre l'adhésion de l'UGTT à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL)<sup>6</sup>.

Le 5 décembre 1952, Farhat Hached est assassiné<sup>7</sup> par la "Main rouge"<sup>8</sup>. Mahmoud Messadi, célèbre écrivain et professeur apprécié à Sadiki, soutenu par le parti, prend la relève en tandem avec Nouri Boudali, un patriote fervent et un vétéran du syndicalisme. Ben Salah entreprend contre eux un véritable travail de sape, appuyé par Khiari<sup>9</sup>, Errai, Riahi, respectivement à la tête des syndicats des Fonctionnaires, des Dockers, des Postiers<sup>10</sup>.

En juillet 1954, Ben Salah est élu Secrétaire général, malgré les réserves du parti et de Mongi Slim, son Directeur à l'époque<sup>11</sup>. Le 24 décembre, Ben Salah se désolidarise des ministres du néo-destour, rejoignant ainsi la position que prit Ben Youssef à partir du Caire.<sup>12</sup>

En novembre 1955, au congrès du Néo-Destour à Sfax, c'est Habib Achour, secrétaire général de la puissante fédération locale de l'UGTT,

<sup>4)</sup> Ben Salah a rompu ses fiançailles dès la mort de Moncef Bey.

<sup>5)</sup> Vote secret exigé par Hached afin d'éviter l'influence tapageuse des partisans de la FSM.

<sup>6)</sup> L'historien et universitaire Khaled Abid, à l'examen des archives de la CISL révèle que Ben Salah avait en 1957 appuyé la candidature d'Israel en contrepartie de son appui pour la tenue de son congrès à Tunis.

<sup>7)</sup> Cinquante ans après, en 2010, et pour la première fois, Ben Salah veut se prévaloir aussi en martyr comme Farhat Hached. Il nous raconte une histoire rocambolesque : «lui aussi devait subir le crime de la main rouge qui avait chargé un mandataire, venu dans un taxi noir à la station de chemin de fer de Hammam Lif pour l'assassiner». (feuilleton dans un quotidien tunisien).

<sup>8)</sup> Groupe d'éléments de police et d'ultras, dont s'inspira plus tard l'OAS en Algérie.

<sup>9)</sup> Ben Salah obtiendra sa nomination comme ministre des PTT dans le premier gouvernement après l'autonomie interne.

<sup>10) «</sup>Ben Salah le concédait : «Par deux fois, Khiari, Riahi et Errai viennent à Paris me demander de rentrer... l'UGTT était en situation de bouleversement, c'était l'inconscience de ses responsables qui compliquent les difficultés et les relations humaines» (feuilleton dans un quotidien tunisien).

<sup>11)</sup> Le Parti redoutait les frasques de Ben Salah depuis son différent à Paris avec Jallouli Farès, ses incartades intéressées auprès de Moncef Bey, et surtout après son altercation politique avec Allala Belhaouane qui finit par le renvoyer de son bureau.

<sup>12)</sup> Ben Salem: L'anti-chambre de l'indépendance (page 172).

En outre, Ben Salah se dit redevable à Salah Ben Youssef «qui avait évoqué en 1953 au congrès des Etats socialistes «le travaillisme à la Tunisienne» (feuilleton).

qui fait assurer par près de deux cents ouvriers la protection des assises et se classe depuis parmi les "sauveurs" de Bourguiba.

Juste avant la clôture, Bahi Ladgham appela Mustapha Filali et lui demanda de rédiger une motion économique de principe : «les congressistes ne peuvent pas se séparer sans évoquer l'économie». La résolution est votée imédiatement, Bourguiba n'en permet même pas la discussion, seule l'exclusion de Ben Youssef l'intéressait. Impertinnement, Ben Salah veut faire croire à «l'accord unanime du congrès et l'enthousiasme de Bourguiba». Il n'y avait pas encore de rapport économique, et aucun débat ne pouvait s'en suivre : ni le temps, ni le niveau des congressistes ne le permettaient.

C'est en septembre 1956, que Ben Salah fait adopter par le VIème congrès syndical son projet économique. Le débat est houleux, et Achour écrira : «Jamais Ben Salah ne pouvait tenir de réunion sans lancer un flot d'injures à l'encontre des personnes qui ne sont pas d'accord avec certaines de ses positions»<sup>13</sup>.

Dans la foulée, Ben Salah fait voter une résolution demandant "l'unité organique" du Syndicat et du Parti, laquelle devait aboutir dans son esprit à l'absorption du Néo-Destour et à l'avènement d'un parti travailliste<sup>14</sup>. Le congrès enverra une lettre officielle à cet effet au Parti.

Bourguiba contre-attaque subtilement à son retour d'un voyage aux Etats-Unis, où ses interlocuteurs ont critiqué le "gauchisme" du syndicat tunisien. Il fait destituer Ben Salah en décembre<sup>15</sup> par ses propres amis, notamment Abdallah Farhat et Mustapha Filali qui le remplacent par Ahmed Tlili, au cours d'une réunion improvisée de la Commission administrative.

J'étais, à l'époque, secrétaire général adjoint de l'UGET, et cette affaire provoqua bien des remous, surtout auprès de nos étudiants à Paris. Nous dénoncions les conditions du limogeage, alors que Ben Salah admettait son départ sans trop rechigner<sup>16</sup>.

<sup>13)</sup> H. Achour: Ma vie politique et syndicale. éd. Alif 1989.

<sup>14)</sup> Ben Salah: «J'ai annoncé d'une manière très joyeuse, presque comme un enfant, qu'enfin nous allions en Tunisie avoir un parti travailliste qui allait faire avancer le pays...» (p.39) Marc Nerfin entretien avec Ben Salah. éd. Maspero 1974.

<sup>15)</sup> Alors qu'il assistait à Rabat à une réunion de la Confédération nord-africaine des travailleurs.

<sup>16)</sup> Suivant les conseils prodigués par sa"relation intime" dans l'entourage du Palais, conseils confirmés lors de son escale à Rome par notre ambassadeur Ben Ammar : «Bourguiba vous reprendrait tantôt si vous ne résistez pas...» Ben Salah s'abstint alors de tout commentaire ou contestation, malgré la pression de ses proches amis à l'UGTT..

Grâce au même «soutien occulte», qui plaidera la discipline et la compétence de son protégé, Ben Salah revient pour être élu à l'Assemblée constituante qui devait décider de la nouvelle constitution du pays. On délibéra pendant des mois sur le projet beylical recommandant la monarchie constitutionnelle. Ben Salah ira plus loin en déclarant : «Je souhaite que Bourguiba ne forme pas le gouvernement, et qu'il reste le Président de Parlement... Et depuis cet instant, j'ai senti que je suis de trop, et que je ne serai pas parmi ceux qui élaboraient la nouvelle Constitution»<sup>17</sup>.Le 25 Juillet, Ben Salah posera simplement la question de changement de Constitution. C'est Rchid Driss qui libère les consciences, et proclame : «Nous la voulons toute franche. Nous voulons la République»<sup>18</sup>

Récupéré en août 1957, comme secrétaire d'Etat à la santé, on lui adjoignit, dès 1959, le département des Affaires sociales. En novembre 1960, il est nommé secrétaire d'Etat au Plan<sup>19</sup>. Deux mois plus tard, le 3 janvier 1961, à sa demande expresse, le chef de l'Etat lui confie en plus les Finances, le Commerce et l'Industrie, ensuite l'Agriculture, enfin l'Education nationale. Il devenait ainsi le premier titulaire unique de cinq départements ministériels<sup>20</sup>.

#### II - Le collectivisme

À l'aube d'une indépendance incomplète, Ben Salah a été assez habile pour faire rêver Bourguiba sans pour autant prononcer le mot "socialisme". L'idée de «la planification» était, si l'on peut dire, à la mode. Son maître à penser etait Gérard de Bernis, alors professeur à l'Institut des hautes études de Tunis, lui-même disciple de François Perroux, le célèbre économiste de l'université de Paris. Leur école a élaboré une séduisante théorie du plein-emploi et de l'utilisation maximale des ressources, «particulièrement adaptée aux jeunes pays indépendants»... Il appartient

<sup>17)</sup> feuilleton dans un quotidien tunisien.

<sup>18)</sup> Ben Salah déclarera : «En fait, on ne voulait pas que la proclamation de la République puisse être prononcée par quelqu'un d'autre qu'une certaine ethnie ; parce que cela relevait de l'épuration ethnique. C'était grotesque.» (Réalités N°966).

<sup>19)</sup> J'ai dit à Bourguiba : «Non, non, je ne peux pas, le problème a pris une heure de discussion... le bureau politique se réunit, on se pose beaucoup de questions. Ladgham intervient : pourquoi ce tapage, nous avons le peuple vers qui nous nous référerons...» (Feuilleton).

<sup>20)</sup> Ben Salah : «J'ai demandé qu'on me confie la décision et la gestion du Plan et des budgets, afin de ne pas être entravé par le ministère des finances (Marc Nerfin : Entretiens ... p48). Par ailleurs, il précisait : «les instruments structurels devraient être au niveau des ambitions. Il est impératif que le plan soit dévolu à un vice-premier ministre qui aura la responsabilité des ministères économiques: les finances, l'économie nationale, les travaux publics, le commerce, l'agriculture, les P.T.T....»

au pouvoir politique, de fixer les grands objectifs sous la forme de pôles de développement, qui exigent une véritable mobilisation autoritaire de l'économie». À Tunis, comme à Alger<sup>21</sup>, au Niger et à Dakar, des bureaux d'études, animés par de Bernis et ses équipes, avaient conçu les schémas socialistes, sans tenir compte de l'environnement humain et des vrais potentialités du pays. Par la suite, la fuite en avant ne pourra être stoppée à temps, étant donné les déficiences des rouages démocratiques, le tout aggravé par l'autoritarisme excessif des responsables.

Il fallait s'assurer de l'aide économique internationale ou plutôt occidentale, et notamment celle des pays "amis". Le chef de l'Etat provoqua une invitation officielle aux Etats-Unis, et s'y rendit en mai 1961. Il s'évertua à faire valoir ses choix politiques, qui étaient déjà largement appréciés. La Banque Mondiale, dans laquelle les Etats-Unis détiennent la majorité, décidat de nous octroyer son aide économique. C'éait en réalité un soutien personnel pour Bourguiba qu'ils estiment, et une orientation politique qu'ils apprécient. Ben Salah se rendra en 1962, aux USA pour présenter les perspectives de son plan<sup>22</sup>.

Bourguiba proclame alors son soutien à son ministre : "Je suis personnellement responsable du Plan que je couvre de mon autorité ; désormais, le Plan sera l'oeuvre du Parti". Le 24 juin 1961, à Sfax, il précise cependant sa pensée: «Si l'expérience prouvait que nous avons tort sur un point quelconque, je ne vois aucun inconvénient à apporter les correctifs nécessaires. Nous ne sommes pas infaillibles. Si j'opte pour le socialisme, je n'en demeure pas moins opposé à la lutte des classes…»

L'implication du Parti et les retombées politiques qui adviendraient suscitent quelques réticences, et certains de nos dirigeants s'inquiètent de cette dérive autoritaire. Mais, Bourguiba confirmera encore son appui, cooptera Ben Salah, le 17 novembre, au bureau politique, malgré son échec aux élections lors du congrès de Sousse<sup>23</sup>.

Fin novembre, une subtile manoeuvre est proposée à Bourguiba : nommer Abdelmajid Chaker, le directeur du Parti, comme sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale ; officiellement pour mettre le parti au ser-

23) Mars 1959.

<sup>21)</sup> Ben Bella écrira : ... «Il y a eu une liquidation complète de l'agriculture. Le programme de l'industrie lourde a eu les plus mauvais effets sur l'évolution de l'économie agricole, et ne put répondre à ce qu'avait imaginé De Bernis sur "l'industrie industrialisante "...»

<sup>22)</sup> Ben Salah va affubler que «Bourguiba avait voulu signer une «convention éternelle avec les Etats-Unis, et que lui et Mestiri s'y opposèrent! » (Lotfi Haji: Réalités N°804).

vice de l'économie, en fait, pour coller à ce secteur et talonner Ben Salah. Bourguiba projette alors de me nommer à la place de Chaker, doublement tenté par ce biais : d'un côté de reprendre en main le parti, et de l'autre d'impliquer directement les barons du parti dans l'aventure du Plan, auquel il les savait hostiles, comme à son promoteur Ben Salah. Mais celui-ci, s'oppose subtilement : «Comment le Directeur du Parti pouvait-il travailler sous les ordres d'un ministre»?

Le 12 avril, Bourguiba<sup>24</sup> régularisa sa liaison déjà ancienne avec Wassila Ben Ammar. Pour le groupe à Tunis, et notamment pour Taïb M'hiri, elle pourrait limiter l'envahissement de Ben Salah Bourguiba junior qui témoignait de beaucoup d'animosité vis à vis de sa nouvelle belle-mère : «l'égérie» devait l'allié inconditionnel de Ben Salah, lui aussi réservé à l'égard de ce remariage. Mais si Wassila parut parfois jouer le jeu, elle n'accepta jamais de se faire l'instrument d'un clan quelconque. Son seul "clan" était celui de Bourguiba, ou du moins, l'idée qu'elle se faisait de leur intérêt politique commun.

L'année s'achèvera pourtant pas sans qu'une autre "affaire" ne vienne troubler cette nouvelle sérénité à Carthage. Le 20 décembre, fut découvert le projet d'un complot comprenant des militaires, des anciens youssefistes, visant à assassiner Bourguiba. Un des officiers, Toukabri, pris de remords, se confia à sa mère, gouvernante au Palais, qui en avisa Wassila. L'enquête fut déligentée par M'hiri et Ladgham. Des chars devaient sortir de la caserne d'El Aouina, à mi-chemin entre Tunis et Carthage. Il leur restait moins de deux kms à parcourir pour investir le palais, où l'aide de camp du président devait les conduire jusqu'à la chambre de Bourguiba pour l'assassiner.

Le chef de l'Etat revèlera dans son discours du 2 mars : «L'enquête a établi que les conjurés avaient des contacts en Algérie, où ils trouvaient soutien et encouragement... On nous a assuré, après, qu'il n'était nullement dans les intentions des dirigeants algériens de faire du tort à l'Etat tunisien...»

Ce fut le tour de vis : la condamnation à mort de la plupart des conjurés, l'interdiction du Parti communiste et de la revue *la Tribune du progrès*, dirigée par Sliman Ben Sliman.

Dans ce climat, politiquement dominé par les séquelles de l'affaire de Bizerte et les conséquences du complot contre sa vie, Ben Salah, engagea avec résolution son expérience économique.

<sup>24)</sup> Divorcé le 21 juin 1961 de Mathilde, sa compagne française des temps difficiles.

Administrativement, trois dates jalonnent la mise en place du nouveau programme du Plan : le pré-plan (1961), les perspectives décennales (mars 1962) et le premier plan triennal (1er juin 1962 - 1965), qui projetait d'incorporer 100.000 ha dans les coopératives de production (UCP) au Nord, et 500.000 dans les zones de mise en valeur au Centre et au Sud. Il était prévu que la 2ème phase du Plan de (65 à 68) inclurait 550.000 ha dans les UCP du Nord, 1 million d'ha dans les zones de mise en valeur et 920.000 dans les coopératives de service.

Les statistiques révélaient alors : 5 millions d'hectares appartenaient aux particuliers, 500.000 aux colons, et 2 millions des terres sont «collectives».

L'approche du chef de l'Etat et la démarche de son ministre étaient bien divergentes. Pour Bourguiba, il s'agissait de réformer les mentalités afin de donner naissance à des structures économiques nouvelles dans le cadre "d'une révolution qui transforme les hommes dans la douceur". Pour Ben Salah, au contraire, ce sont : "les structures nouvelles qui créeront de nouvelles mentalités et réaliseront une société harmonieuse sans classes sociales (...). Ainsi seront-elles imposées, hors de toute consultation et à l'encontre des revendications populaires. Le parti, les institutions, les organisations de masse se mettent au diapason. Soutenu par le Président, Ben Salah mobilise les énergies dans le plus pur style des pays communistes, secondé par une nomenklatura opportuniste et disciplinée.

L'année 1963 devait finaliser la réforme du secteur commercial<sup>25</sup>. Le bouleversement fut vivement ressenti par la population : tous les circuits traditionnels sont brisés et remplacés autoritairement par un réseau centralisé d'offices d'Etat et de coopératives de commerce. Contraignant ainsi les commerçants à s'intégrer dans des ensembles collectifs, cette réforme a éliminé les innombrables petites boutiques qui formaient un élément essentiel du paysage urbain et du tissu social : tout le négoce étant assuré généralement par les *Djerbiens* (originaires de Djerba) qui travaillaient dur ; Ben Salah les considérait comme «une caste conservatrice, qui pouvait, à la longue, entraver ses objectifs économiques et politiques...»

Le 24 janvier 1964, pour envoûter davantage Bourguiba, le ministre l'économie promettait, à cor et à cri, que le Produit National Brut (PNB) triplera dans l'espace des dix années à venir.

<sup>25)</sup> Déjà, en août 1960, toute activité commerciale devenait sujette à autorisation préalable des Finances. Ben Salah la justifia ainsi: « L'exode rural était pesant après le renvoi des ouvriers par les colons à l'aube de l'autonomie interne. Le flux vers la capitale devenait insupportable: ces ouvriers ouvraient sauvagement des boutiques qui ne répondaient pas aux normes élémentaires de l'hygiène...»

Le deuxième "bond en avant", plus radical encore, allait être la nationalisation des terres, que Ben Salah considérait comme indispensable et urgente pour construire «le Socialisme». Bourguiba réconforté par cette ultime décolonisation, écrivait son histoire. Il prit même soin de signer la loi de nationalisation des terres agricoles appartenant aux colons sur la table même où avait été signé au Bardo le traité du Protectorat.

Ces terres, devenues domaines de l'Etat comptaient en effet parmi les meilleures, surtout au nord, avec quelque 400.000 hectares de vignes, de blé, d'oliviers, etc. Transformées en coopératives, organisées dans des "unités de production", elles devaient devenir les noyaux autour desquels se regrouperait tout le monde agricole. Le problème était que les paysans renâclaient à s'intégrer à un tel système. Alors, le ministre de l'économie, toujours volontariste, choisit la fuite en avant : il imposa la collectivisation à outrance, afin d'inclure d'une façon autoritaire les propriétés individuelles, encore éparses, au domaine étatique. Ben Salah proclamait qu'il avait voulait faire éviter au pays une deuxième colonisation: celle des" notables" tunisiens. Les ouvriers agricoles furent baptisés "coopérateurs", alors qu'ils étaient en fait des salariés. On leur promettait de devenir des actionnaires". La bureaucratie devint monstrueuse. Certaines unités agricoles sont en friche, d'autres se voient dotées de dix fois plus de travailleurs qu'il n'était nécessaire. La mécanisation et la modernisation des techniques n'étaient pas de mise, les habitudes traditionnelles et artisanales prévalaient. On avançait alors la théorie chère à François Perroux et à René Dumont : le "plein emploi".

Le pays comptait officiellement, à l'époque, 300.000 chômeurs sur une population active de 1,2 million de personnes. Ben Salah, ministre des Finances, ordonna des avances de trésorerie pour ouvrir des chantiers de travail ; mais ne pouvant pas payer de salaire entier, il se mit à faire distribuer de l'huile, de la semoule, etc. en guise de complément. Dans cette panade, les médias claironnaient en permanence les bienfaits du Socialisme...

Quelques mois nous séparaient du Congrès du Parti ; il fallait en préparer l'ambiance. Les organisations nationales se rangèrent sous la bannière du «socialisme». L'UGET avait déjà proclamé "l'Université au service du socialisme". L'UTICA, nouvellement animée par Ezzedine Ben Achour - qui remplaça le vétéran Ferjani Bel Haj Ammar, vieux militant et fondateur de l'organisation patronale -, ne tarda pas à rejoindre les rangs.

Les mois de Juillet et d'Août furent consacrés, dans la frénésie, à une

multitude de rencontres avec les différentes catégories sociales : il fallait mobiliser les activistes pour neutraliser, ou du moins, faire taire tous les mécontents, et essayer de rallier le maximum de gens aux orientations économiques. Tous étaient appelés à être "l'étendard du Socialisme". Fin août, la conférence des ambassadeurs visait à nous inciter à défendre plus amplement la politique socialiste, à lui trouver des marchés et des subsides<sup>26</sup>.

Le 30 septembre 1964, la dévaluation du *dinar* de 25 %, s'imposa lors de l'exécution du premier plan et à la suite de toutes ses dérives. Ce fut la crise financière, caractérisée par le déficit structurel de la balance commerciale et la pénurie des devises. Les avoirs extérieurs avaient chuté de 50 % en l'espace de moins d'une année. On fit appel à l'Institut d'émission, la masse monétaire augmenta de près de 25 %. Le Fonds monétaire international (FMI) conseilla un plan de "stabilisation" avec l'objectif de rétablir les équilibres extérieurs gravement compromis.

L'UGTT invoqua la baisse du pouvoir d'achat. Ben Salah personnifiant le problème, s'en prend à Habib Achour. Et ce fut une dégradation lente, mais profonde des relations entre le ministre de l'Economie et l'Organisation syndicale.

#### III - Le Parti socialiste destourien

En octobre 1964, le Congrès de Bizerte, dénommé "Congrès du Destin", ne fit qu'entériner sans débat conséquent les décisions du Conseil national de mars 1963, qui étaient déjà pour la plupart appliquées. Comme de tradition, le niveau des congressistes ne permettait pas de véritable dialogue<sup>27</sup>.

Changement significatif, le parti Néo-Destour devint le Parti Socialiste destourien (PSD), et ce n'est pas sans difficulté que fut sauvegardé le nom symbolique du Destour. Nous assistions ainsi à la naissance d'un autre parti qui, déjà unique, devenait maintenant omniprésent, omnipotent, tout entier mobilisé au service d'une seule cause : la collectivisation, et de là, au service presque d'une seule personne : Ben Salah, l'homme qui incarnait cette ambition. Epaulé par ses lieutenants : Baccouche, Sayah et Chechia, il a pu maîtriser le déroulement des travaux du congrès dans tous

<sup>26)</sup> Notre ministre des Affaires étrangères, qui s'était déjà placé sous la bannière politique de Ben Salah, nous déclara ouvertement à la réunion que le ministre de l'Economie pèserait dorénavant pour le choix des ambassadeurs qui sont «chargés de faire aboutir nos plans économiques».

<sup>27)</sup> Néamoins, Ben Salah continue de se targuer et de répéter que les Congrès de 1955 et de 1964 avait approuvé «consciemment» son orientation économique.

ses détails. Les autres barons du parti : Ladgham, Mhiri, Chaker et Tlili rongeaient leur frein. Bourguiba, lui, était largement sous l'emprise de son ministre de l'économie.

À ce congrès, et pour la première fois, on tenta en vain d'instituer deux catégories de membres du parti : les militants et les simples adhérents ; les premiers seraient le fer de lance du socialisme, les seconds devenant des "destouriens" de seconde zone. Déjà, depuis plus d'un an avant les assises, on procéda à une campagne d'adhésion des "coopérateurs" au parti ; mais les vieux militants, soupçonnant la volonté de main-mise sur le Parti , s'opposèrent et défendèrent la stabilité du Parti.

Au sommet, à l'instar des partis communistes, on créa un Comité central sur lequel le Congrès, théoriquement souverain n'avait pas d'emprise. En effet, y étaient inclus de droit, tous les ministres, les gouverneurs, les responsables régionaux du Parti et même de hauts fonctionnaires, sans responsabilité politique quelconque. Quant au Bureau politique, ses membres n'étaient plus élus, fût-ce pour la forme, mais choisis directement par le Président au sein du Comité central. Des structures qui ne tarderaient pas de devenir de moins en moins des comités politiques et de plus en plus des sanctuaires personnels, sans racines ni légitimité.

Autour du parti, sur le modèle des pays communistes, on organisa la gravitation, en cercles concentriques, des satellites censés représenter les différentes activités du pays. Ce fut le cas des organisations socio-professionnelles, dites nationales<sup>28</sup>: l'UTICA, l'UNAT (Union des agriculteurs) et l'UNFT<sup>29</sup> (Union des femmes). L'UGTT, se distinguait des autres par sa force propre : tout en collant au parti, elle n'en était pas l'instrument et tendait à lui faire contrepoids.

Le congrès voulut "ficeler" davantage ce qu'on appelait "le Front national". Les gouverneurs présideraient désormais les réunions du parti, avec la participation des représentants des organisations socio-professionelles qui deviennent pratiquement rattachées au parti. C'est la conception léniniste du système Syndicat-Parti qui permet à celui-ci d'être étroitement lié à la classe ouvrière et à la masse prolétarienne. La dictature de cette classe se réalise sous la direction du parti et les syndicats, ouvrier ou patronal, qui deviennent la courroie de transmission des impulsions du parti auprès de leurs adhérents.

<sup>28)</sup> Ben Salah : «Quant à moi, c'est «l'unité populaire authentique», et non «l'unité nationale» qui en est la version défigurée dans la mesure où elle ne fait que liguer les privilégiés et les opportunistes». 29) Ben Salah déclarait dans une réunion d'un «institut de recherche historique» à Tunis : "Nous avons connu avec l'Union des femmes, le mensonge, l'hypocrisie et l'exploitation, car cette organisation était devenue l'instrument d'espionnage dans les maisons.".

Pour contrôler davantage la base de l'UGTT et sur l'impulsion de Ben Salah. Le congrès décida de créer dans les entreprises économiques "des cellules professionnelles" qui affronteront directement les cellules syndicales. Le PSD, étant déjà organisé territorialement selon une structure pyramidale, achevait ainsi sa prépondérance ou plutôt son hégémonie.

En juillet, on profita d'un incident pour écarter le principal gêneur. Un navire reliant Sfax à Kerkennah, prit feu en mer : six touristes trouvèrent la mort. Rendu assez abusivement responsable, Achour qui présidait la société, fut arrêté et remplacé à la tête de l'UGTT par un ancien gouverneur, Béchir Bellagha.

Toute cette action était menée, en tandem, par le parti que dirigeait Sayah, et par l'Etat qu'incarnait théoriquement Bourguiba, mais dont la politique était conduite et contrôlée par Ben Salah. L'idéologie et l'opportunisme faisaient bon ménage, associant le politique à l'économique.

Pour Ben Salah, il fallait consolider l'édifice et régler le problème de la succession. La rumeur faisait de lui déjà le dauphin de Bourguiba, surtout après la mort de Taieb Mhiri, et le départ d'Ahmed Tlili<sup>31</sup>. Ben Salah avait le vent en poupe, il convainquît Bourguiba de faire adopter par le congrès un nouveau mode de désignation de son successeur, modifiant ainsi les dispositions de la Constitution de 1959. Le Comité Central sera chargé dorénavant de désigner le candidat à la Présidence de la République. Ben Salah devenait ainsi «l'héritier naturel de Bourguiba».

Dès lors, on s'assure que toutes les structures politiques et administratives soient en de bonnes mains : Sayah tient le PSD, Bellagha l'UGTT, le département de l'Intérieur était revenu à Béji Caïd Sebsi<sup>32</sup> — dont la nomination fut fortement appuyée par Ben Salah. L'administration régionale sera purgée et de nouveaux et fidèles titulaires, exaltés par le collectivisme seront nommés. Aux Affaires étrangères, Bourguiba junior, confirmant son l'alliance avec Ben Salah, lui permettait le choix des ambassadeurs, surtout aux postes-clés.

Cette conjonction : Etat-Parti et Bourguiba-Ben Salah, cet asservisse-

<sup>30)</sup> Elles seront supprimées le 28 février 1970 dès l'accession de Hedi Nouira

<sup>31)</sup> On connaissait ses réserves à l'égard de la politique économique. Il prit d'ailleurs, l'avion pour l'exil immédiatement la fin des obsèques de son ami politique. Ses bagages suivant le lendemains. 32) Ben Salah, à l'apothéose de sa carrière en 1965, obtint du Président la nomination à l'intérieur de Caïd Sebsi qui s'était déplacé la veille chez Ben Salah à Radès pour lui offrir ses services et sa fidélité. Caïd Sebsi était alors en challenge avec le Directeur du Parti Abdelhamjid Chaker et le Chef de cabinet Mohamed Ghrab.

ment de tous les corps intermédiaires, inlassablement entretenu par les tournées, les discours des deux protagonistes et soutenu par un clientélisme généralisé, va plonger la Tunisie dans une fuite en avant et un tourbillon de surenchères et de supercherie qui occulteront les réalités les plus élémentaires. Au niveau institutionnel, toute opposition, toute critique semblent avoir disparu. Sur le plan régional, Ben Salah peut compter sur ses deux fidèles lieutenants : Amor Chéchia «le malfamé» qu'il rend titulaire, à lui seul, de trois gouvernorats importants : Sousse, Kairouan et Nabeul ; et surtout Hédi Baccouche, gouverneur de la deuxième ville du pays, Sfax, et qui était considéré, à l'époque, comme "son mauvais génie"<sup>33</sup>.

En face, les barons du parti, décapités par la disparition de M'hiri, se résignent à "attendre et voir", dépassés qu'ils étaient par les événements. Et Ben Salah qui connaît leur hostilité, ne manquait pas de les impliquer dans des actions spectaculaires pour les compromettre et les neutraliser. Ainsi voyoit-on, entre autres, Bahi Ladgham et Abdallah Farhat, conduisant des tracteurs pour démolir les haies entre les propriétés agricoles.

### IV - La fuite en avant

Le 15 décembre 1964, deux mois après le congrès de Bizerte, les premiers graves incidents se produisirent, et précisément, à M'Saken, un gros bourg nationaliste du Sahel. La veille, dans la nuit, les adeptes de la collectivisation sous la haute conduite du gouverneur Chéchia, marquèrent à la peinture rouge les milliers d'oliviers à déraciner. Au réveil, la population, conduite par près de 4000 agriculteurs, manifesta vigoureusement contre l'obligation faite pour cent quarante-sept petits paysans d'adhérer aux nouvelles coopératives d'arbres fruitiers qui remplaceraient leurs 80.000 vieux pieds d'oliviers. On procéda alors à des dizaines d'arrestations, tout en dissolvant les sept cellules du parti qui soutenaient les agriculteurs.

Devant l'ampleur du remous populaire, Bourguiba annonça que le gouvernement était disposé à restituer les terres aux citoyens de M'Saken: "Ce n'est pas le droit de propriété qui nous préoccupe le plus, mais la manière de l'exercer".

En septembre 1965, il décida l'amnistie des manifestants et la restitution des terres à leurs propriétaires. Ben Salah, répondit à sa manière, le 25 octobre, lors d'une conférence internationale sur le crédit agricole: "Les

<sup>33)</sup> Hédi Baccouche était auparavant gouverneur à Bizerte, non loin de Tunis. Son influence sur Ben Salah devenait trop grande. Bourguiba, décida de le déplacer à Sfax, bien loin de la capitale.

coopératives sont et restent la propriété des coopérateurs". Quel grave malentendu idéologique entre le Président et son ministre de l'Economie. Cela réconforta la majorité de la population, mais personne ne le releva publiquement.

Les résistances, sous des formes diverses allaient continuer sporadiquement, avant de s'amplifier. Sourds et aveugles, tout à leur "rêve socialiste", Ben Salah et les siens ne voulaient rien voir, ni entendre. Bourguiba était de plus en plus "envoûté".

Du 15 novembre au 22 décembre, Bourguiba effectua une tournée dans huit pays africains francophones où il prononça plus de trente discours. À Dakar, le Premier ministre Mamadou Dia<sup>34</sup>, sous l'inspiration, comme en Tunisie, des professeurs François Perroux et Gérard de Bernis et à Dakar du Pére Lebret, avait tenté aussi une expérience de socialisation à outrance de l'économie.

Le président Senghor s'employa à expliquer à Bourguiba les méfaits de cette dérive économique sénégalaise qui s'était soldée par un échec économique cuisant et, consécutivement, par la débâcle politique.<sup>35</sup>

Les appréhensions de Bourguiba sur le socialisme se renforcent lors de la visite en Côte d'Ivoire. Paternellement, mais autoritairement dirigé par Houphouët-Boigny, ce pays était contrairement au Sénégal "socialisant", un champion du libéralisme et vivait une prospérité remarquable. Le chef

<sup>34)</sup> Ben Salah : «Mamadou Dia était un camarade, un ami,... Pour moi, ce qui est arrivé au Sénégal et en Algérie, ce sont les conséquences du rejet de la colonisation» (Réalités N°1002).

<sup>35)</sup> En décembre 1962, c'était la confrontation politique directe entre le Président Senghor et son Premier ministre Mamadou Dia, qui venait de décider "la troisième phase de la radicalisation de la socialisation de l'économie agricole". Quarante députés, fidèles à Senghor, accusant le gouvernement d'autoritarisme déposent une motion de censure contre le gouvernement. Le Premier ministre exige que ces députés, élus sous la bannière de parti aillent s'expliquer, au préalable, devant le conseil national. Et, pour empêcher un vote de censure, il fait encercler le Parlement par un cordon de la gendarmerie. Il signe, en outre, une réquisition "pour mettre la Garde à la disposition du Président de la république pour sa protection". Nous vécûmes alors, pendant 24 heures, une lourde atmosphère de coup d'Etat.

La veillée fut longue pour les observateurs, le président sénégalais semblant avoir tout perdu. Au milieu de la nuit, Senghor nomme un nouveau chef d'Etat-Major et l'armée bascule en sa faveur. Le "building" du gouvernement, où s'est cloîtré Mamadou Dia et quelques proches, est à son tour encerclé par l'armée. On risqua sérieusement l'affrontement entre les deux forces publiques, et ce n'est qu'au petit jour que la gendarmerie et l'armée fraterniseront. Mamadou Dia et ses collaborateurs sont alors "escortés" jusqu'à leur domicile.

Le lendemain ses partisans s'emparent, après des échauffourées, de *Radio Dakar*. Quelques heures plus tard, les émetteurs centraux situés à Thiès, à 60 km de Dakar, sont occupés par les partisans de Senghor, - aidés par les agents de la coopération technique française - qui inversent ainsi la situation. Mamadou Dia est appréhendé le soir même.

d'Etat ivoirien ne manqua pas, sans faire explicitement allusion à la Tunisie, de souligner devant Bourguiba qu'il avait prédit la catastrophe économique et politique du Sénégal suite à son "expérience collectiviste". Les conversations du Président avec ses deux amis, "les sages de l'Afrique", les informations qu'il en avait reçues et le rapprochement qu'il devait inévitablement faire avec notre expérience semblent l'avoir bouleversé profondément. Faisant le parallèle avec le forcing économique de Ben Salah, des questions, sinon des doutes, commençaient à germer dans son esprit.

Ben Salah semble avoir pressenti les nouvelles dispositions hostiles du Président. Bourguiba pouvait lui échapper, et toutes les ambitions politiques pourraient s'évaporer. Il pensait pouvoir peser encore de son ascendant dans le pays, et décida de profiter de la majorité conséquente au bureau politique et au sein du gouvernement. Il convainquit le Président, en mars 1966, de modifier la Constitution et de créer "le Conseil de la République" qui sera chargé de choisir le Président intérimaire en cas de vacance, contredisant la décision du Congrès de Bizerte qui prescrivait que le Comité central présente le candidat du parti. Le «Conseil» fut annoncé le 15 mars, une première lecture s'en suivit à l'Assemblée nationale. La deuxième lecture n'eut jamais lieu. Bourguiba s'en ravisa, il saisissa la manoeuvre et en comprit la portée; et prenant de plus en plus conscience de la course effrénée de son ministre de l'Economie, il va accélérer le processus de dégagement.

En mai 1966, je fus convoqué en "urgence" à Tunis. Bourguiba projeta de me nommer auprès de Bahi Ladgham, responsable de l'Inspection générale au secrétariat d'Etat à la Présidence qui avait, entre autres, prérogative le contrôle de la participation financière de l'Etat. Le Président voulait aider Ben Salah et le contenir à la fois, mais sans le heurter de front. Mais le ministre de l'Economie, plus fort que jamais, obtient que j'accomplisse cette mission en tant que chargé de mission à son cabinet.

Je fis, pendant des mois, figure d'intrus. En Septembre, j'allai trouver le ministre pour lui dire que ma situation était absurde et ne pouvait durer. Soutenez donc, lui suggérai-je, ma nomination comme membre de la délégation aux Nations unies pour la session de Septembre. Ben Salah, évidemment, fut d'accord : cela résolvait tous les problèmes. Mais le Président refusa, il m'avait rappelé parce qu'il me voulait à Tunis "Je n'avais rien à faire aux Nations unies", rétorqua-t-il. Ben Salah décida alors le Président de me nommer gouverneur à Gafsa.

<sup>36)</sup> J'avais déjà suivi la XIVème session de l'assemblée de l'ONU (1959) .

L'après-midi même, je suis reçu par le chef de l'Etat, je pus lui expliquer toutes mes péripéties. Il m'a semblé contrarié, mais ne fit pas de commentaires.

Le lendemain, il obtient ma nomination comme Directeur de cabinet de Ben Salah. C'était un poste stratégique ; et je fus donc, de ce jour, le témoin privilégié de cette grande aventure qui secoua tant le pays. Je restai moins d'un an dans ce département, de septembre 1966 à juin 1967. Trop brièvement pour entrer en conflit avec son titulaire, assez néanmoins pour me rendre compte de la puissance de la machine que dirigeait Ben Salah. Je pus dépiauter les rapports et les dossiers, et je pris de plus en plus conscience de la dérive du système, aggravée par des dysfonctionnements majeurs. Les services des finances et des statistiques s'étaient mis "aux ordres" des responsables du Plan, sans rigueur ni limite, ce qui empêchait toute appréciation sérieuse de la situation. La situation du Trésor s'aggravait du fait de ses avances inconsidérées. Les relations étaient conflictuelles entre le Ministère et la Banque centrale.

À Tunis, la sécheresse persistait et handicapait sérieusement toute évolution. On s'évertua cependant à généraliser le collectivisme. Au nord, les coopératives baptisées Unités coopératives de production (UCP) devaient initialement couvrir chacune plus de 500 hectares. Leur nombre qui était de 148 en 1963, passa, en 1966, à 682 pour absorber 614.000 hectares. Autour des noyaux du domaine de l'Etat, formés par les anciennes terres des colons furent regroupées de gré ou de force toutes les terres paysannes. Ainsi les petits ruraux se trouvaient sacrifiés et la paysannerie annihilée : son pouvoir de classe devait disparaître, bien que représentant près de 700.000 personnes : soit les 3/4 de notre population active... Evidemment, la productivité s'en ressentit, et la bureaucratie s'installa sur le modèle des kolkhozes. On murmurait, on regimbait. Selon les statuts, seuls les titulaires d'apports fonciers égaux ou supérieurs à 2 hectares étaient coopérateurs. Mais les cas sociaux et "les sans terre" furent intégrés à charge, pour eux, de racheter dans les cinq ans une part du noyau domanial. On ne comprenait plus rien. La "coopérativisation" du bétail se faisait avec les plus grandes difficultés. Les femmes la refusaient, l'étable ayant toujours été rattachée à la maison et à la famille. En même temps, pour des raisons religieuses et surtout sociales, on résista farouchement aux pratiques de l'insémination artificielle.

Les paysans, enrégimentés, travaillant de 10 à 20 jours par mois, touchaient une somme dérisoire (350 millimes par jour à titre d'avance sur les bénéfices annuels). Les autres jours, on leur imposait un "travail volontaire" non rétribué et considéré comme un investissement à long terme.

Dans son enquête sur Goubellat, Anne Guérin rapportera<sup>37</sup>: «Les autorités administratives et politiques ne se montraient guère, de peur que les coopérateurs ne leur tirent dessus (...) Dans d'autres coopératives, le délégué du gouvernement et le responsable du parti se faisaient accompagner par la garde nationale (...)».

Ben Salah, pris dans son propre engrenage, négligeant les institutions républicaines, décidait de tout en solitaire. Il monologuait ou "dialoguait", par l'intermédiaire de ses discours, retransmis intégralement à la radio, avec Bourguiba qui les écoutait assidûment. Le ministre s'enfermait ainsi de plus en plus dans un tête à tête avec le chef de l'Etat. Impuissants, nous nous inquiétions de son isolement et de tant de bavures que provoquait surtout l'accélération intempestive de la collectivisation agricole.

Un soir, n'y tenant plus, nous nous rendîmes chez Ben Salah, à Radès, Ahmed Nouredine, secrétaire d'Etat aux Travaux publics, le Dr Hamed Karoui, et moi-même, afin de le raisonner et de le convaincre de faire une pause pour consolider les acquis. Jusqu'à trois heures du matin, nous avons discuté et plaidé. En vain. Pour Ben Salah, le train était lancé, il fallait rapidement arriver au but : "Si nous laissions retomber l'élan, l'opposition s'organiserait et tout s'effondrerait".

Début 1967, un autre grand coup de semonce retentit à Jebeniana, dans le gouvernorat de Sfax, où j'accompagnais le ministre. Nous fûmes hués et insultés au cours de la réunion, et nous dûmes fuir sous les jets de pierres, protégés par la police, jusqu'au siège de la "délégation". Le ministre n'en tira aucune leçon : tout au contraire, pour lui, c'était là une région contestataire depuis toujours ; il fit muter les responsables, enjoignit à la presse de taire l'incident et accéléra d'avantage le mouvement en choisissant d'autres cadres plus activistes.

Cependant, le tableau financier ne devenait pas moins catastrophique: l'endettement des "Unités de production" atteignait un chiffre insupportable; les chantiers de travail coûtaient beaucoup plus que ne le prévoyait le budget; on se permit des avances de trésorerie à outrance. La bouée de sauvetage, représentée par l'apport étranger qui avait financé 73 % des investissements globaux dont 43 % provenaient des Etats-Unis, ne pouvait plus rien devant le naufrage du pays.

<sup>37)</sup> Les Temps modernes, octobre 1966.

Dans ce marasme, le 14 mars, Bourguiba fut victime d'un problème cardiaque sérieux. Il se remit assez vite, mais l'émotion fut immense dans le pays, et la classe politique fût ébranlée. Brusquement, on prit conscience que le Combattant suprême, le garant de la stabilité, pouvait disparaître<sup>38</sup>. Pour Ben Salah, l'expérience économique pouvait donc avorter et les desseins politiques s'évanouir. Le Président était son soutien fondamental. Sa politique économique risquait de tourner court, il fallait la rendre irréversible. Dorénavant, dans tous les domaines, la collectivisation sera à marche forcée.

## *V - La révolte populaire*

Nous vivions sur un volcan dormant, nous appréhendions le soulèvement de la population. Le prétexte fut donné le 5 juin 1967 : la troisième guerre israëlo-arabe provoqua à Tunis des émeutes dont l'ampleur et la violence prirent tout le monde au dépourvu, à commencer par Bourguiba lui-même. Dès le début des émeutes, le Chef de l'Etat fit appel à Mongi Slim le ministre de la Justice et à Ben Salah, mais ils ne purent tenir de réunion valable avec les militants. Descendant dans la rue, des milliers de jeunes, souvent chômeurs ou marginaux, voire simplement en difficulté, mais tous perturbés par la crise économique et sociale qui secouait le pays, trouvèrent dans cet événement l'occasion de manifester leur angoisse et leur colère. La population traumatisée avait brutalement fait exploser sa détresse. Débordées, les forces de l'ordre allaient assister, désemparées, aux pillages et aux incendies<sup>39</sup>. L'effervescence tomba d'elle même en fin de journée.

Le 6 juin, le calme étant revenu, le Président, furieux déplora l'absence des organes du Parti et la défaillance des forces de l'ordre. Ben Salah exprima sa surprise devant «l'absence de toute force publique efficace... la police a été manifestement défaillante... À Bizerte, les Tunisiens n'avaient pas cédé au désordre et au pillage...»<sup>40</sup>. Le Président, le fixant, l'interrompt: «...A Bizerte, le peuple était avec moi, tandis que

<sup>38)</sup> Le plus proche de Bourguiba partira proposer sa maison comme résidence d'une Ambassade. La rumeur sera propagée depuis que Bourguiba obligea cette vente. Mon homologue à l'Intérieur de ce pays me confirma la vérité sur cette transaction. Je le dis pour l'Histoire, Bourguiba ne pouvait pas indéfiniment être incrimé à tort.

<sup>39)</sup> Béji Caïd Sebsi, sans vergogne, déclare dans son livre : «si toutefois, le gouvernement décide de faire appel aux forces armées, il faudrait une réquisition (!) du secrétaire d'Etat à l'intérieur». Le Président n'aurait jamais accepté une déclaration pareille. Par ailleurs, les forces armées dépendent du ministre de la défense.

<sup>40)</sup> Béji Caïd Sebsi: Bourguiba (page 127).

dans ce cas, le peuple est contre ma politique... Tu diras à Belkodja de venir me voir cet après midi...». Le pays est englué, il faut l'en sortir rapidement.

Ben Salah est abasourdi : le chef de l'Etat impute donc les événements au ressentiment populaire contre la politique du gouvernement, contre sa politique économique. Pour le Président, la guerre israélo-arabe a servi de prétexte pour ce soulèvement populaire. Ce serait le fond de sa pensée et il le dira directement pour la première fois à Ben Salah.

Vers 13h 30, Ben Salah arriva au ministère. Renfermé sur lui même, il me transmit la convocation du Président sans ajouter de commentaire.

À 16h, à Carthage, je suis dans le salon vert attenant à la baie donnant sur la mer. Bourguiba, très calme, très sûr de lui, bombant le torse à son habitude lors des moments cruciaux, réconforté par la présence de son épouse à ses côtés, s'exclame : "Quelle économie peut-on faire dans ce pays, quand tout, à tout moment, peut être à feu et à sang ?" Et de m'annoncer, tout à trac, qu'il me confiait la responsabilité de la Sûreté nationale. Il savait que j'étais "bourguibiste", que je n'étais compromis dans aucun clan; il m'avait observé directement durant sa tournée d'un mois en Afrique, et avait apprécié mes réactions depuis mon retour à Tunis. Aussi, quand j'objectai que je n'étais pas sûr d'être à la hauteur, il me répondit qu'il serait à mes côtés. Enhardi, je lui demandai la responsabilité de la sécurité entière du pays. Et je devins ainsi directeur général de la Sûreté nationale, seul responsable des deux corps : la police et la garde nationale, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant. Le 7 juin, je suis officiellement investi à la place de Fouad M'bazaa, et prend en charge immédiatement les responsabilités des deux corps de la sûreté<sup>41</sup>.

Le 9, le Président réunit dans son bureau Ladgham, Caïd Sebsi<sup>42</sup>, et moi-même. Et, sans revenir sur les événements, il se cantonne, comme à son habitude en pareil moment, de délivrer son message : «J'ai assigné à Belkodja une mission difficile, le gouvernement lui apportera tout son appui politique, moral, et budgétaire...». Bégi ne souffle mot. Ladgham intervient seul : «Les deux corps permettront un meilleur recoupement du

<sup>41)</sup> Le décret de réorganisation sera administrativement signé le 23 juin. Béji, dans son livre veut jouer sur les deux dates : les 7 et 23 juin.

<sup>42)</sup> On est estomaqué de lire Béji Caïd Sebsi (p129) : «Avec le Président, nous avons continué à nous retrouver au petit matin, à son chevet, pour trancher des dossiers délicats... Il me recevait en pyjama...». C'est invraisemblable. Bourguiba ne recevait jamais dans sa chambre à coucher, il avait toujours veillé à sa bonne prestance avant de paraître.

renseignement. Le Président rétorque : «le renseignement n'a rien évité, il faut plutôt l'homme adéquat et l'outil efficace», et il clôt la réunion<sup>43</sup>.

Et comme la teneur de telles réunions était rapidement connue grâce au "téléphone arabe", nul n'ignora que j'étais, désormais, fortement épaulé par le Président.

Ce nouveau poste constitua pour moi un observatoire précis de la situation réelle du pays. Une évaluation rapide suffit à m'édifier sur la misère de nos moyens et la légèreté de nos missions. L'insuffisme sécuritaire, le malaise social et économique étaient patents ; tous les ingrédients étaient réunis, et pouvaient encore, à tout moment, compromettre notre stabilité. Il fallait donc foncer et prendre le problème à bras-le-corps, réorganiser rapidement les structures et remobiliser les hommes. En trois mois, je créai la Brigade de l'ordre public (BOP), l'équivalent des brigades anti-émeutes dans tous les pays organisés.

Mais le plus dur était de faire inculquer aux agents et aux responsables le sens du devoir et du «service de l'Etat», et uniquement de l'Etat. Ils bénéficiaient depuis des années d'avantages conséquents, et sont devenus des adeptes exaltés du ministre de l'Economie. Une complicité intime et dissimulée se généralisait depuis les structures régionales jusqu'à l'administration centrale. Je m'en étais douté au cabinet de Ben Salah, mais je ne pensais pas que le phénomène était si étendu, que la tromperie était aussi organisée.

Je n'étais pas à l'aise, on me cachait des choses. Les hauts responsables des services névralgiques de la sûreté étaient complices et solidaires. Ils voulaient m'épater par la réussite de leurs enquêtes. J'eus toutes les difficultés pour les déloger. C'était le cas de Gasri, Toumi, Kefi, Ben Sliman... Les pontes de la police depuis l'époque du protectorat, qui ont réussi à se maintenir à la faveur de la crise Youssefiste, après avoir donné leurs preuves au temps des français.

Les rapports de mes services locaux ne ont plus soumis aux gouverneurs dans les régions; j'instituai des inspections volantes qui veillèrent à la rigueur et à l'accomplissement du Devoir. On commença alors à se rendre compte peu à peu de la véritable situation du pays. La résistance diffuse se manifestait sporadiquement mais sans pouvoir arrêter aucune-

<sup>43)</sup> Béji Caïd Sebsi veut rapporter superbement une scène burlesque devant le Président : «...mes instructions, quand je les donne, sont exécutoires sans discussion... Il ne peut en être autrement...» (Aucun acteur ne pouvait se le permettre devant Bourguiba. (Son livre page 131).

ment le rouleau compresseur du processus collectivist. Les réactions fébriles de la population ne dérangeaient pas du tout les hauts responsables. Accélérant l'application de son programme, Ben Salah devenait de plus en plus autoritaire. Les gouverneurs, les délégués et les représentants du parti, bien que confrontés concrètement aux émotions populaires, renchérissaient pour imposer la collectivisation dans tous les domaines. Les réticences, les plaintes des paysans, et même leurs réactions violentes étaient de plus en plus occultées.

Je n'ai jamais été aussi ébranlé par autant de cas de conscience que d'états d'âme : faudrait-t-il dénoncer, donner l'alarme, ou se taire ? Pour ma gouverne et pour affiner mon jugement, je m'entretenais souvent avec Chedli Ayari, le doyen de la faculté. Je me concertais avec certains vétérans du parti et avec d'autres notables locaux, plus à même d'évaluer sur le terrain les méfaits de l'action collectiviste. Les rapports alarmants de mes services étaient corroborés par les principaux décideurs et les observateurs que je recevais chez moi, là où ils étaient plus prolixes.

La machine s'emballait, rien ne semblait pouvoir la ralentir. En juillet 1967, le Président allait tenter de juguler la dérive. Il commença par imposer à Ben Salah le départ de son bras droit le sous-secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce Béchir Néji. Le chef de l'Etat nomma, alors Mansour Moalla, qu'il épaula par de hauts responsables éprouvés, notamment : Mokhtar Fakhfakh à la direction du Commerce, et deux polytechniciens : Tijani Chelli à l'Industrie, et Mekki Zidi aux Mines et à l'Energie.

Peu après, la nouvelle équipe semblait avoir convaincu Ben Salah d'instituer en parallèle avec les coopératives des sociétés de distribution correspondant aux sociétés classiques de capitaux. Les décrets furent signés et donnaient le choix entre la forme coopérative et la forme sociétaire. Ben Salah craigna que l'engouement pour ces nouvelles sociétés ne mette en danger le mouvement coopératif. Très vite, au cours d'une réunion — dûment agencée — du parti, il soutint l'exclusivité des coopératives dans le domaine de la distribution. La situation devenait burlesque : des décrets officiels étaient bafoués. Moalla partit alors s'expliquer chez le chef d'Etat à la pêcherie de Bizerte. "J'ai senti le Président ébranlé et peiné" : dira Moalla<sup>44</sup>.

Le 25 octobre, assistant à une réunion des cadres des gouvernorats de Tunis, Sousse et Nabeul, le chef de l'Etat déclare : «...L'Etat n'a pas l'in-

<sup>44)</sup> Moalla finira par quitter le gouvernement en octobre 1968.

tention de spolier le commerce et de le nationaliser... Cette réforme a besoin, en vérité, qu'elle soit précédée par l'ouverture des esprits pour qu'ils l'acceptent avec enthousiasme».

Le 7 octobre, le Président avait déjà confirmé le fond de sa pensée en déclarant devant l'Assemblée Nationale : «Je vous affirme que je n'hésiterai pas à supprimer les UCP s'ils s'avèrent inefficaces et de laisser le secteur privé travailler sans l'intervention de quiconque... Rien ne peut se prévaloir, à mon avis, sur l'intérêt supérieur de la patrie».

#### VI - La vindicte de la Gauche

Sur le plan national, Ben Salah pensait enrober sa politique économique dans une doctrine cohérente qu'il voulait même ériger en "nouvelle voie socialiste des pays sous-développés"<sup>45</sup>. La commission<sup>46</sup> idéologique du parti qu'il dirigeait personnellement, était dominée par des universitaires progressistes qu'il croyait ainsi intégrer ou du moins contenir. Une charte fut élaborée comprenant ces points principaux : "Le capital privé ou public sera effectivement mis au service de la collectivité. Toutefois, une préférence sera donnée aux coopératives encore fragiles et aux entreprises créatrices d'activités nouvelles ou fondamentales. Le secteur coopératif est le meilleur type d'organisation dans un pays où la masse des économiquement faibles est très grande ; il a vocation à s'étendre à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat. Ensuite, pourra être abordée la deuxième phase qui devrait consacrer la socialisation définitive des trois secteurs".

Ben Salah cherchait à neutraliser les éléments gauchistes qui prônaient "la révolution prolétarienne". Il avait, en effet, fort à faire, étant de plus en plus attaqué à gauche par les maximalistes, intellectuels et étudiants, organisés surtout à Paris. La contestation se développait, organisé dans le Groupement d'études et d'action socialiste (GEAST). Leur revue «Perspectives» appelait à une véritable réforme agraire, le socialisme tunisien n'étant qu'un leurre. Les étudiants à Paris s'en prennent personnellement à Ben Salah et vont jusqu'à l'ignominie<sup>47</sup>. On préconise la constitution

<sup>45) ...«</sup>Ben Salah pensait, à l'instar des socialistes radicaux et sous l'influence des thèses marxistes, que dans les pays en développement, la démocratie politique est une illusion, et que la vraie démocratie est la démocratie économique et sociale... La conséquence logique était de légitimer le régime de parti unique et de justifier la confiscation des libertés.» (Hatem Ben Aziza, Réalités N°803).

<sup>46)</sup> Constituée déjà depuis 1965.

<sup>47) «</sup>Monsieur Ben Salah, vous, ce que vous pouvez faire, c'est aboyer en chien de garde» (Perspective N°15 octobre 1977).

d'un parti révolutionnaire et le noyautage de l'UGET, de l'UGTT et des coopératives afin de "coller au peuple"...

En décembre 1966, on assista à l'université à des altercations violentes entre étudiants de gauche et destouriens musclés. En 1967, l'affrontement se poursuivit dans un autre style. Hors de toute légalité, des étudiants, des enseignants, classés de gauche, se voyaient "corrigés par la milice". Le parti "protégeait le régime", et Ben Salah, qu'ulcérait ce gauchisme perturbateur, s'en félicitait discrètement<sup>48</sup>. Certains responsables, éternels observateurs, s'en accommodaient. Avec quelques camarades, nous étions outrés, mais combien impuissants. Je refusai de faire prendre par mes services la relève après des exactions commises en marge de la police légale<sup>49</sup>. Cela me valut une certaine brouille avec quelques hauts responsables. Je menaçais d'en référer au Président. Ces rodomontades cessèrent rapidement : c'était l'essentiel.

Néanmoins, les escarmouches devenaient quotidiennes. Je maintenais difficilement le cap, les "faucons" au parti et au gouvernement voulaient qu'on administre des "leçons...". On critiquait la mollesse de la police.

La situation se détériorait de plus en plus chaque jour. Les tracts des "perspectivistes" étaient distribués dans les boîtes à lettres, dans les cars et sous la porte des appartements. Dans son n°16, leur revue se présenta comme une opposition révolutionnaire et le noyau d'un "parti prolétarien". Dans son n°17, on proclamait : "Non au socialisme sans destruction de l'appareil d'Etat. Non au socialisme sans parti révolutionnaire léniniste".

La classe politique au parti et au gouvernement, conduite insidieusement par le ministre de l'économie, se mit à dénoncer ouvertement la carence des services de sécurité et, en l'occurrence, moi-même, comme premier responsable. Alerté, le Président me fit sa première scène de colère. Mes services appréhenderont alors soixante-neuf activistes, dont quatorze membres de l'ex Parti communiste.

En octobre, l'enquête dévoilait que le mouvement «Baathiste» que nous

<sup>48)</sup> Ben Salah : «J'ai une autre conception de la démocratie, elle ne doit à mon avis exister que dans un pays équilibré sur le plan social» (Réalités N°1012).

<sup>49)</sup> C'était le cas du jeune Ahmed Smaoui, qui après «correction» par les «vigiles» du parti, fut jeté à l'aube devant le commissariat central. Furieux, je rentre au bureau du ministre Caïd Sebsi, et l'avise que c'est la dernière fois que mes services seront mis devant le fait accompli. Plus tard, dans son livre (page 133) Béji veut s'arroger le bénéfice de cette décision qu'il ne pouvait prendre, le problème était strictement policier. Pourquoi cette assertion ? Il fallait exister!

pensions avoir neutralisé en 1960, était bien présent dans les universités et les institutions sociales et, profitant de l'ambiance détestable, recrutait à bras ouvert les contestataires. Illico, les services devaient appréhender les principaux protagonistes<sup>50</sup>. Ils constatèrent leur disparition ; mis au parfum, ils purent s'enfuir. La complicité politicienne avait prévalu par rapport à l'intérêt supérieur de l'Etat. Poussant l'enquête, les services ont découvert qu'ils avaient été arrêtés en 1964, puis libérés sur ordre écrit du directeur de la sûreté de l'époque Caïd Sebsi<sup>51</sup>.

La gravité de l'affaire est-telle qu'il fallait en informer le Président. Ce sera le directeur des affaires générales A. Bennour qui ira l'expliquer au Chef de l'Etat, lequel profondément bouleversé, demande des détails. Après le parcours des rapports, il téléphone immédiatement au procureur général de la République et ordonne une enquête judiciaire. Le lendemain, nous sommes tous à Carthage, Bourguiba voulait vérifier et confondre, lui même, tous les impliqués dans cette affaire baathiste. Leur action insidieuse a été confirmée, mais les soupçons sur les complicités de la fuite n'ont pas été levés, bien qu'implicitement établis dans l'esprit de Bourguiba et des présents. La disparition de toutes les copies de leurs dossiers a été reconnue malgré l'existence de la seule copie aux archives centrales détenu par le commissaire Ayachi<sup>52</sup>. Le chef de l'Etat a tout compris : la forfaiture était claire. Il nous congédie après une saute d'humeur et un zest de morale.

L'après midi, coup sur coup, c'est le Secrétaire d'Etat à la Présidence Bahi Ladgham qui me reçoit pour insister sur les retombées néfastes de cette «histoire». Puis, c'est l'épouse du Président qui va dans le même sens : il fallait que j'éteigne le brasier. Le lendemain, je retrouve le Président, nous convenons d'éviter l'escalade. Il me permet d'assainir mes services. A mon retour, Béji se jette à mon cou, nous nous jurions entente et solidarité. Je mets à la retraite anticipée les principaux<sup>53</sup> pontes dont les services de sécurité ministère subissait la pesanteur depuis le Protectorat.

<sup>50)</sup> Tahar Ben Abdellah et Amor Shimi qui était même chargé de mission à la direction du parti et avait des relations très poussées avec le secrétaire d'Etat à l'intérieur.

<sup>51)</sup> Et non du ministre de l'intérieur Taïb Mhiri comme le prétend Caïd Sebsi.

<sup>52)</sup> Le Secrétaire d'Etat à l'intérieur se débat dans un véritable cafouillage en occultant les copies disparues et en mettant en relief celle encore détenue par le service Central d'Ayachi.

<sup>53)</sup> M'hamd Ali Gasri - Salah Toumi - Ben Sliman et quelques autres. En 1968, après mon départ, Béji Caïd Sebsi pensait prendre revanche en les ramenant en catimini à leur ancienne fonction : indécence portant atteinte au prestige de l'Etat.

## VII - L'affolement:

Il n'en est pas moins clair, désormais, que le pouvoir ne jouit plus du consentement de la nation, en équilibre instable entre la peur et la révolte. Le sentiment d'oppression gagnait les différentes couches de la population. Seuls, la société civile et surtout les jeunes menaient une fronde diffuse. Ben Salah ne pouvait plus endiguer le courant hostile.

Le 26 janvier 1968, il revint à Ahmed Mestiri, alors ministre de la Défense, de faire courageusement le premier pas. Au conseil supérieur du Plan, présidé par Ben Salah, il critiqua durement la politique de la collectivisation. C'est le premier gros pavé dans la mare. Le 29, le chef de l'Etat le convoque et le réprimande. Me trouvant moi-même au palais peu après, le Président me reçoit et, durant l'entretien, fulmine contre Mestiri : "ce bourgeois incorrigible". J'explique, avec tact, que nous avons besoin de tout le monde dans cette période cruciale. Malgré mon insistance, Mestiri diffuse sa déclaration<sup>54</sup> : "Les rouages de l'Etat ne fonctionnent pas normalement (...) On peut faire la révolution par la loi, sinon c'est l'arbitraire". Mestiri est exclu du parti le 30 janvier.<sup>55</sup>

En février, Bahi Ladgham, timidement, recommandait "la prise en considération des données humaines". Ben Salah répondit : "Nos options sont définitives et ne peuvent être en aucun cas révisées". Le directeur du parti renchérissait, le 13, dans l'*Action* : "Le socialisme destourien confirme la théorie de la propriété fonction sociale".

Fin février, l'occasion me fut donnée d'obtenir un document classé "très confidentiel" élaboré par les six ambassadeurs de la Communauté économique européenne (CEE)<sup>56</sup>. Les diplomates<sup>57</sup> avaient fort sérieusement étudié la situation du pays et signé collectivement<sup>58</sup> ce rapport qui démontrait, impitoyablement, que «tous les bilans officiels étaient faux, que les statistiques étaient truquées, que la Tunisie courait au désastre économique...»

<sup>54)</sup> A l'AFP et l'UP (United Press).

<sup>55)</sup> Il le réintégrera en avril 1970, à la fin de l'épisode Ben Salah.

<sup>56)</sup> Les six pays sont : Allemagne, France, Italie, Pays Bas, Belgique, Luxembourg.

<sup>57)</sup> Ben Salah avait souvent des relations conflictuelles avec les ambassadeurs. Il nous relate un drôle de dialogue, invraisemblable et imaginaire. «L'ambassadeur de France Sauvagnargues : Alors M. Ben Salah, vous faites ce que vous voulez. Le ministre répond : Est-ce que tu sais qui tu es? Et à qui tu parles?.. Heureusement, je n'ai pas d'éventail, (en souvenir de l'éventail du Dey d'Alger jeté sur le visage du représentant de la France et qui fut le prétexte pour la colonisation de l'Algérie.

<sup>58)</sup> Ben Salah veut responsabiliser le seul ambassadeur de France Sauvagnargues, bien qu'il ai lu le rapport, et vu la signature des six ambassadeurs de la CEE. Les archives sont là.

Je ne pouvais plus me taire. J'envoyai directement une copie au Président, qui me relança : «Le ministre de l'économie affirme que c'est un faux». Je lui explique de vive voix comment nous l'avions eu en mains. Il me convoque le lendemain pour me dire impérativement : ce document doit rester secret". Il contenait admirablement sa fureur. On le savait placide. On le connaissait fin stratège.

En décembre, le Président se rendit en visite à Sfax. Il quittait toujours la capitale dans les moments délicats pour prendre du recul et peaufiner sa politique. Au déjeuner, il fit nommément mon éloge devant le gouverneur Hédi Baccouche et les cadres de la région, laissant prévoir du changement dès son retour. C'était imprudent, la nouvelle le devança à Tunis, et aussitôt la riposte s'organisa.

À son arrivée, Ben Salah était déjà à Carthage. Là, il monta tout un scénario tendant à démontrer qu'un complot s'ourdissait contre la politique économique du pays et, sous-entendu, de Bourguiba, dont je serais l'élément moteur : à preuve la confidence que lui avait faite Sabagh<sup>59</sup>, chef de la Garde Nationale<sup>60</sup> à un déjeuner chez lui auquel j'ai été convié avec Sayah, Kooli, Bennour..., et au cours duquel aurait été dénoncée l'hérésie de la politique collectiviste. J'aurai, notamment, cité à cette occasion le fameux proverbe tunisien : "Notre socialisme, c'est la *chéchia* de l'un sur la tête de l'autre".

Pour Ben Salah, le gendre de Wassila, Tewfik Torjman, était, lui aussi, "dans le coup" et avait dit au gouverneur Hédi Baccouche que "Ben Salah, très bientôt, mettrait le pays à feu et à sang". L'amalgame était vite fait entre les "objectifs nocifs de Wassila, de son gendre et de moi-même". Le ministre de l'Economie menaçait de rendre son tablier. Bourguiba fut pris de court ; il fallait gérer la crise. Il demande un rapport écrit du gouverneur de Sfax qui, le confirmera.

Le 6, un communiqué annonça mon limogeage de la Sûreté nationale. Ben Salah assura qu'il avait reçu Sayah qui avait fait amende honorable et «juré et qu'il s'était endormi après le déjeuner hilalien<sup>61</sup>». Le lendemain, au bureau de Bahi Ladgham, je défendis le comportement loyal de mes services

<sup>59)</sup> En Avril 1974, Le Président décida de le faire traduire devant le tribunal militaire pour mensonge et atteinte aux institutions de l'Etat. Finalement, pour préserver la réputation de l'armée, il se contenta de le mettre à la retraite d'office.

<sup>60)</sup> La Garde nationale n'a jamais dépendu du ministère de la défense comme l'avance Ben Salah dans sa confusion. (feuilleton) C'est la gendarmerie française qui dépend du ministère des armées.

<sup>61)</sup> Couscous aux boulettes: «osbene».

envers l'Etat et le Président. Très embarrassé, Ladgham me parut soucieux de manifester qu'il se bornait à appliquer les instructions du chef de l'Etat.

Au bureau politique, Bourguiba "joua" la grande colère. Je me justifiai, mais les jeux étaient déjà faits .Certes, il forçait volontairement la dose, en semblant m'incriminer, mais il devait couper court à toute crise et retenir Ben Salah qui avait menacé de tout laisser tomber. Il ne pouvait lui laisser le moindre prétexte pour se dégager facilement d'une situation qui avait dangereusement empiré. Wassila et Laouiti me l'avaient fait comprendre en me recommandant de ne pas réagir à la pseudo colère "affichée" du Président <sup>62</sup>.

Ben Salah, voulant aussitôt exploiter son succès, présenta à Bourguiba une liste de quarante personnalités "anti-socialistes" qui, assurait-il, s'employaient à paralyser sa politique. Soutenu par Bourguiba junior, il envisageait un grand procès politique contre les "ennemis du socialisme" Plus habile, le gouverneur Hédi Baccouche, son maître à penser et quelques acolytes optaient pour un procès de droit commun visant des délits «artificiels». Cette thèse prévalut. On prétendit alors qu'un rapport d'un inspecteur de police ne serait pas arrivé aux archives du ministère de l'Intérieur : d'où l'accusation de «disparition de documents administratifs».

Ainsi donc, je passai le "réveillon du 24 décembre" devant la cheminée de l'infirmerie de la prison, d'où je rédigeai, le soir même, à l'intention du Président, une longue lettre très argumentée que je fis parvenir directement, mais non sans complicité, à son secrétaire particulier, Laouiti, qui la lui remit en mains propres. Bourguiba, sauvant toujours les apparences, lui reprocha de l'avoir acceptée, tout en le priant de la laisser sur son bureau. Et je tins de son épouse, par la suite, qu'il se leva, dans la nuit, pour la lire avant de la remettre soigneusement à sa place.

Dans quelle mesure cette lettre influa-t-elle sur ses réflexions ? Je ne le sais. Toujours est-il que certains s'attendaient à ce que son allocution radiodiffusée du 31 décembre soit l'occasion d'une condamnation virulente des "coupables et des ennemis de la nation". Le chef de l'Etat se borna à déclarer qu'on "rechercherait les abus du pouvoir de l'ancien directeur général de la Sûreté et de ses collaborateurs". Assis, côte à côte, dans l'am-

<sup>62)</sup> Ben Salah concède d'ailleurs volontiers dans sa lettre au Président adressée depuis son exil en juin 1973 que : «Bourguiba avait joué la comédie au bureau politique» (Afrique Asie en juillet 1973). 63) Ben Salah continue de répéter son hérésie simpliste et infantile à savoir que «la Sûreté nationale a dépêché un groupe de commissaires en France pour collecter des documents sur les libertés afin de combattre la politique socialiste de Ben Salah!»

phithéâtre, les deux ministres de l'Economie et de l'Intérieur blêmirent, me dit-on, en l'entendant. L'un d'eux murmura : "C'est foutu".

La thèse fallacieuse — propagée, dès le début, pour créer l'ambiance—quant à la surveillance de certains membres du gouvernement était rejetée, seule l'affaire de la disparition d'un «rapport de police fut retenue. On voulut aussi vérifier si j'avais dit chez moi, à Mahdia, à un de mes anciens camarades de l'UGET<sup>64</sup> que "Ben Salah finira par provoquer la guerre civile, à l'instar de Ben Youssef". On fit revenir le faux témoin de Moscou. Tout cela ne pouvait abuser l'opinion publique qui savait que le problème était politique, et que le gouvernement cherchait à camoufler les dissensions entre les plus hauts responsables.

C'est alors qu'un événement dramatique donna plus sérieusement l'alarme. Le 25 janvier 1969, Sayeh avait procédé le matin à la création d'une UCP dans son village natal et lui donna le nom de «Bourguiba». Abdallah Farhat devait inaugurer à Ouerdanine une des quatre UCP couvrant 3850 ha et 155.000 pieds d'oliviers. Sommés de céder à la coopérative leurs terres et leurs vergers, dont les haies de cactus devaient être détruites, la population se révolta et s'opposa violemment aux tracteurs. Les forces de l'ordre ouvrirent le feu : il y eut deux morts, des dizaines de blessés, des centaines d'arrestations. Or, Ouardanine est particulièrement chère à Bourguiba : c'est le village qui lui avait fourni, jadis, nombre de résistants tout au long de la lutte nationale.

Un peu partout, d'autres incidents éclatèrent et pour la même raison : le refus de la collectivisation autoritaire. A Bou Arada, on se mit à scier les poteaux électriques, comme au temps du protectorat. Mais c'est le drame de Ouardanine qui choqua d'autant plus Bourguiba que la veille même, il avait célébré la création de l'Union nationale de la coopération, "Cette imposante réunion aura constitué le prolongement du congrès constitutif du parti Néo-Destour, à Ksar Hellal, le 2 mars 1934", affirmait Ben Salah, sans se rendre compte de l'hérésie qu'il proférait. C'est "la République coopérative tunisienne" : écrivait un journaliste étranger.

Le 14 mars 1969, néanmoins, Bourguiba, recevant, le bureau de la nouvelle union, prêchait la prudence : "Je préfère l'adhésion réfléchie à l'obéissance". Et de charger Bahi Ladgham de délivrer partout le même

<sup>64)</sup> Sliman Doggui, élève de la Zitouna. L'UGET l'a fait bénéficier d'une bourse de l'UIE pour des études en médecine en URSS et qui n'exigeaient pas le baccalauréat. Doggui sera le principal mandataire de Ben Salah auprès du parti Baath en Irak et des comités populaires en Libye qui avaient largement financés d'une façon occulte Ben Salah et son parti l'unité populaire.

message aux allures d'avertissement : les réformes doivent se poursuivre, mais avec l'adhésion volontaire de la population. Le chef d'Etat avait toujours pensé qu'il fallait changer la mentalité des hommes pour les adapter aux structures nouvelles. Il approuvait la discipline, mais n'admettait pas la coercition, génératrice de révolte. Il déclarait : «Je préfère l'adhésion réfléchie à l'obéissance...». Ben Salah faisait le pari inverse : «La mise en place, fût-ce par voie autoritaire, des nouvelles structures remodèlera le peuple tunisien (...). Il est impossible d'attendre, comme cela a été le cas dans les pays nantis, que le progrès technique bouleverse les structures».

Or, entre ces deux approches, les événements de Ouardanine avaient tranché. Bourguiba se rendait de plus en plus compte que le pays ne marchait plus. Le Sahel, son premier fief, frondait malgré les «900 réunions» formelles et de propagande comptabilisées par Ben Salah lui-même. L'ambiance politique devenait poignante. Les événements sanglants se multipliaient. Ben Salah subissait les effets du «retour de manivelle» depuis mon limogeage en 1968, quand il avait pensé pouvoir démanteler l'organe sécuritaire de l'Etat et le réinféoder.

Bourguiba est édifié. Restait à prendre le tournant sans discréditer l'Etat. Ce sera le premier indice en mars : le Procureur général de la République, réunit, le 19, la Chambre d'accusation, qui conclut à l'inanité des accusations portées contre moi. Fin mars, Bourguiba me reçut et me donna l'accolade comme s'il voulait atténuer l'effet de son précédent "courroux" au bureau politique. Puis, poussant pathétiquement un ouf de soulagement, il eut cette phrase significative : "Je savais ce qui se passait. Tu as perturbé ma stratégie. C'était à moi d'agir en temps opportun et tu m'as acculé à sévir contre toi".

Le 6 juin, les Affaires étrangères, observant dans une note que "l'information ouverte à mon égard s'était révélée sans objet", demandaient mon accréditation, une nouvelle fois, comme ambassadeur à Dakar. J'y résiderai seulement quelques mois, avant d'être nommé à Madrid<sup>65</sup>.

<sup>65)</sup> Me remettant mes lettres de créance, en mai 1969, le Président me demande de transmettre :"toute la reconnaissance qu'il voue au général Franco qui l'avait protégé en 1952, à Tanger, de la pression française de la zone internationale de Tanger".

Je resterai moins d'un an en Espagne. Je retournerai à Madrid, le 27 novembre 1975 pour représenter Bourguiba à l'intronisation du roi Juan Carlos.

#### VIII - La déchéance

La première brèche économique avait été ouverte par le rapport catastrophique des ambassadeurs de la CEE, et fut suivi par la secousse politique avec mon éviction de la Sûreté nationale. Les incidents dramatiques de M'Saken, Jebeniana, Bou Arada, Ouardanine avaient déjà annoncé la déliquescence, et les sursauts spontanées mais intenses de la population confirmaient de plus en plus son ras le bol et son hostilité.

Dès mars 1969, Bourguiba apprit indirectement que les rapports des institutions internationales concluaient à la faillite imminente du pays et nous avisaient qu'ils ne consentaient plus de soutien financier à notre démarche économique. Une commission mixte de la Banque internationale (BIRD) et du ministère du Plan avait déjà constaté la productivité désastreuse des UCP, aggravée par une mauvaise gestion et accentuée surtout par les réticences des premiers intéressés. Cette institution — qui avait cru un moment avoir trouvé dans l'expérience tunisienne un modèle pour les pays en voie de développement — refusait désormais sa caution.

Ben Salah, quelque peu suicidaire, choisit alors la fuite en avant, et joua sa dernière carte. Il appela à la rescousse le Président de l'Union de la Coopération qui déclara : «Il est indispensable d'accélérer l'adoption de la loi concernant les coopératives agricoles, de façon à ne pas tomber dans des problèmes juridiques comme ceux qui ont amené Ahmed Mestiri à démissionner, critiquant la situation juridique de la coopération<sup>66</sup>.

Le 3 août,<sup>67</sup> jour de l'anniversaire de Bourguiba, Ben Salah jouant le «banco du poker», envoya à Hammamet à la signature du Président un projet de décret-loi portant généralisation obligatoire du système coopératif dans l'agriculture. Le texte était ainsi libellé : «Toute activité agricole ne pouvait plus se faire que dans le cadre d'une unité coopérative de production. La généralisation se fera dans le délai maximum du 31 décembre 1969». Bourguiba refusa de le parapher. Le chef de l'Etat confirmait publiquement le coup d'arrêt: «On en arrive à poser le problème des limites du système coopératif ; il est valable jusqu'à un certain degré, au-delà duquel, l'équilibre est rompu».

<sup>66)</sup> Tahar Kacem le répéta à la Tribune d'un institut de recherche à Tunis le 7 janvier 2008.

<sup>67)</sup> Ben Salah répond : «Pourquoi avoir choisi le 3 août? C'est un simple hasard... Pourquoi pas? C'est une renaissance de l'agriculture tunisienne qui coïncidera avec l'anniversaire de Bourguiba... Pourquoi avoir envoyé le texte par un motard de la police ? Et pourquoi pas... Il y avait cette fois là urgence de prévenir l'aggravation d'une atmosphère... Si le Président avait accepté le texte, nous l'aurions envoyé de suite au Parlement...» (Réalités N°1012).

Ben Salah se convainquit alors qu'il perdait son seul soutien. Le gouverneur de Sfax, son premier lieutenant et son seul confident politique, lui organise alors une visite exceptionnelle dans la capitale de sud. Les responsables dans toute la région procédèrent comme à l'accoutumée pour Bourguiba, au transport de toute la population valide pour l'accueil et le «tambour». Ce furent des réunions et des rencontres populaires où Ben Salah «s'éclatera» en répétant que Sfax lui confirme que «le socialisme était irréversible». Les médias à Tunis seront plus circonspects, l'artifice de Sfax était trop voyant. Bourguiba n'en sera dupe, et va accélérer davantage le processus de changement.

Ben Salah avait vraiment besoin d'un grand baroud d'honneur et d'une dernière frénésie populaire. Il sera encore plus pernicieux puisqu'il racontera que Bourguiba «jaloux», ébloui par l'accueil de Sfax, lui en tint rigueur.

Le chef de l'Etat convoque le Conseil de la république. Ben Salah va, sans vergogne, défendre inlassablement les coopératives qui «se remettraient de sitôt, si on restait déterminé publiquement».

Le 2 septembre, au Conseil, ce fut le signal de l'hallali et le début de la fin. On mit formellement en accusation la «politique personnelle» du ministre du Plan. On l'accusa d'avoir toujours mis le pays devant le fait accompli. Nouira, Khefacha et Hassan Belkhodja se distinguèrent par leur critique énergique qui compensa la timidité d'autres collègues.

Le 6, un débat télévisé réunit Bahi Ladgham, Bourguiba junior et Sayah et animé par Abdelaziz Laroui, Ben Salah défendit âprement la rentabilité controversée des unités de production. Bourguiba, qui avait voulu ce débat, pensait confondre Ben Salah par l'intermédiaire de son premier collaborateur. Ce ne fut pas le cas : Ben Salah s'imposa tout au long de l'émission.

La riposte ne se fit pas attendre. Le 8, un bref communiqué présidentiel signifia à Ben Salah son limogeage des ministères économiques et mit fin sciemment et en même temps, aux fonctions de Béji Caïd Sebsi, le ministre de l'Intérieur : les deux alliés qui ont fait fonctionner en diapason les ministères de l'économie et de l'intérieur. Déjà, depuis juin, le Président voulait casser leur lien et avait proposé Caïd Sebsi comme ambassadeur à Washington. Il ne rejoindra jamais son poste.

Le 22, un décret-loi scella l'abandon de l'expérience coopérative.

Bourguiba junior intercéda auprès du Président, faisant valoir que Ben Salah acceptait même de partir comme ambassadeur à Madrid. Mais Bourguiba refusa.

Le 7 novembre, le chef de l'Etat retira à Ben Salah son dernier poste à l'Education nationale, et déclara au *Monde* : "Je me suis trompé en faisant confiance à Ben Salah. Je suis un humaniste incorrigible. Je refuse de désespérer des hommes". Il destituera Mzali de la Défense Nationale, moins d'un an après sa nomination, pour avoir, dans une dédicace, exprimé longuement sa dévotion à Ben Salah et à sa politique.

Le 18, Bahi Ladgham discourait à Sousse : «...Dès le 24 janvier 69, date de la création de l'Union de la coopération, Ben Salah a précipité le mouvement... il est inconcevable de prétendre endiguer en une seule année près de 3 millions ha, alors qu'il aura fallu sept ans pour intégrer 100 milles dans les terres domaniales...»

Le 26, il déclarait à Bizerte : «il est criminel que des hommes de mauvaise foi se permettent d'improviser des actions avec des objectifs dissimulés qui pousseraient le pays à l'abîme... Un problème de santé du Président, a causé un vide énorme et a suscité des ambitions ignobles chez certains des responsables.. Ainsi a-t'on risqué l'anéantissement de quarante années d'épopées grandioses par une escroquerie politique qui n'a pas de similaire dans l'histoire de notre pays..»

Le 2 décembre, une circulaire aux gouverneurs autorisait les coopérateurs à demander le retrait de leurs terres privées incluses dans les coopératives et les UCP, et à en reprendre possession.

Le 29, la Chambre des députés crée une commission d'enquête. Ben Salah est placé, le lendemain, en résidence surveillée. Ses lieutenants, les gouverneurs Hédi Baccouche et Amor Chéchia étaient déjà arrêtés, suivis de ses proches collaborateurs : Béchir Néji, Tahar Kacem...

On pouvait lire dans la Revue Maghreb Machrek : *«Ben Salah était ouvertement accusé d'avoir noyauté le Parti et mis en place un «réseau» afin de préparer son accession au poste suprême<sup>68</sup>...»* 

Le 13 janvier 1970, de sa prison, Ben Salah écrit au Président une longue lettre justifiant ses positions et proposant «de quitter le pays avec sa famille, et de s'engager à ne plus s'adonner à la politique».

Le 28 mars, Bahi Ladgham, cyniquement, mais tardivement, déclara :

<sup>68)</sup> Janvier 1970.

"Ben Salah a disposé d'un appareil administratif confié en vertu d'un décret pris par le chef de l'Etat avec mon accord. Si, un jour, on devait me le reprocher, ma bonne foi serait mon excuse".

Le 31, la commission parlementaire présidée par Mohamed Jeddi n'en rend pas moins public, le rapport sévère adopté par l'assemblée plénière il met en évidence l'échec de la collectivisation autoritaire, fait grief au ministre de l'Economie d'avoir accéléré, outre mesure, sa politique et lui reproche d'avoir abusé de l'artifice des avances de trésorerie. "Ces agissements, conclut ce rapport, revêtent le caractère d'une véritable forfaiture et d'un abus caractérisé à l'égard du chef de l'Etat. Ils constituent un véritable complot contre la sûreté de l'Etat".

Le 12 mai, date symbole, la Chambre des députés adopte la loi relative à la cession aux particuliers des terres domaniales à vocation agricole, naguère collectivisées.

Le 16, l'organe du Parti communiste français écrivait : «...les petits paysans avaient dansé de joie en apprenant la destitution de Ben Salah. C'est sans doute vrai, et cela s'explique : les masses n'ont jamais été associées aux réformes. Celles-ci ont été appliquées et parfois imposées par la contrainte sans qu'une campagne d'explication politique vienne justifier l'intérêt du pays et des petits paysans...».

Le 19, la Haute Cour ouvre le procès de Ben Salah et de ses premiers collaborateurs. La cour est présidée par Mohamed Farhat et trois assesseurs choisis parmi les militants de la première heure : Béchir Zargayoun, Mahmoud Zhioua et Mahmoud Charchour. L'interrogatoire est serré, bien qu'entremêlé d'échanges assez vifs.

Abderazzak Rassaâ, sous-secrétaire d'Etat aux Finances témoigne : «les avances de trésorerie étaient effectuées sur les ordres du ministre». Puis, c'est la déposition de Sadok Bahroun, alors directeur général du Plan : «L'ex-secrétaire d'Etat a décidé de généraliser la collectivisation, alors que nos possibilités financières et humaines étaient très restreintes». Des épisodes dramatiques sont relatés par les paysans qui défilent à la barre.

Visant le rapport du PDG de la BNA, Ben Salah rétorque qu'il était antidaté, quand on sentit le vent tourner. Dans un deuxième rapport de la Banque centrale, le gouverneur, Hédi Nouira<sup>69</sup> s'inquiétait, prévoyant

<sup>69)</sup> Ben Salah reconnaissait, néanmoins, que Nouira avait été le seul au Comité central du parti à s'opposer à l'extension des collectivités agricoles.

«des dépassements de crédit à des taux inflationnistes pour le financement du Plan et une grave dégradation de l'économie (...)». Les statistiques qui avaient été à la base de toutes les planifications sont, à leur tour, contestées par un statisticien indépendant, Mahmoud Seklani.

Le président de la Haute cour accusa le ministre de l'Economie d'avoir caché au chef de l'Etat et gouvernement les rapports de la Banque mondiale du 25 mars, du 20 juin et du 25 août 1969, qui alertaient le gouvernement d'une façon pressante et décidaient de suspendre tout crédit.

Le dernier jour du procès, Ben Salah venait à résipiscence : "Les gouverneurs ne me disaient rien, à la rigueur des tiraillements par ci par là. Si j'avais été au courant du dixième de ce que je viens d'entendre aujourd'hui, j'aurais été un criminel de poursuivre mon expérience (...) Si le dixième des souffrances qui ont été décrites dans cette salle est vrai, je dois regretter l'oeuvre que j'ai entreprise".

Le 24, la Haute Cour formula ses accusations :" haute trahison, défaut de confiance envers le chef de l'Etat, irrégularités financières et administratives, falsification des statistiques, manoeuvres politiques en vue d'accaparer le pouvoir". Et elle prononça sa sentence : dix ans de travaux forcés, dix d'interdiction de séjour, privation des droits civiques et politiques pour Ben Salah ; cinq ans pour Amor Chechia ; Hédi Baccouche était condamné à une peine de prison avec sursis.

Le 1<sup>er</sup> juin 1970, alors que place nette avait été faite, comme il le voulait avant son retour, le Président arriva triomphant. Il restait le grand patron, la seule force politique décisive de la Tunisie : la férule du chef est toujours souhaitée dans les périodes de désarroi. Bourguiba, fermait cette longue parenthèse de près de dix ans, qui avait tant terni le régime et son prestige personnel.

Le 8, dans son adresse à la nation, Bourguiba, honnêtement et courageusement, dit à son peuple : "Constitutionnellement le premier et unique responsable, c'est moi, Habib Bourguiba. Parce que je suis homme, donc sujet à l'erreur, je me suis trompé, je le dis en toute modestie. Je demande pardon au peuple et surtout aux militants qui ont souffert (...). Je sais qu'ils sont convaincus de ma bonne foi (...) mais j'ai été abusé par un homme qui maniait le mensonge avec une adresse diabolique".

L'opinion publique ne pouvait absoudre complètement Bourguiba, mais incriminait ses collaborateurs. Cependant la majorité du peuple tunisien voulait oublier le passé, d'autant plus que le premier responsable de l'économie était désormais hors d'état de nuire.

On pouvait lire la condamnation de l'écrivain tunisien<sup>70</sup> Mohsen Toumi: «les convictions de Ben Salah étaient de la même nature que celles d'un Robespierre ou d'un Lénine. Elles instituent cette intolérance despotique.»

Un autre écrivain français<sup>71</sup> Pierre Véron remarquait : «Le socialisme destourien est le socialisme bureaucratique... Ben Salah va tenter de le réaliser sans l'appui des masses qu'il tiendra toujours en dehors de l'action politique..., la socialisation lésera la petite et moyenne paysannerie, la petite et moyenne bourgeoisie. Elle va prendre leurs terres, leurs oliviers, leurs cheptels... Les coopératives étaient subies comme une structure économique imposée, et non le résultat d'un élaboration intégrant dans une planification économique, les revendication populaires...»

Le 12, est institué le poste de Premier ministre, les titulaires des départements étaient désormais dénommés ministres. Le gouvernement Ladgham est remanié : Khefacha, Mzali et Sayah le quittent, je suis nommé secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

Le 16, prononçant un discours à Monastir, au séminaire des travailleurs tunisiens à l'étranger, le chef de l'Etat dénonça : "Un vaste complot qui visait à l'instauration de la fascisation par la voie révolutionnaire".

Le 10 septembre, clôturant la conférence des gouverneurs, il se montrait accablant pour Ben Salah : "Voilà l'homme auquel j'avais accordé ma confiance et qui s'en est servi pour se livrer à un travail de sape, substituant aux militants authentiques des carriéristes en mal de prébendes (...) la base a été largement contaminée (...) Nous allons exorciser la psychose de rancoeur créée dans la nation par Ben Salah et ses hommes (...) Le citoyen est en droit d'attendre de l'Etat qu'il soit juste et sincère".

Aziz Krichen, un écrivain tunisien concluait : «...L'institution de la coopération a été une expérience profondément négative jusqu'aux entrailles... Les structures modernes se sont détériorées de l'intérieur du fait d'un comportement qui était tout le contraire du modernisme... Les structures de l'Etat s'accaparent du tout et personne ne pouvait plus décider de son destin... La crise est générale et les coffres de l'Etat sont vidés... La

<sup>70)</sup> La Tunisie de Bourguiba à Ben Ali, p 67.

<sup>71)</sup> Revue Maghreb-Machrek, Avril 1970.

dette extérieure a atteint des niveaux extrêmes... La production agricole s'est réduite d'une façon terrible... le bétail fût égorgé en gros pour que l'administration ne se l'approprie pas<sup>72</sup>...

Les années 71 et 72 seront les plus difficiles pour le Premier ministre Nouira, qui devait affronter les séquelles profondes de toute la décennie 69. Le congres du Parti en 1971 lui compliquera encore la tâche. Pour ma part, après un bref passage comme ministre de la jeunesse et des sports, je suis nommé Ambassadeur à Genève et auprès du Vatican.

Le 4 février 1973, après trois ans d'emprisonnement, Ben Salah, déguisé en femme, s'évade de la prison centrale de Tunis. À Genève, j'eus le privilège de l'apprendre vers 5 heures du matin par un coup de téléphone discret d'un haut responsable de la police de Tunis. J'en avertis aussitôt Taoufik Torjmene le gendre de la présidente. Un branle- bas confirme la mauvaise nouvelle qui met Bourguiba dans une colère noire à son petit déjeuner. Durant toute la semaine, il racontera à tous ses interlocuteurs comment "il avait appris de Genève" l'évasion de Ben Salah.

L'affaire avait été bien montée, à l'intérieur comme à l'extérieur. La complicité du gardien-chef permettait au détenu de sortir de prison le soir, et de rentrer au petit jour. Son frère M'hamed, qui s'était préalablement rendu en Algérie, s'y était assuré auprès de Ahmed Taleb Brahimi — un ami de Hédi Baccouche — d'un bon accueil à la frontière.

Le jour même de l'évasion, Masmoudi, le ministre des Affaires étrangères, partit pour Alger d'où il revint le soir, assuré simplement que l'enquête se poursuivait. Le lendemain, son homologue Bouteflika arriva à son tour et présenta sa version au Président : "Ben Salah était bien entré en Algérie, mais il était reparti le jour même pour Rome, avec son passeport et sans qu'aucune autorité politique ne s'en aperçût". Bourguiba n'en crut pas un mot, mais ne voulut pas faire de vagues.

Trois mois après son évasion, Ben Salah fit sa première déclaration à l'organe du Parti communiste français<sup>73</sup>:

La Tunisie connaît un système absolutiste et corrompu, un régime dictatorial et fasciste (...) La crise de 1969 (...) a été historiquement positive(...)" L'organe du Néo-Destour lui répondit : "Vous avez utilisé le socialisme à des desseins personnels et vous n'en avez laissé auprès des

<sup>72)</sup> Le syndrome de Bourguiba Cérès Editions 1992.

<sup>73)</sup> L'Humanité : le 16 mai 1973,.

masses déshéritées qu'une image hideuse, terrifiante, mutilée".

En juin 1973, dans une lettre inédite de trente pages<sup>74</sup>, Ben Salah écrivait, depuis son exil, à Bourguiba: "Je devais assister fin 1968 à la comédie de Carthage, où s'était réuni le bureau politique devant lequel comparaissait le principal accusé, le directeur général de la Sûreté nationale. Il devait séjourner deux mois à l'infirmerie de la prison, entouré de tous les égards. Il devait la quitter sans jugement, étant considéré qu'il n'avait en réalité commis qu'un léger abus de pouvoir comme vous l'aviez déclaré dans un discours télévisé à la fin de l'année 1968. Je dois dire, à la vérité, que vous aviez parfaitement joué votre rôle. Belkhodja n'avait fait qu'exécuter un plan bourguibien (...). Vous vous êtes fait le porte drapeau(...) de la nouvelle classe et des opportunistes aussi assoiffés de richesse qu'acharnés à les développer et à les défendre (...) Combien devenue vraie la prédiction d'un leader tunisien, il y a de cela près de trente ans qui disait : La Tunisie, après avoir connu le protectorat de la France, connaîtra la tyrannie de Bourguiba (...)".

Lettre édifiante qui dément ses déclarations devant la Haute Cour et la teneur suppliante de sa première lettre adressée au chef de l'Etat depuis sa prison en janvier, mais qui reconnaissait que «la réunion du bureau politique de 1969 était une comédie».

Le 8 décembre 1973, Bourguiba dira sa conviction, dans une des ses conférences à l'Institut de presse : «Ben Salah a réussi à abuser de ma bonne foi en me faisant croire à un complot... Nous avons fait une cruelle expérience avec la coopérativisation forcée, avec les mises en scène. On avait profité de ma maladie. On me montrait des fruits artificiels pour me prouver que les choses vont bien. Les gens se taisaient parce que Ben Salah était le ministre de Bourguiba. Il se servait de mon prestige pour arracher leurs biens à ces pauvres diables, les intégrer dans les coopératives par la violence quitte à ce qu'elles aboutissent toutes à la faillite. C'est ce qui s'est produit. Le peuple a patienté parce qu'il y avait Bourguiba... On savait que Bourguiba ne manquerait pas de réagir. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait. J'avais peur qu'on tue Ben Salah tellement il a fait de mal. Des gens se sont suicidé, d'autres sont devenus fous parce qu'on leur a arraché leurs biens. Vous ne pouvez vous imaginer l'attachement des gens du Sahel ou du Nord à leurs biens. On l'a traduit devant la cour de Sûreté de l'Etat, et il a été condamné à dix ans de travaux forcés. On lui

<sup>74)</sup> Revue Afrique Asie du 9 juillet 1973.

a aménagé deux chambres où il recevait sa famille, ses médecins et où il pouvait lire. Il ne faisait l'objet d'aucune surveillance particulière. On s'est aperçu après son évasion, qu'il sortait de temps en temps et passait des nuits chez lui. C'est une façon d'humilier le gouvernement. Mais je préfère cette humiliation à celle de l'avoir torturé. Car, en fait, il n'a été victime d'aucune torture... Nous sommes pour la dictature de l'intérêt général de la société représentée par le gouvernement dont le rôle est de rétablir équilibre entre citoyens et entre régions. Tel est l'idéal auquel nous aspirons en comptant sur nos propres moyens. En adoptant le système collectiviste, nous avions récolté «la dictature de la pénurie» dont le résultat logique aurait été une intervention militaire ou tout simplement la pagaille...»

En 1975, à l'étranger, Ben Salah déclarera que "la politique socio-économique du gouvernement Nouira était libéralo-coloniale".

En juin 1976, à la Sorbonne, Ben Salah persistant avançait : «Le courant socialiste était isolé au sein du pouvoir...». Jaques Berque, l'orientaliste célèbre, rétorque : «Vous auriez été plus convaincant si vous aviez été vous même convaincu...» De Bernis, le maître à penser et l'artisan de toute la politique socialiste, présent, interpelle son ami : ...«Vous vous êtes attaché à la forme des structures sur le compte du développement des forces productrices...»<sup>75</sup>

Dans une revue hebdomadaire<sup>76</sup>, Ben Salah veut jouer au martyr : *«Zargaoun a été arrêté à Genève portant un revolver... Bourguiba se déplaça immédiatement en Suisse pour payer des indemnités et revenir à Tunis avec l'intéressé»*. Le communiqué<sup>77</sup> officiel de gouvernement Suisse dément : *«*le Conseil fédéral de la Suisse proclame que les autorités ignorent la présence de Ben Salah dans notre pays et qu'il n'a jamais pris contact avec aucun de nos services de sécurité pour demander sa protection. Nous ne savons rien du séjour de Zargaoun à Genève, et rien sur l'arrestation par la sécurité de Genève de fonctionnaires tunisiens arrivés de Tunis». On pourrait simplement se demander comment un gouvernement aussi sérieux que celui de la Suisse, pays des droits de l'homme, pouvait accepter des indemnités pour libérer un criminel.

Ben Salah mentira effrontément en accusant Bourguiba d'avoir dit par <u>trois fois, dans</u> son discours de 1974 : «Il lui faut du plomb». Le Président 75) Moshen Toumi Afrique-Asie 26 juillet 1976.

<sup>76)</sup> Réalités n°804 et 806.

<sup>77)</sup> Journal de Genève du 30/08/1974.

l'avait certes qualifié de «serpent venimeux» dans un ton emphatique.

Ben Salah fera néanmoins cette confession<sup>78</sup>: «La mort du Zaim Bourguiba m'a profondément impressionné... Qu'est ce que je peux dire au sujet d'un Zaim... Son histoire a témoigné qu'il était des plus illustres personnalités que la Tunisie a connue tout au long de son histoire contemporaine... »

Il avait quand même dit auparavant<sup>79</sup>: «Bourguiba a sacrifié l'espérance d'un peuple, son évolution. Son ascétisme a prévalu dans la trajectoire d'un homme enfermé dans sa mégalomanie et sa peur».

Ben Salah n'en a cure. Il continuera indéfiniment de justifier sa politique collectiviste<sup>80</sup>, en faisant parler injustement les disparus. Les décideurs et les initiés en sont ahuris. L'histoire jugera en définitive.

Le peuple tunisien, quant à lui, échaudé par cette aventure politico-économique, ne souhaitait plus que l'oublier, comme un affreux cauchemar<sup>81</sup>.



Ahmed Ben Salah au tribunal : «J'apprends autant aujourd'hui sur le malheur des gens qu'hier sur leur enthousiasme».

<sup>79)</sup> Réalités N°789

<sup>79)</sup> Afrique Asie n°48 du 21/1/74.

<sup>80)</sup> Feuilleton dans un quotidien tunisien et autres.

<sup>81)</sup> Citons cette vraie boutade : après la lecture de ce chapitre, Ben Salah téléphone à Mzali pour lui dire: «J'ai été obligé d'ôter ma tête de mes épaules et de la poser sur ma table de chevet pour pouvoir dormir».

# «Le jeudi noir»:

## un affrontement inutile

### I - La Commission Supérieure du Parti

Le 1<sup>er</sup> juin 1970, le chef de l'Etat rentra à Tunis après six mois d'absence «pour soins et repos». Comme à son habitude, après chaque grande crise politique ou un événement trop important, il partait pour «entrer en méditation».

Le 8, Bourguiba reconnaissait implicitement s'être trompé. Sans trop d'enthousiasme, il remplaça le bureau politique par la Commission supérieure du Parti : «Je lui ai confié la mission de changer la constitution... Le congrès décidera des modifications à apporter dans les rouages de l'Etat et du Parti...» La Commission sera composée de vétérans dont : Ladgham, Nouira, Masmoudi, Mokaddem, Farhat, Achour et Mestiri, auquels il adjoindra, peu après, Béchir Zargayoun.¹

Le 25, L'*Action* publie "le manifeste" de ce nouveau comité : une véritable déclaration révolutionnaire dans le contexte politique de l'époque.

Le 4 juillet, le même journal publie un "questionnaire" élaboré par la commission et adressé directement à tous les citoyens à travers les médias. On les interroge, notamment, sur les attributions du Président de la République et le mode de sa succession ; on propose la création d'un Conseil constitutionnel, mais on rejette implicitement le multipartisme, conformément aux réserves formulées par Bourguiba dans son discours du 8 juin. On pose le problème de la séparation de l'Etat et du Parti et de la primauté de l'un par rapport à l'autre. Une autre question traite d'une vieille ambiguïté : quid des relations entre le parti et les organisations nationales? Le questionnaire pose le problème de la démocratie interne au sein du PSD: le mode d'élection des dirigeants, la périodicité et les prérogatives

<sup>1)</sup> Bourguiba la complétera le 15 octobre par l'adjonction de Chedly Ayari, Mohamed Ben Amara, directeur du Parti, et de moi-même.

du congrès, du comité central et du bureau politique. Enfin, on les questionne sur leur préférence quant à la compétition entre les listes du parti et des listes indépendantes, le remplacement du scrutin de liste par un scrutin uninominal à un tour ; on les interroge sur les préoccupations principales économiques et sociales...

Cette "pause d'observation" donne le signal d'un véritable défoulement collectif : c'est l'allégresse dans les villes et les campagnes. L'euphorie l'emporte, dans l'immédiat, sur les rancoeurs. Cependant, on perçoit bien une fureur populaire qui se tourne surtout contre les responsables qui s'étaient faits les exécutants zélés et sans scrupules de la collectivisation.

L'antenne de la radio sillonnait le pays, et recueillait toutes sortes de critiques véhémentes. Les commerçants et les agriculteurs racontaient leur faillite, les enseignants et les membres de la société civile évoquaient les exactions et demandaient la démocratisation du système. La population, recluse, ayant vécu dans la panade durant toute une décennie, était en ébullition. Il lui fallait un exutoire : l'ex-ministre de l'Economie et ses adeptes locaux et régionaux furent vilipendés. Au sommet de l'Etat, Bourguiba et ses proches collaborateurs étaient cités plus discrètement. Pour la première fois dans l'histoire du pays, on se défoulait sans vergogne vis à vis du système, on dénonçait les dirigeants, on pourfendait l'administration et le parti, mais sans rejeter explicitement le régime. Plus de mille cellules du PSD répondirent, par écrit, au questionnaire en récusant la rigidité du système et en appelant à la refonte de la République.

C'est dire combien le sursaut populaire, la révolte de toutes les couches de la population contre le mauvais fonctionnement des institutions étaient significatifs ; c'est dire aussi, combien le réveil des dirigeants fut douloureux devant une situation qu'ils croyaient maîtriser et un peuple qui les avait habitués à la docilité.

On s'attendait à la réflexion approfondie, mais ce sont des réactions épidermiques qui ont prévalu, et le dialogue dégénérai en cacophonie. Nous avions jeté un pavé dans la mare, nous n'avions pas su organiser un débat sérieux. Bourguiba, déjà mécontent des lenteurs mises à tourner "la page Ben Salah", maugréait contre la tournure prise par la consultation populaire.

Au début d'août, il réunit à Skanès un comité restreint, mit l'accent sur les problèmes sociaux et économiques, et insista pour que justice soit rendue aux victimes du collectivisme. Il demanda de faire taire les problèmes politiques. Nous nous exécutons, quoique certains d'entre nous avaient beaucoup à redire.

Du coup, le débat est clos, les radios et les journaux reviennent à leur apologie traditionnelle. Le calme politique rituel se rétablit ; la population qui avait exhalé son mécontentement dans une certaine euphorie, retourna à ses occupations. L'été était là : période combien propice au relâchement. Finalement, l'ordre l'emporta sur le changement. La déception des militants était immense, ils avaient cru au renouveau.

Au gouvernement, nous affrontions d'énormes problèmes économiques: les séquelles du collectivisme paraissaient insurmontables. Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, j'élaborai un rapport circonstancié recommandant la répartition des terres entre les jeunes ingénieurs, éparpillés comme bureaucrates dans les ministères et dans les régions. Pour le ministre de l'Agriculture, Abdallah Farhat : ces unités agricoles représentent "un patrimoine national qu'on ne peut liquider".

Déçu, je partis défendre mon rapport auprès de Hédi Nouira, alors ministre d'Etat chargé de l'Economie. Nous parlâmes longuement de Ben Salah; nous évoquâmes les séquelles profondes de la politique collectiviste. Il me séduisit en me racontant ses mésaventures personnelles²: la double pression qu'il subissait des autorités du protectorat qui le "trimballaient" de prison en exil, et de certains partisans qui s'exaltaient démesurément. Et dans un moment d'abandon, assez rare de sa part, il s'exclama: "Voilà trente ans que je vis le calvaire, mais je suis encore là!" Sur le moment, je fus effaré. Plus tard, je compris ce que pouvait cacher l'apparente ataraxie de Nouira: très renfermé, impassible, qui semblât tout endurer sous "une carapace de pachyderme". Assez solitaire³ dans toute sa vie politique, il était apprécié par tous pour sa pondération, la solidité de ses convictions et sa culture générale exceptionnelle. Bourguiba l'avait observé, durant leur compagnonnage, pendant près de quatre ans, à la prison du fort Saint-Nicolas en France⁴. Il échafaudra bien des plans en conséquence.

À la fin de cette longue et pathétique entrevue, je compris que la témérité n'était pas de mise, et je refermai mon dossier<sup>5</sup>.

<sup>2)</sup> Il présenta sa démission du bureau politique au début des années 1950.

<sup>3)</sup> On connaissait sa fameuse réplique quand on lui reproche son ascétisme. «Moi, seul, et c'est déjà trop»

<sup>4)</sup> De 1942 à 1946.

<sup>5)</sup> Au secrétariat d'Etat à l'Agriculture, je ne restai pas longtemps. Le 6 novembre 1970, le Président décida de me promouvoir comme ministre de la Jeunesse et des Sports.

### II - Le 8ème congrès du PSD : Monastir I

Le 24 juillet 1971, Ahmed Mestiri, chef de la tendance "libérale", avait déjà interpellé le Président pour la tenue du congrès du Parti. Le Président s'y résolut et l'annonca pour octobre tout en avertissant : "Tout dernièrement, ces calculs ont pris un tour exacerbé au sujet de ma succession. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils sont bien prématurés". L'allusion est claire: Bourguiba consent, à contre-coeur, à la tenue du congrès, mais il en dénonce la hâte et en limite la finalité.

Le 7 septembre, comme pour prolonger l'avertissement, Mestiri, se voit piégé par la nomination de gouverneurs sans son aval. Il démissionne du gouvernement, et sa volonté de rupture s'en trouve ainsi renforcée.

Le 11 octobre, c'est donc dans un climat tendu que le congrès s'ouvrit. À la détermination des uns de réaliser une véritable (OPA) sur le parti, répond le désarroi et la résignation des autres qui résistent mal à cette offensive.

Dès la séance d'ouverture, Bourguiba, visiblement fatigué, donne aux congressistes l'impression d'un leader venu leur faire ses adieux. À son tour, Nouira, se lance, en six heures, dans un véritable cours de vulgarisation économique qui distille un ennui certain, sans pour autant apaiser les esprits. Les accusations vont se croiser, tandis qu'on s'apostrophe sur les milices, sur les trahisons, les intrigues... Le congrès est bien verrouillé, Mohamed Ben Amara, disciple de Béchir Zargayoun et proche des libéraux était Directeur du Parti. Les interventions fort bien organisées déclenchent des ovations. Personne n'ose apporter la réplique. Nouira, dépassé, reste silencieux. Non moins significativement, l'arrivée de Bahi Ladgham, en disgrâce, est saluée par une ovation des assistants, debout.

Au palais de Skanès, le Président suit les séances en direct, sur vidéo interne. Il ne revient pas au congrès pour porter la réplique : ce qui s'ajoute à notre désarroi, partisans et fidèles, déjà démoralisés par sa mauvaise prestation à l'ouverture du congrès. Le dernier jour, Nouira et Farhat se rendent à Skanès pour le prier instamment de venir clôturer les assises. Nous étions, quelques camarades et moi, appelés par Wassila qui craignait que le Président ne refasse une autre fâcheuse prestation. Le Premier ministre insiste: seul le Combattant suprême peut encore sauver la situation. Il y consent, malgré nos remarques et les réserves de son épouse.

Bourguiba arrive donc au congrès, monte péniblement à la tribune et fait une intervention pathétique... Il sait que le problème de sa succession

est au centre de tout, il tente de calmer le jeu en désignant trois dauphins successifs : "Nouira me succédera, tout comme plus tard Mestiri et Masmoudi". Puis, il appelle les congressistes à la concorde en faisant vibrer la fibre patriotique.

Les maîtres du congrès, rejetant le dispositif constitutionnel d'une succession automatique du Premier ministre jusqu'à la fin de la législature, font voter une résolution nous ramenant aux dispositions de la constitution de 1959<sup>6</sup>. Non moins significative, une deuxième résolution prévoit que le bureau politique ne sera plus désigné par le Président du parti mais élu durant le congrès par le comité central.

Tout aussitôt, on dresse une liste semi-bloquée des 58 membres du comité central qu'on fait élire sans surprise. En tête, vient Ladgham, suivi par Mestiri et Mokaddem. Nouira n'est que cinquième, Farhat trente-et-unième et Sayah quarante-cinquième. Le dernier était Zargayoun. Hassan Belkhodja et moi-même sommes écartés, comme d'autres vieux militants : Mahmoud Allafi, Mabrouk Abdessemad, Mahmoud Zhioua, Allala Laouiti...

Dans la foulée, Hassib Ben Ammar propose que ce comité central élise immédiatement le bureau politique. Ainsi, la boucle serait bouclée avec une instance suprême qui s'imposerait au Président, lui imposerait un gouvernement et lui dicterait sa politique : le tout légitimé par le congrès.

Ainsi le congrès se réduit-il finalement à une tentative de translation du pouvoir dans le cadre du même parti unique, à l'intérieur du système présidentiel, mais sans leader prestigieux. Alors que les citoyens et les militants s'attendaient à ce qu'on se consacre à une analyse approfondie de la catastrophe collectiviste, à en tirer les leçons nécessaires, et exiger un comportement démocratique à l'intérieur du système.

Dans un ultime sursaut, Nouira demande que l'élection du bureau politique se fasse à Tunis, devant le Président. En effet, Bourguiba avait habilement choisi de regagner la capitale, dès le 13 octobre, avant la clôture du congrès, prétextant les fêtes de l'évacuation de Bizerte. Ne pouvant moralement défier Bourguiba à ce point, la majorité du comité central accepte la proposition du Premier Ministre, non sans quelque amertume pour les uns et un certain soulagement pour les autres.

Prescience justifiée. Ne réunissant le comité central que le 20, Bourguiba contre-attaque. Les "libéraux" rejettent la liste de compromis qui leur

<sup>6)</sup> En cas de vacance, l'intérim sera assuré provisoirement par le président de l'Assemblée nationale pendant 40 jours jusqu'aux élections, le Président intérimaire n'ayant pas le droit de se présenter.

est proposée. Le lendemain, Bourguiba suspend Mestiri et ses compagnons de toute activité au sein du PSD, et déclare : "Il est non moins évident que, tant que je serai de ce monde, je serai maintenu à la tête de l'Etat".

Le 22, à Tunis, il fait "élire" quatorze membres sur la liste de vingt choisis par lui. Une fois de plus, le Combattant suprême l'a donc emporté. Mais l'alerte a été chaude : pour la première fois, dans un congrès de son parti après l'indépendance, il a été contesté, tandis que ses compagnons et ses proches collaborateurs, amoindris et effrayés, s'abstenaient de le défendre ou du moins ne surent pas le faire.

En novembre, je suis nommé représentant permanent auprès des Nations unies, à Genève<sup>7</sup>, en même temps qu'ambassadeur auprès du Saint Siège, à Rome. Lors de la présentation de mes lettres de créance, le Pape Paul VI me confia qu'il "considérait Bourguiba pour le meilleur chef d'Etat capable d'oeuvrer au meilleur rapprochement entre l'Islam et la Chrétienté, en vue d'une meilleure interaction entre les deux civilisations arabe et occidentale". A cet effet, il me fit le privilège de tenir conférence avec les Pères Blancs<sup>8</sup> dans leur siège à Rome. Nous évoquâmes "les problèmes des consciences musulmane et chrétienne aux prises avec les défis du siècle".

A Tunis, et à tous les niveaux les retombées du congrès de n'ont pas cessé de faire des vagues. En 1972, les exclus<sup>9</sup> du Parti, écrivent une longue lettre au chef de l'Etat: «...La jeunesse redoute le Parti, le fuit, refuse de s'y reconnaître... l'unité n'est plus sauvegardée, le Parti s'en va à la désagrégation, à la décrépitude... Il faudrait conserver dans toute sa plénitude la nature du régime, faire ratifier par l'Assemblée nationale la réforme constitutionnelle conformément à la résolution du congrès... revoir la politique économique sur la base de la coexistence et la complémentarité des trois secteurs...» La lettre resta sans réponse, mais le contenu fut largement vilipendé par les médias du Parti.

<sup>7)</sup> A Genève, le Docteur Ajuria Guerra me rappellera souvent notre témérité. En effet, nous avions bravé l'interdit. Bourguiba junior, atteint d'une attaque cérébrale au Maroc devait être transporté d'urgence à Paris. Là, les médecins exigeaient la formule des médicaments que prenait le malade et qui étaient concoctés spécialement par le docteur Ajuria. J'organisai un départ vers Paris par avion spécial. Le lendemain, l'aéroport de Genève était fermé, c'était «le fog», le fameux brouillard. Le pilote nous murmura qu'il pouvait voler. Après hésitation, conciliabule, nous décidons de partir. Les autorités suisses nous font signer une décharge en cas d'accident. Nous volons, les premières minutes étaient poignantes, nous arrivons à temps à Paris.

<sup>8)</sup> Installé à Carthage par le Cardinal Lavigerie en 1875 en vue du contrebalancer l'influence des Capuciens italiens.

<sup>9)</sup> Ahmed Mestiri, Mahamoud Messadi, Caïd Sebsi, Hassib Ben Ammar, Rasaä, Sadok Ben Jemaä.

Le 4 février 1973, l'évasion de Ben Salah allait être l'occasion de précipiter mon retour à Tunis. Le 17 mars, je suis nommé ministre de l'Intérieur.

Je retrouvais un gouvernement attaché à liquider les séquelles de la période collectiviste et à relancer l'économie. La pluie aidant, l'orientation pragmatique et libérale ouvrait à l'entreprise privée de nouveaux horizons. Le Premier ministre Nouira visait à faire émerger une "classe moyenne" active et raisonnable, qui s'imposerait comme un facteur déterminant de la vie politique, économique et sociale.

D'autre part Nouira fit de son entente avec Achour le moteur et le garant de cette nouvelle orientation. Ce fut une alliance patronnée par Bourguiba<sup>10</sup>, alliance qui permettait au pays de réussir le renouveau économique. Cette «idylle» n'en restait pas moins déséquilibrée et incertaine, car essentiellement conjoncturelle, basée sur une convergence temporaire d'intérêts, mais fortement marquée par des facteurs personnels<sup>11</sup>.

Nouira, en dernier ressort, redoutait moins le parti que l'UGTT, sachant bien que le premier, composante essentielle du système, finirait toujours par obtempérer. Du syndicat, en revanche, il attendait au mieux confiance et appui, au pire qu'il n'entravât pas son action économique. D'où ses bonnes manières à l'égard d'Achour. Nouira tranchait volontiers en faveur du syndicat aux dépens quelquefois du parti, essayant chaque fois de maintenir un équilibre difficile. L'UTICA, pour sa part, s'alignait toujours sans susciter de problèmes majeures.

La prise de position d'Achour, à l'Assemblée nationale, contre le projet avorté de l'union tuniso-libyenne ne manqua pas de conforter Nouira, et même de le combler puisque, ce faisant, Achour se déclarait indirectement contre son adversaire Masmoudi. Cette amitié politique entre les deux principaux acteurs de la vie nationale, Nouira et Achour, je l'encourageai avec enthousiasme avec quelques collègues parce qu'elle garantissait, du moins pour un temps, une évolution sans à-coups de la situation économique et sociale du pays.

Le Premier ministre supportait mal les structures institutionnelles qu'il

<sup>10)</sup> En juin 1973, à la conférence annuelle de l'OIT, le chef de l'Etat fera l'éloge du leader syndical: "La décoration que vous voyez sur ma poitrine. C'est Habib Achour qui me l'a épinglée. C'est un peu grâce à lui que je suis encore en vie (...). Il fut mon compagnon de lutte des temps difficiles". 11) Nouira avait dirigé brièvement l'UGTT, en 1949. Il connaissait bien Achour, il avait été son avocat en 1955, lors de son premier procès colonial à Sfax. En accord avec Bourguiba, il avait fait nommer Achour, dès 1970, à la tête de la centrale après la chute de Ben Salah. Le chef syndicaliste fut intégré au bureau politique, comme il était de tradition pour tous les chefs des organisations nationales : cela traduisait "l'union nationale", un des fondements du régime de Bourguiba.

trouvait bien sclérosées depuis la période collectiviste. Il tenta, un moment, de créer un nouveau collège informel autour de lui. En 1974, deux à trois fois par semaine, il se mit à réunir, sous forme de "conseil" restreint, le directeur du PSD, le ministre de la Défense et moi même, ministre de l'Intérieur, pour discuter des plus grands problèmes et préparer les décisions. Je participai à ces réunions, jusqu'au jour où je découvris que Nouira et mes deux camarades avaient "déjà" débattu de l'affaire avant la séance. Je priai donc le Premier ministre d'en revenir aux procédures normales, non sans lui laisser entrevoir mon opinion quant à la conjonction d'intérêts entre les deux autres collègues.

Avec le recul, on ne peut d'ailleurs que s'interroger sur le sens exact de ce jeu subtil mené par Hédi Nouira : entente personnelle avec Achour, engagement presque aussi personnel avec le directeur du PSD et le ministre de la Défense, en m'y associant accessoirement ; le tout, dans le cadre de la confiance absolue que Bourguiba lui consentait presque sans limites.

Trois ans se sont passés depuis le deuxième congrès, le pays a été bien repris en main, il fallait légaliser toutes les décisions d'exclusion prises à l'issue du congrès, et surtout, corriger certaines résolutions de principe touchant les fondements même de l'Etat et du Parti. Décision fut prise de tenir au plutôt un autre congrès, et le situer symboliquement à Monastir.

## III - Le 9ème Congrès de PSD Monastir 2

Du 12 au 15 septembre 1974, s'ouvrit le 2ème congrès dénommé «Monastir II : Congrès de la clarté» en opposition implicitement au congrès de Monastir I, qui est considéré comme celui de la confusion.

Le rapport moral du Secrétaire général du Parti va nous ramener aux conceptions d'antan, du moins quant à la rigidité du parti unique déjà bien verrouillé par le groupe de Ben Salah au congrès de Bizerte. Nouira disait dans son discours : «...la dominante de notre société politique est le caractère indissociable du Parti et de l'Etat. Le Parti : créateur de l'idéologie de l'Etat : instrument du pouvoir... le chef du Parti et de l'Etat est ainsi le nœud gordien du régime... Après la crise de 69, le pays était dans l'euphorie d'une seconde libération... les opportunistes ont enfourché le cheval du jeu démocratique...».

Le Premier ministre se prévalait d'une économie en pleine croissance atteignant 9%, une balance des paiements positive et une balance com-

merciale pour la première fois en équilibre. Les investissements avaient doublé, et l'épargne a triplé.

Je présidais la commission politique du congrès, Chedly Ayari dirigait l'économique, et Fouad Mbazza celle de la jeunesse. Le congrès entérina l'exclusion des «libéraux» conduits par Mestiri. Puis, debout, les 500 congressistes applaudirent la proposition pour l'élection de Bourguiba Président à vie<sup>12</sup>. Le congrès votera aussi une décision non moins fondamentale : on cassait la résolution du congrès de Monastir I, et on rétablissait, en cas de vacance, la succession automatique du Premier ministre jusqu'à la fin de la législature.

Dans la foulée, la direction du Parti fait voter une motion stipulant, que, dorénavant, la candidature des délégués au congrès, ou au comité central, fasse l'objet d'un agrément préalable du bureau politique. Le plus cocasse fut la machination que les initiés ont concoctés, en catimini, et qu'on appellera la fameuse «épreuve par 9». La consigne était donnée de barrer les noms qui portaient les numéros se terminant par 9. Cela concerna des vétérans et des responsables du parti : Jellouli Farès, Taïeb Slim, Rchid Driss, Mahmoud Ellafi, Mahmoud Messadi, Mustapha Fillali, Mansour Molla, Mahmoud Maamouri, Béchir Mhadbi...

Je le sus indirectement lors de la distribution des listes. Intrigué, j'en parle à Hédi Nouira qui «semble s'en étonner». Le vote orienté par la Direction du parti éliminera, comme prévu, des vieux compagnons et des fidèles collaborateurs de Bourguiba.

Le 20 mars 1975, à l'occasion du XXème anniversaire du congrès de Sfax, je voulus attirer l'attention sur la gravité de la dérive du Parti, et de la nécessité d'y porter remède en impliquant surtout les jeunes. Et je publiai dans le quotidien La *Presse*, un éditorial qui pouvait paraître insolite, étant donné mes fonctions :

"Les débats du Parti doivent appréhender les véritables problèmes, au lieu d'épuiser les dirigeants et les masses dans des discours stériles sur les intérêts de chacun ou le menu quotidien (...) Le peuple tunisien n'est plus celui qu'il a été il y a vingt ans. Il s'est opéré en lui une extraordinaire métamorphose, bien qu'il ait gardé l'âme et le tempérament du peuple de Jugurtha(...) Nous assistons aujourd'hui à une formidable explosion, près de trois millions de jeunes n'étant pas nés en 1955, l'année du congrès de Sfax. Ils font aujourd'hui irruption sur la scène, en entrant dans la vie mo-

<sup>12)</sup> Proposition qui devait être présenté par le gouvernement à l'Assemblée nationale.

derne. Ce sont des jeunes assoiffés de savoir, de progrès et de pouvoir. Ils sont exigeants et impatients. Leur développement physique et intellectuel est en train de se faire dans un monde où les idées et les cultures ne connaissent plus de frontières. Notre premier devoir est de susciter leur méditation sur cette extraordinaire mutation (...) Le parti peut se permettre d'aller plus loin que les démonstrations de foule ou les réunions traditionnelles (...)".

C'était un pavé dans la mare. Je sus qu'on avait fait lire ce texte au Président. La réaction des "faucons" fut hostile et insidieuse. Par contre, l'accueil des cadres et des jeunes m'a conforté dans l'idée que j'étais dans la bonne voie: j'avais brisé le silence.

Trois mois plus tard, le 1<sup>er</sup> juin 1975, commémorant le XXème anniversaire du retour de Bourguiba, je revenais à la charge par un second éditorial dans le même journal : "(...) Il y a cette mutation extraordinaire: cette révolution que nous constatons avons-nous réussi à mesurer son ampleur et ses conséquences? Et cette élite qui prospère dans les administrations et le parti, et cette prospérité qui engendre une frénésie de changement de mode de vie (...) Les signes de mutation sont là, éclatants (...). Le chemin à parcourir est long, semé d'embûches. Il nécessite lucidité et audace pour fabriquer la Tunisie dont nous avions toujours rêvé".

Dans le ton, autant que dans la substance, il y avait là quelque chose d'iconoclaste. Et c'est peu dire que je ne fus pas suivi : on attribua ma véhémence à l'ambition personnelle. "Ambitieux", je l'étais, sans doute, comme tout homme politique qui croit à ce qu'il fait. J'ai toujours été légaliste.

#### IV - Le Pacte Social

C'est dans ce contexte morose, tempéré par l'assurance d'une succession désormais organisée après la réforme constitutionnelle, que Nouira conçoit l'idée d'un "pacte social". Le ministre des Affaires sociales, Mohamed Ennaceur, en avait élaboré le projet.

Le 19 janvier 1977, le pacte était signé entre le gouvernement et les partenaires économiques et sociaux, dont surtout l'UGTT. Cet accord social était censé garantir pour la durée du plan quinquennal (1977-1982), tout à la fois, la paix civile, l'accroissement de la production et la hausse du pouvoir d'achat... "Nous avons substitué la confiance à l'affrontement et l'objectivité au sectarisme" : déclarait le Premier ministre.

Ce "contrat", chaleureusement salué de toutes parts comme unique dans le tiers monde, aura bien des ratés du fait des dysfonctionnements du système et des contradictions entre ses quatre grands acteurs : Bourguiba, l'Etat, le Parti et le Syndicat, et surtout des deux derniers. La réforme, considérait la société comme malléable à merci et cherchait à lui imprimer, par voie d'autorité, les traits conformes à la propre conception des dirigeants.

"Si l'Etat est partout, il n'est nulle part". Dans les vraies démocraties, l'Etat, en ses fonctions essentielles, incarne la pérennité de la nation. Les partis, multiples, concourent à l'expression de la volonté populaire ; les syndicats, constituent, plus ou moins, un contre-pouvoir. Tout à l'inverse, dans les régimes de type communiste, le parti unique et l'Etat se confondent ; le syndicat est l'émanation directe du parti, à qui il sert de simple et docile courroie de transmission. Depuis le congrès de Bizerte, le pays oscillait entre les deux systèmes, son organisation intérieure s'inspirait franchement du modèle communiste, qui allait de pair avec le collectivisme.

Le parti unique, le PSD, continuait à s'activer pour affirmer sa prépondérance. Quant à l'UGTT, elle est le syndicat unique, mais non «aux ordres». Renforcée aux dépens du parti et, devenue la plus puissante organisation du pays, elle tend naturellement à s'ériger en contre-pouvoir. Au «césarisme» de Bourguiba, correspondait un autoritarisme non moins contraignant d'Achour dans sa direction du syndicat.

Néanmoins, en ce début de 1977, le "pacte social" semblait ouvrir au pays des perspectives prometteuses. Bourguiba approuvait cette sérénité politique et cautionnait cette entente conjoncturelle, bien que fondée sur l'alliance entre deux hommes, Nouira et Achour. Pour le Premier ministre, grâce à ce pacte, il pensait rassembler tous les agents économiques autour d'un grand projet national. Homme de droit, intellectuellement rigoureux mais sans pragmatisme politique, Nouira ne pouvait imaginer qu'un tel pacte signé pas tous, puisse être remis en cause.

Faire taire, pendant une si longue période, les revendications sociales. Quelle illusion! Qui ose, en matière économique et sociale, s'engager sérieusement pour cinq ans, quand tant de facteurs endogènes et exogènes peuvent jouer, depuis la fidélité des partenaires jusqu'à la pluie et le prix du pétrole, sans parler de la conjoncture internationale?

Pour Achour, il n'y a là qu'un accord de circonstance qui consolide l'UGTT et le renforce personnellement. Il obtint, en effet, de substantiels

avantages sociaux : augmentation de 33 % des salaires, avec révision chaque fois que les prix augmentent de plus de 6 %. Plus, une nouveauté: des conventions collectives dans les différentes branches de l'économie.

Pour Nouira, le gouvernement devait se cantonner dans son rôle d'arbitre. Mais l'Etat-patron, dirigeant les entreprises publiques et semi-publiques qui représentaient près de 80 % de l'activité économique du pays, est inévitablement impliqué dans la plupart des conflits sociaux. Les PDG, à la tête de ces entreprises, pour la plupart en mauvaise position financière — séquelle économique de la période collectiviste — ne manifestaient, en effet, ni imagination, ni rigueur. Pis, ils étaient handicapés par le conflit permanent au sein de leur entreprise entre la cellule syndicale de l'UGTT et la cellule professionnelle du PSD<sup>13</sup>: encore une autre séquelle politique, du congrès de Bizerte.

Les problèmes sociaux seront donc vite transférés à la table du ministre des Affaires sociales, c'est-à-dire au gouvernement. En cas d'intransigeance sociale ou de grève durable, l'intrusion du parti dans le conflit compliquera davantage la situation. Ici, apparaît clairement le vice originel de l'Etat-Parti. L'UGTT comme le PSD vont s'évertuer, chacun à sa manière, à faire monter le conflit dans l'arène politique, tandis que les médias des uns et des autres s'emploieront à échauffer les esprits. La négociation initiale entre le syndicat et l'Etat-patron dérivera alors inévitablement vers une confrontation entre le syndicat et l'Etat-parti.

A l'UGTT, on assistait à la montée des cadres jeunes et progressistes qui devenaient majoritaires dans l'administration. Au syndicat, ils étaient aussi rigoureux que perturbateurs. L'organisation, en dix ans, a changé, ce n'est plus le syndicat uniquement ouvrier qu'il était à l'origine. C'est un rassemblement ouvert, dynamique, d'intellectuels, de techniciens, de cadres de toutes tendances mais surtout de gauche, qui faute de pluralisme politique, y ont trouvé refuge, cherchant à déborder Achour et les vétérans, créant un véritable cocktail explosif.

Explosif, du fait de l'ardeur de tous ces jeunes, ambitieux et impatients de tout changer. Devant le blocage politique, ils ont conquis d'abord la direction des syndicats de base des grandes institutions économiques et de la fonction publique, avant de se retrouver dans les instances centrales de l'UGTT. Bien que minoritaires, ces jeunes «loups», sains mais impétueux,

<sup>13)</sup> Ben Salah qui les avait initié au congrès de Bizerte afin de «domestiquer» l'UGTT, ne cesse aujourd'hui de s'en défendre et de renier sa responsabilité. (Série d'un quotidien tunisien).

doctrinaires, n'en convergent pas moins dans l'utopie d'une «révolution prolétarienne, ou du moins populaire».

Ce mélange détonant — bien que fort bien maîtrisé, d'un côté par Achour et les vétérans radicaux de son bureau exécutif, de l'autre, très subtilement endigué par l'universitaire Taieb Baccouche — donnait facilement prétexte à la direction du PSD pour les rendre responsables de tous les maux du pays. C'était l'épouvantail providentiel qu'on va agiter pendant des années pour expliquer les troubles étudiants, les conflits sociaux et la dérive politique.

Cependant, on ne pouvait occulter indéfiniment un déséquilibre dangereux dû à la sclérose des structures politiques qui n'avaient pas su se réformer et s'adapter aux conditions nouvelles du pays. Le parti unique se voulait toujours omnipotent avec l'appui d'organisations satellites ; il avait de moins en moins prise sur les couches les plus dynamiques de la population qui trouvaient dans le syndicat le lieu et les moyens de leur combat et de leur militantisme. Le PSD descendait la pente, continuait de s'affaiblir auprès des masses et des cadres, tandis que l'UGTT se renforçait, devenait le creuset du bouillonnement politique de la société.

Nous étions conscients du fossé grandissant entre le «pays légal» et le «pays réel». Le Premier ministre pensait avoir réglé cette dichotomie par le pacte social qui ne pouvait que trébucher, faute d'adaptation de nos structures au nouvel environnement humain et politique. Le premier incident significatif, la première éraflure à ce pacte, survint moins de deux mois après sa signature, alors que le secrétaire général de l'UGTT, jouant le jeu, n'avait cessé de sillonner le pays pour en vanter les mérites. Réuni en mars 1977, le congrès de l'UGTT se traduit par un triomphe personnel de Habib Achour, réélu à l'unanimité, après avoir refusé d'être nommé "secrétaire général à vie". Le "pacte social" a été approuvé par les délégués, sans difficulté apparente. Mais les débats à peine clos, le journal Le Monde publie le texte d'une pétition dénonçant vivement ce pacte et qui, circulant dans les couloirs du congrès, recueillit 600 signatures. L'UGTT, expliquent ses auteurs "doit être un élément de combat permanent contre le pouvoir(...) elle ne saurait accepter d'être pratiquement bâillonnée pendant cinq ans, sans même que ses instances en aient délibéré". Choqué, Achour nie l'existence du texte, et n'hésite pas à poursuivre en diffamation le correspondant du journal. Mais le procès n'aura pas lieu, le document est bien authentique, et Achour retira discrètement sa plainte.

Néanmoins, il a compris l'avertissement, il sait qu'il peut redouter

une "gauche" forte, marxisante, qui n'acceptera rien qui puisse faire apparaître l'UGTT comme la simple «quatrième roue de la charrette». Par sa formation militante propre à toute sa génération "nationaliste", il restait attaché au Parti et plustôt enclin à un certain degré de compromis dans l'intérêt général.

Cependant, les provocations s'amplifiaient, soit qu'on s'activait pour remplacer Achour à la tête du syndicat, sinon de créer, face à l'UGTT une organisation rivale<sup>14</sup>. On agitait, plus insidieusement, la bonne vieille tactique accusant le chef syndicaliste d'une ambition effrénée pour le «pouvoir suprême».

En cet été, c'est le mythe du complot qu'on tente plutôt de ranimer. Un élément servira à nourrir cette fable : la conjonction Achour Masmoudi, Kaddafi. L'ancien ministre, artisan de l'éphémère accord de Djerba ne manquait aucune occasion de rappeler son existence. Il avait envoyé un télégramme au congrès appelant au "renouveau arabo-musulman et à la nécessaire réconciliation des Tunisiens avec eux-mêmes et avec leurs voisins" : formules à peine codées mais assez significatives.

L'ambiance était donc de plus en plus tendue, et j'étais perçu personnellement comme le dernier rempart avant d'en finir avec Achour. Rouage essentiel, le ministère de l'Intérieur, ne leur était pas aussi docile. Il fallait donc sinon me déloger, du moins m'affaiblir suffisamment pour pouvoir s'en prendre directement à l'organisation syndicale et à ses hommes.

Le premier épisode eut lieu l'été, saison propice aux coups fourrés, et celui de 1977 n'y dérogea pas. En août, à Mahdia, j'eus à présider l'assemblée d'El Makarem, l'association sportive de ma ville natale: rôle normal d'un élu, suivi du discours de circonstance. Quelqu'un fit applaudir un comité d'honneur composé de personnalités de la ville y compris, donc, Masmoudi. Ce fut le point de départ du dénigrement auprès de Bourguiba à Monastir. Qu'on applaudisse le nom de Masmoudi en présence de son "cher" ministre de l'Intérieur, sans que celui-ci éprouvât le besoin de réagir ! On attisait les ressentiments de Bourguiba, en faisant associer, l'ancien ministre des Affaires étrangères à son ministre de l'Intérieur.

Je décidai de me déplacer, sans rendez-vous, à Monastir. En tête à tête, j'ai pu lui expliquer qu'en parlant sur ce ton de son ministre, dont les échos s'amplifiaient, il donnait des armes à ceux qui cherchaient à atteindre son prestige personnel et celui de l'Etat. Bourguiba n'était jamais insensible

<sup>14)</sup> La Force ouvrière tunisienne (FOT) dont les statuts étaient prêts dès juin 1977

à ce genre d'arguments. Je lui fis entrevoir habilement la portée de mon départ, tel que "calculé par certains de mes collègues". Il parut ébranlé, s'indigna que des "salopards" pussent ainsi nuire aux intérêts de l'Etat, j'étais son fils, j'avais toute confiance».

L'affaire en serait peut-être restée là, si Masmoudi ne l'avait faite rebondir de nouveau, malencontreusement, par le biais d'Achour.

Le 4 septembre, celui-ci se rendit à Tripoli. Le voyage en lui-même, à vrai dire, n'était pas scandaleux<sup>15</sup>. Achour, était parti cette fois-ci de son propre chef et il pouvait arguer de bons résultats : il avait obtenu une forte revalorisation des salaires des cadres et des ouvriers agricoles tunisiens travaillant en Libye.

En outre, d'importants projets communs entre les deux syndicats ont été élaborés dans les domaines du bâtiment et de la pêche.

Achour, bien maladroit, accepta de Kaddafi une contribution de 100.000 dollars, pour la construction du siège tunisois de l'UGTT. Il revint dans un avion spécial mis à sa disposition par le colonel lybien. On suspecta ses entretiens avec différents responsables politiques lybiens.

Mais le plus scandaleux était qu'il soit reçu par Khaddafi en présence de Masmoudi. Pis, il s'était fait piégé en figurant le lendemain dans tous les médias libyens en leur compagnie. Achour eut beau dire qu'il avait été surpris, ses adversaires furent trop heureux de ne pas le croire.

Le communiqué commun fit état du soutien de l'UGTT à la déclaration de Tripoli qui refusait tout compromis avec Israël<sup>16</sup>. Achour démentit cette information; mais le mal était fait, et le prétexte trop beau pour ses ennemis qui n'attendaient que l'occasion propice.

«Haro sur la baudet»..! Le doute sur cette "conspiration" entre Kadhafi, Masmoudi, et Achour était mis en relief, et entretenu par les jusqu'auboutistes.

On aurait pu l'éclaircir en impliquant le Chef de l'Etat. Encore eût-il fallu que les esprits fussent disposés à calmer le jeu plutôt qu'à l'envenimer. Nouira se montrait fâcheusement perplexe. Je m'efforçais avec cer-

<sup>15)</sup> Au mois de mai, Achour était déjà allé à Tripoli à la demande expresse de Nouira, et sa visite avait contribué à détendre les rapports entre nos deux pays, assombris par la polémique sur le du plateau continental.

<sup>16)</sup> Allusion implicite à l'accord de «camp David», condamné par "le Front du refus" lors d'une conférence arabe au sommet, réunion à laquelle, précisément, la Tunisie avait refusé de participer.

tains de mes collègues, de rétablir l'équilibre. En vain. Il balançait entre les uns et les autres, le "coup de Tripoli" l'avait visiblement ébranlé. Il s'alarmait de cette conjonction entre le puissant chef syndicaliste et le duo Kaddafi-Masmoudi. Il y voyait, de plus, une sorte de trahison à son égard : son allié acceptant de se compromettre avec son adversaire.

J'étais décontenancé, il fallait enfoncer le clou. Le 17 septembre, le bureau politique s'ouvrit en l'absence d'Achour. La décision avait déjà été prise par les "durs" réunis au préalable en catimimi et en petit comité. D'emblée, Abdallah Farhat proposa l'exclusion d'Achour du bureau politique quitte à l'entériner par Bourguiba le lendemain. Les opportunistes apportèrent leur soutien, d'autres préférèrent garder un silence empreint d'inquiétude. Je formulai alors des objections : "Il serait aberrant d'exclure Achour du bureau politique, tandis qu'il resterait à la tête de l'UGTT. Cela dresserait toute l'organisation contre nous et consacrerait la rupture entre le parti et le syndicat, avec les conséquences qu'on pouvait imaginer (...). Si l'on décidait d'aller dans cette voie, il fallait procéder à l'inverse, et remplacer d'abord Achour à la direction de la centrale (...) ce qui posait évidemment tout autre problème". Mon intervention jeta un froid, sans susciter de vraie réponse.

Le lendemain, à 7 heures, Bourguiba m'appelle au téléphone : il veut connaître tous les détails. Je lui rapportai donc ce qui avait été décidé. Sa réaction fut, comme souvent, aussi immédiate qu'imprévue : «Viens immédiatement à Carthage. Échafaudant son scénario, au fur et à mesure qu'il parlait, il concluait : dis à Achour de venir à 9 heures, et viens avec Nouira à 8 heures.

Ma position était délicate. J'appelai le Premier ministre; il était, plutôt froissé que le Président ne l'eût pas fait lui-même.

Bourguiba nous reçut aussitôt, Nouira et moi même, et entra d'emblée dans une de ses colères noires que nous redoutions tous. De plus en plus gêné, je l'entendis développer les arguments que j'avais avancé la veille: «Comment pouvez-vous écarter Achour, alors que vous êtes dans une situation si difficile ? (...) Comment pouvez-vous dresser ainsi les travailleurs et leur organisation contre vous et contre le parti ?»

Ecarlate, comme toujours en pareille situation, Nouira subissait l'algarade, sans dire un mot. Bourguiba n'attendait pas de réponse. Ayant bien calculé son effet, il fit entrer Achour, et l'on assista à une scène extraordi-

naire. Balayant sa colère, il se mit à pleurer, en s'exclamant : «À mon âge, vous me faites ça? Le pays est malade, maintenant il va s'écrouler (...) Vous trois, qui êtes avec moi les premiers responsables ; vous, sur qui je compte par-dessus tout, comment pouvez-vous en arriver à une telle impasse?»

La scène était tragi-comique. Avec son incroyable prestance, Bourguiba jouait le père désespéré par la discorde de ses fils, qu'il veut ramener à la raison : «Vous n'avez pas le droit (...) je veux absolument que vous vous accordiez. Je veux qu'en sortant d'ici, tout soit terminé (...) Je vous en conjure au nom de tous les martyrs de ce pays». Et de nous renvoyer tout aussitôt, sans attendre la moindre réaction.

Achour devait nous rejoindre à midi au Premier ministère, accompagné des membres de sa commission administrative. Par le radio-téléphone de la voiture du Premier ministre et en son nom, je convoquai les membres du bureau politique à la kasbah. Et là, enfants dociles, nous sommes presque tous tombés dans les bras les uns des autres pour la plus émouvante des réconciliations. Des embrassades qui, bien sûr, ne réglaient rien, car, au delà même des rivalités et des intrigues personnelles, il y avait de vrais et graves problèmes de fond que «les fantasmes» ne pouvaient résoudre.

Son caractère théâtral mis à part, cet épisode n'en avait pas moins une réelle signification politique. Descendant directement dans l'arène, Bourguiba appuyait, sans ambiguïté, une ligne d'apaisement et d'entente. L'alliance Nouira-Achour devait en sortir renforcée, le Président les aidant à neutraliser leurs "faucons" respectifs, qui provisoirement, s'en trouvèrent assagis. Il fallait exploiter cette opportinité, avec mes camarades, plus particulièrement impliqués: Chatti le ministre des Affaires étrangères, Ennaceur, des affaires sociales, le secrétaire général du gouvernement: Belhadj Amor, le ministre de la Santé: Kooli. Nous nous employâmes, tout à la fois, à réconforter Nouira et à agir auprès d'Achour. Nous avions conscience d'en être arrivés à l'heure de la dernière chance. Entre les "durs" du parti et les "excités" du syndicat, il semblait encore possible d'éviter l'affrontement. L'intervention de Bourguiba avait en principe tranché.

#### V - Ksar Hellal

En octobre 1977, fortuitement mais dramatiquement, le coup de tonnerre de Ksar Hellal allait rappeler, s'il en était encore besoin, le caractère explosif de la situation. Avec le recul, on peut y voir une sorte de lever de rideau, le prélude à ce "jeudi noir" qui traumatisera le pays en janvier prochain.

Ksar Hellal, la ville où était né le Néo-Destour, ville symbole, avait vu se développer rapidement ses activités commerciales et industrielles<sup>17</sup>. En juin, Nouira et le ministre de l'Économie, réunis à la cellule du parti, avaient été assaillis de questions sur la gestion de l'usine de textiles. Les "Destouriens" reprochaient au directeur d'avoir licencié des ouvriers, recrutés sur recommandation expresse de la cellule du parti. Et l'on retrouvait là les séquelles de la période Ben Salah, quand les entreprises économiques, surchargées d'un personnel aussi "recommandé" qu'inutile, étaient devenues plutôt des entreprises sociales.

Le 10 octobre, à la suite de grandes pluies, quelques balles d'étoffes ayant été détériorées, le directeur voulut s'en débarrasser en les brûlant. Aussitôt, les ouvriers sautèrent sur l'occasion pour l'accuser de dilapider le patrimoine de l'usine. Ils décidèrent la grève sur le tas et occupèrent les locaux. Le PDG de la Sogitex, à Tunis, était un intime et un conseiller personnel du directeur du PSD.

Achour, au téléphone, m'avoua qu'il n'approuvait pas cette action, mais qu'il comprenait les ouvriers ; comme d'habitude, il ne voulait pas être dépassé par ses troupes, tout en cherchant à se montrer conciliant. Je lui rétorquai que c'était une grève sauvage et que nous allions agir rapidement pour faire évacuer l'usine. Il savait que c'était sérieux<sup>18</sup>.

Les éléments de la BOP, arrivés de Sousse, occupèrent l'usine et évacuèrent les ouvriers. Le deuxième jour, le représentant régional du parti, fut accueilli par le chant de la résistance et des cris de "Vive Bourguiba!"; maladroitement, il répliqua par des menaces. La tension monta : le parti avait encore perdu l'occasion de calmer la situation. Les élèves du lycée, à la sortie des cours, allaient se joindre aux ouvriers. On déclenche la sirène de l'usine et les ambulances sont en alerte. À la rumeur d'un mort, la population descendit dans la rue. Un car de la société régionale de transports

<sup>17)</sup> En 1977, on comptait plus de six mille ouvriers

<sup>18)</sup> Le même scénario s'était déjà produit le 4 mai 1973 : j'avais fait expulser par la BOP, sans incidents et au petit jour, plusieurs milliers d'agents des garages de la Société nationale des transports (SNT) à Bab Saadoun, qui, depuis 48 heures, occupaient les hangars. De même, en 1976, à l'aciérie El Fouledh, à Menzel Bourguiba, les ouvriers en grève qui occupaient les lieux avaient été délogés, plusieurs d'entre eux se voyant même interpellés et condamnés en flagrant délit. Chaque fois, la police accomplissait son devoir, malgré l'opposition de l'UGTT et la réserve de certains politiciens du parti qui jouaient souvent le pourrissement.

fut incendié. Finalement, la BOP entra en ville, dispersa les manifestants et en arrêta quelques-uns que je fis libérer le soir même, en signe d'apaisement. Les forces de l'ordre restaient cantonnées dans l'usine.

Le lendemain, dès le petit jour, on arrive de Moknine, de Sayada, de Lamta, des villages limitrophes. À 11 heures, même scénario à la sortie des lycées. Les agents de police, peu nombreux, se retirent dans leurs commissariats. Les manifestants, brandissant des photos de Bourguiba, assiègent ces postes de police. Me suppliant de leur donner du temps, le gouverneur, les responsables locaux et régionaux, font en vain, la nuit, du porte à porte. L'inefficacité du parti, est flagrante. Les barrages édifiés par les manifestants sont détruits le soir par la police, mais le lendemain, à partir des terrasses, on jette toutes sortes d'objets sur les forces de l'ordre. La police est face à la rue. Hommes, femmes, enfants sont complices. Les manifestations continuent, tout se passait désormais à partir des hauteurs et dans les ruelles. Des récipients remplis d'huile servent à imbiber des toiles d'alfa qu'on jette sur les automitrailleuses de la BOP, dont l'une est stoppée malencontreusement par un dépôt accidentel de fils de fer barbelés qui s'enroulent autour de ses roues.

Il fallait donc finir et en découdre. La situation devenait proprement insurrectionnelle, l'autorité de l'Etat ne s'exerçait plus. J'informai le Président que je ferais appel, comme d'habitude, à la police militaire, et lui promettait de nous en sortir sans effusion de sang. Mais à Sousse, il n'y avait que l'armée ; finalement, je convins avec le ministre de la Défense que je dirigerai les opérations moi-même, à partir de Tunis. J'enjoins de suite au commandant Kaddour, aussi intelligent que perspicace, de ne permettre aucun coup de feu sans mon autorisation personnelle.

Ce jour-là, 14 octobre, trois unités de l'armée représentant près de 350 hommes, dont un commando amené de Bizerte, entrent dans Ksar Hellal de trois directions différentes. Deux hélicoptères survolent la ville. Le commandant a ordonné aux soldats de faire preuve de sang-froid et de ne pas tirer sans permission. Un seul, enfreindra la consigne : une rumeur ayant, circulé selon laquelle les armes étaient chargées à blanc, il cribla de balles le mur de la mosquée.

Cette incartade mise à part, tout se déroule au mieux. La population, impressionnée par l'entrée dissuasive de l'armée, regagne les domiciles. La BOP intervient et disperse les derniers manifestants. Vers 20 h 30, Ksar Hellal devient pratiquement déserte. Les gens venus de Moknine et des environs se replient vers leurs villages.

Il n'y a eu ni morts, ni autres "bavures". Ce dont j'informe immédiatement le Président et le Premier ministre qui, restés à l'écoute, me félicitent chaleureusement. Je lirai plus tard dans la presse du parti que le gouvernement avait dû faire appel à l'armée en raison de la défaillance de la police. C'était tendancieux, l'armée était intervenue à ma demande, pour servir d'appoint efficace à la police, comme cela avait toujours été le cas, à Tunis, avec la police militaire. Ce qui était grave en réalité, on le savait, mais on n'osait pas l'avouer, c'est que les structures du PSD et de l'Etat venaient de confirmer leur forfaitaire et leur inexistence. Les réunions du bureau politique furent houleuses, Nouira qualifia Ksar Hellal de "Beyrouth". On se mit à épiloguer sur les responsabilités des uns et des autres. Il fallut d'abord rejeter la thèse de la direction du parti, qui avançait que des commandos d'ouvriers et de gauchistes, vêtus de chemises rouges et arborant des brassards indicatifs, avaient tout organisé. Mongi Kooli, membre du bureau politique et président de la cellule du parti à Ksar Hellal — qui venait de rentrer de mission — expliqua que les fameuses chemises venaient simplement des surplus de la Sogitex et s'étaient trouvées en vente sur tous les marchés hebdomadaires de la région ; il mit en cause l'absence du gouverneur, ainsi que l'agressivité du représentant du parti lors de sa rencontre avec les ouvriers.

On ne pouvait plus l'occulter, les événements de Ksar Hellal ont préfiguré en miniature le "Jeudi noir", mais encore sans tragédie. Cependant, tous les ingrédients étaient réunis. Ces foules qui n'ont rien à perdre, ces jeunes désoeuvrés ceux qui n'acceptent pas la pesanteur du régime ou n'y sont pas intégrés descendent dans la rue pour "la casse". Nouira, le reconnaîtra pour le déplorer dans un discours à Nabeul : "Cette localité, Ksar Hellal, que nous connaissions comme un symbole du militantisme, s'installe dans la crise, l'anarchie et la rébellion, dans le sens plein du terme, juridique et moral...". Il rajoute, le 10 décembre, à l'Assemblée nationale: "Ksar Hellal nous force à reconnaître avec tristesse que l'intégration nationale n'a pas encore atteint son degré d'enracinement définitif".

Le 16, à la même tribune je prolongerai à ma manière l'analyse du Premier ministre : "L'oeuvre de développement expose la société tunisienne à des tensions qui sont directement provoquées par la grande mutation sociologique que nous vivons, nous devons nous préparer en conséquence".

En effet, cette révolte de Ksar Hellal, sans précédent par son ampleur depuis l'indépendance, sonnait clairement l'alarme. Mais le pouvoir ne sut ou ne voulut pas l'entendre. Au gouvernement, le Premier ministre balançait entre les deux tendances, les réalistes qui voyaient le danger, et les jusqu'aux - boutistes qui le sensibilisait au seul problème du pouvoir.

La seule analyse sereine que j'aie pu développer, significativement, était avec le Président, le lendemain des émeutes. J'étais franc à la limite de ce qu'il avait l'habitude d'entendre. Je lui décrivis longuement les événements, en lui expliquant que nous étions tous dépassés, que le système ne fonctionnait plus efficacement et que le sang aurait pu couler à Ksar Hellal. Je lui disais avec émotion "Si la situation n'est pas sérieusement analysée, si l'on ne résout pas les problèmes de fond, Ksar Hellal se répétera et en plus dramatique, et nous entrerons dans un engrenage dangereux (...). Cela fait un demi-siècle que vous êtes au pouvoir. Vous avez toujours été soutenu par l'adhésion populaire. Vous vous êtes toujours refusé à gouverner par le fer et par le feu(...) Certains, par irresponsabilité, ou pour d'autres raisons, risquent d'entraîner le pays vers le chaos".

Je le devinai ému, réceptif. Je ponctuais mes phrases : "Pas plus que vous, je ne suis pas l'homme de la répression. Il est très facile de donner à la police l'ordre de tirer, puis de compter les morts. Ensuite, il faut recommencer. Et c'est ainsi qu'on se coupe de la nation et qu'on atteint le régime".

Je lui rappelai cette réunion mémorable qu'il avait tenue à organiser, un mois à peine auparavant, avec Achour, Nouira et moi-même, et qui nous avait permis d'éviter la crise. Je lui expliqua comment la trêve n'avait pas duré. Du PSD et de l'UGTT, je lui montrai à la fois la force et les faiblesses, en concluant que leur affrontement au sommet se répercutaient à la base, faisant courir au régime d'immenses risques...

Cette entrevue fut pathétique. Par trois fois, je dis au Président que j'étais prêt à partir. Je le sentais ébranlé, Comme d'habitude, en de tels moments, Wassila avait tout écouté ; à la sortie, elle me reprocha ma véhémence. "Je n'ai fait que mon devoir, répondis-je, et je suis sûr que le Président l'a apprécié".

Enfin, pour tenter plus directement d'infléchir la rigidité de sa politique, je remis au début du mois de novembre 1977, un rapport personnel et confidentiel au Premier ministre. Avec le recul, je pense que j'aurais dû le remettre directement au Président et le commenter devant lui: cela eût, sans doute, créé une crise peut-être douloureuse, mais certainement salutaire<sup>19</sup>. En l'occurrence, je faisais encore confiance au Premier ministre, que je sa-

<sup>19)</sup> J'avais eu le même cas de conscience, en 1968, lorsque, responsable de la Sécurité nationale, je répugnais au début à enfreindre la solidarité gouvernementale pour dénoncer l'aventure collectiviste.

vais hésitant, mais honnête et fondamentalement hostile à un conflit avec l'UGTT qui scellerait l'échec de toute sa politique. Aussi, crus-je possible de l'influencer par ce rapport exhaustif qui, basé sur des données confidentielles fournies par mes services, lui permettait de connaître tous les aléas et les dangers que pourrait courir incessamment le pays.

Je lui écrivis : On ne peut considérer les derniers événements de Ksar Hellal, de Sfax<sup>20</sup>, et les heurts sanglants comme des incidents de parcours ou des problèmes de conjoncture locale qu'on se refuse à commenter et à analyser. Ces événements ont des causes communes et se répéteront (...). Cette agitation sporadique débouchera inévitablement sur une catastrophe si l'on ne s'attaque pas à ses causes profondes : d'autant plus que la crise est aggravée par les déclarations contradictoires des responsables du pays et la radicalisation de leurs positions (...) Le malaise politique et social semble s'installer partout, devient potentiellement explosif, surtout dans les villes déshéritées du nord-est, du centre et du sud. Une masse désoeuvrée faite de chômeurs, de marginaux et de laissés-pour-compte de l'enseignement se trouve de plus en plus disponible pour la violence et pour la casse (...) Quant à ces exclus de la société, il y a lieu de revenir, au moins provisoirement, aux grands chantiers afin de réduire le chômage (...) Dans le même temps, une sorte de conseil de sécurité, installé autour du Président ou du Premier ministre, permettrait d'éviter les dérapages. Les débordements des uns et des autres amèneraient tôt ou tard le pays à l'irréparable. Politiquement, il est nécessaire et urgent d'amorcer une ouverture, avec une amnistie générale et un appel solennel du chef de l'Etat à la concorde nationale (...)".

J'eusse aimé que le Premier ministre m'appelât pour en discuter et, le cas échéant, le soumettre au bureau politique. Nouira était foncièrement un libéral, mais il n'avait pas toujours l'audace de se remettre en question. Il lui fallait prendre son temps. Et c'était bien là le problème ; nous n'en avions plus, nous en avions d'autant moins que les positions ne cessaient de se radicaliser. La majorité des hauts responsables souffraient des états d'âme. Les événements ayant fait leur oeuvre, un clivage se forma peu à peu dans les rangs du gouvernement et au bureau politique, surtout entre ceux qui occupaient des postes de souveraineté.

Politiquement, la leçon n'en était pas moins claire. Le "pacte social", sur lequel Nouira avait construit toute son action politique, neuf mois seulement après son entrée en vigueur n'avait plus aucun sens.

<sup>20)</sup> Sfax connut déjà des échauffourées entre la police et les jeunes pendant le mois de Ramadan.

À l'UGTT, Achour était aiguillonné au bureau exécutif et à la commission administrative par les vétérans : de vieux militants du parti et du syndicat ; et à la base, par les "jeunes loups", qui tentaient d'engager de plus en plus l'organisation syndicale dans un combat politique.

Au parti, et de là au gouvernement, le clivage allait se cristalliser au sommet, s'aggravant de jour en jour entre les boutefeux et les adversaires de la confrontation. Pour les premiers, le parti doit s'imposer et le syndicat se soumettre : tout conflit renforcerait le parti en éliminant les déviationnistes. Pour les seconds, le pays a changé, l'évaluation des forces en présence est erronée, toute confrontation bouleverserait le pays et mettrait en cause le système. Les hauts responsables se répartissaient tout naturellement entre ces deux camps en fonction de la formation du tempérament et de l'éthique de chacun, sans parler des arrière-pensées et des calculs politiques et politiciens des uns et des autres.

#### VI - Le Jeudi noir

Ainsi, le dernier semestre 1977 vit-il ce clivage définitivement installé au parti et au gouvernement, les uns et les autres se prévalant de l'appui du Premier ministre. En vérité, Nouira essayait de rester au-dessus de la mêlée, dans un équilibre instable qu'il arrivait quand même à faire pencher en notre faveur dans la recherche d'une détente. En effet, nous lui facilitions la tâche grâce à nos relations avec le monde politique et celui du travail. Notre souplesse et notre attitude libérale le réconfortaient et donnaient une bonne image à son gouvernement. Le chef de l'Etat était certes agacé par les troubles sociaux, mais imaginait mal le péril. Il gardait intacte sa confiance en son Premier ministre et sa conviction était forte d'une prédominance de l'Etat et du parti dans toutes les conjonctures.

Cependant, la situation s'empirait : aucun redressement n'ayant été engagé sérieusement après les émeutes de Ksar Helal. Outre la cassure politique au sommet, la dégradation sociale s'amplifiait, surtout dans les métropoles économiques : Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Gafsa... Les gouverneurs s'efforçaient de colmater les brèches. Les "comités régionaux de conciliation", comprenant les partenaires sociaux mis au point par les deux ministères de l'Intérieur et des Affaires sociales, se trouvaient de plus en plus dépassés, les ordres du parti à Tunis faisant tout capoter.

La conférence rituelle, mais cette fois-ci combien exceptionnelle des gouverneurs, du 26 au 28 novembre, à Jendouba, fut l'occasion d'exposer la gravité d'une situation qui ne souffrait plus le laxisme. Les vingt représentants de l'Etat se réunirent, pour la première fois, dans une séance à huis clos avec le Premier ministre qui était accompagné d'une pléiade de hauts responsables : le directeur du PSD, les ministres de l'Economie, et des Affaires sociales, le secrétaire général du gouvernement et moimême. Pathétiquement, les gouverneurs sollicitaient un redressement urgent du comportement politique au sommet, le seul qui puisse être répercuté efficacement à la base et calmer les velléités des uns et des autres. Le malaise était grand dans le pays : maints exemples furent donnés où les problèmes sociaux se compliquaient et dégénéraient enfin dans la rue par l'intrusion des marginaux et des exclus. L'action des forces de l'ordre devenait inopérante. Seul un assainissement politique permettrait de reprendre en main le pays: insistaient les gouverneurs. Ce fut un moment de vérité, mais le Premier ministre, abasourdi, occulta les causes politiques, se contentant de rappeler que toutes les actions devaient se faire dans les limites du cadre juridique.

Le dimanche 27, dans une deuxième réunion, à huis clos, avec le directeur du parti et des ministres présents à Jendouba, les gouverneurs s'attardèrent sur les conflits, les expliquant par le déphasage entre l'acuité des problèmes et la faiblesse des dirigeants : «Faute d'une entente entre les représentants du parti et ceux des syndicats, les antagonismes deviendraient encore plus dangereux». Le directeur du PSD, sans présenter de solutions pratiques, se borna à faire appel à la nécessité de sauvegarder la concorde dans le pays, mais sans dire comment, et sans répondre à l'anxiété des gouverneurs. Pour ma part, je conclus en disant mon espoir d'un sursaut collectif, tout en proclamant hautement que "je ne prendrai jamais la responsabilité de quelque affrontement sanglant".

Un quotidien<sup>21</sup> rapportera quelques extraits de mon intervention publique à la clôture : «(...) Il est erroné de croire que la répression puisse apporter une solution quelconque, il nous faut impérativement analyser l'essence de nos difficultés. Le régime bourguibien repose sur l'adhésion spontanée des masses populaires (...) Aujourd'hui, nous devons faire cesser les affrontements entre les différentes catégories de la population».

À Tunis, hélas, aucune réunion urgente ne s'ensuivit au gouverne-

<sup>21)</sup> Es Sabah (29 novembre 1977)

ment ou au bureau politique, l'effritement du pouvoir central ne le permettait plus. Le Premier ministre n'avait plus la situation en mains. Les problèmes devenant éminemment conflictuels, précipitèrent une sorte de déliquescence du système. Les écrits et les langues se déchaînèrent. On avait pu entendre, bavure ou provocation, un haut responsable proclamer qu'il «fallait dresser des potences à Halfaouine», vieille place symbolique de la Médina.

On assista, en même temps, à la reprise de vieilles tentatives visant à dresser contre l'UGTT une organisation rivale. Déjà, au mois de juin, Bourguiba avait «très officiellement» reçu l'un de ses protagonistes Farhat Dachraoui<sup>22</sup>, qui était censé créer la FOT (Fédération Ouvrier Tunisienne), soutenue et financée par le parti. Le 20 du mois, Sayah avait réclamé carrément un congrès extraordinaire de l'UGTT pour éliminer Achour.

Le conflit, loin de se limiter à ces manoeuvres politiques, se propageait désormais dans la rue. L'UGTT affirmait que les milices du parti, sévissaient ouvertement; les lecteurs d'*Al Chaab* (hebdomadaire de l'UGTT) étaient molestés, des dirigeants de l'organisation interpellés, non moins illégalement et conduits au siège régional du parti... Achour constitua un dossier complet, circonstancié, récapitulant tous les "exploits" de ces milices, avec dates précises et témoignages à l'appui. Je fis procéder à une enquête au ministère qui confirma toutes ces violences. Lors d'une réunion du bureau politique, on me demanda de publier un communiqué démentant l'existence de milices du PSD. Embarrassé, je publiai un communiqué, assurant que "le ministère de l'Intérieur n'avait pas connaissance de l'existence de telles milices", sans toutefois affirmer qu'elles n'existaient pas<sup>23</sup>...

Ces "milices", qui intriguaient si fort la population, n'avaient jamais agi ouvertement, connaissant mon hostilité à leur égard. Mais je savais leurs agissements et, durant cet automne 1977, j'appris que des voitures banalisées, remplies de miliciens, tournaient dans les rues, surtout le soir, soi-disant en "missions de vigilance". Je décidai donc de tirer un coup de semonce et donnai instruction d'arrêter ces hommes. Qu'on imagine un ministre de l'Intérieur jetant en prison la milice de son parti! Je n'avais avisé ni Nouira, ni Sayah, considérant qu'il s'agissait d'un problème d'ordre pu-

<sup>22)</sup> Ancien membre de l'exécutif de l'UGTT et brièvement ministre du Travail et des Affaires sociales. 23) *Jeune Afrique* (26 janvier 1978). Il faudra attendre le "Jeudi noir", pour que le directeur du parti, dans une déclaration confirme officiellement leur présence: "De tout temps, le PSD a eu des personnes affectées à son service d'ordre. Leur nombre a été réduit à 200 ces derniers temps, mais avant le 26 janvier, nous avons fait appel à 500 éléments(...) Le service des ces jeunes supplétifs a été requis dans des circonstances précises pour assister les forces de l'ordre".

blic dont j'étais personnellement responsable, et d'un problème politique qu'il faudrait rapidement circonscrire. Les membres de ces comités dits de "vigilance" cessèrent immédiatement de s'afficher. Pour un moment au moins, j'avais freiné une dérive dangereuse.

Mais la rupture entre le Parti et l'UGTT était déjà consommée. L'organisation recourut à la pression sociale, une dizaine de sociétés d'Etat, réclamait des augmentations de salaires : démarche périlleuse économiquement, dans la mesure où les salaires avaient déjà été augmentés de 33% au début de l'année, en vertu du pacte social.

Fin novembre 1977, la situation se compliquait outre mesure. Un individu quelque peu marginal, Mabrouk Abdallah, menaça d'agir contre Achour en étalant un revolver dans un hôtel de Sousse. L'affaire s'ébruita rapidement. Achour vint m'en informer "officiellement" avant de déposer plainte. Je fis mon enquête qui confirma la réalité des menaces. J'en avisai aussitôt le Premier ministre. Je refusai de minimiser le problème et le protagoniste, originaire de Ouardanine, fut interpellé et écroué.

Il fallait en alerter le Président. Je lui envoyai le directeur général de la Sûreté, et son premier collaborateur lui expliquer en détail "cette affaire" et ses dangereuses répercussions. Bourguiba leur demanda s'il y avait un risque imminent de désordre ; on lui expliqua et que nous allions devoir affronter des moments difficiles. Le Président leur fit, impromptu, cette confidence surprenante : "J'ai prévenu Nouira et Sayah qu'ils devaient impérativement et rapidement s'entendre avec Belkhodja". Le directeur de la Sûreté ne manqua pas de me rapporter le propos : ce qu'escomptait bien le Président qui m'appela, peu après, pour me prodiguer ses encouragements.

Toutefois, Achour refusa de retirer sa plainte<sup>24</sup>. Auprès du Président, il se plaignit de tout et ne s'engagea à rien. Il savait qu'on se préparait à le remplacer, il comptait sur la solidarité de ses troupes...

Le 5 décembre, en célébrant l'anniversaire de l'assassinat de Farhat Hached, répondant aux remontrances, Achour déclara : "Nous espérons ne pas arriver à la lutte sanglante malgré certains qui souhaitent installer des échafauds à Bab Souika". *Al Chaab*<sup>25</sup> titrait sa première page : "Il nous préparent des potences, et nous ne leur voulons que du bien". Le 8, après les enseignants, 13.000 mineurs se mirent en grève. Les cheminots devaient prendre le relais pour une autre grève le 16 du mois.

<sup>24)</sup> Me rappelant qu'en 1971, le ministre de l'Intérieur, Mestiri, l'ayant prévenu d'un méfait pareil, lui avait accordé un permis de port d'arme qu'il n'avait jamais utilisé.

<sup>25)</sup> Du 9 décembre 1977.

Le 10, l'Assemblée nationale venait d'ouvrir le débat sur le budget pour 1978. Pris entre ceux qui poussaient à l'affrontement et ceux qui cherchaient à l'éviter, le Premier ministre parut donner successivement des gages aux uns et aux autres :

"Nous devons cesser de vivre dans une euphorie due à une croissance rapide, mais encore vulnérable (...). Le pays est sur le point de basculer vers l'affrontement qui aurait torpillé notre politique contractuelle et entraîné notre système dans un cercle infernal de radicalisation, de rupture entre les générations (...). Nous préconisons le retour à l'éthique bourguibienne, c'est-à-dire au dialogue franc et correct (...)". Puis, du même souffle et sans souci de la contradiction, il enchaîna : "Des opposants à notre modèle de développement et à notre choix de société ont eu l'habileté de se saisir du syndicalisme comme point d'appui et de s'y infiltrer (...) Lisez les articles qui paraissent un peu partout, ici et à l'étranger, sous la plume de leurs porte-paroles, dans leurs dictionnaires marxistes, gauchistes patentés ou cryptobaathistes reconnus".

Le 12, Masmoudi compliqua encore la situation. Il annonça son retour, par voie de presse, pour le jour même. Légalement, il n'y avait aucune objection à cela. Le directeur du parti lui avait tendu, quelques jours avant, la perche dans une interview : "Nous l'avons toujours dit : il n'y a aucune interdiction au retour de Masmoudi. Il est parti de lui-même, faisant croire le contraire à l'opinion arabe et internationale" Avant son retour, l'intéressé n'avait pas manqué de relancer la controverse en déclarant : "Il faut encourager l'UGTT et Achour à travailler au resserrement de l'unité nationale. L'UGTT est capable de promouvoir avec la Libye une association basée sur la solidarité et la coopération garantie par une base populaire qui la mette à l'abri des humeurs".

Exactement ce qu'il fallait pour convaincre Nouira que l'importun venait à la rescousse d'Achour ; s'étonnant, par ailleurs, que le leader palestinien Abou Iyad aille l'accueillir à la passerelle. En fait, Masmoudi cherchait le témoignage. À minuit, c'est le Premier ministre qui me téléphone : "Alors, le complot de Masmoudi a réussi ?" Je lui répondis qu'à l'intérieur du pays, il serait beaucoup moins gênant qu'à l'extérieur ; et nous décidâmes de le mettre en résidence surveillée.

Les 13 et 14, à l'Assemblée nationale, de nombreux députés, réputés pour leur sagesse, tels Habib Majoul, secrétaire général de l'organisation

<sup>26)</sup> Chaine TV Djazira.

patronale, ou Taoufik Essid, président du syndicat agricole, redoutant l'engrenage de la violence, souhaitaient qu'on fît preuve de pondération et de mesure. Isolé, Hassen Kacem, du PSD, tenta de relancer l'offensive contre l'UGTT: "Il faut que l'Etat fasse preuve de la plus grande rigueur et de la plus grande fermeté dans le châtiment des fauteurs de troubles. Khereddine Salhi, membre de l'exécutif de l'UGTT, soucieux de ne pas donner prise aux critiques, prêcha la stabilité: l'organisation syndicale "agit dans l'intérêt du pays, oeuvre pour renforcer le régime, s'oppose à l'anarchie et à la violence".

Le 15, à l'issue de la discussion générale à l'Assemblée, on put croire que la balance penchait dans le sens de la conciliation. En présence d'Abou Iyad, à la tribune des invités, le Premier ministre, résistant à toutes les pressions, dans un sursaut responsable, déclara : "L'UGTT, encore une fois, manifeste le caractère national de son action et de ses objectifs et l'importance du rôle qu'elle entend jouer dans l'édification du progrès (...) Les grèves, en dépit de leur côté négatif, comportent des éléments positifs. Elles montrent que la nation refuse, au fond d'elle- même, la rupture et le désespoir, qu'elle reste profondément attachée au dialogue et au compromis (...) La grève ne signifie pas un refus du régime. Elle ne traduit pas non plus une volonté de détruire les institutions. Elle est tout simplement une procédure légale, fruit d'un type de société que le pays a choisi".

Il s'agissait d'un appel réfléchi à la pondération qui, s'il avait été soutenu par une volonté politique, aurait pu, peut-être, éviter la finalité tragique. En effet, depuis plus de deux semaines, nous sentions l'effroi du Premier ministre. Je l'encourageais à agir pour déjouer toutes les pressions. Il voyait en moi et en quelques collègues libéraux un facteur d'équilibre politique. Notre efficacité, d'autre part, et même notre popularité le confortaient et le réconfortaient.

Suite à notre pression, et dans l'espoir d'un compromis de dernière minute, la grève des cheminots, prévue pour le lendemain, fut ajournée au 19. une initiative insolite de Nouira allait contribuer peut être à la détente : une invitation à dîner chez lui, le 16, faite impromptue à Achour par un petit billet transmis en pleine séance de l'Assemblée.

Ce dîner avait pour prétexte d'entendre Abou Iyad qui, de retour de Libye, nous ferait part de ses graves impressions. Outre Achour et Abou Iyad, le Premier ministre convia Chatti, ministre des Affaires étrangères ; Abdallah Farhat, ministre de la Défense ; Sayah, directeur du parti ; le président de l'Assemblée nationale, Sadok Mokkadem ; et moi-même. Bref, au plus haut niveau, tous les protagonistes de la crise étaient réunis...

Cette rencontre-dîner de la dernière chance s'ouvrit dans une atmosphère étrange, et chacun semblait chercher encore son rôle. Nouira voulait croire que l'intérêt du pays prévaudrait. Farhat, blême, ne parvenait pas à abandonner sa raideur. Tout aussi livide, mais avec un sourire narquois, Sayah se sentait pris au piège. Tendus, eux aussi, Mokaddem et Chatti m'encourageaient des yeux. Achour, en revanche, habitué à la situation de "victime", semblait curieusement débonnaire. Abou Iyad, malicieusement, dans un discours à double sens, exposa les difficultés auxquelles se heurtait la direction palestinienne pour mieux insister sur la cohésion qu'elle savait, finalement, préserver face aux problèmes ou aux adversaires.

Un long silence mortel s'installa. Nouira, cramoisi, ne soufflait mot. Achour qui, ne voyant rien venir politiquement, repris par son instinct syndical, se résout à réaffirmer maladroitement ses exigences : des négociations salariales dans une dizaine de sociétés d'Etat qu'on savait en effervescence. Nouira réagit brutalement : "Vous voulez la faillite de l'Etat. Je n'ai pas trente milliards à distribuer !". Achour répliqua, "candidement", qu'il se contenterait de trois milliards.

Abou Iyad intervint. Grave, il commença par dire qu'"à Tripoli on s'interrogeait sur le sort de la Tunisie...". Il demanda quelques jours pour aider à la solution financière. Cela ne fit que compliquer les choses : le Premier ministre pouvait-il accepter cette "aide" étrangère ?

J'intervins à mon tour pour demander que le dialogue reprenne au sommet entre le gouvernement et l'UGTT, et proposai pour le lendemain, une rencontre entre une délégation syndicale conduite par Achour lui-même et une délégation gouvernementale présidée par Abdallah Farhat, l'un des principaux adversaires de la conciliation : c'était le seul moyen de l'impliquer et d'espérer une ultime prise de conscience face au danger.

Flegmatiquement, le ministre de la Défense répondit : "Ce n'est pas mon domaine. Je suis demain à Kerkennah pour toute la journée". Nous fûmes tous choqués. Chatti et Mokaddem insistèrent. En vain. Nouira, lui, restait coi ; Sayah observait. Abou Iyad, après avoir presque supplié tout le monde, essaya de détendre l'atmosphère. Mais le coeur n'y était plus.

Nous sortîmes les premiers, Achour, Chatti, Abou Iyad et moi-même. Je les conviai chez moi. Jusque tard dans la nuit, nous discutâmes de la gravité de la situation. Achour, après s'être défoulé, parut comprendre qu'il ne devait pas tomber dans le piège des "faucons". Et à la surprise, surtout d'Abou Iyad, il se lança dans un éloge de Nouira, son ancien avocat, escomptant qu'il devait se débarrasser des extrémistes du parti. Nous pensions que la rupture pouvait être encore évitée, et nous encouragions Achour<sup>27</sup>.

Le lendemain de ce fameux dîner, il fallut déchanter : Farhat était parti chasser le lièvre à Kerkennah, en hélicoptère en compagnie du ministre de l'Economie. La commission, décidée la veille, fut alors conduite par le secrétaire général du gouvernement, et le ministre des Affaires sociales, qui n'avaient malheureusement reçu aucune instruction nouvelle. Je compris que le Premier ministre avait cédé aux pressions : il n'avait même pas consulté Bourguiba, craignant, sans doute, de se faire reprendre encore une fois, pour avoir témoigné de faiblesse.

Peut-être aurais-je dû saisir moi-même le Président : lui seul pouvait imposer la concorde, comme il l'avait toujours fait, dans les situations délicates. Mais, peut-être était-il déjà trop tard. Depuis quelque temps, je sentais Bourguiba perplexe, tourmenté par une situation qu'il ne parvenait plus à maîtriser. Nouira, comme je le sus par la suite, rejetant la responsabilité sur moi, lui repétait : "Tahar ne marche pas" : ce qui préludait à mon limogeage. Et en effet, je ne "marchais" plus dans cette logique de l'affrontement, surtout depuis le comble de ce matin du 17 décembre, quant à la dérobade de Farhat, préférant la chasse à la stabilité du pays.

Je me convainquis que seul un coup d'éclat pouvait réveiller les consciences. À l'Assemblée nationale, la discussion du budget de mon ministère m'en fournit l'occasion. Dans un discours improvisé, je situai les responsabilités avant d'appeler au dialogue et au compromis : "Notre politique n'a jamais tendu à instaurer un ordre répressif, mais il est certaines vérités qu'il convient de souligner et de rappeler en cette occasion solennelle (...). Les troubles qui se produisent, sporadiquement, sont surtout le fait d'éléments jeunes et même très jeunes, se recrutant notamment parmi les défaillants de l'enseignement, les chômeurs, les vagabonds, les angoissés, ces jeunes dont le nombre s'accroît démesurément dans tout le pays(...). Si nous ne tolérerons jamais que s'instaure le pouvoir de la rue, il n'est pas non plus dans les traditions de la Tunisie de traiter les citoyens par l'usage de la force et de la répression (...). Notre politique repose sur un dialogue franc et organisé entre toutes les forces

<sup>27)</sup> On raconta au Président que le "complot" avait continué chez moi, et qu'on disposait d'un enregistrement accablant, lequel n'a jamais existé.

de la nation, dans le cadre de la loi et de la solidarité nationale. Chaque Tunisien peut vivre et s'exprimer dans le cadre d'un Etat de droit. Le prestige de l'Etat est, avant tout, moral et ne se mesure pas à l'aune des méthodes musclées (...). La Tunisie est une terre de mesure, de pondération et non de déraison à propos de tout et de rien (...). Le régime de Bourguiba est basé sur l'adhésion populaire et non sur la contrainte (...). Plus que jamais, la Tunisie est à l'heure des mutations. Cela exige de nous tous une adaptation, d'abord de nos mentalités, puis de nos structures et de nos méthodes d'action (...). Il faut affronter les difficultés avec clairvoyance, faute de quoi nous tomberons dans la pire facilité, celle que nous avons toujours bannie jusqu'ici : c'est à dire l'affrontement, avec sa sinistre cohorte de séquelles".

Ecouté dans un grand silence, je fus vivement applaudi, puis chaleureusement félicité par les députés auxquels je me mêlai durant la suspension de séance. La plupart d'entre eux semblaient ébranlés. Un député, directeur adjoint du PSD<sup>28</sup>, après un discret coup de téléphone dans le hall, lança l'idée de rédiger une pétition contre mon discours. Econduit par le président de l'Assemblée nationale, il renonça. Le budget de l'Intérieur fut approuvé à l'unanimité.

Le 19 décembre, éclatait la grève des cheminots qui avait été ajournée dans l'attente des résultats du dîner du 16, chez Nouira. Le 20, Achour réunissait le conseil national de l'UGTT pour lui faire part de l'échec définitif des négociations avec le gouvernement.

Le 22, avec l'accord du Premier ministre, j'allais à Nice, pour 48 h, où je devais voir impérativement mes enfants étudiants.

Le 23, à onze heures, mon secrétaire m'appelle au téléphone : "On a investi le ministère. Le Premier ministre vient de vous remplacer par le ministre de la Défense.

Instinctivement, je réponds : «C'est un coup d'Etat en blanc. Je rentre immédiatement».

À l'aéroport, j'eus droit à un accueil inattendu. Sur instruction du Premier ministre, le salon d'honneur fut ouvert. Les cadres de mon ministère, auxquels s'étaient joints quelques amis, appréciaient la promptitude de mon retour.

L'habituelle campagne de presse était déjà lancée : j'avais "tenté de déstabiliser le régime, il fallait frapper les déviationnistes et assainir les

<sup>28)</sup> Ameur Ben Aïcha.

rangs du parti": une version de la règle qui prévaut dans les pays totalitaires, et notamment dans le tiers monde: «le pouvoir ou le tombeau». Et je ne m'y attarde pas. J'avais commis l'erreur de m'absenter en un moment aussi crucial. Je pensais que le Président, soucieux d'un équilibre même précaire, éviterait la crise politique.

À mon retour, je découvris à quel point on s'était prêté à la machination. Les informations de mes collaborateurs, les témoignages, les confidences du palais présidentiel me permettent vite d'en reconstituer le puzzle. Dès le petit jour, ce 23 décembre, une réunion s'est tenue au domicile de Nouira, avec Sayah, Farhat et le gouverneur de Médenine. Rapidement, "l'affaire" est ficelée. Il fallait invoquer l'urgence avec un prétexte grotesque : l'octroi, à la frontière, de visas d'entrée à cinq Libyens auxquels on prêtera les desseins les plus noirs.

À 8 heures, Nouira se précipite au palais de Carthage. Et, dans la chambre à coucher, il explique au Président qu'on ne peut pas attendre une minute de plus, car sa sécurité personnelle et celle du pays étaient en jeu. Pour preuve : le directeur du parti, en visite à Médenine et le gouverneur de la région ont intercepté la veille un télex "suspect" du ministère de l'Intérieur autorisant l'entrée de terroristes libyens...

Bourguiba pris au dépourvu, demande qu'on m'interpelle... Nouira répond que je suis à l'étranger. Le Président a tout compris<sup>29</sup>. Il signe le décret déjà libellé que lui tend d'une façon pressante son Premier ministre. Lequel, sortant quinze minutes plus tard, fonce directement vers le ministère de l'Intérieur tout en appelant, de sa voiture, Abdallah Farhat pour lui confirmer que "l'affaire est réglée". Celui-ci, en trombe, le devance précédé par le nouveau directeur général de la sûreté. Les médias, la télévision sont, eux aussi, convoqués d'urgence. On fracture presque la porte de mon bureau, fermée habituellement en mon absence. Puis, devant les cadres présents, le Premier ministre déclare textuellement: «Le Président m'a donné instruction de remercier M. Tahar Belkhodja pour les services qu'il a rendus. L'alternance est la règle dans l'exercice des responsabilités et Belkhodja sera appelé à d'autres fonctions».

Nouira était persuadé qu'il était "écouté", me jugeant trop bien informé. Ses acolytes constatèrent eux mêmes, et de visu, l'inanité de leurs soupçons. On procédera, en même temps, et sans plus de résultats, à des

<sup>29)</sup> Il s'en confessera à son épouse : «C'est dommage ! J'espère que Nouira puisse s'en sortir tout seul maintenant».

investigations au palais de Carthage. Le Président leur apprit qu'il avait tenu à faire enregistrer directement, "pour l'Histoire", ses entretiens avec le président Nixon puis avec Henry Kissinger, et qu'au fond, il considérait tous ses propres dires comme historiques<sup>30</sup>.

Le lendemain, l'UGTT publie un communiqué mettant en garde le gouvernement contre la dérive et la radicalisation.

Le 25 décembre, par des communiqués successifs à l'AFP, au grand désarroi du Premier ministre, six de ses ministres annoncent leur démission. Soit, outre Abdelaziz Lasram, ministre de l'Economie, démissionnaire depuis la veille ; Habib Chatti, ministre des Affaires étrangères ; Mongi Kooli, ministre de la Santé; Mohamed Ennaceur, ministre des Affaires sociales; Moncef Belhadi Amor, secrétaire général du gouvernement et ministre chargé des relations avec le Parlement et Ahmed Bennour, secrétaire d'Etat à la Défense. Ils déclarent qu'ils «refusent de cautionner un processus de confrontation et appellent à une reprise du dialogue». Chatti, notamment, se dit "convaincu qu'une force quelconque, qui avait intérêt à rendre définitive la cassure entre l'UGTT et le PSD, était à l'origine des événements": c'était le sens d'une sorte de manifeste que nous avions, auparavant, rédigé et signé tous ensemble au début de décembre à l'attention du Président et qui devait être, le cas échéant, publié. Mais nous avions renoncé à le faire pour ne pas contribuer à mettre davantage Bourguiba en difficulté. C'était une erreur, nous aurions dû aller de l'avant ; ce "manifeste" aurait certainement réveillé bien des consciences

Hélas, par son coup de force, se soumettant à ses nouveaux protecteurs, Nouira, bien ballotté déjà depuis quelque temps, était tombé dans le piège. L'engrenage de la confrontation s'était mis en marche entre des forces qui le dépassaient et qu'il ne maîtrisait plus.

La pression s'accentuait. Dans un souci d'apaisement, Nouira fait nommer le 26, Dhaoui Hannablia, un médecin du Kef, à la place Abdallah Farhat, qui devait initialement rester au moins six mois.

<sup>30)</sup> Il m'emmenait toujours dans le patio attenant à son bureau quand il voulait me donner des consignes "secrètes". Par contre, une véritable histoire d'écoute a été éventrée, lors de nos réunions au bureau politique, où l'atmosphère sociale et politique causait quelques joutes oratoires. Celle d'un des membres, premier proche du Président, m'intrigua par son acrimonie. A la réunion suivante, je me plaçais naturellement aux côtés de l'intéressé, qui entrouvrit son attaché case avant son intervention. Je répondis alors exceptionnellement et durement, puis demandais au Premier ministre «d'installer des écoutes officielles et d'interdire les particulières». C'etait le scandale, et la réunion fut suspendue.

L'adversité est consacrée. Les antagonistes vont se mesurer. Le parti va faire descendre son armada. Au vu et au su de tout le monde, les milices multiplient les agressions contre les responsables du syndicat et perturbent leurs réunions. Habib Achour tente, dès lors, de politiser la crise. Le 8 janvier, lors du conseil national de l'UGTT, il annonce sa démission du bureau politique du PSD.

Un quotidien français<sup>31</sup>, publie sous le titre : "La Tunisie entre la crispation et l'ouverture" deux articles décrivant la situation avec l'objectivité qui a toujours caractérisé ce journal et que redoutaient souvent les responsables. Dans sa première chronique intitulée : "Une opération de commando", le journaliste écrivait : "M. Belkhodja a été la victime de sa volonté de dialogue et d'ouverture et notamment, de son refus de répondre, par la force, aux revendications syndicales (…) Mais surtout, il multipliait dans toutes les instances ses prises de position en faveur d'une politique de concertation pour répondre aux changements sociologiques, culturels et économiques que connaît le pays (…). Son éviction a mis, en tout cas, en évidence, l'ampleur nouvelle du courant favorable dans le pays à une démocratisation qui se manifeste, désormais, jusque dans les hautes sphères du pouvoir (…)".

Dans son deuxième article<sup>32</sup> titré : "Le poids des syndicats", Daniel Junqua rapportait notamment : "Pour le Premier ministre tout le mal vient de l'infiltration dans les rangs de la centrale d'éléments douteux, de tenants attardés de la lutte des classes (…) Pour le directeur du parti : il y a toujours eu en Tunisie, à l'ombre du parti unique, des courants minoritaires que nous n'avons pas voulu combattre comme on le fait dans les régimes militaires : marxistes-léninistes, gauchistes, perspectivistes et même à l'extrême droite des frères musulmans. Pour Achour : l'UGTT n'a pas de visées politiques. Nous ne voulons pas dessaisir M. Nouira du pouvoir. Il est vrai que notre centrale est largement ouverte à tous les courants. Mais ceux qui y viennent doivent accepter de situer leur action dans un cadre strictement syndical (…)".

Et Junqua de conclure ces articles : "La récente élimination du bureau politique de MM Belkhodja, Chatti et Kooli, partisans du dialogue avec les syndicats démontre, une nouvelle fois, que les champions de la continuité ne sont pas prêts aux concessions et au changement. Une autre orientation est encore possible, dans la légalité, si le chef de l'Etat le décide. Le tout est de savoir s'il en a encore les moyens (...)".

<sup>31)</sup> Daniel Junqua: Le Monde, du 8, puis du 10 janvier 1978.

<sup>32) 10</sup> janvier.

Le 9 janvier, je suis reçu par le Président. Il voulait avoir le coeur net quant au problème sécuritaire. Je rétablis calmement, mais précisément, la simple vérité : d'abord, j'étais à Nice ; ensuite et surtout, si mes services ont accordé ces visas, c'est parce que ces Libyens, membres du conseil d'administration de l'hôtel "Dar Jerba" venaient, très banalement, participer à une réunion avec leurs partenaires tunisiens. Enfin, sans m'appesantir sur mon cas, je m'attache, avec forces arguments, à décrire la gravité de la situation du pays et les enjeux politiciens qui se tramaient. Je mis en relief ses positions conciliantes pour que la sérénité ait la prévalence en toute circonstance, et qui n'a pas été malheureusement suivie...»

Je n'ai jamais vu Bourguiba blêmir autant. Interloqué, décontenancé, il me demanda d'aller tout raconter à Nouira. Par deux fois, il mit la main sur son téléphone, comme tenté de le faire lui même. Assez pathétique, l'entretien a duré près de quarante minutes et je sorts réconforté. Le lendemain, j'appella le nouveau secrétaire général du gouvernement<sup>33</sup>, qui rapporta mes propos au Premier ministre.

Quant à moi, satisfait d'avoir pu, au moins, dissiper tout malentendu avec Bourguiba et désireux d'échapper à une ambiance délétère, je décide, le 10 janvier, de repartir pour Nice.

Le augures n'était pas bonnes. Il fallait se préparer au pire. Le Premier ministre alla au «soutien», et se rendit, discrètement, en "visite privée" à Paris. Il est reçu, le 9 janvier, à l'Elysée par le Président Valéry Giscard d'Estaing, puis s'entretient, le 10, à Matignon, avec le Premier ministre Raymond Barre. En conséquence, du 17 au 21, le chef d'Etat-major des armées françaises, Guy Méry, accompagné d'une forte délégation militaire, "effectuera une visite à Tunis, sur invitation de M. Abdallah Farhat, ministre de la Défense", afin d'évaluer nos besoins immédiats.

Le 20, se réunissait le Comité central. Il devait principalement dénoncer "le complot" qui aurait été fomenté par moi-même et les six autres ministres démissionnaires, en vue de déstabiliser le gouvernement.

Le trésorier du parti, Abdallah Farhat, descendait aussitôt dans l'arène: "Le complot, est patent : depuis cinq ans, l'on assiste à des excès de pouvoir du ministre de l'Intérieur (...). Ce ministre qui va en Algérie, qui se rend plusieurs fois en Libye sans qu'on sache ce qu'il y fait. Le ministre

<sup>33)</sup> Othman Kechrid - un homme d'une probité exemplaire - qui occupa de mon temps la même fonction à l'Intérieur.

libyen de l'Intérieur, est là depuis plusieurs jours, sans qu'on sache davantage ce qui se passe". Puis, il tente de dénoncer une collusion entre le ministère de l'Intérieur et l'UGTT, avant de se perdre dans les méandres des événements de Ksar Hellal.

Les responsables à la direction du parti prennent la relève. L'un d'eux<sup>34</sup> félicite le ministre de la Défense pour "ses grandes oreilles et ses grands yeux". Le second<sup>35</sup> se lance dans une métaphore baroque : "(...) Nous avons, un char de l'Etat qui est bloqué à cause de quelques chevaux hérétiques. Il suffit de les éliminer"...

Le ridicule ne tuait plus. Avec mes camarades démissionnaires, nous étions tragiquement isolés quand, l'intervention inattendue d'un monastirien, Slaheddine Ferchiou, sauvât la situation : "Nous ne pouvons entendre des choses aussi graves, sans écouter les intéressés.

Saisissant la balle au bond, je me lève, monte à l'estrade et prends la parole au vol. En trente minutes d'un discours improvisé, je m'emploie à confondre mes détracteurs. Je m'adresse d'abord au secrétaire général du parti, Hédi Nouira : "Vous êtes ici le représentant de Bourguiba, ne vous laissez pas entraîner. Vous savez bien que l'on veut casser «l'unité nationale». Cela ira très loin. Jusqu'à maintenant, vous mainteniez l'équilibre entre les deux tendances que vous connaissez bien : celle de la confrontation et celle du dialogue et du compromis (...) Aujourd'hui, l'équilibre est rompu. Ne laissez pas sévir le camp de l'affrontement et de la rupture"...

Ensuite, je réponds au trésorier du parti, Abdallah Farhat: "Vous savez personnellement, et plus que tous, le bienfait de mes visites et de mes contacts avec nos voisins (...) Vous m'avez offert par l'intermédiaire d'un ami commun, le maire de Tunis, un marché politique: une sorte de hiérarchie successorale, Nouira-Farhat-Belkhodja: j'en étais offusqué (...) Par ailleurs, en tant que ministre de l'Intérieur, j'ai le souci de sauvegarder les "secrets Sécurité et Défense", mon obligation de réserve ne me permet pas d'aller plus en avant...". Puis, j'affirme que le Président m'a retenu pendant quarante minutes, contrairement au communiqué du Secrétariat de la Présidence<sup>36</sup> Enfin, je démonte surtout le mauvais roman des cinq pseudo-terroristes libyens et rapporte alors en détail, mon entretien avec Bourguiba et sa "stupeur" en apprenant la vérité.

<sup>34)</sup> Hassen Kacem.

<sup>35)</sup> Mohamed Charchour.

<sup>36)</sup> Dirigé par Habib Bourguiba junior. Le communiqué annonça une audience de 5 minutes.

Les membres du comité central, ahuris, s'agitent tant soit peu, ne sachant quelle contenance adopter. Beaucoup semblent tentés de m'applaudir, les autres sont mal à l'aise. Le ballon des mensonges s'est dégonflé. La résolution finale, élaborée comme d'habitude par un petit comité choisi par la direction du parti, sera lue et applaudie devant le Président, à Carthage, sans même avoir été entérinée au préalable par les membres du Comité central. Ce texte, reprenant des accusations qui ne contribuaient guère à la détente et contredisant les ouvertures faites par le secrétaire général du parti, affirmait encore : «Le conflit UGTT-PSD réside dans le désaccord sur les choix idéologiques et les modèles de développement». L'agence de presse (TAP) rajouta : «Le masque est jeté. On veut renverser le régime. Les anarchistes veulent donner au pays une nouvelle orientation communiste et baathiste». La direction du PSD concluait : «qu'il y avait une volonté claire du syndicat de se substituer au parti et d'imposer une dictature du prolétariat».

Nous devions l'apprendre par la suite : le coup était bien monté par ses instigateurs. Notre arrestation était prévue à l'issue des débats du Comité central : un car de police attendait devant du siège du parti pour emmener tous les démissionnaires et moi-même chez le juge d'instruction. Rendons cette justice à Nouira : Homme d'Etat, de nature conciliante, il n'a pas versé dans la revanche<sup>37</sup>.

Cependant, le climat social est alors à son paroxysme. Des incidents éclatent : à Tozeur, puis à Kasserine pour s'étendre un peu partout dans le pays. L'UGTT, en présence du secrétaire général de la CISL, Kersten, appelle à une "grève générale d'avertissement" pour le 26 janvier.

La consigne était que les responsables à tous les niveaux ne sortent pas de chez eux pour éviter les provocations. Mais, c'était compter sans les frustrations des adhérents de l'UGTT, le désespoir des exclus, la colère des chômeurs et des marginaux qui allaient saisir l'occasion de se faire entendre par la violence. La volonté d'en découdre animait les fameux «faucons» du parti, pressés d'en finir avec ce bastion de l'UGTT, dont certains syndiqués s'excitaient aussi démesurément. Déjà, la veille, le 25, toutes les «forces» du pays, ont été mobilisées pour être "dès l'aube" aux ordres des gouverneurs.

J'ai préféré, quant à moi, gagner ma maison de Hammamet afin d'évi-

<sup>37)</sup> Nouira le confirmera plus tard à son ancien secrétaire général du gouvernement : "Vous avez la chance, lui dit-il, que j'aie été là. Plus de dix fois, on a voulu vous inculper"

ter d'éventuelles provocations. Grâce à mon secrétaire, j'ai pu suivre les événements. Le pire ne tarda pas. Le 26, dès le matin, par centaines, par milliers, des manifestants, jeunes pour la plupart, venus de la périphérie de la capitale, convergent vers la médina, vers les riches rues commerçantes du centre ville, devant les ministères, dans les quartiers bourgeois du Belvédère et de Mutuelleville. Vers 8 heures, des «voitures banalisées» procèdent aux premières graves provocations. Du coup, les jeunes dressent des barricades, brisent des vitrines, mettent le feu à des bâtiments administratifs. La police est débordée. À midi, Bourguiba signe l'ordre à l'armée d'intervenir. Toutes les forces entrent alors en action.

On dénombrera des dizaines ou des centaines de morts selon les sources d'information. Un observateur politique crédible avancera<sup>38</sup>: "Nos propres estimations, à l'époque, recoupées par celles d'autres enquêteurs, aboutiront à 200 morts au moins, et 1000 blessés". L'après-midi, le Président décrète l'état d'urgence et un couvre feu qui dura près de trois mois.

Un journaliste français écrira : "c'était l'expression de la colère et de la détresse des citoyens, qui n'oublieront jamais le crépuscule du bourguibisme". Un autre écrivain tunisien conclura ainsi son article<sup>39</sup>: "On s'étonne à découvrir que le carnage du 26 janvier 1978 présente une scénographie répressive ressemblant à s'y méprendre à celle qui se déploya un certain 9 avril 1938. L'événement, qui confirmait l'entrée du Néo-Destour dans l'histoire, le 9 avril 1938, se projette sur l'événement qui prélude à sa sortie de l'histoire, le 26 janvier 1978 (…). Dans les deux cas, un processus politique échappait à l'autorité du moment. Allant crescendo, il fallait en briser l'élan".

En février, le Président Boumédiènne, accompagné de son ministre Bouteflika, effectuera une visite éclair à Tunis. Ce fut un déjeuner rapide à l'aéroport avec le Premier ministre Nouira. Boumédiènne exprima sa compassion pour les victimes du 26 janvier. Puis, insistant sur le degré des relations indissolubles entre les deux pays, exprima sa «déception du départ de tous les ministres qui avaient tant oeuvré pour la concorde algérotunisienne». Bouteflika dira que «la rencontre était à son plus bas niveau sur le plan de la courtoisie diplomatique...».

<sup>38)</sup> Mohsen Toumi, La Tunisie de Bourguiba à Ben Ali, PUF,1989.

<sup>39)</sup> Abdelwaheb Meddeb, Les Temps modernes, avril 1978.

# VII - Le 10ème congrès du Parti

Il a fallu attendre près de vingt mois après les événements du 26 janvier pour que se réunisse à Tunis, le 5 septembre 1979, le Xème congrès du parti, dénommé "Congrès de la Fidélité", préparé spécieusement par Hédi Baccouche — désigné dès après le Jeudi noir à la direction des Affaires politiques, auprès du premier ministre.

Etant resté membre du comité central, je ne manquais pas d'y assister. Je pus mesurer de suite la pression du système qui pesait sur la conscience des congressistes. Discrètement assis dans les derniers rangs, on me saluait furtivement de la main, sinon d'un simple clignement des yeux :cela ne me découragea point. Je suivis toutes les séances ouvertes, et me tins informé de la teneur des réunions du bureau politique grâce à un de ses membres, un bon ami politique<sup>40</sup>.

Fidèle à sa stratégie permanente visant à ne pas attiser les querelles, Bourguiba avait prié son premier collaborateur, le secrétaire général du parti, de tourner la page. Il le confirma dans son discours d'ouverture : "Tous les Tunisiens, quelles que soient les divergences d'opinion et d'orientation, sont appelés à soutenir l'édifice étatique, instrument de la renaissance nationale, de la sécurité et de la stabilité". Pour sa part, Nouira déclara témérairement : "Il faut que les sources multiples rejoignent le même fleuve, notre parti, comme au temps de l'édification de la nation... L'échec du multipartisme est en voie d'être dépassé dans des pays aussi démocratiques que l'Angleterre et les Etats-Unis (...). L'ancienne direction de l'UGTT, le groupe des Libéraux et le MUP sont soit avides de pouvoir, soit irresponsables"...

Dans ce climat morose d'unité nationale apparente, aucun débat quelque peu ardent, ou du moins quelque évocation sérieuse du Jeudi noir ne fut amorcé. Le congrès, se déroula dans l'ambiguïté et donna l'impression de se trouver en porte à faux. On savait en effet que le fossé s'était élargi entre un Président qui reprenait vigueur et les "faucons" qui avaient cru, un moment, renverser l'équilibre, mais qui en étaient à leur dernier sursaut politique. Ils réclamaient la plus grande rigueur à l'égard des "déviationnistes" : les anciens dirigeants de l'UGTT et les ministres démissionnaires.

Le rouleau compresseur avançait : le congrès vota, presque furtivement, une résolution d'exclusion du PSD à l'encontre d'Achour, des démission-

<sup>40)</sup> un ancien militant de l'UGET, Tijani Makni.

naires (Chatti, Kooli, Belhadj Amor, Ennaceur, Bennour et de moi-même). Les congressistes se levèrent machinalement pour applaudir et entonner l'hymne national; nous restons ostensiblement assis.

L'après-midi, recevant Nouira à Carthage, Bourguiba lui rappela ses premières instructions quant à la sérénité du congrès. Ces deux décisions ne seront jamais publiées bien qu'annoncées une seule fois à la radio. Il ne sera plus question d'exclusions.

Dès la fin de ces assises, le Président, reçut encore Nouira, cette fois, pour lui reprocher l'organisation "singulière" du congrès. Il sanctionna les organisateurs<sup>41</sup> et notamment Baccouche qui quitta la direction des affaires politiques au premier ministère pour partir comme consul à Lyon. Abdallah Farhat quitte le gouvernement et le bureau politique. Sayah, bien que, fortement réprimandé pour sa défaillance, est maintenu comme directeur du PSD.

#### VIII - Gafsa

Le 27 janvier 1980, quatre mois après le congrès, jour anniversaire du Jeudi noir, Gafsa, la ville minière du sud-ouest est investie par un groupe de 60 tunisiens armés venus de "l'étranger". La ville se réveille sous un tir nourri d'armes automatiques. L'armée est chargée de réduire "l'insurrection".

Les agresseurs se feront connaître par un communiqué diffusé à Paris : "L'Armée de libération tunisienne intervient à ce second anniversaire du massacre sanglant perpétré par le régime tunisien le 26 janvier 1978. C'est le point de départ d'un mouvement qui aboutira à la libération du pays de la dictature du parti et de la domination néo-coloniale".

L'agence de presse TAP rapporte que "Larbi Akremi et Ezzeddine Chérif qui ont été arrêtés ont convoyé les armes à Gafsa à partir de la Libye". L'un et l'autre avaient déjà été condamnés lors du complot de 1962. Et l'enquête révélera que trente des attaquants, venant de Tripoli, étaient arrivés à Alger via Beyrouth et Rome pour franchir ensuite la frontière algérienne aux abords de Tébessa. D'autres étaient arrivés à Tunis via Marseille et Rome. Tous avaient séjourné clandestinement à Gafsa pendant plusieurs jours aux abords même du gouvernerat. Ils devaient se proclamer "gouvernement révolutionnaire" et attendre, le cas échéant, des "secours extérieurs" et le "ralliement" du reste du peuple.

<sup>41)</sup> Certains s'aventuraient jusqu'à répéter en murmurant ce que leur avait dit un haut responsable: "On ne veut plus de ce Franco".

Le 28, à la demande du gouvernement tunisien, la France neutralise les communications radio des assaillants entre eux et avec l'extérieur, envoie des avions de transport, des hélicoptères Puma et un groupe de conseillers militaires. Trois bateaux de guerre et leur escorte de sous-marins étaient dépêchés depuis Toulon au large des côtes tuniso-libyennes. Les Etats Unis envoient des navires de guerre non loin du littoral tunisien et décision de livrer rapidement des hélicoptères et des engins de transport pour "renforcer la capacité défensive du pays". Le Maroc envoie deux avions de transport et des hélicoptères<sup>42</sup>. Le Combat entre les insurgés et l'Armée, surtout dans les montagnes environnantes, dura 5 jours. On annonça officiellement la saisie de 9 camions, 83 mitrailleuses, 53 revolvers et 39 fusils les combats causèrent 44 morts et 111 blessés. Le couvre feu durera jusqu'au 3 février.

Deux quotidiens<sup>43</sup> français publiaient une déclaration du chef du commando Abdelaziz Akrmi : «J'ai appliqué le plan préparé par la Libye et les Algériens... Je travaillais avant pour le Polisario, ... J'ai subi des pressions, et je me suis soumis comme un aveugle à deux officiers algériens qui agissaient sous le commandant Hoffman. L'Algérie nous informa peu après qu'un haut officier de l'armée avait agi individuellement.

Le Président qui, au moment de l'agression, se reposait à Nefta à près d'une centaine de kilomètres de Gafsa, ne change pas le programme de son séjour. Refusant de rentrer à Tunis et bravant tous les conseils de prudence, il arrive à Gafsa 48 heures après les événements et se fait acclamer dans les rues de la ville, debout dans sa voiture découverte aux côtés de son épouse.

Dès le 30 janvier, la Tunisie rompit ses relations diplomatiques avec la Libye et rappela ses quatre cents coopérants. Le 4 février, des manifestants libyens incendièrent l'ambassade de France à Tripoli, et le centre culturel français de Benghazi fut attaqué. Le 5, la France rappella son ambassadeur. Le 7, Tripoli accusa la Tunisie de "constituer un nouveau pont impérialiste en Afrique".

Le chef de l'Etat algérien Chedli Benjedid déclare pour sa part que "le gouvernement algérien suit avec préoccupation toute présence de forces étrangères à ses frontières".

<sup>42)</sup> La Tunisie possédait 14 avions de guerre, 17 hélicoptères, 70 chars, et 22.000 soldats. Par contre la Libye avait : 200 avions de guerre, 1500 voitures blindées, 2800 chars et 45.000 soldats.

<sup>43)</sup> Le Monde et Libération.

En avril, la Cour de sûreté de l'Etat condamna la quarantaine des prévenus : 15 seront exécutés et 25 récoltèrent des peines de travaux forcés à perpétuité. Dix d'entre eux devaient être graciés, mais Arafat, le leader de l'OLP, de retour de la conférence du "refus" de Tripoli, intercéda maladroitement, provoquant la colère de Bourguiba qui refusa alors toute grâce.

La Tunisie, déjà bien fragilisée, est alors l'objet de nouvelles pressions. Au large de la Méditerranée, entre la Libye et Malte, sur un bateau radio-émetteur baptisé Radio-Gafsa, on choisit des speakers et speakerines tunisiens pour déverser des flots de calomnies, d'indiscrétions intimes, d'accusations plus ou moins fondées contre le régime et surtout contre Nouira personnellement, à qui l'on ne pardonnerait jamais l'échec de la fusion tuniso-libyenne. C'était abject et infâme. Les Tunisiens, dont certains se délectaient, étaient surtout scandalisés par les petits détails que fournissait cette radio clandestine sur les conditions de vie de certains hommes politiques tunisiens. Le Président, fidèle à son éthique traditionnelle, avait enjoint de ne pas répondre.

Reste que le système était encore une fois mis à l'épreuve. Le pays, qui restait fragile à l'intérieur, se révélait vulnérable à l'extérieur. La débâcle du collectivisme en 1969, les événements de Ksar Hellal en octobre 1977, l'affrontement du Jeudi noir le 26 janvier 1978, la dérive du congrès d'octobre 1979, enfin l'incursion à Gafsa le 26 janvier 1980, ne manquaient pas d'ébranler chaque fois Bourguiba et de le convaincre de prendre seul et vite les décisions qui s'imposaient pour remettre le bateau à flots.

Le 20 février 1980, moins d'un mois depuis l'attaque de Gafsa, le chef du protocole me téléphona à Mahdia pour me demander d'accompagner à Nefta la délégation de la ville sicilienne de Mazara del Vallo, qui célébrait son jumelage avec ma ville natale. Je retrouvai une ambiance chaleureuse et je pus, comme par le passé, prendre connaissance des projets politiques de Bourguiba, qu'il avait pu élaborer loin de Tunis. Une seule préoccupation l'animait : reprendre tout en mains. Pour lui, seuls les hommes avaient failli. Me recevant, il me dit : "Voilà où nous en sommes, la Tunisie est devenue un trou !". Je ne l'avais pas vu depuis près de deux ans, mais je ne l'ai jamais trouvé aussi serein face aux événements, aussi déterminé à reprendre les rênes du pouvoir et à défier ceux qui avaient cru pouvoir l'atteindre si près de son lieu de séjour.

Le dîner fut assez détendu. Wassila, sachant toujours susciter l'hilarité se permit même de railler l'origine sicilienne d'El Mezri, le marabout de Monastir, dont la délégation de Mazara insistait pour s'approprier le nom. À la fin du dîner, sans aucune allusion au passé, Bourguiba m'apprit que je revenais aux responsabilités : "Tu iras d'abord à Bonn. Guiga prendra l'Intérieur". Le projet s'ébruita rapidement, la Tunisie ayant toujours été dominée, selon les Romains, par "les odeurs", les humeurs de Carthage".

Mais les protagonistes du "Jeudi noir" étaient encore là et la nouvelle les éberlua, bien qu'ils connussent bien Bourguiba, lequel revenait toujours à la charge, même s'il paraissait se résigner pendant quelque temps. On décida de réagir. Et le premier ministre, accompagné de Bourguiba junior, devait prendre un avion spécial pour Nefta afin de faire revenir le Président sur ces nominations.

Le destin voulut que le soir même, à Tunis, le 25 février, tard dans la nuit, Nouira eut une attaque cérébrale. Les médecins décidèrent aussitôt son transfert vers un hôpital parisien. À midi, l'avion d'Assistance- Europe arriva, mais Bourguiba fit différer le départ jusqu'à son retour de Nefta vers 15 heures. Il voulait se rendre compte "de visu" de l'état de santé du premier ministre et savoir s'il pouvait encore compter sur lui. Instruit par les médecins, il déclara confiant : "Il guérira" 44.

Driss Guiga revint comme ministre de l'Intérieur, et je le remplaçai à Bonn comme ambassadeur. Bourguiba sera fidèle à sa stratégie : rebondir et corriger après avoir géré les aléas. Il décida dès avril de réintégrer au parti et au gouvernement presque tous mes camarades démissionnaires de décembre 1977 : Lasram reprit le ministère de l'Economie; Ennaceur était déjà revenu depuis novembre aux Affaires sociales ; Belhadj Amor à l'Habitat ; et Kooli à la direction du parti. Chatti était devenu entre temps Secrétaire Général de la Conférence des pays islamiques. En même temps, Bourguiba nous coopta au comité central : Moalla, Ennaceur et moi même.

Dés 1980, une enquête fut aussitôt ouverte par la justice pour déterminer les tenants et aboutissants les événements du «Jeudi noir» et notamment lors de leur déclenchement le matin. Des armes ont été utilisés. Comment ? Et par qui?. Une commission rogatoire fut donnée à la police qui arrêta les premiers responsables des «comités de vigilance» de l'époque:

<sup>44)</sup> H. Nouira décéda en 1993.

des hauts cadres à la direction du Parti et au comité de coordination du Parti de la capitale... Plusieurs mois se passèrent dans les conciliabules, les manipulations et les influences, l'affaire s'effilocha et finalement les présumés furent libérés. Il se pourront éluder indéfiniment leur forfaiture. L'histoire les rattrapera.



Avec H. Nouira et H. Chatti

5

#### LE KEF

#### et le rêve unitaire

### I - La conférence de Tanger

C'est à Paris, haut lieu de formation des cadres de nos pays, qu'en 1926, fut créée l'Etoile nord-africaine par le "patriarche" algérien Messali Hadj¹. Un an plus tard, naissait l'Association des étudiants musulmans nord-africains (AEMNA), sise au célèbre 115 du boulevard Saint Michel. Ses statuts proclamaient notamment : "L'Afrique du Nord, unie et indivisible, est une nation qui doit rester une nation pour l'éternité".

Dès 1946, sur le plan syndical, lors de la fondation de l'UGTT, Ferhat Hached avait appelé à la création d'une Fédération syndicale nord-africaine.

Le 9 décembre 1947, fut fondé au Caire le bureau du Maghreb arabe, animé par les états-majors nationalistes réfugiés dans la capitale égyptienne : l'émir Abdelkrim El Khatabi et Allal el Fassi pour le Maroc, Bourguiba et Habib Thameur pour la Tunisie, bientôt rejoints pour l'Algérie par Mohamed Khider et Chedli Mekki.

En 1955, à Paris, Bourguiba reçoit le militant Mohamed Harbi accompagné d'une délégation algérienne à l'hôtel intercontinental et lui dit : «...ouvrez la brèche, demandez pour le moment l'autonomie interne comme un premier pas vers l'indépendance... vous serez comptable un jour du sang des algériens... il est de votre devoir d'épargner le maximum de vies²...

Deux ans après, le 31 décembre 1957, à la Bourse de travail à Tunis, s'est tenue la première conférence nord-africaine des étudiants. La délé-

<sup>1) «</sup>Avec Bourguiba, nous avons ensemble arrêté un plan d'action, qui a évolué autour d'un important meeting qui s'est déroulé le 14 février 1937, salle des sociétés savantes à Paris...», (Messali Hadj, Mémoires).

En 1959, Bourguiba adressait une lettre à Messali Hadj où il lui écrivait notamment : «...Je puis témoigner que la liberté de ce peuple a été le but de ta vie... tu as été le premier à avoir affirmé l'existence de la Nation Algérienne... l'histoire dira que tu as été le père du nationalisme algérien...»

2) Mohamed Harbi : Une vie debout. Édition la découverte 2001.

gation de l'UGEMA était conduite par Aït Chalal, celle de l'UNEM par Khadiri, celle de libye par Abdelhafid Othman. Je conduisais la délégation de l'UGET. Plusieurs membres du gouvernement étaient à la séance d'ouverture : Chabbi, secrétaire d'Etat à l'Education, Ben Salah, à la Santé, Chaker du Parti, Rebai de la Jeunesse... Une Charte fut votée impliquant l'engagement des organisations estudiantines à créer et à consolider notre nouvelle Confédération Nord-africaine. Nous fûmes reçus le jour même à Carthage par le Président.

Du 27 au 30 avril 1958, s'ouvrait à Tanger la première conférence des partis nationalistes nord-africains : l'Istiqlal marocain, le Néo-Destour tunisien et le FLN algérien. J'étais aux côtés de Bahi Ladgham, Taieb Mhiri, Ahmed Tlili et Allala Belhaouane. La délégation marocaine comprenait les trois leaders de l'Istiqlal avant sa scission : Allal el Fassi, Ahmed Balafrej et Mehdi Ben Barka. L'Algérie, était représentée par Ferhat Abbas, Abdelhamid Mehri, Ahmed Boumendjel et surtout Abdelhafid Boussouf : "l'homme fort de l'Intérieur" qui apparaissait alors en public pour la première fois. Près de cent cinquante journalistes internationaux couvraient l'événement.

Après la réception protocolaire à Rabat par le roi Mohamed V, la conférence fut présidée par Allal el Fassi, Mehri étant le porte-parole. Au nom du Maroc, Balafrej, implicitement soutenu par Ladgham, tenta en vain de relancer les bons offices tuniso-marocains, déjà refusés par la France. Les résolutions finales, lues par le tunisien Belhaouane, recommandent après consultation des gouvernements tunisien et marocain, la constitution d'un gouvernement algérien» et affirmaient que «la forme fédérale était celle qui répondait le mieux aux réalités des trois pays». Les congressistes proposèrent l'institution d'une assemblée parlementaire du Maghreb.

Le 2 mai, ce fut notre retour à Tunis dans l'enthousiasme populaire. Le 4, je fais partie de la délégation commune chargée de présenter ces résolutions au roi Idriss de Libye<sup>3</sup>, à Tobrouk, où le souverain était en période "d'absti-

<sup>3)</sup> À Tripoli, je m'évertuai, mais en vain, à décider un vieil ami d'enfance, Abdelaziz Chouchane, à rentrer en Tunisie, qu'il avait quitté pour "youssefisme". J'avais été renvoyé, en avril 1950, avec lui et un autre camarade, Mongi Belgaied, de l'internat de Sadiki : nous étions des "meneurs", ayant conduit les internes du collège à s'associer pendant 24 heures à la grève de la faim des étudiants de l'université théologique La Zitouna. Les dignitaires religieux et notamment l'éminent Fadhel Ben Achour — revenu auréolé du Caire — avaient initié la grève pour rappeler l'importance politique de la Zitouna dans la lutte contre le protectorat. Du Caire, Bourguiba écrivait déjà, en mai 1951, à Salah Ben Youssef : "Le problème zitounien est en train d'évoluer dans une direction dangereuse. La question de Tahar Ben Achour, de Fadhel Ben Achour, de la Grande Mosquée me donne des soucis (...). C'est pourquoi, j'ai essayé de neutraliser, voire de conquérir Fadhel Ben Achour, en vue de priver le clan religieux de la seule tête pensante et agissante qu'il possède en Tunisie".

nence et de prière". Le vieux monarque, barbu, aux épaisses lunettes, figure vénérable, écouta la lecture des résolutions et nous répondit que "la Libye, pays charnière entre le Maghreb et le Moyen Orient, appuiera toutes les démarches pour l'indépendance de l'Algérie et le bien de la région". Nous nous attendions à un peu plus de ferveur dans l'adhésion...

Du 16 au 20 juin 1959, à Tunis, s'est réunie la deuxième Conférence Nord-africaine avec notamment : Ladgham, Balafrej et Farhat Abbès, aux fins d'application des décisions de Tanger notamment celles concernant l'aide financière à «la résistance». Les Algériens demandèrent instamment copie du texte sur l'évacuation signé entre la Tunisie et la France en 1958. Ladgham en expliqua le contenu, mais refusa le principe d'en donner copie. En outre, les Algériens rejetèrent toute relance des bons offices initiés par le Maroc et la Tunisie.

### II - La rencontre du Kef

L'Algérie était fort soucieuse de la précipitation des événements dans la région. En février 1971, la visite surprise de Kaddafi à Tunis, en l'absence de Bourguiba, tourmenta politiquement les dirigeants algériens.

Du coup, Masmoudi est invité du 18 au 27 décembre, pendant dix jours, en Algérie. Le communiqué commun souligna "la volonté des deux pays de concrétiser l'unité du Maghreb(...)".

Le 22 mars 1972, Boumédiènne effectuera une visite en Tunisie. Il reviendra du 20 au 26 avril, accompagné d'une forte délégation, comprenant des chefs civils et militaires. Il visita Bizerte, Sousse, Kairouan, Gabès et Djerba au sud du pays. Il interviendra à l'Assemblée Nationale et évoquera l'Union du Maghreb et la nécessité de la paix au tour de la mer méditerranée. Le communiqué rituel insista sur la nécessité de plus grands efforts en vue de l'édification d'un ensemble maghrébin. Pour ne pas rester en marge de ces déclarations, le roi Hassan II se félicita, dans un message, "des répercussions de cette rencontre pour les peuples du Maghreb".

En mai, Bourguiba se rend, à son tour, en Algérie. Durant toute une semaine, la liesse ne fut pas moins grande, et le Combattant suprême put plonger, à loisir, dans ses bains de foule favoris, notamment à Alger, Constantine et Oran, où ses discours furent résolument maghrébins.

Les deux chefs d'Etat savaient qu'ils avaient besoin l'un de l'autre,

qu'ils étaient condamnés à cohabiter, à vivre et à survivre ensemble. Certes, la spécificité de la nation tunisienne, le rayonnement et la sagesse de son leader complétaient quelque peu l'étendue modeste de notre territoire, face au poids démographique et à la force économique de l'Algérie qui alimentaient les appréhensions de Bourguiba. À son choix occidental, à sa volonté de modernité, correspondait la hantise d'une Algérie qui se voulait révolutionnaire et qui s'hallucinait, redoutant que la Tunisie ne constituât, un jour, une base de déstabilisation sur son flanc est.

Certes, les discours officiels dans les deux pays rappelaient "notre destin commun", mais les intérêts réciproques ne s'imbriquaient pas assez. On n'y était pas prêts ni d'un coté ni de l'autre. On l'y était d'autant moins que le cérémonial de ces visites de prestige n'était pas accompagné de projet politique ou économique.

Bourguiba, tout en se pliant à ces démonstrations conjoncturelles, avait fait son choix : la recherche assidue d'une fiabilité politique qui assure le soutien et l'aide économique de l'Occident comme des institutions internationales. Hassan II n'en était pas loin; Boumediene était plongé dans son expérience "populaire et socialiste"; et l'Algérie, s'instituant le haut lieu de tous les mouvements tiers-mondistes, se prévalait de son panache révolutionnariste. L'exemple européen, dans sa construction rigoureuse, ne semblait pas nous inspirer beaucoup.

En décembre, le colonel libyen venait nous relancer en Tunisie en proclamant la «nécessité de l'union» entre nos deux pays. L'Algérie s'en offusqua, elle ne pouvait consentir, sans consensus préalable, à une nouvelle configuration de la région. On assista alors à un renversement de front, une diplomatie bilatérale et occulte aidant : pourquoi pas une tentative d'union à l'ouest entre l'Algérie et la Tunisie ? La question aurait déjà été élaboré lors de la visite de notre ministre des Affaires étrangères en 1971 en Algérie.

Les 11 mai 1973, Bourguiba et Boumédiene se retrouvent au Kef <sup>4</sup>. L'initiative était venue du chef d'Etat algérien ; notre Président, était déjà dans la cité, en visite de travail.

Au poste frontière de Faj El Kahla, près de Babouche, nous accueillons — Nouira, Masmoudi et moi-même — le président Boumédiene accompagné d'Abdelaziz Bouteflika, son ministre des Affaires étrangères ; Ah-

<sup>4)</sup> lieu célèbre pour les luttes menées avant le protectorat par les deux deyliks du Kef et d'Alger.

med Medghri, le ministre de l'Intérieur ; Abdessalem Belaid, le ministre de l'Energie et Ahmed Draya, le directeur de la Sûreté. Le cortège est chaleureusement acclamé aux villes frontalières de Babouche, Ain Draham, Fernana et Jendouba : des localités dont les habitants ont des liens familiaux étroits dans les villes algériennes limitrophes et entretiennent ensemble un commerce de troc florissant. Leur accueil veut rivaliser avec celui que se réservent, habituellement, les populations tunisiennes des frontières du sud.

Bourguiba, accueille son hôte à Jendouba avec le cérémonial de rigueur. Les banderoles sont encore plus explicites : "Les martyrs de Sakiet sont le symbole de notre volonté d'édifier le Grand Maghreb"... "La rencontre des deux leaders : un jalon dans la construction de l'édifice maghrébin", etc.

En voiture avec Medghri, mon homologue algérien, je découvre en lui un militant rigoureux, exalté et exaltant, qui me rappelle Taieb Mhiri, notre ancien ministre de l'Intérieur. Et si je fais le rapprochement, c'est parce qu'il m'arrive d'imaginer que l'un en Tunisie et l'autre en Algérie, eussent- ils servi plus longtemps, auraient pu donner aux deux régimes un autre caractère. Nous nous bornons, dans l'immédiat, à convenir de la gravité des visées politiques du leader libyen... et à redouter les implications de son activisme dans la région.

Dès notre arrivée au Kef, à 17 heures et jusqu'à 18 h 30, les deux chefs d'Etat s'entretiennent tête à tête. Puis, en présence de leurs délégations respectives, la nôtre s'étant haussée de Chedli Ayari, ministre de l'Economie nationale. Boumédiene s'attache à rappeler la portée de la solidarité tunisienne à l'époque de la guerre d'Algérie : "Cette région et Sakiet, ont vu notre sang couler... Sakiet, le Kef, Ghardimaou étaient mon terroir, ils me tenaient lieu de famille et de patrie".

Le chef d'Etat algérien veut souligner la convergence des intérêts de nos deux peuples, et enchaîne avec une sorte d'humilité : «Le pain que nous avons est votre pain, nos deux populations peuvent le partager (...). Mon cher Président, dites-nous l'avenir que vous concevez pour nos deux pays. Votre choix est le nôtre. Nous sommes prêts à toute formule : unité organique de nos deux Etats, fédération, confédération ou toute autre forme de complémentarité (...) Je viens vous proposer de poser la pierre angulaire de cette construction. Le commencement, c'est l'union entre l'Algérie et la Tunisie. Nous la ferons méthodiquement, mais fermement (...) nous avancerons par étapes».

De notre côté, la surprise est totale. Un silence pesant s'ensuit. Bourguiba se râcle la gorge, se cale dans son fauteuil et répond :

— Si nous commencions par quelques réalisations communes (...) Une cimenterie, un ensemble hôtelier à Nefta ou à Tozeur.

Le Président algérien, manifestement désabusé, rétorque :

— Ce n'est pas avec une cimenterie que nous réaliserons l'union!

Le Premier ministre, Nouira, intervient promptement : le ciment, c'est important.

Boumediene semble de plus en plus contrarié : «Les cimenteries, la tomate (...), tout cela faisait les bons et les mauvais jours de nos techniciens dans les réunions maghrébines (...). M. le Président, nous sommes le pouvoir politique. Frappons un grand coup».

Masmoudi enchaîne : pour ma part, je souscris à cette union sans réserve.

Subitement, Bourguiba suggère:

— L'Algérie peut nous céder le Constantinois<sup>5</sup>, afin de rétablir un meilleur équilibre géographique entre les deux pays.

Boumédiene maugrée :

— Je vois que la Tunisie n'est pas encore mûre pour l'union".

Le lendemain, nos deux dirigeants vont s'incliner devant le mémorial des martyrs de Sakiet. Au retour, c'est l'occasion avec Medghri, de commenter la conjoncture politique. Boumediene, m'assure-t-il, «voulait nous inciter à prendre conscience d'une communauté de destin (...)».

Une fois de plus, on a discuté et manoeuvré au sommet, dans un cercle restreint, sans aucun débat préalable ou conséquent au sein des instances normales des deux républiques et moins encore des organisations populaires. L'eût-on fait, les opinions publiques auraient été moins déconcertées par ces sommets aux résultats ambigus et éphémères.

Bourguiba s'exaltera, quelques mois après, dans une déclaration à un hebdomadaire égyptien<sup>6</sup> : «La création des Etats-unis d'Afrique du Nord, entre la Tunisie, la Libye, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie se ferait par étapes, lentement et prudemment, et prendrait tout le temps qu'il faudrait:

<sup>5)</sup> En 46 avant Jésus Christ, César écrase ses ennemis et supprime le deux royaumes de Numidie et transforme la Numidie orientale en nouvelle province qu'il dénomma : «Africa nova» avec capitale Sicca venecia (le Kef).

<sup>6)</sup> El Moussaouar (20 septembre 1973).

dix ans ou cent ans (...). La capitale de cette Fédération devrait être Kairouan, capitale spirituelle des musulmans depuis des siècles et qui symboliserait ainsi le retour à la gloire passée du monde islamique (...)".

Proposition subterfuge, comparable à celle de l'adjonction du Constantinois à la Tunisie; la fédération nord-africaine, la capitale Kairouan, tout cela était assez prématuré. Le nationalisme spécifique de chacun des Etats était enraciné dans la conscience nationale; il faudrait aussi parer à la dialectique doctrinaire du choix entre le Maghreb des peuples et celui des Etats: discussion byzantine qui se perdait dans de subtils dédales intellectuels et diplomatiques. Il faudrait surtout poser le préalable d'une démocratie pluraliste et transparente. L'Europe avait opposé, longtemps, cette condition politique à l'Espagne et au Portugal, avant d'amorcer la moindre approche communautaire.

Bourguiba explicita davantage son point de vue dans une autre interview: "L'unité exige du temps, de la souplesse(...). Elle exige la coopération économique, l'instauration d'un marché commun, elle impose l'effort collectif tout au long de dizaines d'années pour l'émergence d'une accoutumance réciproque dans le cadre de ce Maghreb(...). D'abord les fondations, les murs (...), puis le toit viendra couronner le tout. Le tout, c'est l'unité".

Le 2 septembre, Bourguiba assista, à Alger, à la IV<sup>ème</sup> conférence des pays non-alignés. Je faisais partie de la délégation. Soixante seize pays représentant les deux tiers de l'humanité se proposaient de définir une doctrine qui dépasse la thèse chinoise sur l'impérialisme pour mettre au premier plan le thème du combat économique du Tiers-monde<sup>8</sup>.

Le 25 novembre, Bourguiba, en très mauvaise condition physique, revint à Alger pour le sommet arabe après à la "guerre d'octobre" avec Israël. Les huit pays du Golfe avaient déjà décidé, au Koweit, d'augmenter de près de 70 % le prix de l'or noir... Le sommet d'Alger avait pour but d'en graduer la répercussion, en fonction des attitudes politiques des uns

<sup>7)</sup> La Charte nationale algérienne de 1976 avancera pour sa part : "Par delà les ententes des Etats, il faut construire le Maghreb des peuples(...). L'histoire récente nous montre que l'unité ne se réalise pas par des accords au sommet, mais se forge à la base par la solidarité et l'action commune des masses populaires".

<sup>8)</sup> Ce problème avait été, à l'ordre du jour de la conférence des Nations unies pour le commerce et l'industrie (CNUCED) tenue en 1972 à Santiago du Chili, où j'avais représenté la Tunisie. Nous avions été une majorité qui, se référant à la "Charte des 77", défendait les intérêts vitaux des pays en difficulté. Mais en vain. Paradoxalement, et contrairement au clivage politique traditionnel, la coalition des nantis, les Européens, les Etats-Unis, certains riches pays arabes et même l'URSS — occultant toute différence idéologique — faisait front face au Tiers et au Quart monde, bloquant toute résolution.

et des autres vis-à-vis d'Israël. Par contre, le 28 novembre, Bourguiba déclarait sans ambages : "Il nous faut être prudents dans le maniement de l'arme économique (...) et éviter de dépasser la limite au delà de laquelle l'arme du pétrole risque de se retourner contre nous".

Du 19 au 31 décembre, le Président, épousa l'idée que lui firent miroiter les deux chefs de la diplomatie tunisienne et algérienne. On le savait prompt à s'exalter pour tout ce qui concernait son prestige, et on en profita pour lui faire croire que, doyen des dirigeants arabes, il pouvait infléchir la solution des grands problèmes et influencer aisément ses homologues. Nous n'étions pas directement concernés, mais ce sont les visées politiciennes inavouées qui prévalurent. Bourguiba, en compagnie de son ministre des Affaires étrangères, entama donc un long périple qui, l'allait l'amener à Paris, à Rome, puis dans certains pays africains, avant de retourner enfin à Alger. Il devait être le messager de cette vieille et fameuse idée d'une coopération triangulaire: Europe- Afrique - Monde arabe. Le ministre français des Affaires étrangères, Michel Jobert, avançait même la perspective d'une conférence euro-arabe qui se tiendrait à Tunis et consacrerait le mariage de la technologie occidentale avec la finance arabe.

À Paris, après un entretien avec le président Georges Pompidou, le chef d'Etat tunisien, annonça aux journalistes sur le perron de l'Elysée : la France ne manquera pas de pétrole cette année (...). Engagement aussi grave qu'irréaliste: le Président se hasardait à des promesses mirifiques contredisant l'Algérie et la Libye qui appliquèrent les décisions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)».

De Paris, Bourguiba se rend à Rome où il est reçu par le Pape et le président Giovanni Leone. En Mauritanie, il défend le point de vue "des contrats de développement entre pays africains, arabes et européens". Au Zaïre, il veut remercier Mobutu d'avoir assisté comme observateur au sommet arabe. Houphoüet Boigny réunit son bureau politique pour l'écouter, avant de le prier "d'attirer l'attention de ses frères arabes sur les difficultés de leurs frères africains...". Au Sénégal, Senghor s'étend sur son sujet favori : "La coopération entre les Arabo-berbères et les Négroafricains ne peut être régie que dans le contexte d'un espace eurafricain, qui comprendrait aussi l'Asie mineure (...) La Palestine ne peut être que sémitique, le lieu où musulmans, chrétiens et juifs formeront un Etat moderne".

Le 29, Bourguiba, retourne à Alger, s'entretient brièvement avec Boumédiene qui ne peut que constater la confusion des propos de son hôte. Rentré le lendemain à Tunis, Bourguiba va aussitôt se reposer dans sa ville natale de Monastir.

Le projet de conférence euro-arabe tombera aux oubliettes. La crise pétrolière se résoudra par un compromis international, préservant les intérêts des uns et des autres. Bourguiba, qui avait tant triomphé dans sa tournée africaine de 1965, venait, en 1973, de donner un tout autre spectacle, au cours d'un périple inutile.

En janvier 1974, survenait le psychodrame de la rencontre de Djerba, où Kadhafi proposait l'union à Bourguiba. Avec l'Algérie, il allait en résulter une longue bouderie, mais qui ne devait pas perdurer. Boumédiene veut réaffirmer sa solidarité, arrive en Tunisie le 22 mars, et Bourguiba lui rend sa visite trois mois plus tard. La politique entre les hommes et les nations est ainsi partagée, depuis toujours, entre les invectives et les retrouvailles en fonction des intérêts et des conjonctures.

Le 30 juin, à Alger, se tient la réunion de la grande commission mixte que je présidais avec mon homologue Medghri<sup>9</sup>. Je suis reçu par le président Boumédiene, qui fit un exposé géopolitique sur l'évolution unitaire de la région, en insistant sur l'utilité de l'alliance algéro-tunisienne... «J'ai avisé Kaddafi que l'Algérie ne tolérerait aucune menace contre la Tunisie» : ce qui, bien sûr, visait à nous obliger davantage à l'égard de son pays. L'Algérie restait l'alliée des bons et des mauvais jours, jouant au rempart d'une "petite Tunisie" pacifique, mais enviable.

## III - L'affrontement entre l'Algérie et le Maroc

Dès 1955, depuis le Caire, Allal El Fassi produisait une carte du Grand Maroc des Almoravides qui se terminait aux frontières du Sénégal : une revendication adoptée peu à peu par son parti l'Istiqlal<sup>10</sup>.

En 1957, l'armée marocaine envahit le nord du Sahara espagnol; elle sera refoulée en février 1958 par la Légion étrangère espagnole, aidée par des unités françaises du sud algérien et de l'Afrique occidentale française.

Le 25 février 1958, le roi Mohamed V affirmait officiellement, que son pays "poursuivrait son action pour la restitution du Sahara<sup>11</sup> au Maroc".

<sup>9)</sup> Medghri, malheureusement, allait disparaître le 12 décembre. J'irai le pleurer à Alger au cours de funérailles qui mobiliseront des milliers d'Algérois.

<sup>10)</sup> Publiée dans son journal El Alam, (juillet 1956).

<sup>11)</sup> Peuplé de quelque 75.000 âmes, selon le recensement espagnol en 1974.

Le 15 octobre 1960, le prince Hassan du Maroc est à Tunis en visite urgente. Il venait de Paris où il avait rencontré le général de Gaulle. Nous tenons une séance de travail tard dans la nuit. Bahi Ladgham était en face du prince. Chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, et en son absence, j'y assistais avec d'autres membres du gouvernement.

Le Prince nous dit que «le Roi du Maroc et les marocains sont très affectés par la position de la Tunisie sur la Mauritanie qui est partie intégrante de son pays, historiquement, linguistiquement et politiquement, appuyant sa version avec des détails éthniques, et étalant différentes cartes géographiques et cartographiques. «Vous ne connaissez pas la Mauritanie, c'est une colonie française, elle n'est pas viable d'elle-même; il faut la sortir de l'ornière africaine, et la rendre à sa seule destination arabe. Le Maroc est en droit d'avoir un soutien naturel et immédiat de la Tunisie, comme ce fut toujours le cas de mon pays vis à vis du votre. Nous vous aurions soutenu, par exemple, si vous aviez revendiqué, l'île de Pantaleria qui est plus près de vous que de l'Italie et qui a été une province arabe...»

Le roi est prolixe. Nous sommes silencieux. Inutile de le contrecarrer, il est impétueux.

Le lendemain, nous sommes à Ain Ghelal où se reposait le Président. Le Prince est tout aussi exalté, mais plus calme et plus circonspect. Il répétera l'essentiel de sa revendication. Bourguiba s'étend sur les méfaits de la colonisation, valorise les luttes d'indépendance. Il explique que la France ira jusqu'au bout de sa nouvelle stratégie avec tous les pays africains et notamment la Mauritanie, et ne soutiendra pas la revendication marocaine. Par référendum, la France voudra constituer une communauté franco-africiane. Le Maroc sera à l'avant garde pour tisser les meilleures relations avec une Mauritanie indépendante.

Le dialogue et la dialectique ont prévalu tout le long sans aucune perspective d'accord. Le roi est insistant, veut être pathétique en se référant souvent aux qualités intrinsèques qui unissent Mohamed V et Bourguiba. Notre Président est impassible.

À la fin de la réunion, le roi va se hasarder en «invitant le Combattant Suprême à venir prochainement prendre le thé avec son ami Mohamed V sous la tente, en Mauritanie». Ce fut presque le clash. Bourguiba jette par terre les cartes géographiques étalées par Hassan II et profère un seul mot : «Vous n'avez rien compris». Nous sortons tous, bien penauds.

Le 28 novembre 1960, la Mauritanie acquitter son indépendance<sup>12</sup>. La Tunisie parrainera avec la France son admission à l'ONU.

Le 4 janvier 1961, fut créé le groupe de Casablanca qui comprendra le Maroc, l'Algérie, la Guinée, le Ghana, Le Mali, la Libye et l'Egypte et qui s'exprima contre l'indépendance de la Mauritanie. En face, se constitua le groupe de Monrovia groupant la Tunisie, la Mauritanie, le Sénégal, le Libéria, et la Côte d'Ivoire qui vont épauler la Mauritanie.

En 1963, l'Espagne projette d'exploiter les gisements de phosphate de Bou Craa, qui couvrent 250 km² avec des réserves de 2 milliards de tonnes à ciel ouvert, et décide de construire à El Ayoun un quai pour des minéraliers de 100.000 tonnes, tout en édifiant à Huelva, en Espagne, plusieurs usines d'acide phosphorique.

Peu après, Hassan II s'affranchira et demandera au ministre espagnol Lopez Bravo : "...Donnez-moi l'engagement que vous n'accorderez pas l'indépendance au Sahara(...). Je suis prêt à accepter encore une présence coloniale espagnole(...) parce que ce territoire m'appartient..."<sup>13</sup>.

En 1971, le général Franco — ayant toujours considéré que le Sahara occidental est "res nullus" (terre sans maître) au moment où les Espagnols se sont installés — et n'ayant aucunement l'intention de se dessaisir du Sahara au profit de l'un ni de l'autre, répond à la démarche du roi du Maroc qui lui rend visite à Madrid : "Ce que vous me demandez, Majesté, est un suicide auquel ni moi ni l'Espagne ne sommes disposés…".

En septembre 1973, Franco, dans un message à l'Assemblée locale (la Jemâa) proclame que le "peuple sahraoui est le seul maître de son destin et que l'Espagne assurerait son intégrité".

Le 6 octobre 1974, ce fut la «Marche verte» populaire avec plusieurs milliers de marcheurs marocains vers le Sahara espagnol. Le roi s'adresse à eux: «Demain, vos pas franchiront une partie de notre patrie, faites vos ablutions avec le sable marocain et tournez votre visage vers la Mecque...»

L'Espagne fléchit et envoie un émissaire auprès du Roi à Agadir pour lui signaler que l'Espagne quittera la région. La Marche s'arrêta.

Début octobre 1974, un accord secret entre Hassan II et Ould Daddah consacre la partition du Sahara : Saguiet El Hamra pour le Maroc et le Rio de Oro (Rive de l'or) pour la Mauritanie.

<sup>12)</sup> Le Maroc reconnaîtra la Mauritanie le 8 janvier 1970 au congrès des pays islamiques à Rabat. La ligue Arabe n'admettra la Mauritanie qu'en 1973.

<sup>13)</sup> Hassan II, Mémoires d'un roi, Plon, 1993.

Le 14, à Madrid, un accord tripartite est signé entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. L'Espagne acceptait de mettre fin à sa colonisation du Sahara pour le 28 février 1975, la transition sera assurée par une administration à trois : un gouverneur espagnol et deux adjoints marocain et mauritanien. Une société d'exploitation des phosphates fut créée avec 65% de participation marocaine et 35% espagnole. D'autres arrangements conclus resteront secrets

Le 28 novembre, les Marocains occupent Smara. Le 11 décembre, 4.000 mille soldats marocains occupent El Ayoun. Le 19, la Mauritanie occupe La Guerra, à sa frontière avec le Sahara espagnol.

Le 9 janvier 1976, l'armée marocaine investit la ville de Dakhla<sup>14</sup>. Elle est rejointe le 11 par la Mauritanie à la veille des départ des forces espagnoles de la Mauritanie entière.

L'accord tripartite est dénoncé durement par l'Algérie. Le conflit devenait inévitable. Les manoeuvres ne cesseront pas, compliquant encore l'imbroglio. La Tunisie, quant à elle, n'était ni consultée ni informée sur une question qui intéressait pourtant l'évolution de toute la région.

En Algérie, à Colomb Béchar, Ould Dadah retrouvait Boumédiene fulminant et furieux : «L'affaire est entre moi et Hassan II. Si vous preniez encore position, je vous ferai la guerre... je la ferai contre vous deux...». <sup>15</sup> On avançait alors que l'Algérie aspirait à un «couloir vers l'Atlantique», qui, outre son caractère politique et stratégique, lui permettrait d'évacuer notamment son minerai de fer de Gara Jbilet.

Le 25, l'affrontement est dur. Le 27, la ville d'Amgala est occupée par le Maroc. Les communiqués contradictoires se succèdent, les campagnes de presse sont virulentes. Il y a grand risque que les escarmouches soient dépassées et que les deux pays se dressent militairement l'un contre l'autre.

Le 30, le Président me convoque à une réunion restreinte avec Nouira, le Premier ministre, Chatti, le ministre des Affaires étrangères, Chedli Klibi son directeur de cabinet. D'emblée, le Président me désigne pour une mission urgente auprès du chef d'Etat algérien et du roi du Maroc : "Je les voyais venir, dit-il, l'enjeu est trop grand(...). Il faut essayer d'arrêter celà. Autrement, les choses vont aller trop loin".

<sup>14)</sup> Ex Villa Cisneros.

<sup>15)</sup> L'incident suivra : le chef de l'Etat Mauritanien est bloqué dans son avion à l'aéroport pendant quatre heures jusqu'au départ de l'avion de Boumédiènne.

Je suis un peu gêné : essentiellement de politique extérieure, cette mission délicate devait revenir au Premier ministre ou au ministre des Affaires étrangères, présents à la réunion. Mais le Président n'a pas ce scrupule et n'explique même pas sa décision. Nous passons en revue, longuement, l'historique de l'affaire ; nous évaluons, sommairement, les potentialités des deux armées et jaugeons précisément les appuis extérieurs dont peuvent bénéficier l'une et l'autre partie. Bourguiba veut peser de tout son poids pour arrêter l'escalade. Il nous rappelle son interview : "J'avais dit au Premier ministre marocain qu'on était prêt à l'aider, s'il ne contrevenait pas à la décision de l'ONU d'accorder aux Sahraouis le droit à l'autodétermination..." 16.

Un avion spécial de notre compagnie est aussitôt affrété. Je m'envole à 14 heures pour Alger. À l'arrivée, notre cortège se dirige directement vers le "Palais du peuple" où, accompagné de notre ambassadeur Mahmoud Maamouri, je suis introduit directement auprès du président Boumédiene, entouré notamment de Bouteflika, de mon homologue Ahmed Abelghani, du directeur général de la Sûreté, Ahmed Draya, et du colonel Mohamed Yahaoui.

L'audience qui va durer de 17 heures à 19 heures, me permettra d'exprimer nos appréhensions et d'insister sur le souci majeur de Bourguiba de sauvegarder la sécurité dans la région. Je laisse entrevoir que nous sommes décidés à agir aussi auprès du Maroc et conclus ainsi : "La bonne volonté algérienne me permettra de continuer cette mission au Maroc.

Boumédiènne, calme mais déterminé, souligne : «Nos rencontres au sommet¹¹, notre bonne volonté, ont été trahies par l'accord tripartite de Madrid qui réintroduit l'Espagne dans la région, et qui vise à un dépeçage et un partage du Sahara espagnol, aux dépens de tout un peuple qu'on veut lancer dans une diaspora, à l'instar du peuple palestinien. Nous aurons, bientôt, une deuxième Palestine dans la région (...). Aussi faudrait-il que nous convenions tous qu'aucun changement d'équilibre dans la région, géographique ou politique, ne puisse se faire sans l'accord de nous tous (...) L'Algérie, s'y emploiera(...). Mon pays est déterminé à lancer toutes ses forces dans la bataille en cas de nouvelle agression après Amgala, où nous n'avons pas voulu riposter pour éviter l'escalade(...). Le peuple algérien a démontré sa vigueur pendant la guerre coloniale(...). Je suis un homme de la guerre et de la montagne. Je ne pense pas que le roi du Maroc puisse renoncer, comme moi, aux fastes et aux palais»...

<sup>16)</sup> Monde (8 septembre 1974)

<sup>17)</sup> Algérie - Maroc - Mauritanie.

Et ce fut ainsi, pendant deux heures entières, où je ne réussis à intervenir que sporadiquement, dans une atmosphère de plus en plus poignante. Boumediene avait besoin de se défouler... mais il semblait sincère. J'en retire la conviction qu'il est déterminé à réagir au prochain accrochage.

Il est presque 19 heures. Le chef d'Etat algérien me demande d'accepter son hospitalité pour le soir, vu l'heure tardive. Je comprends que Boume-diene souhaite que je prolonge la conversation avec ses collaborateurs. Dîner donc organisé par le ministre de l'Intérieur et réunissant les hauts responsables civils et militaires, puis soirée tardive avec Bouteflika et Medghri, qui rappellent longuement l'agression de 1963 lors de la "guerre des sables". Ils retracent les différentes péripéties des rapports algéro-marocains, en soulignant que "l'Algérie jouait le jeu pour être finalement trahie". J'en retire la conclusion que les Algériens ne pourraient accuser de défaite devant le Maroc. Je n'ai jamais autant craint l'irréparable.

Le 31 janvier, de bon matin, je repars pour Tunis. Je gagne directement Carthage et où je retrouve autour du Président : le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et le directeur du cabinet. Après mon compte rendu et un long échange de points de vue, nous convenons qu'outre des conséquences imprévisibles pour la vieille monarchie marocaine et la jeune révolution algérienne, et quelles que soient les ambitions expansionnistes et les intérêts économiques des uns et des autres, la Tunisie ne pouvait que redouter toute complication. Elle devait donc insister pour une trêve dans l'immédiat, et à longue échéance, pour une politique de bon voisinage et de respect mutuel (...) Dans ces conditions, il fallait convaincre le Maroc de se contenter de sa victoire de Amgala et de calmer le jeu, tout en le prévenant que l'Algérie pouvait, cette fois, réagir autrement que lors de la "guerre des sables".

Contact diplomatique pris, je reprends, le soir même, l'avion spécial pour Rabat, d'où je repars vers Fès où réside Hassan II. Le dîner et la soirée permettent de faire le point avec plusieurs membres du gouvernement marocain, dont Ahmed Laraki, le premier ministre, Taïbi Benhima, le ministre de l'Information et Moulay Ahmed Alaoui, proche du roi. S'exaltant sur leur première victoire à Amgala, ils veulent en découdre une fois pour toutes avec l'Algérie. Impressionné, j'imagine alors l'état d'esprit du roi ; je revois la soirée tendue avec les ministres algériens et adapte en conséquence ma stratégie.

Le lendemain, l'audience va durer 1h 15. Le roi est seul, contrairement à Boumediene. Sa Majesté évoque avec sympathie ma dernière visite au

Maroc, deux ans auparavant<sup>18</sup>. Nous passons d'emblée aux problèmes d'actualité. Le roi me dit combien il est révolté et peiné par l'attitude des dirigeants algériens et décrit, brièvement mais sobrement, la situation.

Interrogé d'emblée sur ma mission en Algérie, je réponds : «C'est la même mission de paix (...)». Le souverain réfléchit un instant, puis se lance, calmement, dans une diatribe contre l'Algérie pour terminer son exposé géopolitique : «... L'affaire du Sahara est maroco-mauritanienne, et les deux pays ont réussi à décider l'Espagne à partir. L'Algérie veut interférer et compliquer la situation. Bourguiba connaît les raisons véritables aussi bien que moi...» Le roi épilogue, longuement, sur l'affrontement de 1963, suite aux tentatives expansionnistes sur Tindouf...

Hassen II exulte en vantant les vertus guerrières du peuple marocain : «..Le Maroc, ce faisant, défend toute la région et veut cantonner une fois pour toutes l'Algérie dans ses frontières (...). Vous êtes aussi concernés que nous...». La maîtrise du roi est impressionnante. Il martèle ses mots, sait se référer au passé pour aller au présent et revenir, avec brio, au passé, pour déterminer l'avenir. Il sait être brillant.

Je ne m'égare pas et reviens au sujet : «J'aimerais rapporter à Bourguiba votre décision d'arrêter l'escalade». Ce qui me vaut une nouvelle tirade du roi qui proclame à la fin : «L'armée fera son devoir...»

Bouleversé par cette détermination, et spontanément, je prends sur moimême d'affirmer : «La Tunisie sera contrainte de déplorer et de dénoncer toute nouvelle complication !»

Le Roi fonçe les sourcils, puis déclare :

- Est ce la position personnelle de Bourguiba?
- Majesté, c'est ce que j'ai compris(...). Vous avez toujours rappelé les conseils de feu Sidi Mohamed V pour maintenir une stratégie politique similaire des deux grands hommes d'Etats (...).

<sup>18)</sup> En effet, le 28 décembre 1973, j'arrivai au Maroc, invité par mon homologue Hadou Chiguer pour une réunion de travail ; en vérité, pour clarifier nos relations refroidies depuis quelques mois à cause d'une scabreuse affaire de calomnie familiale rapportée au Président par son plus proche. En réaction, Bourguiba rappela brusquement notre ambassadeur. Je pus m'expliquer pendant toute la soirée avec le ministre marocain qui était animé de la même bonne volonté. Le lendemain, le roi me reçut, et sans laisser paraître le moindre signe d'acrimonie, n'a pas tari d'éloges sur Bourguiba qui, insistait-il, "avait porté sur les épaules la dépouille de Sa Majesté Mohamed V". Au retour, le 1er janvier, le soir même, j'informai l'épouse du chef de l'Etat de la délicatesse de ma mission et de ses résultats. Le lendemain matin, le Président reçoit longuement son fils. Puis en présence du Premier ministre, je lui transmets le message "de respect et de fidélité" du roi Hassan II. A la sortie, il me dit d'annonça "la prochaine reprise des relations tuniso-marocaines ...".

Puis, je finis par laisser entrevoir que les Algériens sont déterminés à en découdre eux aussi. Un pesant silence s'installe. L'audience en reste là. Hassan II me demande de prolonger mon séjour : il veut me recevoir une seconde fois. Je rentre au palais des hôtes pour déjeuner avec quelques ministres marocains, Taiebi Benhima et Ahmed Senoussi, ancien ambassadeur en Tunisie. Ils savent que je vais revoir le roi, le déjeuner est plus calme que le dîner de la veille, mais les interrogations sur cette seconde entrevue prédominent. Il était difficile de détendre l'atmosphère.

Le soir, vers 22 heures, je suis réintroduit au palais de Fès. Le souverain, vêtu en chef militaire, me reçoit à un autre étage, dans un autre bureau que celui du matin, et me déclare : "Je viens de me réunir avec mon Etatmajor (...). Cette enveloppe contient mes instructions pour aller de l'avant. Nous devions occuper ce soir Bir Helou. J'ai tout arrêté provisoirement. Vous le direz à Bourguiba. J'espère qu'il obtiendra la réciprocité et qu'on ne le décevra pas (...). L'Algérie ne doit plus interférer dans les problèmes de la région dont l'équilibre géographique ou politique ne se fera pas selon ses ambitions"...

Le roi s'attache à expliquer la gravité et la portée de sa décision. Il est manifestement sincère, sa sympathie pour notre pays et son admiration pour Bourguiba sont évidentes. Nous convenons qu'il est urgent d'attendre la mutation de l'Algérie, qui passera par des transes révolutionnaires avant de retrouver un certain équilibre.

Il est près de 23 h 30. Je rentre au palais où je retourne, Hosni Moubarak, alors vice-président de la République égyptienne et Séoud Fayçal, ministre des Affaires étrangères d'Arabie saoudite. Nous convenons que le calme et la sérénité s'imposent d'urgence, nous devisons sur les tribulations de Kadhafi et sur le sort de l'unité arabe. Je suis agréablement surpris par le réalisme de Moubarak et la pondération de Fayçal. Le lendemain, je rencontre le Premier ministre, puis discute encore longuement avec Moulay Ahmed Alaoui qui entrecoupe son monologue impétueux de ses traits d'humour habituels.

À Tunis, je déclare à l'aéroport : "Les recommandations du Président ont permis d'obtenir deux résultats concrets : mettre fin à une situation qui aurait pu se dégrader davantage et devenir très dangereuse pour l'ensemble de la région, et réfléchir à une solution politique et pratique pour un règlement pacifique respectant les droits fondamentaux de chaque partie".

Le Président est réconforté. Il rappelle certaines de ses positions politiques dans le passé et ses bons réflexes dans de telles conjonctures. Il demande au Premier ministre de déclarer son soutien total à ma mission. Nouira déclarera : "Le ministre de l' Intérieur a fait au chef de l'Etat son compte rendu et a évoqué le dangers que la région a failli courir à la suite de conflit. Cette mission a été accomplie, selon les directives que le ministre de l'Intérieur avait reçues, auparavant, avant de quitter Tunis pour Rabat". Dans sa dernière partie, ce texte souleva la surprise de certains observateurs, il était destiné au Maroc.

Bourguiba, quant à lui, préfère appeler personnellement Hassan II au téléphone pour le féliciter de son réalisme. Il assurera Boumédiène de son soutien personnel et lui annonce l'arrêt des hostilités à Amgala en l'adjurant au calme et à la sérénité. Les Algériens me feront, néanmoins, le reproche de n'avoir pas fait escale à Alger, à mon retour de Rabat.

### IV - Le gazoduc

Revenons, maintenant, aux relations algéro-tunisiennes qui, pour n'être pas aussi altérées, passaient cependant par des difficultés. La rencontre du Kef, en mai 1973 se situait dans un contexte particulier. L'Algérie était en pleine discussion gazière avec l'Italie : les deux pays élaborant le projet d'un long gazoduc qui les relierait à travers la Tunisie.

Le 19 octobre, l'ENI (Société italienne des hydrocarbures) et la Sonatrach (Société énergétique algérienne) signaient un accord pour 25 ans qui stipulait la construction d'un gazoduc de 2 600 km, acheminant près de 13 milliards de mètres cubes de gaz, à partir de Hassi R'mel en Algérie, pour traverser la Tunisie puis la Méditerranée à travers le détroit de Sicile, où la conduite, immergée jusqu'à 5 000 mètres de profondeur, aboutirait à Mazara del Vallo.

Le 21, notre ministre de l'Economie, Chedli Ayari signait avec le président de l'ENI, un accord pour la traversée de ce gazoduc sur 380 km en territoire tunisien. Le 5 mars 1974, il sera ratifié par l'Assemblée nationale. Le Premier ministre, Nouira — circonspect de nature — avait tenu à ce que tous les engagements se fit au nom de l'Etat tunisien, contrairement à l'Algérie qui fit signer les accords par la Sonatrach. L'Algérie et l'Italie, considéraient que c'était une simple transaction commerciale, se réservant ainsi la souplesse nécessaire pour intervenir, le cas échéant, sans entraves institutionnelles

En outre, la Sonatrach refusait d'honorer la promesse verbale faite par Boumédiène à Bourguiba quant à un prix préférentiel du gaz pour notre pays. Malgré cela, nous étions convenus d'une redevance forfaitaire à la Tunisie de 5 millions de dollars par an pour le passage du gazoduc.

Au début de 1976, la Tunisie réclama la révision de l'accord qu'elle avait pourtant signé deux ans auparavant. Nous demandions que le gazoduc soit tunisien sur le territoire national et même en mer, sur une longueur de 12 miles jusqu'à la limite du plateau continental tuniso-libyen. La redevance de 5 millions de dollars devrait être augmentée de 10 % du gaz transporté, ce qui correspondrait à près de 1 milliard de mètres cubes par an. L'ENI commença par refuser la révision de l'accord en arguant qu'il avait été conclu et ratifié en bonne et due forme, et nous renvoyait vers l'Algérie. Lors d'ultimes et actives discussions, les Algériens finirent par accepter notre souveraineté sur la portion du gazoduc traversant notre territoire, nous conveniâmes d'une "co-souveraineté" sur la partie immergée.

Restait le problème de la redevance. En vérité, notre position était politique : «la Tunisie ne devait pas accepter de se lier avec l'Algérie pour une durée illimitée et sans concession majeure... Nous devions garder notre liberté d'action, dès lors que le problème de la délimitation du plateau continental avec la Libye n'était pas encore réglé». Nous tergiversons donc, devant une pression de plus en plus accentuée.

Début septembre, l'Algérie fixait à l'Italie une date limite, le 15 décembre, pour qu'elle s'accorde avec nous concernant nos nouvelles revendications. Nous sommes approchés par l'Italie. Nous n'acceptons pas l'ultimatum, et nous refusons les 4 % proposés par l'ENI.

L'hebdomadaire *Jeune Afrique* <sup>19</sup> avançait que la Tunisie avait subi la pression d'Elf-Aquitaine. La revue *Marchés tropicaux*, assurait, de son côté, que la Libye avait proposé à l'Algérie que le gazoduc passe par son territoire, en acceptant de la dédommager pour le manque à gagner. L'objectif libyen, à l'évidence, n'était pas économique mais politique : il s'insérait dans la guéguerre que nous livrait depuis trois ans la Libye qui redoutait tout lien irréversible entre l'Algérie et la Tunisie.

Mais c'est le blocage des négociations entre la Tunisie et l'Italie qui va déterminer l'Algérie à changer de programme. Nouvelle stratégie ou simple stratagème? Le 23 décembre, c'est le coup de théâtre : Alger an-

<sup>19)</sup> Du 25 mars 1977.

nonce l'abandon du projet de gazoduc traversant la Tunisie et construirait, à Skikda, une usine de liquéfaction du gaz de Hassi-R'mel ; le transport en Italie serait assuré par des méthaniers...

Ce projet devait-il remplacer définitivement celui du gazoduc traversant notre pays, ou bien représentait-il une menace algérienne ou simplement une fanfaronnade devant les réticences tunisiennes? Aucune réaction officielle tunisienne ne s'ensuivit, comme si l'on s'accommodait de la chose. Nous étions cependant quelques uns à nous en inquiéter.

Début janvier 1977, l'ambassadeur italien à Tunis vint m'informer de la visite en "vacances", vers le 8, du ministre italien de l'Intérieur, Francesco Cossiga. Nous convenons d'une rencontre de courtoisie. Le 10, je déjeune en tête à tête avec notre hôte, à l'hôtel Hilton; l'ambassadeur s'étant retiré... Tout le repas est consacré à l'échange de nos points de vue sur la gestion respective de nos ministères de l'Intérieur et sur les problèmes sécuritaires que nous affrontons l'un et l'autre. Cossiga m'invite à continuer la discussion en prenant le café dans son appartement. J'en suis un peu surpris, mais je pressens qu'il a encore des choses à me dire.

De fait, le ministre s'affranchit, tout en insistant sur le caractère personnel de notre conversation : "L'Italie est le partenaire le plus sérieux et le plus naturel de la Tunisie. Les dirigeants italiens vouent une grande admiration à Bourguiba et apprécient son orientation politique (...). Une occasion historique pour nos deux pays est en train d'être perdue avec l'échec de nos négociations sur le gazoduc, ainsi que l'occasion extraordinaire d'arrimer l'Algérie dans son avenir politique, à travers ce gazoduc commun aux trois pays (...). Pourquoi les objectifs n'ont-ils pas été négociés à trois, ce qui aurait évité ces discussions bilatérales : Italie-Algérie puis Italie-Tunisie ?".

Nous refaisons ensemble l'historique du projet : je rappelle le refus de la Sonatrach de nous accorder malgré les promesses de ses dirigeants un prix préférentiel sur le gaz consommé par la Tunisie. Je souligne que l'Italie pourrait nous rétrocéder 10 % des quantités en transit, au lieu de 4 %. Nous convenons enfin qu'étant tous deux hommes de bonne volonté, nous nous efforcerons d'agir auprès de nos gouvernements respectifs.

L'après-midi même, j'en fais au Premier ministre le compte rendu. Sa réaction n'est pas très enthousiaste : il objecte, à juste titre : «les Italiens et les Algériens ont concocté leur projet bilatéralement sans consulter la

Tunisie(...) Le problème ne se pose plus, les deux partenaires ont choisi le transport du gaz liquéfié par méthanier(...). Nous aurons notre gaz de «Miskar» découvert au golfe de Gabès».

Je m'y attendais : c'était sa position radicale déjà défendue politiquement, bien que certains de mes collègues en charge des problèmes économiques, soutenaient le projet. J'explique au premier ministre la nécessité d'une ultime et franche discussion avec l'Algérie. La Tunisie, rétorquet-il, «est assez fragile entre les deux mastodontes que sont nos deux voisins(...). La souveraineté tunisienne ne peut être altérée par ces projets communs que seraient l'exploitation en commun du plateau continental ou la traversée du gazoduc. Ce qui donnerait implicitement "le droit de suite" à ces pays, en cas de conflit»!

Un bref silence s'installe, puis notre discussion reprend plus sereinement. Je réponds que le monde actuel entre dans l'ère de l'interdépendance organisée, que la Tunisie est forte de ses amitiés internationales, que nous avons résisté, jusqu'ici, à toutes les intrusions. Le premier ministre était encore sous l'effet de surprise dû au rebondissement de cette affaire du gazoduc qui semblait être enterrée. Nous convenons de prendre le temps de réfléchir et de consulter le chef de l'Etat.

Le lendemain matin, je refais mon compte rendu au Président, en me limitant à la rencontre avec Cossiga, ajoutant seulement, que j'en avais informé le Premier ministre. Bourguiba réagit tout de suite grâce à son réflexe habituel: saisir l'ultime ficelle pour retourner la situation. Il téléphone à Nouira, lui indique d'emblée sa position et lui demande de reprendre rapidement contact aussi bien avec les Italiens qu'avec les Algériens. "Il faut aller de l'avant": me dit-il en sortant. Le ministre de l'Economie, Abdelaziz Lasram, qui fut dessaisi du dossier, est chargé de nouveau de reprendre les contacts nécessaires.

Fin janvier 1977, Bourguiba, cherche cependant à s'assurer des dispositions algériennes. Il envoie Chedli Klibi, le ministre des Affaires culturelles, féliciter Boumédiènne pour son élection. Les entretiens de Klibi semblent augurer d'une bonne évolution de nos rapports.

Le 7 février, Bouteflika vient s'associer à la célébration de l'anniversaire de Sakiet Sidi Youssef. À son arrivée, il déclare "qu'une page vierge se présente à nous et que nous devons la remplir par une coopération étroite dans les différents domaines", laissant entendre que le dossier du gazoduc pourrait être rouvert.

Le 9, le Président le reçoit en présence de Nouira, de Chatti et de moimême. Bourguiba veut dire sa foi en l'avenir de nos deux pays, en soutenant le projet du gazoduc et en réitérant sa confiance. Tout est dit, simplement, mais fermement et clairement. J'offre, en l'honneur du ministre algérien, un déjeuner auquel Hédi Nouira tient à assister.

Le 8 juin, Lasram signe un premier procès-verbal avec le représentant de l'ENI. Le 15 juillet, l'accord définitif est signé entre le gouvernement tunisien et la société italienne. Le gazoduc transporterait pendant 25 ans, 300 milliards de mètres cubes à raison de 12 milliards par an à partir de 1981. La Tunisie sera souveraine sur la partie du gazoduc qui traverse son territoire et la redevance italienne sera de 10 % en nature ou en royalties. Cela met fin au fameux plan algérien, envisagé en novembre 1976, qui prévoyait le transport de gaz liquéfié par mer et par des méthaniers.

Le 16 juillet, répondant à l'invitation du ministre algérien de l'Intérieur, Ahmed Abdelghani, j'entame une visite officielle en Algérie qui va se prolonger jusqu'au 22 juillet. Le président Bourguiba m'avait vivement engagé à compléter notre accord sur le gazoduc par différentes propositions nouvelles assurant la complémentarité et l'équilibre entre nos deux pays. A l'arrivée, je suis accueilli exceptionnellement par les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et du Tourisme. L'après-midi même, reçu, en leur présence, par le président Boumédiène, je lui remets un message écrit du président Bourguiba exprimant le désir de consolider notre coopération dans tous les domaines. Nous convenons d'exploiter la dynamique de l'accord sur le gazoduc que le président Bourguiba, dans son message écrit, qualifie de "nouveau lien entre la Tunisie et l'Algérie d'une part, l'Europe et l'ensemble du Maghreb arabe d'autre part (...) un élément d'une grande partie susceptible d'ouvrir de longues perspectives (...)".

Le gazoduc sera, certes, une nouvelle donnée économique pour les deux pays, mais restera cantonné au stade mercantile. La volonté politique avait manqué pour en faire le moteur d'une alliance entre le deux pays, ce qui aurait contribué, à créer une dynamique maghrébine.

En 1981, ministre de l'Information, je reçus mon homologue, Boualem Bessayeh, pour signer d'autres accords classiques de coopération. Ce fut, encore une fois, l'occasion de déplorer ensemble l'inexistence ou du moins l'absence de la donnée maghrébine.

En 1983, j'accompagnai le Président dans sa visite à Alger, où cordia-

lité officielle et enthousiasme populaire étaient manifestes, mais où les perspectives maghrébines sérieuses ne "hantaient" nullement l'esprit des premiers responsables. Les opinions publiques de la région ne pouvaient plus être bernées, ni par les rencontres spectaculaires, ni par les proclamations tonitruantes. Les slogans et la littérature sur les bienfaits de l'unité maghrébine n'avaient ni impact ni écho. Seule la dimension maghrébine dans toutes ses potentialités économiques et sociales pouvait faire rêver la génération actuelle. Les forces vives et les opinions publiques dans les cinq pays auraient pu être subjuguées par un plan pratique de construction d'un ensemble maghrébin — à l'instar de l'Union économique européenne — démocratiquement incontestable, économiquement viable et irréversible, régie par des dispositions juridiques rigoureuses et supra-nationales.

Aujourd'hui, la transformation vertigineuse du monde, son nouvel équilibre économique et politique nous imposent de procéder rapidement au règlement de nos différends politiques dans un cadre maghrébin et d'entamer méthodiquement la réorganisation économique et sociale de notre région. Il ne s'agit plus de fuir la démocratie et de la considérer malencontreusement comme un «vice de l'Occident», mais de l'adopter dans toute sa plénitude comme la vertu universelle. Il est urgent et impérieux aussi pour nos pays d'accomplir la modernité dans toutes ses dimensions avec la séparation et la démarcation entre la religion et la politique.

Le chemin est ardu, mais il n'y a pas d'alternative ; c'est la seule voie qui puisse garantir au Maghreb, et au monde arabe, stabilité et développement.



Avec Houari Boumédiènne (31/01/1976)



Avec le Ministre des Affaires Etrangères : Abdelaziz Bouteflika (1974)

### **DJERBA**

### une union avortée

### I - La Tunisie et la Libye

Le 3 janvier 1957, Bourguiba développait le thème du Grand Maghreb arabe et de l'unification de l'Afrique du Nord, "depuis Salloum en Libye jusqu'à Casablanca au Maroc". Le 6, était signé, à Tunis, un traité de fraternité avec la Libye, que Nasser critiqua immédiatement, accusant Bourguiba et le roi Idriss Senoussi de chercher à diviser les Arabes.

En mai, le Combattant suprême effectuait, à Tripoli, sa première visite officielle. On nous remercia pour notre solidarité, notamment lors de la conquête italienne, quand plus de 35.000 Libyens avaient trouvé refuge en Tunisie. Bourguiba aimait rappeler ses origines : "Mon trisaïeul, El Haj Ali, avait émigré de Libye, de Masrata ; et c'est pourquoi la famille de Bourguiba, à Monastir, habite dans le quartier des Tripolitains".

Le 10 décembre 1958, à Dhibet, à l'extrême Sud du pays, Bourguiba proclamait textuellement : «...Nous sommes aux frontières libyennes, c'est un Etat ami, constitué de son côté et du nôtre comme un seul peuple lié par des relations anciennes et solides... Nous sommes tout espoir de l'approche du jour où les frontières artificielles disparaîtront, et nous deviendrons un seul pays, un seul Etat. Notre police et notre armée seront unies, avec un seul drapeau qui flottera au dessous de nous... Seulement, notre séparation¹ depuis plusieurs siècles avant et après la colonisation, créa des orientations différentes et des intérêts contradictoires. C'est pourquoi il faut continuer notre démarche, pas à pas, jusqu'à ce que l'Union s'achève d'une façon naturelle sans peur d'aucune hégémonie...»

<sup>1)</sup> La Tunisie et la Libye étaient divisés en deux Etats séparés en 1560.

A Sfax, le même mois, il le confirmera : «Le peuple Libyen et le peuple tunisien constituent presque un seul peuple, et nous nous considérons comme une seule partie du Grand Maghreb Arabe. Et j'espère donc instituer un seul pays, un seul Etat, un seul drapeau et une seule police... L'unité sera faite en son temps, et il faut que le temps fasse son œuvre».

Le 1<sup>er</sup> septembre 1969, le colonel Mouamer Kaddafi renverse le roi Idriss Senoussi. La donne politique va changer. Ce n'est plus la Libye paisible pour laquelle Bourguiba a échafaudé l'osmose jusqu'à l'union. C'est une autre Libye révolutionnaire avec un nouveau chef d'Etat exalté qui veut exporter sa révolution, et imposer ses rêves. Ce n'est plus l'unité des deux pays, c'est l'unité arabe. Nous étions déjà échaudés par Ben Bella qui avait déclaré à notre nez et par trois fois : «Nous sommes des Arabes?», comme si nous étions des mécréants.

En décembre, le nouveau leader libyen va confirmer nos appréhensions: "C'est vers l'Orient arabe que me portent ma raison et mon coeur. En voulant créer une union maghrébine séparée, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc risquent de retarder l'unité arabe et de rester longtemps tributaires de l'Europe".

Le 10 mars 1970, la Lybie décide de quitter le comité permanent de coordination maghrébine (CPCM)². Le terrain était habilement choisi, cet organisme n'a jamais réellement fonctionné. Economiquement, chaque pays persistait à se concentrer sur ses propres potentialités. La volonté politique faisant défaut, tel ou tel chef d'Etat rêvait d'assumer le leadership de la région, voire de la nation arabe ou du Tiers monde.

Le 18 avril, Kaddafi persiste et déclare à Alger : "Il n'existe ni Maghreb, ni Machrek, mais une nation arabe qui œuvre pour son unité de l'Atlantique au Golfe persique".

Le 10 juin, il se rend au Caire, mais son impatience révolutionnaire et sa propension unitaire sont paradoxalement freinées par Nasser, traumatisé par l'échec de l'union Egypte-Syrie en 1958, dissoute quatre ans plus tard.

Du 19 au 24, Ladgham et Masmoudi assistent à Tripoli, aux fêtes d'évacuation de l'ancienne base américaine de Wheelus. Ladgham rentre à Tunis le 23; Masmoudi reste encore une journée à Tripoli, il s'y entretient avec Kaddafi en présence de Nasser qui dira au leader libyen: "Maamer, ne commets pas la bêtise de te frotter aux Tunisiens. Je les connais bien. Ce sont des battants. Si tu veux un jour faire l'union avec un pays

<sup>2)</sup> Créé en novembre 1964 à Tanger.

arabe, arrange-toi pour la faire avec les Tunisiens. Prends alors l'avis de Masmoudi, il te sera utile<sup>3</sup>". Du 11 au 16 août, notre ministre Masmoudi revindra encore en Libye.

Le 28 septembre, Nasser meurt brutalement. Kaddafi veut se présenter, désormais, comme son héritier spirituel pour l'unification rapide du monde arabe.

Le 11 février 1971, en l'absence de Bourguiba, le colonel libyen arrive à Tunis, quelque peu "auto-invité". C'est son premier contact avec notre pays, il émerveilla nombre de nos compatriotes par le charme de sa jeunesse, sa prestance physique et l'éclat de sa tenue. En lui, beaucoup retrouvaient le nouveau héros arabe : celui qui effacerait les humiliations dues à Israël, qui relèverait le défi de l'Occident et rendrait la fierté au monde arabe. Il se veut le messager de l'unité arabe ; il le confiera, à une journaliste<sup>4</sup> : "Il est normal que nous agissions en vue de l'unité arabe tous azimuts, que nous frappions à toutes les portes susceptibles de s'ouvrir. La vocation de la Libye est d'être le Piémont-Sardaigne du monde arabe".

Ministre de la Jeunesse et des sports à cette époque, je suis chargé de lui organiser une réunion avec les jeunes et les cadres. Le leader libyen va prêcher pour ses vues unitaires. Il présente son pays comme un trait d'union entre le Maghreb et le Machrek, ajoutant que "la Tunisie jouirait toujours de sa confiance et de son appui(...) tant qu'elle resterait fidèle à la cause du monde arabe et de l'islam...".

Le 17 avril, Kaddafi, qui avait paru amorcer son retour dans le "bercail maghrébin", va basculer à nouveau vers l'est avec l'Union des républiques arabes, regroupant la Syrie, l'Egypte et la Libye.

Au printemps 1972, Kaddafi et Sadate, se rendent à Alger où ils s'évertuent à exalter auprès de Boumédiènne la nécessité d'un axe arabe : Le Caire-Tripoli- Alger pour "reprendre la Palestine et lutter contre l'impérialisme américain...". En vérité, ils cherchaient à récupérer Alger dans le giron, ou du moins, à s'assurer de son soutien.

Il n'en faut pas plus à Bourguiba pour s'inquiéter de ce ballet et en pressentir les conséquences à plus ou moins long terme. Aussi provoquet-il une visite à Alger en juin. Un mois après, il reçoit triomphalement Boumedienne à Tunis. Bourguiba est rassuré "momentanément": Alger ne

<sup>3)</sup> Massmoudi: Les Arabes dans la tempête, J.-C. Simoën - 1977.

<sup>4)</sup> Mireille Bianco Jeune Afrique.

semble pas répondre aux sirènes unitaires de l'Orient. Le 2 août, l'Egypte et la Libye annoncent entre eux une fusion totale qui prendrait effet un an plus tard.

Le 15 décembre, le scénario va encore s'enrichir: le colonel Kaddafi, dans la foulée de ce projet de fusion égypto-libyenne, et dans l'espoir d'enrôler la Tunisie, revient en visite à Tunis. Notre hôte, dont on redoutait les foucades, devait seulement s'adresser aux députés tunisiens, réunis en séance solennelle. Il demanda expressément à parler à la jeunesse et aux cadres du pays. On n'osa pas le lui refuser, et une réunion fut organisée en hâte dans la grande salle du cinéma Le Palmarium, qui pouvait contenir plus de deux mille personnes, en l'occurrence des jeunes cadres du parti et de l'administration. S'y ajoutèrent manifestement un certain nombre de Libyens venus spécialement par la route et qui s'attachèrent à créer l'ambiance.

Le leader libyen lance un appel aux jeunes générations. Il commence par un hommage à la Tunisie qu'il présente, comme ayant été, depuis des siècles, un bastion de l'arabisme. Puis, il enchaîne : "Les luttes de libération nationale doivent maintenant déboucher sur un combat pour l'édification d'une nation arabe unifiée, du Golfe à l'Atlantique. Les dirigeants doivent répondre aux aspirations des masses, et les monarchies sont moins à même de le faire que les régimes républicains qui doivent savoir briser avec le passé. En Tunisie, la frontière de la Libye est artificielle, elle a été inventée par le colonialisme (...) Le monde arabe doit répondre au défi de certaines puissances étrangères, au premier chef les Etats- Unis".

Bourguiba, qui, à Carthage, depuis une heure, écoute ce discours à la radio, n'y tient plus, et n'aime pas être ainsi bousculé. Il décide d'aller porter la réplique. Il noue mal ses chaussures, monte dans une voiture de police et entre en trombe au Palmarium, à la stupéfaction générale. Coupant presque la parole à son hôte abusif, il improvise une de ces harangues politico-historiques dans lesquelles il excelle, associant son destin personnel à celui de son pays, tout en insérant l'un et l'autre dans le mouvement des siècles. Il apostrophe Kaddafi tout interloqué : "Bourguiba ne doit pas sa charge à une révolution ou à un coup d'Etat, mais à une lutte héroïque d'un demi-siècle qui a été celle de tous les Tunisiens. Et cela, pour une patrie tunisienne et non pour devenir un fragment d'on ne sait quelle nation arabe(...). Car depuis deux millénaires, depuis Carthage, le pays s'est forgé une personnalité propre (...). Ses frontières étaient déjà les mêmes au temps des Romains, et l'Islam ne les a pas modifiées (...)".

Après ces rappels historiques, où l'ironie se mêle à la condescendance, Bourguiba cite l'éphémère union de l'Egypte avec la Syrie, puis le projet d'union tripartite avec la Libye, puis déclare : "L'unité arabe ? D'accord sur l'objectif final, mais la réalisation exige des délais (...) En 1967, quatre pays arabes ont été écrasés par Israël. La raison ? Les différences de niveau entre les civilisations, surtout dans le domaine technologique (...) Et nous lançons des défis ! Et nous voulons défier l'Amérique !(...) Le Président Kaddafi est venu ici préconiser l'unité arabe et va jusqu'à me proposer la présidence d'une République commune. Son dévouement et sa sincérité ne sont pas en doute, mais il manque d'expérience. On peut, certes, concevoir une unité entre nos deux pays, mais toute action improvisée se solderait par un échec (...)".

À son départ Kaddafi se bornera, dans une conférence de presse, à rendre hommage à l'expérience de Bourguiba, en adressant ses "salutations au peuple tunisien qui a manifesté toute sa foi dans l'inéluctabilité de l'unité". Le communiqué final, élaboré en hâte par les deux diplomaties, a un côté spectaculaire : "Les deux parties considèrent le plateau continental comme une unité économique (...) les ressortissants des deux pays ont le droit de circuler, de résider et d'acquérir des biens indifféremment dans l'un ou l'autre". Ce sont deux décisions fondamentales qui ne peuvent que contenter Kaddafi et représenter pour lui l'amorce de la marche unitaire.

Les Tunisiens éclairés ont, dans leur ensemble, déploré la joute mais approuvé la réplique de Bourguiba. Tout en s'attachant surtout aux aspects sensationnels de l'épisode, brusquement, ils retrouvaient leur héros. Pour ma part, ambassadeur à Genève, je m'employai à atténuer le côté "sacrilège" qu'avaient tendance à mettre en relief mes interlocuteurs en saluant le courage de Bourguiba. Il ne servait à rien d'envenimer les choses et de provoquer les susceptibilités libyennes. Cependant, nous nous posions bien des questions : quid du projet de fusion Egypte-Libye pour le 1<sup>er</sup> septembre 1973 ? La Libye pouvait-elle s'engager seule, sans la Tunisie? Le «plateau continental» deviendra-t-il automatiquement tuniso-égypto-libyen, du fait de ces unions à l'est et à l'ouest ? Entre des décisions qui ne sont pas nécessairement compatibles, le calendrier est trop serré pour être crédible.

En février 1973, le chef d'Etat libyen rencontre, à Constantine, le colonel Boumedienne. Un mois plus tard, le 29 mars, un deuxième sommet entre les deux hommes se tient à Tripoli, suivi dix jours après, le 7 avril, par un troisième à Hassi Messaoud, au Sahara algérien. Ces trois sommets consécutifs vont nous plonger dans une perplexité non dénuée d'irritation. Boumedienne et Kaddafi, en effet, non seulement n'associaient pas Bourguiba à leurs démarches, mais ne l'informaient même pas. Certains, admireraient la prouesse de "l'artiste" libyen de tenter des projets unitaires tous azimuts et de projeter d'unir son pays à la Tunisie, puis à l'Algérie, et de l'autre côté avec l'Egypte. Beaucoup, en revanche, ne voient là que des mots voués à être emportés, rapidement, par le vent de l'histoire.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le feuilleton va se poursuivre. Bourguiba se rend à Tripoli pour les fêtes d'anniversaire de la révolution libyenne. En fait, il voulait en savoir plus, personnellement, sur les conciliabules entre Kaddafi et Sadate, relatives à leurs visées politiques.

À Tripoli, à la dernière minute, on annonça que le colonel Kaddafi est souffrant, et que le défilé militaire se déroulerait sans lui. En fait, le leader libyen était trop affecté par la renonciation de Sadate à venir à Tripoli, pour proclamer l'unité entre la Libye et l'Egypte. Notre Président tint à se rendre au chevet de son hôte qu'il savait déçu et à qui il déclara : "Au Moyen -Orient, ce sont tous des Levantins (...). Votre union avec les Egyptiens, je n'y crois pas (...). Venez en Tunisie, ce sera plus sérieux".

La formule reste, cependant, bien étrange, vu la réserve systématique de Bourguiba face au bouillant Kaddafi. Le Combattant suprême, ne dévoilant que rarement ses plans et ses stratégies, nous en sommes réduits à des supputations. Bourguiba, plutôt réconforté par l'échec du projet unitaire Egypte-Libye, pensait ramener Kaddafi dans le giron maghrébin et l'éloigner de son obsession de la "nation arabe". Mais Kaddafi pouvait-il se renier, lui qui s'estimait pan-arabe et héritier spirituel de Nasser?

## II - La rencontre de Djerba

Au début de janvier 1974, Bourguiba se reposait depuis quelques jours dans le gouvernorat de Nabeul, dans un climat politique redevenu calme, après l'orage de la "guerre d'octobre" entre l'Egypte et Israël. Le Premier ministre, Nouira, entreprit une visite officielle en Iran, Wassila, commença un long périple moyen-oriental, qui devait la conduire successivement à Jeddah, au Koweït, à Beyrouth et à Damas.

Le 8, à Hammamet, je me trouvais aux côtés du Président pour sa promenade rituelle, quand Chatti, son directeur de cabinet, vint lui transmettre

un message de Masmoudi : Le secrétaire particulier du leader libyen, Ahmed Mkasbi, venait de lui téléphoner» : «le colonel souhaitait s'entretenir avec Bourguiba d'urgence, et suggérait de le rencontrer à Médenine ou à Gabès».

Interloqués, nous avons pensé à un problème de sécurité. On s'accordera enfin pour un rendez-vous, le 12 janvier, à Djerba.

Le 9, Masmoudi se rend directement de Mahdia à Djerba, pour préparer la rencontre. Le 11, Kaddafi arrive impromptu au poste frontière de Ras Djedir. Il en profite pour se donner en spectacle. De sa voiture, aux côtés du ministre de la justice, Mohamed Fitouri, en visite dans la région, il salue la foule qui, se presse sur son passage tout le long de la route. Ce sont les cris : «Union. Union». Et se tournant vers le ministre il s'exclame : «C'est un seul peuple, mon Dieu! Nous allons tout confier à Bourguiba...»

Les cadres avaient reçu des consignes de la part de leurs responsables au Parti et au gouvernorat. J'interroge le gouverneur, il veut se justifier : les populations du Sud sont favorables à une union entre les deux pays.

À Djerba, le Colonel passe la nuit à l'hôtel Ulysse Palace, au même étage que Masmoudi. La nuit, Kaddafi demande du lait, des dattes et du papier. Sa garde rapprochée isolait en fait tout le 2<sup>ème</sup> étage à partir des escaliers. Mes services ne pouvaient savoir ce qui s'y passait.

Le lendemain, samedi 12, à dix heures, c'est dans l'avion spécial baptisé *Monastir*, que Bourguiba et sa délégation quittent Tunis. Nous sommes, pour le gouvernement : Chatti, le directeur du cabinet présidentiel et moimême. Sayah, le directeur du parti, est embarqué à la dernière minute, à ma demande. Il est 11 heures quand l'avion se pose à Djerba, et nous sommes accueillis par un Kaddafi en grande tenue blanche d'officier, entouré de Masmoudi, Fitouri et Hassan Belkhodja, ministre de l'Agriculture qui «semble», avoir fait coïncider sa visite. De l'aéroport à l'hôtel, une foule, mobilisée et instruite depuis la veille par les cadres locaux, scande les noms de Kaddafi et de Bourguiba. Des nouvelles consignes leur avaient été données, nous voulions éviter les démonstrations «unitaristes» de la veille.

Dès l'arrivée à l'hôtel, Kaddafi demande à Bourguiba un entretien en tête-à-tête, et à 11 h 45, les deux leaders s'enferment aussitôt. Nous sommes, Chatti, Fitouri et moi-même inquiets. Sayah et Allala Laouiti, font, comme d'habitude, confiance absolue à Bourguiba.

Moins d'une heure après, Abdelmajid Karoui, nous introduit auprès des deux chefs d'Etat. C'est Kaddafi qui prend la parole : "Mabrouk! Nous avons signé l'Union. Bourguiba est désormais notre Président à tous!". Puis il tend directement à Masmoudi une feuille de papier manuscrite. Et notre ministre, manifestement enthousiaste, nous lit avec emphase et facilité la fameuse déclaration, écrite de la main de Kaddafi et dont voici l'essentiel:

"Les deux pays formeront une seule république : la République arabe islamique, dotée d'une seule constitution, d'un seul drapeau, d'un seul président, d'une seule armée et des mêmes organes exécutif, législatif et judiciaire. Un référendum sera organisé le 18 janvier 1974".

Puis, le leader libyen nous demande de réciter la Fatiha, la prière. C'était le 12 janvier 1974 : Bourguiba avait 71 ans, Khaddafi 31 berges.

Au déjeuner, les troubadours traditionnels chantent les qualités des deux chefs d'Etat et soulignent les vertus de l'union. Quittant un instant mes collègues, je téléphone à Tunis au directeur de la Sûreté pour l'inciter à la vigilance. Je craignais, en effet, des mouvements de foule difficiles à contrôler dans de telles circonstances. Déjà, depuis 14 heures, *Radio Tunis* interrompait son programme toutes les dix minutes pour annoncer la diffusion à 16 heures d'une "nouvelle fondamentale".

À l'Ulysse Palace, l'envie d'aller trouver le Président pour lui demander de plus amples informations est quasi-générale, mais personne n'ose faire le premier pas. Certains épiloguent, dans le malaise ou même l'inquiétude, sur les imprévisibles conséquences de cette union précipitée. Les autres défendent dans l'euphorie la date du référendum. La discussion se porte sur son organisation ; aucun de nous ne se rappelle que la procédure référendaire n'est pas prévue par notre constitution. Autre indice de légèreté : le 25 janvier (date du début de l'hégire), Sayah suggère de avancer à la date symbole du 18 janvier<sup>5</sup>. Six jours seulement, pour un choix d'une telle importance!

Pourquoi cette apparente résignation, cet excès de zèle chez les uns. D'abord, parce qu'il semble que l'union devenait irréversible, scellée par la signature des deux chefs d'Etat. Ensuite, parce que nul ne pouvait s'aventurer à discuter avec Bourguiba. Nous le sentions plutôt exalté, persuadé qu'un de ses grands rêves allait se réaliser, et flatté de se voir devenir le premier "Président du Maghreb".

<u>C'est dans cet</u> état d'esprit que les délégations tunisienne et libyenne, 5) Date de la déportation du Combattant suprême dans le sud tunisien, en 1952

ainsi que les cadres de la région de Médenine vont se réunir, solennellement, dans la grande salle de l'hôtel. À 16 h 30, les chefs d'Etat s'installent à la tribune et apposent leur signature sur le document proclamant "l'Union". À 17 heures, Masmoudi, sur un ton emphatique, lit une seconde fois la proclamation, transmise en direct sur nos trois radios : Tunis, Sfax et Monastir, ainsi que celle de Tripoli. Tous les assistants, debout, entonnent alors l'hymne de la résistance.

Puis, Kaddafi tend à Bourguiba un deuxième document. Je suis assis auprès de Allala Laouiti. Il me pousse du coude en insistant pour que j'aille voir ce qui se passe. Je me lève et me penche au-dessus de la table en face des deux chefs d'Etat: ils lisaient la liste des membres du futur gouvernement d'union. Et j'entends Bourguiba faire l'objection concernant la nomination de Khouildi Hmidi au ministère de l'Intérieur. Kaddafi rétorque que mon nouveau poste à la Défense est important, et Bourguiba n'insiste pas. J'observe timidement que "la composition du gouvernement pourrait intervenir dans une deuxième étape". Bourguiba ne me répond pas. Et tout va très vite: en quelques minutes, la liste est acquise, et les deux dirigeants apposent leur signature au bas du deuxième document, sans en avoir donné lecture, et dont il n'existe d'ailleurs qu'un seul exemplaire. Contrairement à l'usage, il n'en a pas été fait de copie pour permettre une double signature. Il en est de même pour un troisième document complémentaire touchant, notamment, le drapeau et les capitales.

Dans ce gouvernement, le président Bourguiba est assisté de deux vice-présidents : Kaddafi, puis Hédi Nouira. La liste comprend seize ministres tunisiens et quatorze libyens. Abdessalam Jalloud est premier ministre, Masmoudi est vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Pour ma part, je suis ministre de la Défense, mais Kaddafi est le chef d'Etatmajor des forces armées, tout en étant vice-président de la république : ce qui représente pour le problème hiérarchique une situation fort bizarre !

Enfin, la cérémonie terminée, nous nous employons, Chatti et moimême, à transcrire, puis à photocopier sur papier à en -tête de l'hôtel, la liste des membres du gouvernement de l'Union, dont l'original est détenu par un membre de la délégation libyenne. Et nous rejoignons les deux chefs d'Etat. Bourguiba me demande alors d'accompagner son hôte à Tripoli, afin d'y "régler les modalités du référendum". Sur un ton grave et sérieux, j'invoque d'urgentes obligations dans la capitale, et je parviens finalement à me dégager. Masmoudi, lui, reste à Djerba, pour raccompa-

gner le lendemain le leader libyen jusqu'à la frontière. Dès 17 h 15, après la retransmission des cérémonies de Djerba, *Radio Tunis* annonce qu'elle prendra, désormais, le nom de "*Radio de la République arabo-islamique*". Le directeur prétend avoir reçu «des directives». Dès cette annonce, à Halfaouine, au centre de la médina et sur l'avenue Bourguiba, quelques centaines de jeunes scandèrent joyeusement: "Union des Arabes! Dieu est grand!". La police, déjà en alerte, les dispersera sans heurts.

Dans l'avion, Bourguiba semble en proie à une sorte d'extase : jamais, répète-t-il, je n'avais imaginé qu'un tel rêve pourrait se réaliser de mon vivant". Et il ne tarit pas d'éloges sur Kaddafi qui lui a offert la présidence des deux Etats. Dans l'avion, à côté de Bourguiba, je ne contrarie nullement ses envolées politiques, j'évoque le manque de préparatifs matériels et psychologiques. Je réussis à obtenir qu'il accepte la possibilité de différer la date du référendum, qui était initialement prévue dans la semaine.

Nous atterrissons à 18 heures. Malgré sa fatigue, le Président, resté visiblement très lucide, improvise à l'aéroport, devant les journalistes : "Cette journée est historique, consacrant un demi-siècle de lutte marquée par la constitution de la "République Arabe Islamique", laquelle est appelée à avoir un poids considérable, eu égard aux expériences, aux cadres et aux richesses dont elle dispose. Nous exprimons l'espoir de voir l'Algérie, la Mauritanie et le Maroc se joindre à la Libye et à la Tunisie(...). Nous avons décidé d'organiser un référendum le plus tôt possible, en principe le 18 janvier 1974. Toutefois, si la procédure, exige un délai, celui-ci pourrait avoir lieu le 20 mars, fête de l'indépendance(...). C'est ce que j'ai voulu proclamer à tous les peuples d'Afrique du Nord. Nous formons le voeu de voir les peuples du Machrek suivre notre exemple, pour former une communauté puissante et solide".

Cette déclaration levait tout doute sur la volonté de Bourguiba. Il ne cessait de nous le répéter : "Je n'avais jamais pensé que je finirais ma vie comme Président de deux grands pays, comme le leader de cette région !".

Aussitôt, la machine du PSD se mit à fonctionner, comme d'habitude. Des milliers de télégrammes sont envoyés par les cellules et sont lus sans discontinuer à la radio et à la télévision. L'éditorial du journal du parti conclut :"qu'une telle oeuvre est un acte de , et détermine l'avenir des générations actuelles et futures".

Ce samedi 12 janvier, Nouira est à Paris, venant de Téhéran. Personne

ne songe à le contacter et lui-même n'a pas cherché à nous joindre par téléphone. Il apprend les événements par les dépêches de presse que lui four-nit l'ambassade. Stupéfait, il crie son désaccord et menace même de démissionner sur-le-champ, puis, accepte de ne l'annoncer qu'à son arrivée à Tunis. Il n'en fait rien cependant, redoutant comme toujours la réaction de Bourguiba, et jugeant, à la réflexion, que la partie n'est peut-être pas jouée.

Wassila, quant à elle, est à Beyrouth où elle déjeune ce jour là avec Yasser Arafat et Abou Iyad. Omar M'hichi arrive par avion spécial à Beyrouth la nuit. Wassila le reçoit de suite en présence de notre ambassadeur Slaheddine Abdellah. L'envoyé de Kaddafi lui propose son avion spécial pour rentrer d'urgence à Tunis afin d'agir auprès de Bourguiba pour le "dégager des influences néfastes". Elle résiste encore d'avantage lors du tête à tête avec cet émissaire, qui accentua sa pression...

Wassila restait en contact avec Bourguiba, et nous téléphonait assidûment, à Chatti et à moi-même. Devant la complexité de la situation, elle, si prompte à se manifester, décida de ne pas rentrer trop vite, et continua son voyage à Damas, où elle était l'invitée du Président Hafez El Assad.

Ce samedi soir, Hédi Nouira, le Premier ministre, arrive à Tunis. Je savais qu'il était profondément bouleversé et choqué d'avoir été aussi "négligé". À l'aéroport, nous accueillons un homme plus fermé que jamais, qui se contente de donner hâtivement quelques impressions sur sa visite en Iran. Je conviens discrètement avec lui de nous revoir, une heure plus tard, au domicile de Chatti, à Carthage. Là, Nouira écoute le compterendu complet de la journée de Djerba, en demandant des précisions, tant sur les phases inconnues du scénario que sur les hypothèses faites par les uns et les autres.

Ni Chatti, ni moi-même, ne voulons nous engager dans des procès d'intention, et nous nous bornons à rapporter les faits. La seule évidence tient à la rapidité suspecte de la démarche. Nous insistons : seule une franche discussion avec le Président pourrait révéler les tenants et aboutissants de cette nouvelle donne politique. Nous ressassons toutes sortes de questions sans leur trouver de réponses ou sans vouloir les avouer : La réunion de Djerba a-t-elle été fortuite ou préméditée ? Pourquoi en a -t-on choisi la date en l'absence du premier ministre et de l'épouse du chef de l'Etat ? Quel a été le rôle du ministre des Affaires étrangères ? Pourquoi n'a-t-on pas différé la réunion de 48 heures jusqu'au retour du Premier ministre ? Le Président a fixé comme date ultime pour le référendum le 20 mars, dans

2 mois, mais la réforme de la constitution exige deux lectures, donc près de six mois. Bourguiba ou Kaddafi accepteront-t-il ce délai ? Le Président n'admettra jamais de renier sa signature!

L'union est-elle définitivement acquise, même si l'on réussit à gagner un peu de temps ? Quelle serait la réaction de Kaddafi en cas de volte face tunisienne ? Quelles seront les réactions algérienne et marocaine? Les grandes puissances amies, la France et les Etats-Unis observent-la situation avec réserve. La Libye a-t-elle introduit des taupes au coeur de notre système ? Qui a confectionné la liste du nouveau gouvernement? Kaddafi ne pouvait le faire tout seul. Je souligne "l'énigme" que constitue ma nomination comme ministre de la Défense, avec Kaddafi comme chef d'Etat-major alors qu'il est vice-président de la République... Pourquoi cette hâte et cette signature commune d'une liste de ministres, alors que le traité de l'union n'est pas encore ratifié ? Nouira voudrait trouver une explication à chaque nomination. On n'y parvient pas toujours. Nouira nous répète qu'il est incapable de rester Premier ministre dans un tel imbroglio.

Plus nous épiloguons, plus il devient clair que la clé du mystère est chez le chef de l'Etat, et nous demandons instamment au Premier ministre d'aller le voir dès le lendemain, dimanche. Nouira veut sonder notre position personnelle. Nous répondons que la complexité du problème exige le calme, et insistons sur le danger de toute réaction trop rapide. Nous devons d'abord analyser soigneusement la situation avec Bourguiba et, le cas échéant, affronter dans l'harmonie nos multiples interlocuteurs : Kaddafi en premier lieu, l'Algérie ensuite et, bien entendu, notre opinion publique. Avec une ligne simple : ne pas dénoncer le principe de l'unité, mais expliquer la nécessité les modalités pratiques. Nouira pense utiliser le subterfuge de la révision constitutionnelle pour retarder, au plutôt pour enterrer le projet. Nous nous séparons vers 3 heures du matin sans avoir fermement décidé dans un sens ou dans l'autre. La nuit portera conseil..!

Le 13, au matin depuis sa salle de bains, Bourguiba appelle Boumédiènne au téléphone pour lui demander de se joindre à "l'Union". Il s'entend répondre sèchement que "l'Algérie ne prend pas le train en marche et que l'événement aurait des conséquences imprévisibles pour toute la région".

À 10 heures, Bourguiba reçoit le Premier ministre. Nous sommes, peu après, introduits, Chatti et moi même. Le chef de l'Etat nous relate

avec amertume, sa communication avec Boumédiènne et les réactions recueillies par son épouse depuis Beyrouth : elles sont "mitigées". Nouira, quant à lui, loin de ses imprécations de la nuit précédente, se garde de heurter de front Bourguiba, et se contente de souligner les problèmes que risquent de poser la réaction algérienne et la réserve des occidentaux. Il insiste surtout sur l'obstacle juridique proprement tunisien : le référendum n'étant pas prévu dans la constitution, une réforme constitutionnelle s'impose au préalable.

Bourguiba est ulcéré par la position de l'Algérie qui prend l'allure d'un véto, et s'étonne des commentaires négatifs de certains médias. "Nous allons clarifier tout cela", et il nous enjoint, à Chatti et à moi, de partir d'urgence pour Alger afin d'expliquer les circonstances et les perspectives de cette union et de préciser qu'elle se conclura, finalement, avec l'assentiment de tous les dirigeants de la région. Puis, vu le flou qui entourait encore le processus de cette affaire, et sur ma suggestion, il prend une première décision immédiate : Hédi Khefacha remplacera Abdallah Ferhat à la Défense nationale, et Ahmed Bennour y est nommé secrétaire d'Etat.

Le soir, nous sommes à Alger, Chatti et moi-même, nous dînons avec Medghri, le ministre de l'Intérieur et Bouteflika, le ministre des Affaires étrangères, qui a interrompu, le matin même, sa visite officielle en France. Nous passons la nuit entière à polémiquer : les dirigeants algériens sont choqués de n'avoir pas été consultés, ni même informés au préalable. Ils sont d'autant plus contrariés que nous avions refusé au Kef leur proposition unitaire. Ils nous le disent sèchement. Leur point de vue, transmis par Bouteflika, peut se résumer en une phrase : "avec l'Algérie, tout est envisageable, mais rien ne peut se faire sans elle". Bien qu'envoyés personnels de Bourguiba : nous ne sommes pas reçus par Boumédiènne : petit affront diplomatique significatif.

Nous rentrons à Tunis. Le Président semble ébranlé par cette résistance algérienne qui vient s'ajouter à l'hostilité de son premier ministre. S'y joignent encore les réactions réservées, méfiantes ou franchement critiques de la presse étrangère qu'on lui fait lire et relire. Le 13, la Presse de Tunis veut relater l'enthousiasme populaire : «La jeune République arabe et islamique aura la grande expérience, l'intelligence, la sagesse de Bourguiba, le dévouement et la foi de Kaddafi; elle aura l'enthousiasme des jeunes et l'adhésion des masses».

Pour Libération : «l'accord du 12 janvier, c'est l'après-bourgui-

bisme(...). Masmoudi plus Kaddafi, ne serait-ce pas la solution de trouver l'introuvable, le fédérateur panarabe ?»

Dans le Journal de Genève : «Djerba est une tentative d'imposer l'esprit à la matière, d'aligner des noix sur un bâton(...). La tentation était grande pour le vieux magicien de capter l'énergie libyenne comme d'autres capteraient la foudre pour forcer le statu-quo».

L'Orient de Beyrouth est assez objectif: «Les deux leaders représentent ce que la nation arabe a de plus diamétralement opposé: la réalité et la fiction, l'ordre et le désordre, la sagesse et l'impétuosité, la laïcité et le fanatisme religieux". D'autres réactions occidentales, il est vrai, sont plus nuancées, notamment du côté économique et dans les marchés financiers. Tout en s'interrogeant sur la solidité de l'accord. Beaucoup s'accordent à penser que les possibilités d'expansion économique vont changer du tout au tout, dans le cadre de cette union».

Le quotidien français, Les Echos est très clair : «En tant que formule associant un grand producteur de pétrole, riche en denrées et pauvre en hommes et en terres à un pays fertile, dense et disposant d'élites bien formées, la fusion Libye-Tunisie n'a rien d'aberrant».

The Guardian de Londres avance que : «L'union de la Libye avec la Tunisie est, économiquement, plus raisonnable qu'une fusion de la Libye avec l'Egypte, car la Tunisie sera une charge économique moins lourde».

D'après le New-York Times : «Contre la complémentarité économique des deux pays, cette union pourrait éviter les tensions et conflits à travers le monde arabe où coexistent des régions d'extrême aisance et de faible densité avec des régions aux populations chroniquement appauvries».

Mais, en Algérie, l'organe du FLN El Moujahid écrit : «Les unions factices et éphémères, les constructions artificielles ne transforment pas l'Histoire. Pour qu'une région soit affectée par des transformations historiques, il convient que les peuples qui la composent oeuvrent ensemble à l'élaboration des changements". Dans le même sens, le Conseil de la révolution algérienne, déclare : "L'Union hâtive et artificielle restera sans lendemain. Les modifications géopolitiques dans la région ne sauraient se passer des indispensables consultations préalables, franches et loyales, entre tous les pays voisins».

Le Maroc considère que : «toute précipitation ou improvisation est de

nature à priver l'unité souhaitée des chances de succès, et risque même de conduire à l'échec certain». Hassan II avait envoyé deux émissaires à Alger.

A Tunis, nous sommes surtout préoccupés tant par la réaction négative et même assez agressive de l'Algérie que par les réserves exprimées par les porte-paroles du Département d'Etat américain et du gouvernement français. Il ne faut pas négliger, non plus, le poids de l'épouse du Président, fort mécontente du tour pris par les événements "en son absence". Dès lors, les choses se précipitent. Nous étions déjà largement influencés par la perplexité des cadres et de l'opinion publique éclairée. L'émotion des différentes couches de la population et leur exaltation épidermique étaient le résultat d'une comptabilité simpliste des bénéfices de cette union dans leur menu quotidien. Les femmes tunisiennes, elles, la refusaient bruyamment, par crainte d'un retour à la polygamie.

Le 14, Bourguiba s'entretient avec Nouira accompagné de Sayah. Puis recevant Masmoudi, le téléphone sonne : c'est Kaddafi qui corrobore ce que lui disait, quelques minutes plus tôt, Masmoudi : "Aucun argument juridique ne peut résister à votre engagement historique et à votre signature personnelle. Vous avez toujours su utiliser les institutions pour prendre rendez -vous avec l'Histoire". Bourguiba est confondu. À sa sortie, Masmoudi déclare à l'agence *TAP* que : "Bourguiba respecterait sa signature et, que le référendum se déroulerait dans l'enthousiasme, dès le 18 janvier".

De suite, à midi, Nouira, toujours accompagné de Sayah, revient chez le Président. Il demande le départ de Masmoudi et il fait arrêter la dépêche de l'agence avant sa diffusion. Il eut, cette fois, l'adresse de développer devant le chef de l'Etat un raisonnement politique dégagé de tout juri-disme, et de mieux expliquer les implications régionales et internationales de l'affaire. Bourguiba, mesurant la gravité d'une crise interne supplémentaire, appelle Masmoudi au téléphone et lui propose le poste de "ministre représentant personnel". Celui-ci refuse et, par un communiqué diffusé à 17 heures, il apprend qu'il est destitué de ses fonctions. Chatti le remplace comme ministre des Affaires étrangères.

L'après-midi, le ministre libyen de l'Intérieur, Khouildi Hmidi arrive à Tunis par avion spécial. Il me soumet un spécimen des bulletins de vote du référendum qui sont déjà tout imprimés à Tripoli (en moins de 48 h!) et m'en présente un spécimen avec les photos des deux chefs d'Etat et comportaient deux questions :

- "1) Acceptez-vous l'union?
- 2) Acceptez-vous que Bourguiba soit le président de la République arabo-islamique et que Kaddafi soit son vice-président ?"

Khouildi me présente ainsi un projet de drapeau, déjà confectionné, comportant le croissant et l'étoile en rouge se détachant sur fond vert. J'en prends acte, tout en observant l'absence de concertation.

Le soir, au cours du dîner, j'apprends que des foules libyennes, mobilisées par les comités populaires, se massent en divers points de notre frontière. J'exprime ma surprise, le ministre libyen m'affirme qu'avec l'accord des deux chefs d'Etat, ces militants devaient venir à Tunis pour "féliciter" le président Bourguiba. Je comprends tout de suite que les Libyens vont tenter de rééditer de notre côté, la "marche de l'unité arabe" lancée de Tripoli vers le Caire, en juillet 1973<sup>6</sup>.

J'avise le premier ministre de ce qui nous attend. Nouira, perplexe, suggère qu'on laisse passer quelques manifestants au compte-gouttes. Malgré mon insistance, personne ne veut se résoudre à réveiller Bourguiba. Puis, le comble doit fit que le premier ministre ne répondait plus au téléphone.

Très vite, je suis informé que la pression, à nos confins, s'accentuait et qu'on ne va pouvoir contenir la foule. Je décide donc de fermer la frontière, et je prie instamment mon homologue libyen de faire patienter ses militants jusqu'au lendemain. Néanmoins, j'autorise l'entrée d'une délégation de quelques membres seulement.

Par précaution, nous prévoyons le minage de certains ponts routiers, dont celui de Gabès : je craignais, en effet, un déferlement humain qui forcerait la frontière, puis les barrages, et qu'il serait impossible d'endiguer. Devenue populaire et généralisée, la demande d'union serait l'expression d'une population qui grossirait au fur et à mesure de sa progression, jusqu'à Tunis, et devenait en une exigence irrésistible : ce qui serait évidemment le calcul libyen.

Le lendemain de bon matin, j'informe directement le Président. Il me confirme avoir eu Kaddafi au téléphone, mais qu'il avait pensé qu'une simple délégation de type traditionnel serait venue sagement le féliciter à

<sup>6)</sup> Cette marche populaire devait affronter les résistances égyptiennes quant à l'union avec la Libye et entraîner sur son parcours, de plus de 1.000 km, la population libyenne, puis celle d'Egypte. Elle fut stoppée à Fouka, sur la frontière égyptienne. Elle n'en servira pas moins désormais de modèle : outre l'actuelle "randonnée" Tripoli-Carthage, on assistera plus tard à la "marche verte" marocaine qui avait franchi les frontières du Sahara espagnol.

Carthage. Je lui raconte alors la nuit agitée que nous avons vécue, et les fermes décisions que j'avais cru devoir prendre. Puis je lui rapporte, en détail la teneur, de l'entretien avec le ministre libyen Khouildi et du genre de documents soumis : bulletin de vote, modèle du drapeau. Le Président est fort étonné de cette précipitation, mais ne réagit pas outre mesure. J'essaie, cependant, de le réconforter : "Nous avons la situation en main, et nous saurons gérer cette affaire, malgré la pression libyenne et malgré aussi la réaction négative de certains membres du gouvernement et du parti". Le Président est plus à l'aise, mais reste profondément pensif.

Puis, le directeur du protocole introduit Khouildi qui lui présente des documents qu'il a rapportés. Le Président, voulant paraître serein et lucide, bombe le torse, comme il le fait d'habitude, et tient à affirmer sa foi dans le projet : "nous sommes en train de régler les problèmes de procédure". À la sortie, il veut assurer Kaddafi de son affection paternelle.

Le mardi 15, reste, à conclure politiquement l'aventure sur le plan intérieur. Masmoudi, limogé du ministère des Affaires étrangères, est invité à s'expliquer devant les membres du gouvernement et du bureau politique. De 11 h 10 à 12 h 35, la réunion — si courte pour un sujet si fondamental! — se tint au palais de Carthage sous la présidence de Bourguiba qui va nous écouter impassiblement, contrairement à son habitude : signe certain de l'embarras où il se trouve. Le premier ministre reste fidèle à la ligne "juridique" qu'il avait initialement adoptée : il insiste longuement sur la nécessité de respecter la constitution, laquelle ne prévoit pas de procédure référendaire et donc, d'ajourner toute consultation de ce type jusqu'à ce que l'obstacle juridique soit levé. Plus émouvant, Chedli Ayari, qui a accompagné Nouira à Téhéran, s'exclame qu'il a "pleuré" en voyant le nom de la Tunisie effacé du projet de la nouvelle république. Khefacha enfonce le clou et parle, brutalement, de la "trahison" du responsable de la diplomatie tunisienne. Les autres membres du conseil semblent atterrés, mais ne se déclarent pas, attendant la tournure des événements. Masmoudi confirme son adhésion à l'union et fait observer: "Nous sommes en train de glisser dans le reniement (...). Que vaudrait désormais la signature du Président tunisien (...) ? Je soutiens que si la constitution ne parle pas de référendum, elle ne l'exclut pas (...). Bourguiba est juriste (...). Il est garant de la constitution".

À l'issue de la réunion, le Premier ministre déclare : "Les membres du Conseil de la république expriment leur conviction que la réalisation de cette unité doit être entreprise par étapes et recherchée dans le cadre d'ensembles régionaux cohérents (...). Le gouvernement engagera, dans les meilleurs délais une procédure de révision de la constitution, tendant à permettre l'organisation du référendum. En attendant l'aboutissement de cette procédure, le gouvernement engagera avec en Libye des consultations tendant à définir le contenu de l'union et les étapes de sa réalisation".

Le soir même, j'accompagne, à 17 h 30, Khouildi chez le Premier ministre qui se contente de lui lire, presque mot à mot, le communiqué du conseil des ministres du matin. À 18 heures, c'est Chatti qui nous reçoit, et les échanges sont plus courtois, mais aussi peu loquaces. À l'aéroport, le ministre libyen déclare "qu'il est satisfait de sa visite et des résultats de ses rencontres et particulièrement de son entretien avec le président Bourguiba qui ont porté sur la poursuite de l'accord des nations des deux parties, en vue de réaliser l'union tuniso-libyenne".

En vrai, les Libyens sont furieux. Pour calmer le jeu, le mercredi 16, Chatti, dans une conférence de presse, déclare : "Bourguiba et Kaddafi avaient déjà évoqué nos rapports à Tripoli, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution libyenne, et la Tunisie avait trouvé auprès de la Libye les meilleures dispositions à regagner le Maghreb (...). Le principe de l'union est sans équivoque : si nous avons mis en place, d'ici là, le référendum, les structures et les institutions nécessaires, l'union pourrait se concrétiser par la suite (...). Le président Bourguiba sera le président de l'Etat unifié avec l'accord des responsables libyens".

Le 17, le premier ministre préside, à la Kasbah, un conseil des ministres qui va durer, de 10 heures à 16 heures. Les membres du gouvernement évoquent largement les circonstances de la réunion de Djerba et les répercussions sur les plans intérieur et international. Nouira refusera de s'engager sur une date d'ouverture, quant aux pourparlers avec la Libye, malgré l'insistance de Moalla et de certains des collègues. La réunion du bureau politique suivra le soir même, mais sera courte. Le communiqué déclara que: "le parti a arrêté les mesures (...) qui visent à assurer les garanties constitutionnelles et toutes les conditions du succès de l'édification de l'union sur des bases sûres".

Officiellement, tout reste donc encore en suspens. Le 19 janvier, fidèle à une tradition bien établie au lendemain de chaque grande crise, Bourguiba s'envole pour Genève où Wassila le rejoint directement de Beyrouth, deux jours plus tard. À l'aéroport suisse, le Président répond aux journa-

listes : "Nous allons procéder à la modification de la constitution en vue d'y introduire le référendum. Les choses iront ensuite, normalement, vers la voie de l'union avec la Libye (...). La fusion de la Tunisie et de la Libye repose sur des bases solides".

Bourguiba ne renonçait pas : lui, qui "étouffait" dans sa modeste Tunisie, pensait pouvoir acquérir par cette nouvelle dimension territoriale la stature d'un "grand chef d'Etat" pour un "vaste nouveau pays", politiquement imposant et économiquement incontournable. Sans extrapoler, on peut toutefois avancer qu'il croyait, par là même, créer une nouvelle donne politique dans la région face aux deux géants de l'ouest le Maroc et surtout l'Algérie à l'est, toute autre velléité unitaire entre l'Egypte et la Libye. Bourguiba pensait arrêter ainsi "la sirène pan-arabe" de Kaddafi et de certains leaders arabes.

Mais il fallait compter avec deux handicaps majeurs : d'un côté, l'imprévisibilité du leader libyen et ses véritables calculs politiques, de l'autre, les incertitudes de l'après-Bourguiba qui pesaient sur nous tous, ou du moins sur ses principaux collaborateurs. La panique avait saisi le Premier ministre à l'idée que "l'affaire" avait été combinée insidieusement par l'un de ses "amis politiques" dans un souci successoral. Le jeu politique va, dès lors, se déchaîner dans toute sa férocité, occultant toute réflexion sérieuse et sur les avantages et sur les inconvénients de l'union.

Le lundi 21, dans un souci d'apaisement, le Premier ministre s'adresse aux gouverneurs et représentants du parti dans les régions, rassemblés à Tunis : Il leur déclare : "En premier lieu, il s'agit de souscrire au principe de l'union. En deuxième lieu, il faudra prendre les mesures nécessaires pour organiser le référendum (...). Il conviendra, enfin, de définir le contenu de l'union. Le gouvernement s'attachera à préparer les dossiers devant faire l'objet de négociations avec le partenaire libyen".

Le même jour, dans un entretien au *Monde*, Hédi Nouira nuance un peu plus ses propos : "Pour moi, la déclaration de janvier est la proclamation d'un idéal, l'affirmation d'un principe, la définition d'un objectif (…). Une union avec la Libye peut être fructueuse, mais nous ne courons pas la dot (…). Il faut continuer à créer des oeuvres communes, notamment dans le domaine économique jusqu'au moment où il ne restera plus qu'à mettre sur l'édifice le chapeau constitutionnel de l'unité".

Bref, c'est la grande confusion : on est bien loin de l'union proclamée avec son gouvernement déjà constitué. Tout le monde commence à com-

prendre que le projet est mort-né, et qu'on cherche seulement des subterfuges pour justifier politiquement notre reniement.

Mais Bourguiba ne peut échapper à "l'affaire". Le 24 au soir, Kaddafi annonce qu'il viendra le retrouver dès le lendemain à Genève. Immédiatement avisés à Tunis, nous organisons, en hâte, le départ d'une délégation par avion spécial : décision si improvisée qu'il me faut signer personnellement les passeports de certains de mes collègues dans la salle de départ de l'aéroport. Il y a là Nouira, Chatti, Moalla, Mzali, Achour, Ferjani Belhaj Ammar, le Dr Mokaddem président de l'Assemblée nationale et Zargayoun, vieux compagnon de Bourguiba. Chedli Ayari, de Paris, devait les rejoindre. Je reste presque seul à Tunis, pour garder la maison...

Le lendemain 25, Bourguiba propose en vain d'accueillir son "hôte" à l'aéroport de Genève. Son entourage l'en dissuade sous prétexte qu'on n'est pas en Tunisie. Et quand il voit Kaddafi arriver à la résidence, en pull-over noir, c'est pour se trouver, presque aussitôt, apostrophé:

"C'est vous qui m'avez demandé de signer immédiatement. Moi, je proposais deux mois de réflexion.

Mal à l'aise, Bourguiba se défend humblement :

— Nous sommes toujours d'accord (...). Simplement, il nous faut revoir la constitution.

Kaddafi en devient presque inconvenant :

— C'est bien votre signature ? Vous êtes bien encore chef de l'Etat ? Je vous demande de respecter vos engagements.

Bourguiba blêmit. Nouira est «violet» de colère.

Mokaddem essaie de déplacer le sujet en parlant de la constitution. Kaddafi, de plus en plus en forme, ironise :

— Je vous croyais plutôt docteur en médecine que docteur en droit (...).

Il faut l'intervention d'Achour pour empêcher l'entretien de dégénérer :

— Vous avez conclu avec Bourguiba un accord personnel. Les peuples n'ont pas été consultés (...). L'union n'est possible que si, vraiment, ils l'approuvent".

La tension retombe un peu, mais l'ambiance reste lourde, les Libyens sont en colère et les Tunisiens consternés. Kaddafi n'est pas retenu à déjeuner, Le Président l'avait souhaité, mais la pression de son entourage l'en dissuada. En le raccompagnant, néanmoins, il l'invite à dîner, mettant

l'assistance devant le fait accompli. Le repas sera bref et sinistre.

Le soir tard, à son hôtel, le leader libyen reçoit à sa demande Moalla et Mzali. Kaddafi demande les raisons du revirement tunisien et se demande qui en sont les responsables :

"Vous êtes, l'un économiste et l'autre, éducateur. Comment ne voyezvous pas l'intérêt d'un avenir commun à nos deux pays ? Les Américains ont -ils fait pression sur vous ?"

— Oui pour l'union, mais discutons du contenu (...). Beaucoup de choses séparent encore les deux pays, le régime politique et constitutionnel, le système économique, l'organisation sociale, le statut de la femme(...) toutes choses à harmoniser pour parvenir à une union solide" : répondit Moalla.

Kaddafi, soucieux d'absoudre plus ou moins Bourguiba, feint de rejeter la responsabilité de l'échec sur les "fossoyeurs de l'union" qu'il dit bien connaître, sans évidement les nommer. Mais il a compris que l'union est morte, du moins pour le moment, et il n'insiste pas.

La délégation tunisienne rentre le soir même à Tunis. Le Premier ministre, commentant la rencontre de Genève, déclare notamment : "L'entretien a porté (...) sur le contenu de l'union qui sera défini au cours de négociations entre les deux gouvernements. Le Président a confié à son gouvernement le soin de prendre les dispositions que nécessitent ces négociations".

Le 26, Bourguiba quitte Genève pour la station d'hiver de Gstaad, afin d'éviter d'autres rencontres imprévues. Nous lui faisons admettre qu'à tour de rôle, il y aura toujours un ministre à côté de lui.

Le 28, Chatti se rend en mission d'explication à Alger, puis au Maroc.

Le 1<sup>er</sup> février, l'Assemblée nationale ouvre un débat de fond sur le sujet. Le Premier ministre intervient : ..."La déclaration du 12 janvier répond aux élans spontanés de chaque tunisien (...). Mais, il est hors de question, pour la Tunisie, qu'elle puisse s'engager dans une union sans le consensus des parties du Maghreb qui y seraient intéressées (...). Il faut entrer en négociations avec nos frères de Libye pour définir le contenu de l'union (...). Nous devons constituer cette unité dans le calme et la sérénité à l'intérieur, la paix et la concorde à l'extérieur".

Le débat qui s'ensuit ne sera, que l'écho des discours et des intentions occultes : les députés s'attardant sur les aspects négatifs pour condamner le projet d'union ou du moins ses modalités. On notera en particulier l'op-

position farouche du syndicaliste Achour et du militant Zargayoun. Enfin, l'Assemblée adopta une déclaration soulignant : "la nécessité d'un référendum pour tout traité conclu en vue de l'édification du Maghreb et ce, après examen et approbation par les députés". On visait le rejet du projet, et il fallait pour le moment le freiner grâce au subterfuge constitutionnel concernant le référendum.

Deux observations fondamentales sont à retenir. D'abord : ce "contenu de l'union" et toutes ses répercussions politiques et surtout économiques<sup>7</sup> n'ont jamais été évoquées entre nous, encore moins discutées ou précisées. Puis, contrairement à nos engagements et à nos déclarations, notre gouvernement n'entamera pas de consultations en vue de clarifier la situation avec la Libye, et encore moins des négociations en vue de définir les perspectives possibles. En fait, il n'y a plus là que des justifications d'arrièregarde. L'objectif est de paraître ne pas se renier, et de gagner du temps afin de tout enterrer en douceur.

Le 6, devant cette volte face, au cours d'un meeting populaire, le colonel Kaddafi s'en prend violemment aux "ennemis de l'union".

Le 8, en réponse, lors de la commémoration annuelle des événements de Sakiet, le premier ministre déclare, "qu'il faudrait réaliser l'unité du Maghreb arabe sans tapage ni précipitation". De son côté, Ahmed Medghri, le ministre algérien de l'Intérieur, venu s'associer à cette manifestation, se félicite que "toutes les tentatives de semer la discorde entre nous aient été déjouées...". L'après-midi même, Nouira se rend impromptu à Annaba, en Algérie, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière pour y rencontrer le président Boumedienne, venu spécialement d'Alger.

J'étais, ce jour là, à Médenine, à la demande expresse du Premier ministre, pour y rencontrer les cadres de la région afin de calmer les esprits, car la déception de la population du sud était grande. À Tataouine, je m'adresse, dans un grand meeting, à la foule venue de tous les coins de la région frontalière : "Bourguiba vous demande de continuer à lui faire confiance comme vous l'avez fait pendant les moments les plus difficiles(...). La déclaration politique de Djerba (...), sans être un traité, ouvrira la voie à une nouvelle orientation des relations entre la Libye et la Tunisie".

Au sud tunisien, du côté libyen, comme à l'est du côté algérien, les populations frontalières, séparées par des frontières administratives, n'en partageaient pas moins la même mentalité, avec des coutumes semblables.

<sup>7)</sup> La Lybie pèse 100 millions de tonnes de pétrole et 7 milliards de dollars par an.

En un certain sens, l'union pour eux n'était pas une perspective politique, c'était une réalité de tous les jours. Il était dangereux de jouer avec leurs sentiments et de leur faire miroiter de faux espoirs. Or ces populations, avaient souffert, du côté Est de la guerre d'Algérie et subi, du côté Sud, les aléas de nos rapports avec la Libye. Il fallait les ménager politiquement.

Le 10 au soir, je dois rejoindre d'urgence Tunis pour accompagner le premier ministre à Gstaad, en Suisse. Le lendemain, dès 8 h 30, Nouira rend compte au Président de la réunion de l'Assemblée nationale et surtout de son entretien d'Annaba avec Boumédiènne, lequel veut "assurer la Tunisie de l'appui total de l'Algérie (...) pour sauvegarder sa souveraineté". Bourguiba nous écoute, en silence. Nous le sentons contrarié, désenchanté et bien triste.

L'affaire de Djerba, véritable épopée, illustre à merveille la complexité de nos rapports avec la Libye; et plus précisément, le conflit permanent, parfois ouvert, parfois masqué, mais toujours latent, entre l'obsession unitaire quelque peu romantique du colonel Kaddafi et le calcul politique intérieur tunisien de ne pas aliéner à la légère, dans une construction improvisée, une indépendance chèrement acquise.

En fait, la succession était à la base toute cette lutte politique. Le Premier ministre l'ayant garanti par la disposition de la constitution, le ministre des affaires étrangères pensant la remettre en cause en s'imposant à partir de l'extérieur. La donne de la complémentarité économique était le prétexte idéal. Tout cela était bien loin de la stratégie de Bourguiba qui, outre son prestige personnel, croyait fermement que l'union on l'alliance la plus étroite entre la Libye et la Tunisie est une condition essentielle pour la prospérité intérieure et l'invulnérabilité à l'extérieur.

Faisant alterner les périodes de tension et les moments d'apaisement, la crise ne dura pas moins de dix ans, de 1972 à 1982 ; son caractère pernicieux s'accentuant de façon significative, après l'échec de Djerba.

# III - L'affaire Omar Mhichi

L'accalmie fut brusquement interrompue, dès le mois d'août, par un incident inattendu. Omar Mhichi, compagnon de Kaddafi, membre du Conseil de la révolution, ministre du Plan et seul civil intellectuel de l'équipe dirigeante libyenne, s'enfuit de Tripoli<sup>8</sup>. Il fut recueilli par notre garde natio-

<sup>8)</sup> Il aurait réuni chez lui, à l'insu de Kaddafi, une vingtaine d'officiers...

nale. Je fus son seul contact à Tunis pendant tout son séjour<sup>9</sup>. Mes rapports, jusque là excellents avec Khouildi en furent affectés : je repoussai toutes ses démarches, arguant que Mhichi était seul maître de ses décisions.

Kaddafi, qui n'a jamais toléré d'opposition, surtout de l'extérieur, demanda à téléphoner à son ex-compagnon. Mhichi accepta, tout en me priant de faire enregistrer la conversation, et de rester auprès de lui durant l'entretien. À Kaddafi, qui lui rappelait leurs vieux souvenirs de militants fraternels, Mhichi répliquait en dénonçant sa dérive vers le pouvoir absolu. Patiemment, Kaddafi revenait à la charge; mais plus il insistait, plus Mhichi se faisait violent et Kaddafi finit par lui raccrocher au nez. De toute évidence, le transfuge n'avait eu d'autre objectif que de se situer pour l'histoire, mais le colonel ne désespérait pas pour autant de ramener «autrement» son ancien compagnon au bercail.

Le 29 septembre, un officier, Salem Said, nommé consul de Libye à Tunis, arriva accompagné d'une parente de Mhichi, Mme Lajili. Le 2 octobre, la rencontre entre les trois se solda par un échec : Mhichi refusait de revenir en Libye, malgré toutes les assurances qu'on lui donnait et les promotions qu'on lui promettait. Les ponts, dès lors, seront coupés entre les deux frères ennemis. Nous nous en inquiétions, sachant que le leader libyen n'accepterait jamais de dissidence définitive.

Les choses n'en resteraient pas là. Un mois après, la Tunisie allait gérer l'un des plus célèbres actes de piraterie de l'air.

En voici le puzzle : le dimanche 21 décembre, en Autriche, à vienne, un commando de cinq hommes et une femme pénètrent en file indienne dans l'immeuble qui abritait la réunion des ministres de l'Organisation des Producteurs de Pétrole (OPEP). Une soixantaine de personnes sont pris en otage, dont dix ministres, notamment Amouzegar l'iranien, Cheikh Yamani, le saoudien, et Acosta du Venezuela.

Agissant au nom d'un mouvement jusqu'alors inconnu et d'ailleurs assez fantaisiste intitulé : "Le bras de la révolution arabe", leur chef fait connaître ses revendications par un texte qui devait être lu toutes les deux heures à la radio autrichienne sous peine d'exécution d'un otage toutes les demi-heures. Ce texte comportait huit points dont notamment : "Respect des décisions du sommet de Khartoum (ni négociation, ni traité, ni reconnaissance). Dénonciation de l'accord traître de camp David. Unification arabe et nationalisation des monopoles pétroliers".

<sup>9)</sup> Comme cela avait été le cas, en 1968, pour le fugitif algérien, le colonel Tahar Zbiri.

Nous analysons le message : les revendications correspondent à la position du "Front du refus" composé principalement de la Libye, de l'Algérie et de la Syrie. Je le fais remarquer au Président et au Premier ministre, tout en pressentant déjà quelques complications.

Le chancelier Kreisky accepta de mettre un avion à la disposition de Carlos et de ses otages qui partit à destination d'Alger. À Tunis, au ministère de l'Intérieur, nous nous branchons immédiatement sur les communications de la tour de contrôle d'Alger.

Un fait ne tarde pas à nous intriguer : la délégation algérienne est "relâchée" dès l'atterrissage à Alger, apparemment sans aucune négociation, et on assiste alors à un surprenant va-et-vient entre l'avion et l'aérogare; le ministre Bouteflika s'entretient en tête à tête avec Carlos dans un des salons d'honneur de l'aéroport!

Paul Balta, rapportera<sup>10</sup> qu'il avait assisté aux aller et retour du chef du commando entre le salon d'honneur et l'avion, et décrira ainsi Carlos: "petit, mince, barbiche rousse, lunettes noires, béret, veste en plastique(...) Une allure très décontractée et affichant une certaine morgue.

Je connaissais assez bien la psychologie de ce type de ravisseurs, ayant géré antérieurement l'affaire du détournement d'avion de la British Airways, en 1974. Ces pirates sont fébrilement sur leurs gardes, presque dans un état second, et bien loin d'accepter de discuter hors de l'appareil où ils se sentent relativement en sécurité.

La Tunisie ne semblait donc pas concernée. Néanmoins, devant l'étrangeté de l'opération, je mis en état «d'alerte maximum» les services concernés.

Depuis le Koweït mon ami Abou Iyad confirma mon sentiment, en qualifiant le détournement de "suspect". La libération des terroristes par l'Algérie est vivement critiquée par la presse égyptienne qui révèle que Wadi Haddad, dissident du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et résidant en Libye, est fortement impliqué dans l'opération.

À Tripoli, le scénario se complique. Le ministre algérien, Belaid Abdesselam et le ministre libyen, Mabrouk, sont immédiatement libérés. Nous apprenons que le commando et les otages changent d'avion pour prendre un avion des Libyan, et que la prochaine étape serait Bagdad. Vers 1 heure du matin, j'apprends que l'avion libyen, après avoir fait le plein, ne va plus à Bagdad, mais survole la Tunisie!

<sup>10)</sup> Le Monde du 24 décembre 1975.

Redoutant qu'il veuille forcer l'atterrissage, je fais fermer l'aéroport à tout trafic, et le détourne vers Monastir ou Djerba. De partout, on amène des balles de foin, des barils, des barrières pour encombrer les pistes.

À l'approche de Tunis, le pilote demande l'autorisation d'atterrir. Elle lui est refusée. Il insiste, l'avion prétend-il, n'a plus de carburant. Ce n'était pas vrai : je savais qu'il avait fait le plein à Tripoli. Le refus est confirmé, les pistes sont impraticables, toutes les lumières sont éteintes. Plusieurs tours de l'avion au-dessus de l'aéroport et des simulacres d'atterrissage sur la piste obscure ne nous font pas changer d'avis. Le suspense va durer ainsi près d'une demi-heure, combien longue et interminable. Enfin, l'avion vire de bord et se dirige vers Alger où il atterrit sans encombre, à 3 h 35. Les otages sont immédiatement relâchés à l'aéroport d'Alger. Et le commando s'évanouit dans la nature... On apprit après qu'ils partirent le 30 décembre pour Tripoli. L'Autriche avait demandé en vain à Alger leur extradition.

Quels étaient les vrais objectifs d'une opération aussi spectaculaire et si rapidement conclue sans résultats apparents? Nous étions peut-être mêlés à l'aventure beaucoup plus que nous ne nous en doutions. Toute l'opération aurait été commanditée avec un seul objectif: l'escale à Tunis pour exiger l'embarquement du transfuge Omar Mhichi. Notre ministre des Affaires étrangères avait interpellé l'épouse du Président pour reprocher «l'excès de zèle» du ministre de l'Intérieur. Cependant, rien n'ayant été "prouvé ou officialisé"; nos relations avec la Libye n'en parurent pas davantage affectées sur le moment.

Le 7 février 1976, j'avais déjà accompagné Mhichi<sup>11</sup> à l'avion : il partait, à sa demande, pour Le Caire rejoindre son ami Abdelmoumen El Houni, — qui avait fui la Libye avant lui, et qui était aussi membre du Conseil de la Révolution, ancien responsable des services de Sécurité et ex-ministre des Affaires étrangères.

Le 29, Mohamed Nael, l'un des agents les plus importants de la sécurité lybienne réapparaîtra à la frontière de Ras Jedir, sous le faux nom de Tajouri et sans que mes services le reconnaissent immédiatement. Il est rejoint le 2 mars, par deux jeunes soldats. Le 8, nous arrêtons les deux comparses qui nous révèlent qu'ils étaient chargés de récolter le maximum de renseignements sur notre premier ministre et sur ses habitudes

<sup>11)</sup> Plus tard, son avion marocain - à destination de Jeddah - fit escale inopinément à Tripoli : Mhichi y fut appréhendé.

quotidiennes... Le 12, nous finissons cependant par appréhender Nael, au moyen d'un subtil stratagème : la police l'a cerné entre la porte du consulat et la voiture, sur les 3 mètres de trottoir non couverts par l'immunité diplomatique. Les deux jeunes soldats firent leurs aveux, mais leur chef Nael joua l'amnésique en donnant des versions rocambolesques, tout en paraissant sûr d'être libéré.

Le 5, Kaddafi déclarait à Selou : "Lorsque Omar Mhichi s'est réfugié en Tunisie, les officiers unionistes libres décidèrent de le pourchasser et de le châtier. Ils décidèrent de mettre à exécution, par l'intermédiaire de leurs propres soldats, la sanction, c'est le sort qui doit être réservé à tout traître comme Mhichi (...). C'est pour cela qu'ils envoyèrent trois de leurs soldats pour s'occuper de Mhichi seulement".

Le 20, le procès de Nael s'ouvrit devant la Cour de sûreté de l'Etat. L'acte d'accusation comportait, en outre, la tentative d'assassinat de notre premier ministre... Nael fut condamné à la peine capitale et ses deux complices à deux ans de prison seulement, vu leur coopération.

Le 23, le jour même de la sentence, à 11h, l'armée libyenne intercepta un groupe de trois militaires tunisiens et leur jeep, qui se ravitaillaient en eau au puits de Mchiguig sur notre territoire, juste à la frontière.

De longs mois vont se passer dans une lourde atmosphère où notre vigilance sera extrême. On pouvait tout craindre des dirigeants libyens qu'on sait imprévisibles et tenaces. Cependant, des deux côtés, on s'attachait à calmer le jeu, sachant que, comme pour les autres fois et pour les mêmes raisons politiques et économiques, la crise entre les deux pays ne pouvait pas se prolonger indéfiniment.

#### IV - Le Plateau Continental

En 1956, peu après notre indépendance, nous avions engagé avec le régime monarchique libyen des négociations sur le plateau continental, qui vont traîner pendant près de neuf ans, sans aboutir à aucun résultat tangible.

Dès 1960, nos deux pays accordaient des permis d'exploitation pétrolière en mer, au large de nos côtes respectives. Les permis tunisiens furent délivrés à partir de 1964 ; la Libye signait, en 1968, un permis offshore qui se juxtaposait à celui accordé par la Tunisie, en 1966. La Cour Internationale de Justice ne définira qu'en 1969 la notion de plateau continental : "une zone prolongeant physiquement le territoire des Etats maritimes par une espèce de socle qui devient le prolongement naturel du territoire national".

En février 1971, c'est la première visite en Tunisie du colonel Kaddafi<sup>12</sup> qui évoqua, les bienfaits d'une union entre nos deux pays et les richesses qui en découleraient pour nos deux peuples.

En décembre 1972, lors la deuxième visite de Kaddafi, le communiqué mentionna la possibilité d'une gestion paritaire des ressources du plateau continental

Le 4 février 1973, à l'issue de la visite du premier ministre Nouira à Tripoli, le communiqué final fit plutôt état de "la recherche des voies de l'unité entre les deux peuples, étape sur la voie de l'unité arabe". Contrairement aux voeux de Nouira, il n'était pas fait mention du plateau continental; les Libyens privilégiaient, désormais, la démarche unitaire entre les deux pays.

Dès ce moment, sans que nul n'en ait pris clairement conscience, les termes du futur conflit se dessinaient dans ces deux approches différentes. Kaddafi, faisant délibérément l'impasse sur les questions de souveraineté, voyait dans l'exploitation commune du plateau continental une sorte de "conséquence anticipée" de l'union tuniso-libyenne. Il le pouvait d'autant plus qu'il n'avait guère besoin des ressources du plateau, ayant plus de pétrole qu'il ne pouvait en vendre. Nouira, au contraire, se méfiait de Kaddafi et, soucieux d'assurer l'indépendance énergétique de la Tunisie, tenait d'abord "à bien définir ce qui nous appartenait" du plateau continental. Bourguiba avait une attitude plus nuancée; il n'avait jamais été hanté par une "menace libyenne", bien que restant toujours vigilant...

Ce n'est qu'en 1975 que Kaddafi, après avoir observé de près et à sa manière le rapprochement tuniso-algérien après l'échec de Djerba, saisit l'occasion des fêtes du *Mouled* pour venir à Kairouan s'associer aux cérémonies commémorant la naissance du Prophète. Le soir, à la mosquée, Bourguiba en profite pour faire une véritable conférence sur ses conceptions de la nation, de l'Etat et de la patrie, lesquelles ne correspondaient nullement aux vues du leader libyen. Bourguiba, en fait, récuse toute la philosophie pan-arabe sur une "nation arabe", rassemblant des races et des peuples divers, incapables de se soumettre à un seul et même pouvoir.

<sup>12)</sup> Qui effectua son coup d'Etat le 1er septembre 1969.

Nous replongions dans les turbulences et, cette fois-ci, de notre propre chef. Kaddafi venait assister, pieusement, à une fête religieuse. Nous lui administrons une leçon philosophique et politique sur son sujet le plus cher : l'union de la nation arabe.

Nos malentendus n'ont jamais trop duré. Le 1<sup>er</sup> juillet 1975, invité par mon homologue libyen, Khouildi, j'arrivai à Tripoli, où la chaleur exceptionnelle de l'accueil me surprit, vu la morosité de nos relations. Visiblement, Kaddafi recherchait la reprise, et nous-mêmes, nous la souhaitions. Une bonne cohabitation entre nos deux pays s'imposait. En effet, pour la Libye, la Tunisie est une fenêtre politique sur le plan international et représente un maillon nécessaire pour tous ses projets unitaires dans la région. En outre, Kaddafi surveillait de près toute évolution politique régionale, et appréhendait tout rapprochement entre la Tunisie et l'Algérie qui, à ses yeux, se ferait à ses dépens.

Pour la Tunisie, la Libye abritait à l'époque, près de 150 000 de nos ressortissants et les échanges économiques étaient largement en notre faveur. Nos populations du sud sont trop imbriquées à celles des régions limitrophes libyennes et, vu l'étendue et la perméabilité de nos frontières, les problèmes de sécurité devenaient importants. De son côté, Bourguiba appréhendait, à son tour, tout rapprochement entre la Libye et l'Egypte, redoutant leur activisme pan-arabe.

La rigueur de notre police des frontières avait beaucoup gêné les ressortissants libyens. Aussi m'apprêtais-je à lâcher du lest en assouplissant les formalités administratives, sans revenir sur le principe même du visa. Dans le même esprit, lors de ma rencontre avec nos résidents en Libye, j'expliquai les raisons de notre rigueur tout en leur faisant part du léger frémissement intervenu dans nos relations. Tant avec le premier ministre, Jalloud, qu'avec Khouildi ou les ministres de l'Education et surtout celui de l'Agriculture, Bouzid Dourda le théoricien de l'équipe, mes entretiens portaient en profondeur sur les problèmes d'actualité. J'expliquai qu'un éventuel édifice commun devrait être bâti sans précipitation, alors que mes interlocuteurs ressassaient la philosophie unitaire et ses implications bénéfiques et rapides sur la Tunisie, faisant allusion, en sous-entendu, à la manne pétrolière du plateau continental.

Bref, les positions des uns et des autres restaient doctrinairement bien éloignées, mais chacun avait le souci de ne pas couper les ponts et surtout de ne pas «insulter l'avenir».

Le 25 mai, Kaddafi saisit l'occasion du décès de notre ministre de la Défense, Hédi Kefacha, pour envoyer une délégation présenter ses condoléances, conduite par le ministre Bouzid Dourda. Le connaissant bien, nous conversâmes utilement : il était chargé de nous sonder et d'exprimer les bonnes dispositions nouvelles de son pays. Le 27, le Président le reçoit à Monastir, l'assura de sa volonté de dépasser rapidement nos difficultés.

Toutefois, les problèmes restaient en suspens, nous ne sommes pas encore arrivés à arrêter une position clair et définitive sur la proposition unitaire.

Le 1<sup>er</sup> août, le Président décida, de m'envoyer en mission spéciale auprès du chef d'Etat libyen, déclarant qu'il "me faisait confiance pour démêler l'écheveau...". Je lui avais présenté une étude minutieuse des données politiques à partir des informations confidentielles obtenues par mes services. Il me donna ses instructions pour régler les problèmes en suspens s'attachant aux problèmes de fond, afin d'établir "une cohabitation sereine et durable entre les deux pays".

C'est ce dont je discutai avec Kaddafi pendant plus de trois heures sous la tente, jusqu'à 2 h 30 du matin. L'heure était normale pour Kaddafi — noctambule bien connu — qui, d'emblée, s'était efforcé de détendre l'ambiance. Courtois, intelligent mais très rusé à la bédouine, dialecticien, glissant jusqu'à la métaphysique quand il parlait de son "Livre vert" et de sa "troisième théorie"; il savait ce qu'il voulait. Je n'étais pas moins sûr que lui, mais je soutins en quelques répliques que nos deux pays pouvaient dans l'entente construire progressivement un grand avenir commun. Je déplorai, très "diplomatiquement", la hâte de la rencontre de Djerba qui avait agressé et surpris notre opinion publique... Il répliqua en parlant de "sa vision historique" et en vantant les qualités de Bourguiba "le grand homme du siècle dont seul l'entourage était primaire". Il fit aussi allusion à la "cupidité algérienne" (...). Une entité tuniso-libyenne serait, la meilleure réponse à notre appréhension au sujet du plateau continental. Mais si notre intention persiste à soumettre le litige à l'arbitrage de la Cour internationale de Justice, il me dit, avec hauteur, s'y résoudre, "si c'était le désir exprès de Bourguiba": Je lui rétorquai, que nous étions condamnés à vivre et survivre ensemble et que la conjoncture internationale imposait de plus en plus les regroupements régionaux. Bref, je sentais que je réveillais la conscience du révolutionnaire, et lui, mesurait certainement ma sincérité.

Il conclut que, pour lui ,la page des malentendus était tournée. Il répéta qu'il avait pleine confiance en Bourguiba et, par complaisance, qu'il souhaitait me revoir souvent. Plus concrètement, il me demanda de me réunir, avant mon départ, avec le directeur du comité du conseil de la révolution et son confident privilégié, Chérif Ben Amer. À 2 h 30 du matin, j'étais épuisé ; lui, beaucoup moins : il dormait tous les jours de 15 heures à 19 heures, et frétillait ainsi toute la nuit. L'audience se termina par les embrassades rituelles ; et un sentiment de délivrance remplaça la tension qui ne m'avait pas quittée depuis mon départ de Tunis.

Le lendemain, je sympathisai avec Tahar Chérif qui, confirmant les heureuses dispositions de son patron, m'annonça son arrivée prochaine à Tunis.

A mon retour, je fis relation de mes entretiens au premier ministre qui affecta de croire à la transformation de Kaddafi. Puis, le lendemain, je me rendis à Monastir où le Président écouta en silence mon long compte rendu. Nous convînmes qu'on devait maintenant attendre les initiatives du côté libyen: "A défaut de le neutraliser, il fallait contenir le fougueux colonel, voire impliquer la Libye dans une politique de bon voisinage, même à moyen terme". Bourguiba s'intéressa particulièrement aux dispositions du colonel quant au plateau continental, m'exprimant tout haut - pour que ça se sache - «qu'il faut trouver une solution commune».

Le 24, l'initiative libyenne ne tarda guère. Tahar Chérif Ben Amer arriva à Tunis, porteur d'un message de Kaddafi à Bourguiba. Je fus chargé par le Président de m'entretenir au préalable avec lui. "Afin de dépoussiérer le chemin de la concorde, la Libye accepte sans enthousiasme notre proposition d'en référer à la Cour de Justice de la Haye, mais revendique un accord sur une exploitation commune provisoire jusqu'à la décision de l'instance internationale".

Cette dernière formule suscita aussitôt entre le Président, le Premier ministre et moi-même une vive controverse. Nouira s'en tenait solitairement mais fermement à sa position : il fallait d'abord "départager" nos patrimoines respectifs avant toute décision d'exploitation commune. Chatti et Klibi vinrent se joindre à nous. La discussion fut animée. Retrouvant son sens du réflexe politique, Bourguiba fixa notre position : "Accepter le principe du recours à la Haye et, aussi, celui d'une exploitation commune transitoire" : ce qui contredisait le point de vue farouchement soutenu par le Premier ministre.

A 11 h 30, le Président reçut Chérif Ben Amer en présence de Klibi, de Chatti et de moi-même, en l'absence de Nouira. Le messager transmit la proposition dont il m'avait entretenu deux heures plus tôt. Bourguiba lui donna son accord, se dit satisfait d'une telle formule, et le pria de transmettre sa sympathie "paternelle" au leader libyen.

Sans scrupule pour la hiérarchie, le Président me demande «d'élaborer avec Si Cherif le communiqué en conséquence». Ce sera un moment difficile, il fallait consulter simultanément le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères sur le libellé. Enfin, nous signons, Taher Chérif et moi même le communiqué suivant : "Dans le souci de renforcer les relations de bon voisinage et de coopération entre les deux pays frères, les gouvernements libyen et tunisien ont décidé d'un commun accord de soumettre le problème de la délimitation du plateau continental à la Cour internationale de justice pour qu'elle tranche sur cette affaire. Dans l'intervalle, les consultations se poursuivront entre les deux parties en vue de trouver une formule transitoire pour exploiter en commun la zone du plateau continental en litige dans un cadre qui sera déterminé de concert par les deux parties, lesquelles s'engageront en outre à appliquer le jugement que rendra la Cour internationale de justice".

Le premier ministre réunit le lendemain un conseil interministériel et y fit assister une pléiade de ministres, dont moi-même, et des techniciens du pétrole. Il ne fut question que de la procédure à entamer devant la Cour de la Haye; le deuxième volet concernant l'exploitation commune provisoire fut passé sous silence. Personne ne souleva la question et, à la sortie, on avançait, que ce volet était simplement différé.

Je me suis astreint au silence, ne voulant ni gêner le Premier ministre, ni exposer nos divergences devant tous ces techniciens. J'aurais peut-être dû réagir, surtout auprès du Président. C'était un problème national et vital au-delà de toute considération personnelle. L'exploitation commune provisoire, que nous aurions pu cantonner dans un cadre commercial et économique, aurait pu déboucher sur une coopération rendant inutile la décision hasardeuse à la Haye<sup>13</sup>.

On ne tarda pas, d'ailleurs, à subir les premières conséquences de cette «faute politique». Au cours des discussions bilatérales ultérieures, la délégation tunisienne ignora cette disposition du communiqué commun et

<sup>13)</sup> Les réserves off shore du plateau continental étaient évaluées à 200 millions de tonnes avec une exploitation possible de 20 millions par an, soit près de 10 millions en cas d'exploitation commune.

s'évertua à développer sa conception des lois internationales qu'elle voulait faire appliquer au litige par la Cour de la Haye. La partie libyenne s'en offusqua, et proposa alors qu'on demandât l'arbitrage pur et simple de l'instance internationale.

Le 18 décembre, à l'occasion du débat sur le budget des Affaires étrangères, le ministre Chatti avoua aux députés que "la discussion s'apparentait à un dialogue de sourds". En fait, c'était l'ensemble de nos différends avec la Libye qui remontait à la surface. L'atmosphère se tendit à nouveau quand Chatti, déclara encore : "Nous exigeons la libération de tous les Tunisiens détenus en Libye : les militaires retenus en otage et l'entrepreneur Mhenni en contrepartie du relâchement des Libyens arrêtés en Tunisie…". Nous revenions ainsi au point de départ par ce coup de semonce, peut-être nécessaire, mais dont la publicité entrava les pourparlers discrets, de règle en pareil cas. La Libye, directement, ne réagit pas.

Le 12 janvier 1977, comme tous les autres 12 janvier depuis la rencontre de Djerba des manifestations animées par les "comités populaires", surtout à Tripoli et aux confins, se dirigeaient jusqu'aux portes de la Tunisie pour coller des copies de la déclaration unitaire de Djerba sur les barrières frontalières. Dans le même temps, l'anniversaire de l'union avortée était célébré avec maints commentaires dans les médias libyens.

Le 25 janvier, sur ces entrefaites, un message de notre ambassadeur à Tripoli nous apprend que l'entrepreneur Raouf Mhenni réussit à s'évader et se trouvait dans la résidence qui fut aussitôt presque encerclée, à distance par la police libyenne. Prêchant le calme pour éviter des provocations, je demandai à notre ambassadeur de ne pas quitter sa résidence et de rester aux côtés du fugitif. Nous recommandâmes aux médias de ne pas ébruiter l'affaire afin de faciliter son aboutissement.

Depuis le bureau du premier ministre, j'appelai au téléphone mon homologue, Khouildi Hmidi, et l'informai des détails de la situation. Sa réponse fut évasive. Il devait me rappeler. En attendant, je devisais avec le premier ministre qui ne voyait pas de solution immédiate, la Libye ne pouvant être amenée à résipiscence. Je lui proposai de tenter le coup d'aller moi-même à Tripoli. Agréablement surpris, il accepta tout en me disant honnêtement ses craintes : quelle catastrophe personnelle si je rentrais bredouille!

Nouira avisa le Président qui me prit au téléphone et me dit toute sa confiance. Peu après, c'était Khouildi qui appelait, me confirmant sa première position et s'évertuant par allusions à me demander de lui laisser du temps. J'avais pressé le bouton de l'amplificateur et Nouira écoutait. J'annonçai à Khouildi que je voulais venir de suite à Tripoli. Éberlué, il me demanda d'attendre son appel. Tendus, nous n'attendîmes pas longtemps; Khouildi était certainement auprès de Kaddafi : on acceptait de m'accueillir. J'insistai, je voulais ramener Mhenni avec moi à Tunis. Mon interlocuteur, finit par me dire que "je ne serais pas mécontent". Ouf!

Le 1<sup>er</sup> février, j'atterris à Tripoli. Nous avions au préalable tenu une séance de travail dans le bureau du Président avec le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et celui de la Défense. La discussion concernant le plateau continental fut quelque peu affligeante. On assura le Président que la Cour nous donnerait raison, car notre dossier était "en béton"<sup>14</sup>. On savait pourtant que l'affaire était délicate, qu'on n'était absolument sûr de rien, et que la Cour prendrait quelques années avant de décider. Une fois de plus, personne n'osa insister sur la deuxième volet de notre accord initial, à savoir l'exploitation commune provisoire. Il n'y avait pas à redouter un retour en force de l'offensive unitaire, l'accord restant circonscrit à la seule exploitation du plateau continental. Mea culpa, encore une fois, j'étais trop seul. Je mordis le mors, ne voulant pas affronter le premier ministre et gêner le Président qui, cette fois, interloqué, ne trancha pas.

À Tripoli, je fus accueilli par mon ami Khouildi avec qui je tins à avoir une longue conversation préparatoire. Très vite, nous réglâmes les problèmes du retour de Mhenni. En outre, nous évoquâmes le problème de nos prisonniers respectifs, Nael et ses complices ainsi que les trois soldats tunisiens enlevés. Nous convînmes du principe de résoudre rapidement cette question et je promis "un premier geste" du Président Bourguiba. Quant au plateau continental, Khouildi me fit remarquer que nous regretterions amèrement de refuser l'exploitation commune.

Le soir même, je fus reçu pendant près d'une heure par Kaddafi, plus incantatoire que jamais, et qui me dit approuver mon accord avec Khouildi sur ces "fâcheux incidents".. Kaddafi, très à l'aise, me dit "qu'il jugeait le problème résolu par notre décision de nous adresser à La Haye, où chaque pays présenterait ses arguments". Pas un mot de l'exploitation commune.

<sup>14)</sup> Comme ne cessait de l'affirmer, fortement, Néjib Bouziri qui dirigeait notre Commission sur le plateau continental.

Il devenait inconvenant d'insister encore. Autant j'avais pu être ébranlé par les assurances prolifiques prodiguées par mes collègues au Président, autant j'ai pu mesurer la certitude du colonel quant au bon droit de la Libye. Bref, le moment n'était pas propice aux compassions. A la sortie, la porte entrouverte, Kaddafi me lança qu'il "avait confiance dans les générations futures", en ajoutant ses éloges pour le "seul et exceptionnel" Bourguiba.

Retour avec M'henni à Tunis, Bourguiba écouta le compte-rendu détaillé des événements. Il était, manifestement contrarié, quant à la solution pour le plateau continental. Le soir même, à la réunion du bureau politique, mon rapport ne provoqua pas davantage de discussion : le problème était si grave et les opinions si divergentes! Crédulement, on pensait au gouvernement, que l'accord avec Tripoli sur le recours à la Haye gèlerait l'exploitation du plateau continental.

En février 1977, la surprise était de taille : la SAIPEM, (filiale italienne de l' ENI) installa la plate-forme de forage Scarabée IV sur le site pour procéder à des prospections pour le compte de la Libye. Nous envoyâmes une frégate de la Marine nationale qui enjoignit aux responsables de la plate-forme de se retirer. Les Italiens s'éloignèrent. Mais les Libyens, expédièrent une frégate sur les lieux, et les deux bâtiments de guerre restèrent à s'observer à distance.

Tripoli ne voulait pas attendre la décision de La Haye pour continuer ses recherches : "il n'y avait pas de problèmes, puisqu'il n'y avait pas d'exploitation, c'est une simple question de prospection". Ce n'était pas notre avis, et ce fut le branle-bas de combat. Les réunions du bureau politique, du gouvernement, les conseils interministériels, avec les techniciens civils et militaires se succédèrent à un rythme forcené.

Le 19, Khouildi s'avise de répondre à ma précédente invitation. Accueilli à l'aéroport par Habib Chatti et moi-même, il fit une déclaration bizarrement innocente : «Je viens saluer le président Bourguiba de la part du colonel Kaddafi».

Le lendemain, Bourguiba reçut Khouildi, en présence de Chatti et de moi-même. L'envoyé spécial libyen présente la nouvelle position de son pays : «La décision de La Haye n'interviendrait pas avant plusieurs années, Tripoli s'estimait donc en droit de procéder à de simples «prospections», qui feraient gagner bien du temps sans préjuger des modalités futures d'exploitation. Le Président répondit seulement qu'il faisait confiance à Kaddafi pour s'abstenir d'alimenter le conflit entre nos deux pays.

Le lendemain, et juste pour un quart d'heure, ce fut au tour du premier ministre de recevoir Khouildi en ma présence. Nous avions évité l'incident: Nouira se refusait à recevoir Khouildi armé, qui arborait sa tenue militaire, portait son colt à la ceinture<sup>15</sup>. Il me fallut beaucoup de diplomatie pour le convaincre de n'être pas aussi formaliste. Contrairement à la rencontre avec Bourguiba, l'entretien fut tendu, caractérisé par la mine renfrognée de Nouira et le sourire de circonstance du Libyen. Visiblement, Khouildi considérait cette rencontre comme protocolaire. Depuis son opposition à l'union de Djerba, Nouira apparaissait aux yeux des Libyens comme un obstacle, l'adversaire numéro un de tous les projets communs. Cependant, la visite dura trois jours, marquée par différentes discussions techniques, et Khouildi repartit insatisfait. Comme il ne cessait, dans nos conversations, d'opposer Bourguiba à Nouira, je dus même le prier de s'abstenir de tels commentaires qui n'auraient d'autre effet que de réveiller l'amour propre tunisien, toujours à fleur de peau dans ce genre de situation.

Le 23, après le départ du visiteur libyen, le quotidien italien *Il Messaggero* publia, une déclaration de notre premier ministre : "La Saipem, opérant pour le compte de la Libye, est venue s'installer dans une zone que nous considérons comme une zone de souveraineté tunisienne. La mesure qui s'impose à l'évidence en pareille circonstance est de demander à l'intrus d'évacuer les lieux (…) C'est ce qui fut fait".

Pour freiner l'escalade, le ministre des Affaires étrangères, Chatti déclarait à Jeune Afrique : "Je ne désespère pas de voir les négociations reprendre entre les deux pays, soit pour trouver directement une solution entre nous, soit à la suite d'un arbitrage ou de l'entremise d'un comité de pays frères ou amis, soit enfin par la désignation d'un commun accord d'experts internationaux".

De mon côté, j'affirmai dans un discours : "La Tunisie évitera jusqu'à la dernière limite les complications dangereuses". Le 3 avril, Abdallah Farhat, ministre de la Défense, déclara dans une réunion d'une cellule du PSD : "Les autorités tunisiennes ont saisi les tribunaux du pays à propos de la société italienne chargée par la Libye d'entreprendre des travaux de prospection en zone maritime tunisienne".

Afin de détendre la situation, le Président m'appela, et après un court échange de vues, me donna instruction de prendre contact avec la Libye pour régler le problème des prisonniers. Ce qui fut fait le 6 avril à la fron-

<sup>15)</sup> Nous recevions bien Arafat avec son inséparable revolver.

tière de Ras Jedir. Les services intéressés des deux pays procédèrent à l'échange : Nael, condamné à mort le 23 avril, contre nos soldats, enlevés le jour même à notre frontière.

Le 15 mai, Habib Achour se rendit à Tripoli, à la demande du Premier ministre qui le pria d'intercéder auprès du colonel, lequel, en le recevant l'assura de ses bonnes dispositions tout en lui exprimant son étonnement devant l'agressivité tunisienne : "la Libye ne procédait qu'à des recherches pour faire gagner du temps aux uns et aux autres et n'avait entamé aucune exploitation". Du reste, la veille de l'arrivée d'Achour, la plate- forme italienne quitta les lieux.

Le 16, l'ambassadeur libyen nous informait de la très prochaine relève de la plate forme italienne par une plate-forme américaine de la compagnie «Reading and Bates», toujours pour de simples recherches. Interpellé, l'ambassadeur américain déplora l'intervention de cette société, en ajoutant qu'il n'avait pas beaucoup de moyens légaux pour l'empêcher. L'agence américaine *United Press* fit pourtant remarquer «qu'en 1976, la Tunisie avait demandé à une autre société américaine d'entreprendre des recherches dans cette même zone et que le gouvernement américain avait conseillé le refus pour ne pas susciter un éventuel conflit».

Le 28, à 23 heures, Reading and Bates, commença ses travaux sous bonne escorte libyenne : un sous-marin et deux corvettes. De plus, un commando Libyen était parachuté sur la plateforme même. Dépité, Achour intervint auprès de l'ambassadeur libyen qui répondit que "toute découverte de pétrole dans une zone de souveraineté tunisienne serait restituée à la Tunisie".

La confusion était à son comble, malheureusement entretenue de part et d'autre depuis le début de la controverse. Le gouvernement se réunit d'urgence, et affirma que la Tunisie "était décidée à user de tous ses droits pour faire respecter sa souveraineté". L'Assemblée nationale se réunit à huis clos. Le premier ministre déclara : "Il importe que le peuple tunisien s'attache plus que jamais à l'unité nationale, afin de faire face à tous les défis…".

L'ONU fut informée et la Ligue arabe sollicitée d'intervenir. Notre mémorandum avançait notamment : "La Tunisie donne priorité à l'action diplomatique tout en se tenant prête à faire face à toute agression d'où qu'elle vienne, quel que soit le prix à payer et les sacrifices à consentir". Les ambassadeurs arabes et occidentaux furent à nouveau convoqués. Les Etats-Unis appuyèrent notre requête. Le secrétaire général de la Ligue

arabe, Mahmoud Riadh, se voulut rassurant : "la Tunisie et la Libye étaient prêtes à la négociation et à l'arbitrage".

Au bureau politique, sur la suggestion du ministre de la Défense Abdallah Farhat, on retira notre corvette militaire de surveillance. En revanche, sa proposition de la remplacer par un bateau de l'Office des pêches, afin d'impliquer la Libye dans un problème humanitaire, ne fut pas retenue et donna lieu entre nous à une explication houleuse.

Le 2 juin 1977, le colonel Kaddafi, traitant Bourguiba avec une déférence filiale, intervint à son tour : "La solution historique juste serait l'union. Mais nous n'envisagerons jamais de recourir à la force (...). Une des solutions de cette affaire est dans ce que m'a fait dire le Président Bourguiba : qu'il acceptait toute décision d'arbitrage. On ne perd rien à faire des prospections du moment qu'on est disposé des deux côtés à recourir à un arbitrage et à s'incliner devant sa décision (...). La meilleure solution réside dans la fusion des deux pays de façon que les Libyens et les Tunisiens puissent se partager le pétrole venant non seulement du plateau continental, mais de tout le désert".

En réponse, la presse tunisienne déplora que "Kaddafi soutienne à la fois l'arbitrage et le fait accompli". Ahmed Mestiri, chef du groupe des "libéraux", fut reçu par Bourguiba et lui demanda de "suspendre les mesures unilatérales afin de ne pas compromettre l'avenir et de laisser sa chance à l'union souhaitée". Bourguiba, par un communiqué de la Présidence, manifesta son approbation à la démarche de Mestiri.

Le 4, revenu la veille d'une visite en Allemagne fédérale, je fus convoqué chez le Président où je retrouvai le premier ministre. L'heure était grave, car l'escalade des mesures militaires entre nos deux pays pouvait, à tout instant, provoquer un incident qui ferait franchir à l'un ou à l'autre le point de non retour. Tout dépendait donc maintenant de Bourguiba ?

D'emblée, sans avis ni discussion préalable, le Président, se référant au discours de Kaddafi, nous informa qu'il avait déjà convoqué le représentant libyen, pour lui dire sa satisfaction d'entendre Kaddafi affirmer son intention de négocier. Nous fûmes stupéfaits. Bourguiba reçoit Abdelhamid Zentati, le haut représentant libyen en la seule présence de Chedli Klibi et de moi-même. Il lui répète ce qu'il nous avait déjà dit devant le premier ministre. Un communiqué de la Présidence affirma : "L'entretien du chef de l'Etat et de l'ambassadeur libyen fut constructif pour la concrétisation

des aspirations des deux peuples, pour le rapprochement et l'approfondissement de leurs relations de fraternité".

Bourguiba, une fois de plus, sauvait la situation. De la même manière qu'il s'était emparé de la phrase du général de Gaulle en septembre 1961 "la France ne resterait pas indéfiniment à Bizerte". De même, décidait-il aujourd'hui de ne retenir du discours du leader libyen que son accord sur l'arbitrage, et d'accepter implicitement le programme libyen de simple prospection, en occultant l'insistance de Kaddafi pour l'union.

Dès lors, tout alla très vite. Le 5 juin, Bourguiba convoqua le bureau politique, qu'il ne présidait que très rarement. Il constata que la Libye acceptait l'arbitrage et, tirant un trait sur les thèses contraires, ajouta que les prospections en cours dans la zone litigieuse n'impliquaient pas a priori que cette zone relève de la souveraineté du pays qui procédait à ces opérations.

La Ligue arabe fut mise à contribution ; et sous l'égide de son Secrétaire général, Mahmoud Riadh, les deux ministres des Affaires étrangères tunisien et libyen, Habid Chatti et Ali Triki, confirmaient, le 10 juin, le recours au tribunal de la Haye. Nous renonçons à l'exploitation commune du plateau. Nous perdons ainsi ce qui avait été acquis par le communiqué commun signé une année auparavant, le 26 août 1976, par Tahar Cherif et moi-même. Pis, nous ne pouvons empêcher les Libyens de poursuivre les travaux avec la plate-forme américaine.

Notre requête auprès de la cour de la Haye formulée par une équipe de techniciens conduite par l'ambassadeur Néjib Bouziri, évoquait entre autres "nos droits et nos traditions historiques reconnus en matière de pêcherie sédentaire ou fixe, confirmés par la géomorphologie et la barymétrie". Bouziri n'avait cessé de nous affirmer, malencontreusement, notre bon droit d'une façon absolue, et nous prédisait un succès total. Le pays paiera lourdement les conséquences d'une affirmation trop certaine. Tripoli, pour sa part, choisissait la géologie : la tectonique des plaques montrait que le continent africain subissait une poussée géologique vers le nord. La Tunisie soutenait, au contraire, que la plaque glissait vers l'est.

Le 24 février 1982, l'arrêt de la Cour, comprenant 94 pages, fut rendu. Il était favorable à la thèse libyenne, le vote fut acquis par 10 voix contre 4. La ligne de démarcation partait de Ras Jedir à un angle de 26 degrés environ avec le méridien. Ainsi, la quasi- totalité des gisements de la zone

litigieuse passait du côté libyen. Selon la Cour, le comportement des parties, depuis 1955, avait dessiné une limite séparant de facto les zones des concessions ; le dernier était celui du permis off shore du golfe de Gabès octroyé par la Tunisie le 21 août 1966, et dont les limites sud-est respectaient la ligne de l'angle de 26 degrés...

La Cour rejeta la thèse tunisienne concernant nos droits historiques, et approuva celle de la Libye qui se référait à une délimitation effectuée à la veille de la première guerre mondiale par le gouvernement italien pour la surveillance de la pêche dans les eaux de la Tripolitaine et de la Cyrénaique. Cette ligne, devenait pour la Cour la véritable "frontière maritime entre les deux Etats".

Un quotidien<sup>16</sup> n'hésita pas à écrire : "Il n'est guère contestable que le pétrole libyen a pesé simplement plus lourd que les éponges tunisiennes".

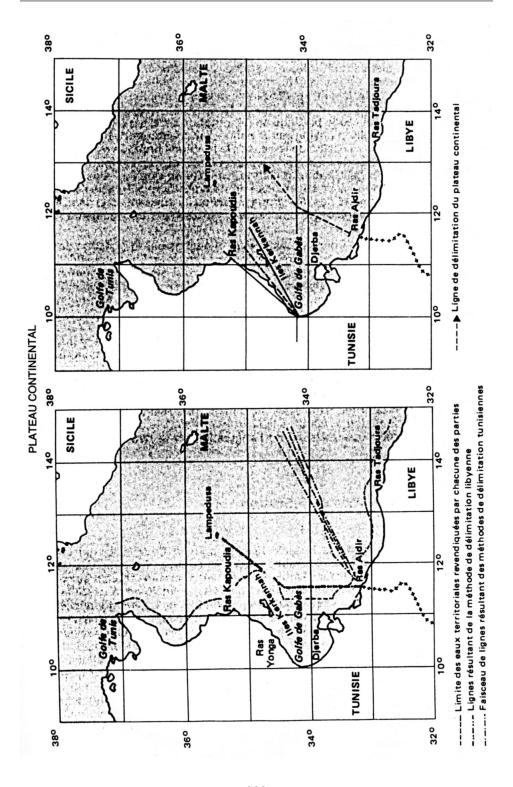
À Sfax, répondant à l'exigence de Bourguiba, le colonel Kaddafi nous restitua l'original de la "Déclaration" unitaire<sup>17</sup>, signée à Djerba. Bourguiba considérait ainsi avoir récupéré sa signature et effacé son engagement. L'Histoire en jugera.



Jerba, le 12 janvier 1974.

<sup>16)</sup> Le Monde (25 février 1982)

<sup>17)</sup> Le 2 février 1982.



#### 1 - Déclaration de Djerba

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

A une heure décisive, à un moment où les défis se multiplient, en un jour dont le souvenir sera impérissable, conscient du poids des responsabilités historiques qui lui incombent, le Combattant suprême, répondant à l'appel en faveur de la lutte pour la libération des territoires arabes et islamiques, a signé avec le colonel Mouamar Kaddafi la proclamation de l'union de la Tunisie et de la Libye arabes sur la base des principes constitutionnels en vigueur dans chacun des deux pays.

Les deux pays constitueront une seule République qui prendra le nom de République arabe islamique.

Elle aura une seule constitution, un seul drapeau, un seul président, une seule armée, les mêmes pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Un référendum sera organisé à cet effet le 18 janvier 1974.

Signé : Habib BOURGUIBA *signé :* Mouamar KADDAFI

## 2 - Organes de l'Union

- 1. Conseil du peuple : où seront représentés les gouvernorats des deux pays par un nombre égal de représentants.
- 2. Drapeau : l'étoile et le croissant tunisiens au milieu du blanc, puis le rouge et le noir.
- 3. Capitale : la capitale d'hiver : Tripoli, d'été : Carthage. L'Etat aura également une capitale honorifique : Kairouan.
  - Gouvernorat de Gadamès : comprendra le sud du gouvernorat de Médenine.
  - Gouvernorat de Bengardane : comprendra l'ouest du gouvernorat de Zouara.

Signé : Habib BOURGUIBA Signé : Mouamar KADDAFI

#### 3 - Gouvernement de l'Union (Les noms libyens sont en italique)

Président Habib Bourguiba Président de la République

et Commandant suprême des forces armées

Colonel Mouamar Kaddafi Vice-président de la République

et chef d'Etat-major général des forces armées

Hédi Nouira Vice-président de la République

Cdt Abdesselem Jalloud Premier ministre
Mohamed Masmoudi Vice-Premier ministre,

ministre des Affaires étrangères

Cdt Khouildi LahmidiMinistre de l'IntérieurTahar BelkhodjaMinistre de la DéfenseMohamedBellalounaMinistre de la JusticeIzzedine MabroukMinistre du Pétrole

Dhaoui Hannabila Ministre de la Réforme agraire Mohamed Ali Tabbou Ministre de l'Agriculture

Chedli Ayari Ministre de l'Economie nationale

Mohamed Zarrouk RejebMinistre du TrésorMohamed MzaliMinistre de la SantéLadallah Azzouz TalhiMinistre de l'IndustrieDriss GuigaMinistre de l'Equipement

Abdelkrim Fathallah Ballou Ministre du Plan

Lassaad Ben Osman Ministre des Transports *Taha Ben Ameur* Ministre des PTT

Mahmoud Messaadi Ministre des Affaires culturelles Abuzid Dourda Ministre de l'Information

Fouad Mbazaa Ministre de la Jeunesse et des sports

Dr Mohamed Cherif Ministre de l'Education
Farhat Dachraoui Ministre des Affaires sociales

Abdelmajid Gouroud Ministre du Dé veloppement agricole

Mansour Moalla Ministre de la Coopération

Abdelati LabidiMinistre du TravailMohamed MankouchMinistre de l'HabitatSlahededdine BaliMinistre des HabousAboubaker CherifMinistre du CommerceMohamed FitouriMinistre d'Etat

Sadok Abou Argoub Ministre du Service civil Mahmoud el-Ghoul Ministre des pêches

Aboubaker Younes Lieutenant-colonel Chef d'Etat Major

Zine El-Abidine Ben Ali Lieutenant-colonel Chef du Deuxième bureau

Abdelmoueim El-Houni Chef des renseignements généraux



#### **Traduction**

- 1- Acceptez-vous l'institution de la République arabe islamique avec une seule constitution, un seul drapeau, une seule armée, un seul Président, des autorités législatives, exécutives et judiciaires uniques et une assemblée populaire où sont représentés les gouvernorats et les départements avec un nombre égal de délégués ?
- 2- Acceptez-vous d'élire le président Habib Bourguiba comme Président de cette République et Commandant suprême des forces armées et du Colonel Mouamar Kaddafi comme vice-Président de la République et chef d'Etat-major des forces armées ?
- Si vous êtes d'accord, mettez votre bulletin dans l'urne blanche.
- Si vous n'êtes pas d'accord, mettez votre bulletin dans l'urne noire.

# La révolte du pain

«le sursaut du peuple»

#### I - Le pluralisme

Le 25 févier 1980, Hédi Nouira est évacué sur Paris pour y être opéré. Bourguiba décida alors de diriger lui même le gouvernement, persuadé que son Premier ministre reviendra bientôt au pouvoir, et pensant ainsi cesser toute velléité successorale.

Cependant, après quelques semaines, il ne put assumer valablement la charge fastidieuse de la gestion d'un gouvernement. Le 1<sup>er</sup> mars ; l'appela en premier lieu Sayah¹, puis se ravisa sur le conseil de son épouse : «Sayah a été lourdement compromis lors des événements du 26 janvier. Un certain temps est nécessaire pour oublier...». Le Président décida alors de désigner un «coordinateur», un simple coordinateur et non un premier ministre, convaincu toujours d'une transition provisoire².

Le 24 avril, après avoir acquis la conviction de l'empêchement définitif de Nouira, il nomma Mzali premier ministre. Sans grand enthousiasme d'autant plus qu'il le bousculait par sa sollicitation permanente pour tout et pour rien, lui qui s'était habitué avec Nouira à plus de sérieux dans les séances de travail hebdomadaires<sup>3</sup>. Mzali n'ayant jamais occupé de poste de souveraineté, on conseilla au Président de l'épauler par quelques

<sup>1)</sup> Mzali rapporte qu'en présence de Wassila, Sayah proposa une troïka : Mzali, Bourguiba junior, Sayah.

<sup>2)</sup> Mzali ne cesse d'avancer que le Président lui avait dit : «Mohamed, je voudrais que tu occupes cette chaise après la «clôture de mes yeux» : fabulation indécente ; Bourguiba était persuadé à ce moment du retour de Nouira au gouvernement et ne pouvait pas proposer «la chaise présidentielle» à Mzali, alors qu'elle était réservée à Nouira qui, dans l'esprit du Président, devait revenir au pouvoir. 3) Le Premier ministre Nouira, sauf urgence, ne voyait le Président que le mercredi, après la réunion du Bureau politique du mardi, et avant le Conseil des ministres du jeudi. Mzali, au contraire, était tous les matins au bureau du Président qu'il «mêlait à toutes les sauces», et à tous les détails de la gestion politique et administrative.

vétérans. En vérité, "on" voulait tenir une ancienne promesse de réintégrer dans le gouvernement certains anciens ministres<sup>4</sup> qui avaient fait leurs "preuves" pour l'implosion du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), présidé alors par Ahmed Mestiri. L'idée de mon retour au gouvernement, que le Président recherchait, fournit une excellente couverture. Ainsi fus-je nommé, en décembre 1980, ministre de l'Information, tandis que Caïd Sebsi devint ministre délégué auprès du premier ministre. Le Président écourtait ainsi ma traversée du désert après le Jeudi noir pour me faire revenir encore une fois à des responsabilités nationales.

Plusieurs tractations avaient précédé ce remaniement. Juste avant la publication du communiqué officiel, Bourguiba, recevant le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, lui confiait qu'il "tenait plutôt à me nommer à la Défense et qu'il le ferait en juin prochain". Par ailleurs, un hebdomadaire <sup>5</sup>révélait qu'on avait pensé "instituer une commission spéciale pour préparer le congrès du parti, dont on confierait la présidence à Tahar Belkhodja". Les supputations se multiplièrent : c'est le retour du «cheval de Troie».

Bref, j'atterris, le 3 décembre, au ministère de l'Information. Rien de particulier ne m'y destinait, mais je connaissais assez Bourguiba pour présumer de ses intentions. Mes camarades, tous les pestiférés du 26 janvier étaient déjà au gouvernement depuis avril.

Nous revenions donc aux hautes responsabilités, dans une ambiance de détente et avec le désir sincère de tourner la page du Jeudi noir, pour participer à la rénovation du système. Les rencontres entre les uns et les autres, selon les affinités, étaient nombreuses: il fallait sortir de l'ornière, et imaginer le renouveau. Moalla, Hamed Karoui et moi-même, formions équipe, et nous nous concertions longuement quant au devenir du pays et à la transformation nécessaire des institutions. Sur notre proposition, parallèlement au bureau politique, nous tenions des réunions informelles, bien restreintes au début, groupant finalement le premier ministre Mzali, l'incontournable Zargayoun, ainsi que Caïd Sebsi, Moalla, Karoui, Ben Jomaa, Kooli, Lasram, Guigua, Chkir et moi-même. On se retrouvait pour dîner, une fois par semaine, à tour de rôle, pour discuter de l'évolution du système.

Nous étions pour le rassemblement de toutes les forces vives, dans une formule d'association au pouvoir des opposants et notamment les «libéraux». Nous convînmes de la convocation d'un congrès extraordinaire du

<sup>4)</sup> Béji Caïd Sebsi, Sadok Ben Jemaâ, Hassib Ben Ammar, Habib Boulares...

<sup>5)</sup> Jeune Afrique (10 décembre 1980).

Parti, au cours duquel Bourguiba annoncerait solennellement le principe du pluralisme. Nous décidons du texte à inclure dans son discours que préparait Chedli Klibi. Mais Mzali, confirmant ses réticences premières, redoutant sournoisement que cela ne relance la comptétition et affecte au final sa position de dauphin automatique, revient nous rappeler qu'on ne pouvait bousculer Bourguiba: Klibi demandait de lui en parler au préalable. Sans baisser les bras, nous proposons alors de désigner une délégation auprès du Chef de l'Etat. Contraint, Mzali consent à lui présenter lui-même le texte. Bourguiba le fit sien sans difficultés, sachant comme toujours appréhender à temps l'essentiel et l'opportun.

Le 10 avril 1981, au XIème congrès du PSD, ce fut la proclamation historique de Bourguiba : "Le degré de maturité atteint par le peuple tunisien, les aspirations des jeunes et l'intérêt qu'il y a à faire participer tous les Tunisiens, quelles que soient leurs opinions à l'intérieur ou à l'extérieur du parti dans la prise de décision, nous invitent à dire que nous ne voyons pas d'objection à ce que des organisations nationales politiques ou sociales voient le jour". Les congressistes se levèrent alors comme un seul homme, applaudirent longuement et frénétiquement avant d'entonner l'hymne de l'Indépendance.

Bien que ministre de l'Information, je n'étais pas le porte-parole du congrès, Mzali ayant fait acclamer sans élections sa liste des membres du bureau. Je n'en tins pas moins à entretenir régulièrement nos journalistes tunisiens et les nombreux envoyés spéciaux étrangers de notre conviction de réussir le pari de Bourguiba d'instaurer le pluralisme, et d'engager la démocratisation de nos institutions. À l'issue du congrès, élu au comité central, je serai intégré au bureau politique.

Le 31 mai, je déclarai<sup>6</sup>: "L'homme fort en Tunisie, c'est la constitution".

En juillet, plus explicitement, je précisais<sup>7</sup>: "La reconnaissance du pluralisme est acquise, mais maintenant, il faudrait clarifier la formule juridique, afin qu'elle s'applique aussi bien au parti au pouvoir et aux autres formations. Il y a encore des nuances au gouvernement concernant l'institution d'un véritable pluralisme, et il y a aussi le délicat problème de la séparation de l'Etat et des partis. Il faut préciser les responsabilités et l'action des uns et des autres (...). Mes anciennes déclarations à ce sujet ont heurté certains de mes collègues. Je ne suis pas un fonctionnaire au gouvernement. Je réaffirme que si notre expérience réussit, elle sera bénéfique pour le régime, et un bon exemple pour les pays arabes".

<sup>6)</sup> La Revue du Liban.

<sup>7)</sup> El Hawadeth, paraissant à Londres.

L'Assemblée nationale siégeait depuis 1979 pour un mandat de cinq ans. Nous décidons de la renouveler par des élections anticipées qui n'étaient pas prévues par la Constitution. Les députés appartenant tous au parti, démissionnèrent individuellement. Le 6 juin 1981, la Chambre vota un amendement constitutionnel, qui fut suivi par une deuxième lecture le 9 septembre fixant les élections au plus tard le 31 décembre.

Il fallait résoudre le problème de la participation de l'UGTT, qui refusait le principe sacro-saint de "l'union nationale" pour la formule du "Front national". La confrontation du 26 janvier avait consacré la rupture, et l'UGTT rejetait toute coalition avec le PSD. À son congrès extraordinaire, à Gafsa<sup>8</sup>, les condamnés d'hier furent réinstallés à la direction du syndicat. Taieb Baccouche, élu secrétaire général, déclara d'emblée : "La démocratisation de la vie politique est liée à la démocratisation économique et sociale". La motion générale affirma en outre : "L'UGTT, innocenté de toute responsabilité dans les événements du 26 janvier, revendique la proclamation d'une amnistie pour tous les syndicalistes, sans exclusive, afin d'effacer les traces de l'injustice qu'ils ont subie".

Le 20 juin, au Kram, je déclarai : "L'atmosphère est à la détente ; nous voulons tous oublier ce passé récent et douloureux. Le peuple tunisien ne mérite ni la coercition, ni l'oppression, et il a prouvé qu'il ne peut les supporter. Nous devons rétablir la confiance et resserrer les rangs sans comptabiliser les fautes, sans remuer les plaies du passé".

Nous fûmes chargés par le bureau politique, Guiga, Kooli et moimême, de mener les négociations avec l'UGTT. Nous choisîmes à bon escient la villa "Dar Maghrébia" à Carthage. Plusieurs jours et plusieurs nuits de négociations ardues furent nécessaires pour aboutir à la constitution d'un "Front patriotique". La Commission administrative souligna que "l'alliance est purement électorale et qu'elle ne s'opposera pas à ce que ses membres s'inscrivent sur des listes de l'opposition". Le dénouement fut surtout facilité par une heureuse communication avec Taieb Baccouche et Abdelaziz Bouraoui, de par le souvenir des vicissitudes que nous avions subies dans le passé, les uns et les autres, avant et après le Jeudi noir.

L'opposition fit preuve aussi de tact et de compréhension. Nous adoptons le système de panachage entre les listes. Les électeurs peuvent pour la première fois barrer des noms, ou en choisir dans plusieurs listes. Une autorisation provisoire est accordée aux différentes formations de se pré-

<sup>8)</sup> Le 29 avril 1981.

senter aux élections ; celles qui obtiendraient plus de 5 % des suffrages exprimés seraient alors confirmées.

Il fallait crédibiliser nos intentions. Ce fut l'organisation, du 10 au 29 octobre, d'une campagne électorale transparente, une première pour la Tunisie depuis son indépendance. Les modalités de la répartition des temps d'antenne à la radio et la télévision furent fixées, avec équité, au cours d'un tirage au sort effectué au ministère de l'Information en présence des formations politiques, comme de la presse nationale et internationale. Ainsi le parti communiste passa à la télévision le premier avant notre Front national. Le temps de parole était équilibré dans le respect le plus strict du code électoral. Certains responsables étaient scandalisés que le ministre de l'Information se comporte d'une façon aussi neutre.

Les médias ne se priveront pas de témoigner. Un quotidien français<sup>9</sup> écrivait : "Pour la première fois, les courants de pensée auront pu se manifester au grand jour. La démocratie aura assurément franchi un pas important..."

Un hebdomadaire<sup>10</sup> observera : "Les représentants de l'opposition se montrent effectivement à la radio et à la télévision. Ils disent des choses dont le centième les aurait menés en prison deux ans plus tôt".

Au fur et à mesure que la campagne électorale progressait, on avait de plus en plus le pressentiment que la population éprouvait de l'engouement pour les opposants. Les interventions de Mestiri étaient percutantes et soulevaient les véritables problèmes du pays. Mzali, lui, se targuait, des performances de "son" bilan gouvernemental.

La crispation au Parti devint vite évidente devant le risque de voir basculer l'opinion vers l'opposition. Guiga en avisait verbalement et par écrit le Premier ministre. Il se confiait à quelques amis politiques dont j'étais. Mzali ne réagissait pas, il semblait s'en accommoder, son plan était en marche : arriver au point de non retour où le Président, comme en 1971, n'accepterait pas la prédominance de l'opposition et la translation du pouvoir.

Le parti communiste, le MUP, le MDS, se mesuraient. Mais ce sont surtout les deux listes concurrentes de la capitale qui créaient "l'événement". Celle de Ahmed Mestiri, président du MDS, composée d'hommes de «terrain», semblait mieux représenter la capitale, où les figures historiques comme Mongi Slim et Taïeb Mehiri, avaient disparu. Des pressions

<sup>9)</sup> Le Monde du 29 octobre.

<sup>10)</sup> François Poli : Jeune Afrique du 18 novembre.

furent exercées à l'encontre de Maître Abderrahamen Hila pour l'amener à renoncer à la dernière minute à sa candidature, et faire ainsi invalider la liste. La manoeuvre échoua, dans la mesure où il se retira à temps et put être remplacé in extremis. En face, la liste du Front national était conduite par un autre tunisois, Beji Caïd Sebsi, de retour au PSD après sa dissidence du groupe MDS. Il traînait ce péché originel, les citoyens tunisois ne le lui pardonneront pas.

La compétition était officiellement entre la liste du Parti par et la principale liste d'opposition. En vérité, politiquement, le duel pointait entre Mzali et Mestiri qui en fait, représentait le seul challenger sérieux à la présidence à plus ou moins longue échéance.

Sciemment, et dans un plan diabolique, Mzali avait poussé à la confrontation des deux têtes de liste dans la capitale, sachant, pertinemment que Tunis était frondeuse, et que Mestiri le remporterait haut la main. On s'employa donc à raviver l'hostilité des destouriens.

Les événements vont dès lors se précipiter. Au fur et à mesure que la campagne électorale progressait, la liste du PSD s'effondrait. Mzali refusa d'accompagner son ministre de l'Intérieur Guiga décrire la situation au Président. Prétextant la campagne électorale, et craignant d'être pris à parti par le Président, il partit à Monastir, alors que Kooli, second de liste pouvait valablement terminer la campagne. Guiga se résout, bien que tradivement, à informer le Chef de l'Etat. Il se fait accompagner par le gouverneur de Tunis, et révèlent la réalité de la situation : «l'opinion publique à Tunis est largement contre la liste du Parti. Les observateurs seront présents dans tous les bureaux de vote<sup>11</sup>, à Tunis et dans la plupart à l'intérieur du pays. Le décompte, favorisé par le panachage, donnera des mauvais résultats au Parti». Le ministre ajoute que la situation serait similaire dans beaucoup de villes notamment au Sud et au Nord Est.

Bourguiba, abasourdi, un moment pensif, remarque pourquoi on l'en avise si tardivement. Il se montre fort surpris de l'absence du Premier ministre à Tunis dans un moment aussi crucial. Il rappelle ce qui était convenu en principe : l'association de l'opposition au pouvoir, et non pas sa prééminence. Il tempête contre notre mauvaise gestion politique, et enfin il donne instruction pour que le parti soit victorieux.

Guiga, tout penaud, se rend de suite à Monastir où il rencontre le Pre-

<sup>11)</sup> Les bureaux de vote étaient au nombre de 12.000 dans tout le pays.

mier ministre qui lui réserve quelques minutes dans le bureau du délégué, et lui dit, tout simplement, qu'il faut s'exécuter. En fait, Mzali était comblé. Il se retrouvait ainsi comme il l'avait escompté, seul au pouvoir, Mestiri le challenge le plus sérieux sera éliminé. C'était la succession, et seulement la succession qui l'obnubilait.

Le lendemain, jour du vote, les «militants» du PSD provoquent les observateurs de l'opposition. La police n'intervient que mollement. Devant la multiplication des bavures, l'opposition commet l'erreur de retirer volontairement dès midi ses observateurs. Les responsables locaux entrent alors en action, et les opérations électorales "spéciales" reprendront comme d'antan

Le 2 novembre, les résultats officiels proclamés affichent un taux de participation de 85%, et la victoire du Front national avec 94,6%; le MDS n'obtenait que 3,2%, le MUP 0,8% et le PCT 0,7%.

L'opposition se tourna vers l'Assemblée nationale qui rejeta les recours et valida les résultats : "Les recours de l'opposition étaient parvenus à l'Assemblée nationale après la réunion de la commission de vérification des mandats".

Le premier ministre commentera : "Sur le plan arithmétique, pas un seul opposant ne méritait d'être élu. Pas un seul ne peut prétendre avoir obtenu assez de voix pour être élu". Pourtant, "jamais fraude ne fut aussi systématique et grossière": constataient près de 50 journalistes<sup>12</sup> étrangers invités par le ministère de l'Information pour témoigner sur ce qui devait être, au départ, une grande manifestation démocratique.

Trois jours après le scrutin, le bureau politique se réunit ; le ministre de l'Intérieur est interpellé expressément sur les résultats, notamment par Moalla, quelques camarades et moi-même. Il se contentait de répéter : "J'ai fait mon compte rendu au Président". Il ne consent même pas à nous livrer les résultats réels du scrutin, notamment à Tunis capitale, Medenine, Jendouba ou à Kasserine où différentes sources nous apprirent l'effondrement du parti. Je demandai en vain qu'on nous informe au moins de nos faiblesses dans certaines régions pour adapter notre action. Rien n'y fit.

Les archives du ministère conservent les résultats réels : les candidats

<sup>12)</sup> Les 50 journalistes ont été invités par le ministère de l'information, naturellement, et sans l'autorisation de quiconque. A la réunion du bureau politique et après les résultats, le Premier ministre reproche vivement cette initiative «qui était là pour enregistrer l'échec et vilipender le pouvoir». Je réponds qu'on les avait invités pour enregistrer plutôt la victoire de la démocratie».

du Parti à Tunis ont tous échoué y compris Béji Caïd Sebsi, seul Mohamed Salah Belhaj a été le rescapé à la faveur du panachage.

Mzali écrira plus tard<sup>13</sup> : "En 1981, Guigua m'avait confié que le Président avait ordonné une victoire totale des listes du PSD ; un commando s'était même rendu, la nuit du dépouillement du scrutin, au siège du gouvernorat de Tunis, pour y trafiquer les résultats…".

Ces élections furent un scandale pour l'opinion nationale et internationale. "Le pluralisme se pratique en solitaire. Le pouvoir danse sans cavalière", titrait un hebdomadaire français<sup>14</sup>. "Après le grand espoir, c'est la surprise et le désarroi (…) Que les manipulateurs du scrutin aient pu agir avec une telle désinvolture dépasse l'entendement. Le scrutin, disent les Tunisiens, a été comme le henné : vous mettez la poudre sur la peau : c'est vert ; vous l'ôtez : c'est rouge" écrira une revue à Paris<sup>15</sup>.

A la manière de "J'accuse" d'Emile Zola, l'*Avenir*, organe en langue française du MDS, publiera à la une et sous la signature de Mestiri : "J'accuse le ministre de l'Intérieur, les gouverneurs et les délégués d'avoir falsifié les résultats du scrutin. Les résultats officiels proclamés ne sont pas conformes au choix du peuple. La loi a été bafouée". Pour Mohamed Harmel, leader du parti communiste : "les résultats sont ridicules, c'est un coup porté au prestige de notre pays".

Pour ma part, je déclare au même quotidien : "La victoire du PSD est une victoire à la Pyrrhus, puisque des composantes politiques de la société ne sont pas représentées au parlement qui, par définition, est le lieu de rencontre des acteurs politiques dans tout système démocratique. La question qui se pose est de savoir si nous allons continuer à consolider cet Etat, en faisant évoluer rapidement ses structures et les adapter à la nouvelle situation que connaît le pays ?"

Une belle parenthèse était fermée ; le système s'était entrouvert un laps de temps pour se replier rapidement sur lui-même. Avec quelques camarades politiques et notamment Moalla et Karoui, nous étions bien déconcertés. Nous aurions dû alors nous déterminer et oser démissionner.

Je me bornai à déclarer à un journal saoudien : "La démarche démocratique est difficile, mais il n'y a rien de définitivement perdu... L'évolu-

<sup>13) 1988,</sup> Mzali «Lettre ouverte à Bourguiba». Ed. Publisud.

<sup>14)</sup> L'Express du 6 novembre 1981.

<sup>15)</sup> Jeune Afrique (18 novembre): «Le vert était la couleur des bulletins de vote en faveur du MDS, le rouge celui des bulletins du PSD».

tion des hommes et des mentalités imposera bien un jour les changements nécessaires"<sup>16</sup>. Plus tard, je répondrai, dans une interview<sup>17</sup>: "Le parti destourien ne peut être que le parti de la majorité. À mon avis, il faut que nous nous habituons à ce que nous ne soyons plus le parti des 99 % et que nous acceptions de représenter seulement un peu plus de 50 % des Tunisiens, cela est suffisant pour exercer le pouvoir (...). Si nous décidions d'entrer dans l'ère du pluralisme, notre responsabilité historique et notre crédibilité (...) exigent que nous adoptons sérieusement ce pluralisme (...). Nous détenons les rouages de la vie politique: ce qui met sur nos épaules la responsabilité d'en réussir la réorganisation, de créer l'ambiance démocratique nécessaire à son épanouissement (...). La vraie démocratie ne signifie pas, comme l'imaginent certains un combat entre les personnes ou entre les collectivités ou une lutte entre les partis qui répandraient le chaos dans le pays, mais une démocratie populaire et moderne qui attire le citoyen pour qu'il vive dans son pays avec ses acquis et ses défis".

### II- Le printemps de l'information

Cette première tentative du pluralisme politique avait été soutenue par une action volontariste de libéralisation du secteur de la communication.

Au ministère de l'Information, je m'étais entouré d'une équipe de jeunes, libéraux et éprouvés. Mon directeur de cabinet, Mongi Ben Othman, estimé pour son honnêteté intellectuelle, était un ancien "perspectiviste" <sup>18</sup>. Il fallait tout d'abord faire le constat le plus fiable de la situation par rapport aux autres pays modernes, puis planifier et adopter la nature et la matière de notre action. Nous nous attachâmes aussitôt à restructurer le secteur, à ouvrir les médias publics aux courants d'opinion, à inciter les journalistes à faire prévaloir les normes de la profession. Il s'agissait de mettre l'information publique au service des citoyens, et de préparer le pays à l'ère de l'explosion des frontières.

En effet, l'évolution avait fait naître une certaine avidité pour la véracité. On se trouvait en présence d'une forte pression de "l'opinion" qui manifestait de plus en plus une exigence de transparence, sollicitant vivement une information plurielle et rapide.

Il fallait adapter la Tunisie à la révolution médiatique qui était fulgu-

<sup>16)</sup> Okadh du 21 juin 1982.

<sup>17)</sup> Rachid Khachana El Mawkif juin 1985.

<sup>18)</sup> Mouvement d'opposition gauchiste que le gouvernement et le parti avait pourchassé en 1968.

rante. Effectivement, on assistait à l'éclosion d'une nouvelle "démocratie d'opinion", qui se présentait de plus en plus comme un contre pouvoir ou du moins comme le quatrième pouvoir équilibrant les trois autres et les complétant. Nous savions que le 21ème siècle serait dominé par le numérique, les réseaux intercontinentaux de diffusion, la télévision interactive et par les autoroutes de l'information. Nous convenions que nous ne pouvions indéfiniment juguler et censurer les médias mondiaux ; cependant, certains hauts responsables croyaient pouvoir préserver encore l'étanchéité du pays, au moins pour une longue période. On craignait que la communication directe, nationale ou étrangère, ne finisse par dévaloriser la représentation politique et sociale et ternir l'information locale et officielle. C'est pourquoi nos tentatives de libéralisation effective des médias au cours de ce "printemps" ont été très souvent bloquées.

Toutefois, nous avons pu organiser une première dans l'histoire de notre télévision, jusque là hermétiquement fermée aux opinions non orthodoxes. Un représentant du MDS osa en janvier 1981, en direct sur le petit écran, et, sacrilège pour certains, critiquer vigoureusement la politique gouvernementale : le tabou était levé, les figures de l'opposition devenaient familières à la radio et à la télévision.

Le conseil national de l'information, créé en 1973 à la demande de l'UNESCO<sup>19</sup>, mais qui ne s'était pas réuni depuis plusieurs années, a été réactivé pour servir de cadre légal à un forum où toutes les tendances pouvaient s'exprimer. En vue de la révision du code de la presse, l'association des journalistes était invitée à élaborer en corrélation avec le ministère un code de déontologie.

Le 10 mars 1981, à l'ouverture du premier forum de ce conseil, j'annonçai la couleur : "L'information en Tunisie est appelée à considérer le citoyen comme majeur et responsable, capable de recevoir toutes les vérités et d'interférer avec les données nationales, qu'elles soient positives ou négatives (...) Désormais, il ne faut plus faire de distinction entre les citoyens. Ils sont tous des patriotes, quelles que soient leurs tendances politiques"...

Le 27 avril, nous organisâmes un séminaire sur "l'information et le développement" conjointement avec le ministère du Plan et la Banque mondiale, une première pour cette institution internationale, représentée par Jean Bart, directeur des projets. Le séminaire fit valoir les trois grandes fonctions des mass-médias : l'information, la communication et l'éduca-

<sup>19)</sup> Organisation des Nations unies pour la culture.

tion qui aideront le citoyen à saisir l'impact des facteurs économiques et sociaux sur le développement, et de là, sur tout progrès politique.

Le 24 juin, j'enfonçais le clou à Monastir : "Le correspondant régional doit se dégager du stade primaire de l'enregistrement et de la description sommaire de l'événement pour le décortiquer, l'analyser, le revivifier. Que cesse la presse des communiqués et qu'on entame le direct, les enquêtes, les reportages et les tables rondes qui assureront le "feed-back" et favoriseront la maturation du débat ! En Occident, la presse est un contre-pouvoir ; chez nous, elle peut rester encore un pouvoir de conciliation dans la mesure où elle est crédible, recherchée et convaincante". C'était peut-être trop demander que de prôner la liberté à des journalistes jusque là fonctionnaires à qui l'on avait enseigné, durant un quart de siècle, à faire taire leur esprit critique pour être les chantres du parti et du système.

En décembre, les débats budgétaires à l'Assemblée nationale me donnèrent l'occasion de proclamer devant les députés notre politique en la matière :"Il s'agit de passer d'un état de fermeture à celui de l'ouverture, de façon que le Tunisien puisse convenir qu'il vit dans une atmosphère démocratique, qu'il dispose d'une liberté de choix et aussi du droit de lire et d'exprimer ce qu'il veut". Les membres du gouvernement, du Bureau Politique et les députés recevaient depuis quelque temps un bulletin confidentiel hebdomadaire où le ministère rapportait toutes les nouvelles nationales et internationales non diffusées à Tunis. L'impact fut extraordinaire, et d'autant plus ressenti que le bulletin fut supprimé par le Premier ministre dès mon départ.

En 1982, durant les rencontres dites de Sidi Dhrif, du nom de l'hôtel où elles eurent lieu, je déclarai que l'agence *TAP* "est nationale et non gouvernementale". Nous décidâmes ensemble, ministre et journalistes, de réduire à un maximum de trente minutes la durée du journal télévisé, qui jusque-là ronronnait chaque fois pendant environ une heure. Les informations seraient désormais centrées sur les événements et non plus sur les personnes, aussi hauts placées, fussent-elles. Je répéterai inlassablement et publiquement des propos similaires à toutes les occasions : "La télévision doit être un instrument pour asseoir la démocratie (...) en tant qu'instrument d'information et de critique (...) Nous avons besoin d'une télévision nationale et non pas d'une télévision du pouvoir pour la propagande et les objectifs narcissiques"<sup>20</sup>.

<sup>20)</sup> Le Temps du 28 mai 1982.

On sait que la dictature de la parole unique et de l'image unique est bien plus désastreuse que celle du parti unique sur le comportement du citoyen, qui devient encore plus passif, donc plus docile, mais combien imprévisible. Beaucoup de Tunisiens plutôt craintifs répéteront "qu'ils ne font pas de politique". Mais la politique s'occupe d'eux; nous sommes tous conduits à en faire implicitement à chaque pas et dans toutes les circonstances pour survivre et pour comprendre. La politique est liée au passé, retentit sur le présent et engage l'avenir.

L'Association des journalistes (AJT), bien que dominée par des contestataires, retrouva son statut et fut associée aux instances de réflexion<sup>21</sup>.

Pour changer les vieux réflexes et susciter un nouvel esprit professionnel, nous créâmes, avec le concours de la fondation allemande Friedrich Nauman, le Centre africain de perfectionnement des journalistes (CAPJC). L'objectif était de permettre aux journalistes du continent de se débarrasser du "moule" du parti unique.

En juin, les ministres arabes de l'Information se réunirent à Tunis pour coordonner leur activité en faveur de la cause palestinienne. Peu après, j'entrepris, à l'invitation de mes homologues, un périple dans les pays arabes où j'ai pu mesurer l'attrait de la Tunisie.

À Tunis, Léo Hamon, ancien porte-parole de l'Elysée, présida un débat à l'Hôtel Africa sur "la corrélation entre le développement, l'information et la démocratie", dialogua avec nos journalistes sur la distinction entre la démocratie réelle et la démocratie fictive et s'étendit sur la complémentarité de la démocratie sociale et la démocratie politique. Jean Lacouture viendra donner aux journalistes une conférence sur la profession et ses exigences. Autant de sujets fondamentaux qui conditionnent tout progrès politique.

Dans cette ambiance libérale, du moins au ministère, on atténua le contrôle excessif exercé sur les journaux étrangers : ces médias qui contribuaient grandement à enrichir la culture de notre élite et au réveil de notre opinion publique.

<sup>21)</sup> Le 5 mars 1977, recevant leur comité directeur, j'avais déclaré témérairement : "Après vingt ans d'indépendance, il est nécessaire d'accorder au journaliste la liberté du son travail, et qu'il y ait chez nous une presse libre et crédible. Nous n'avons pas besoin d'une presse qui n'a aucune influence sur l'opinion publique". Le 8 mai 1977, j'avais soulevé bien des controverses quand, présidant le congrès de la cellule de la presse du parti, j'avais précisé : "Notre presse est incolore, inodore et sans saveur (...) Son contenu à travers tous les journaux est identique parce qu'on reproduit, in extenso, les dépêches de l'agence TAP sans prendre aucunement la peine de faire un quelconque commentaire ou du moins une approche propre aux événements. Nos journalistes travaillent dans l'anonymat. Pourquoi sont-ils à la traîne alors qu'ils doivent être à l'avant-garde?".

Le journal *Le Monde*, fut désormais distribué immanquablement le jour même de sa parution à Paris, dès son arrivée à l'aéroport. Son correspondant devait chercher lui même son colis sur le tapis à bagages et organiser immédiatement sa distribution dans les kiosques. Des dizaines de journaux et de revues, jusque là interdits ou plus ou moins "retenus", s'étalèrent tout à coup à la devanture des kiosques. Quelques mois plus tard, l'agence de presse *Reuter* reprend son indépendance et fournira directement les organismes financiers et économiques, et en premier lieu la Banque centrale, les informations en temps réel. Mes tentatives similaires concernant l'*AFP* et les autres agences étrangères se trouvèrent stoppées<sup>22</sup>. Elles resteront contrôlées, et leurs dépêches distillées exclusivement par la *TAP*.

Dans le même esprit, on voulait continuer à ignorer en Tunisie la pratique des sondages alors qu'elle était depuis longtemps familière aux pays développés. Cependant, le ministère de l'Information entreprit pour la première fois, grâce à la méthode de la Société française d'étude et de sondage (SOFRES), une étude exhaustive de l'écoute de notre télévision et de nos radios du 11 mai au 27 juin 1982. Son rapport de 72 pages, après enquête auprès de 2 000 personnes, nous indiqua que 85 % des Tunisiens possédaient la télévision, 80 % souhaitaient une deuxième chaîne en langue arabe, 65 % étaient favorables au relais d'une chaîne française, et un pourcentage égal dans la capitale tenait à conserver la chaîne italienne. Enfin, 85 % des citoyens n'étaient pas satisfaits de nos bulletins d'information, et 55 % avaient recours à d'autres sources extérieures. Ce rapport était édifiant. Nous en fîmes une large distribution auprès des hauts responsables et des députés. Je le soumis au bureau politique, qui m'écouta sans commentaires. Le même sort fut réservé au sondage sur la diffusion et l'impact des journaux tunisiens. En effet, notre enquête nous apprit que les ventes réelles de la presse du PSD dans les kiosques ne dépassaient pas les 1500 exemplaires par jour pour le quotidien L'Action, et 2.500 pour Al Amal. Dans le gouvernorat de Siliana (de 100.000 habitants), un seul exemplaire de *L'Action* était acheté en kiosque. Mzali soutint que les journaux du Parti étaient destinés pour les militants.

La création de la chaîne de télévision en langue française fut décidée par Bourguiba, conformément à sa volonté d'ouvrir l'esprit des Tunisiens à la

<sup>22)</sup> Le P.D.G. de la TAP, Béchir Toual fut fortement vilipendé par le premier ministre personnellement pour avoir accepté le désistement de son contrôle sur l'agence Reuter. Ordre lui sera donné de ne plus affranchir d'autres agences étrangères.

modernité. Le projet, déjà lancé le 16 janvier 1970 lors d'une réunion de la commission mixte, avait été retardé en raison de l'hostilité des soi-disant tenants de "l'authenticité". L'idée d'introduire Antenne2 en Tunisie avait été discutée lors de la visite du président français Valéry Giscard d'Estaing en 1973. Elle fut ensuite reprise lors des visites des premiers ministres. Mais le projet reprenait sa place dans les tiroirs aussitôt après, malgré la promesse de la France d'en financer le coût. Devant ces retards, Bourguiba m'appela pour me dire qu'il avait demandé personnellement à l'ambassadeur de France, Pierre Hunt, de faire aboutir le projet, et qu'il venait de "tancer" le premier ministre Mzali : lequel, en réaction, obtiendra le départ de Hunt en le demandant expressément à Maurov lors de sa visite officielle en Tunisie. Nous brûlerons les étapes avec le nouvel ambassadeur Gilbert Pérol : ce qui nous permit de finaliser rapidement le projet. L'inauguration de la chaîne française en 1982 se fera en présence de Georges Fillioud, ministre français de la Communication, venu spécialement à cet effet. Bien que boudé par le Premier ministre qui ne l'a pas reçu, je l'accompagnai à déjeuner chez le Président. À l'inauguration de la chaîne, aucun représentant du Premier ministère n'était présent. Les observateurs étrangers et les citoyens le remarquèrent. Ce n'était pas très honorable.

J'entrepris la même démarche pour généraliser la diffusion sur tout le territoire tunisien de la chaîne italienne, la *RAI*, qui avait été installée provisoirement pour les Jeux méditerranéens de 1967 de Tunis. L'Italie, à cette occasion la chaîne, avait un relais à *Jebel Boukornine* qui fonctionnait uniquement pour la région de Tunis. Au nom de l'égalité de la culture pour tous nos concitoyens, et avec l'approbation enthousiaste du Président, je conclus rapidement l'accord avec l'Italie pour l'établissement — et sous sa responsabilité financière — de plusieurs relais dans le pays de la chaîne qui fut ainsi à la portée de tous nos compatriotes.

En févier 1983, le Conseil supérieur de l'information se réunit pour la seconde fois après sa première session en mars 1981. À l'ordre du jour, figuraient la réforme du Code de la presse, la Charte d'honneur et le code déontologique des journalistes, leur caisse de soutien... Les participants seront reçus par le Premier ministre à la Kasbah à son bureau. Il leur fit une adresse qui tranchait avec l'ambiance qui avait prévalu pendant toute la session. Mzali sermonnait ainsi les journalistes : «...Les Tunisiens sont au-dessus de tout le monde... le travail patriotique ne veut pas dire la fronde...». Le comble fut quand il s'adressa au directeur de la radio et de la télévision pour

lui dire à haute voix : «Si Abdelaziz, vous avez toujours la paire de ciseaux, veillez sur elle, nous en aurons bien besoin.» C'était la déception générale, personne n'osa rétorquer et l'audience ne dura pas plus longtemps.

Tout compte fait, ce "printemps de l'information" a constitué une épopée, mais elle n'a duré qu'un temps, souffrant de ne pouvoir s'insérer dans une politique générale du gouvernement. Nous avions fort à faire, en effet, pour instaurer progressivement la liberté d'expression, pour préserver l'information en la rendant aux professionnels, pour défendre la scène médiatique de l'intrusion, de l'inféodation et de la politique politicienne.

Malgré les échecs que nous avons essuyés, nous avons néanmoins ouvert des perspectives. En jouant les trouble-fête, en brisant des tabous et en engageant de nouvelles réflexions, notre action a créé un nouvel esprit, suscité des espoirs. Nous avons réussi tant soit peu notre pari sur un "nouvel ordre national de l'information": c'est probablement l'essentiel...

Un éditorial<sup>23</sup> intitulé : "L'offensive de séduction" rapportait : "Belkhodja a déclaré la guerre à l'information traditionnelle (...) Il faut mettre au rencart les vieux moules paralysants (...) L'information doit s'adapter au rythme nouveau imprimé aux mentalités (...) Plus fignolée, elle doit agresser le lecteur auditeur téléspectateur léthargisé par le non habituel".

Un quotidien<sup>24</sup> écrivait pour sa part : "Il faut revoir le Code de la presse(…) Il faut instaurer un nouvel ordre national de l'Information".

Ces deux éditoriaux résumaient objectivement la nouvelle ambiance du "printemps de l'Information" que nous avons vécu alors dans la témérité, et dans l'enthousiasme, et qui perdura de 1981 à 1983.

### III - La dérive politique

La politique du pays ne se réduisait pas à l'information. Au sein du gouvernement qui souffrait de son hétérogénéité, les contradictions se faisaient de plus en plus aiguës. Comme pour l'information, on n'y permettait pas de vrai débat et le premier ministre menait singulièrement sa barque en amplifiant encore les travers du système. Son populisme le conduisait à l'aventure sur le plan économique et social : il imposait au budget des dépenses que le pays ne pouvait pas supporter.

<sup>23)</sup> Le Temps, daté du 15 janvier 1982.

<sup>24)</sup> La Presse, du 1er février 1982.

Le 9 juin 1983, Moalla, rigoureux et scrupuleux, ne l'entendit pas de cette oreille. À la réunion du conseil des ministres, il fit valoir que de telles dépenses grèveraient dangereusement les équilibres financiers. Le ministre de l'Équipement, Mohamed Sayah, aggrava les choses en avançant d'autres projets inédits. C'était le comble. La discussion s'envenima, Moalla les qualifia de "projets pirates", puis nous rapporta la teneur de son entretien de la veille avec le Président qui, par réalisme, avait accepté de différer certains projets. Le Premier ministre, tapant de la main sur la table, rétorqua que les projets cités par le chef de l'Etat étaient "sacrés" et qu'il leur trouverait personnellement le financement nécessaire. Prenant la parole, je soutins fermement qu'il faudrait nous conformer aux conclusions de l'audience du Président avec le ministre des Finances, et nous astreindre à l'austérité. Le conseil se termina dans la confusion.

Le 11 juin, le premier ministre, accompagné du ministre de l'Équipement, rendit compte au chef de l'Etat de cet incident, le Président ne réagit pas. Le lendemain, il réunit Mzali, Moalla, et Lasram, et exigea la solidarité gouvernementale. À la sortie, il demanda au premier ministre de trouver un remplaçant à Lasram.

La pression continua de plus belle. Mzali dépêcha auprès du Président Hédi Mabrouk notre ambassadeur à Paris qui ne fut pas écouté. Puis ce fut Zargayoun, mandaté lui aussi, qui arrive avec un fonctionnaire du Plan venu se plaindre de son ministre. Moalla, présent, rétorque qu'il ne pouvait pas hiérarchiquement accepter cela. Le Président approuve et congédie le protagoniste. Enfin, ce fut un monastirien S.F. qui parlera du «régionalisme» de Moalla. Rien n'y fit. Le Président appréciait les capacités de son ministre du Plan et le voulait dans le gouvernement. Mais la crise latente est de plus en plus aiguë, et le Premier ministre est débouté à chaque fois par le Chef de l'Etat.

Pour ma part, je décidai de franchir le rubicon, et m'expliquai dans un journal de l'opposition<sup>25</sup>. Le premier ministre s'en plaint au Président : "Notre ministre de l'Information préfère un journal de l'opposition à ceux du parti (...) Il nous complique la situation en invoquant de lui-même la nécessité d'une loi constitutionnelle pour organiser la vie publique". Bourguiba l'écoute, mais ne réagit toujours pas.

Le vendredi 17, je présente les cadres de la TAP au Président qui nous retient à déjeuner, puis je repars pour passer le week-end dans ma ville 25) Erraï (20 mai 1983).

natale. L'après midi, Mzali eut recourt à Saida Sassi, la nièce du Président qui fera part le soir à Bourguiba du désarroi de son premier ministre.

Le samedi 18, de bon matin, le téléphone sonna chez moi à Mahdia. C'est le Président qui me proposait le poste d'ambassadeur à Berne. Surpris, je réponds spontanément que les conditions de ma vie personnelle ne me permettent plus d'aller à l'extérieur. Il me rétorque : « Tu verras avec Mzali pour un autre poste. Je rappelle que je suis député».

Le Président me relance : Mzali dit que tu avais l'intention de faire un voyage politique aux Etats-Unis. Je lui en explique la portée. Je devais m'y rendre du 29 juin au 19 juillet. Je devais faire une tournée de conférences auprès de plusieurs universités et institutions. Trois communications étaient particulièrement importantes : l'une sur le "processus de démocratisation de la vie politique tunisienne et dans la région du Maghreb", une deuxième sur "l'approche tunisienne des problèmes de Moyen-Orient", et la troisième enfin sur "la coopération entre le monde arabe et les Etats-Unis". Je devais aussi être reçu exceptionnellement par le vice-président Georges Bush, que j'avais déjà rencontré en novembre 1976 à Washington, quand j'avais été invité à suivre les élections présidentielles. Tout cela avait bouleversé Mzali.

La troisième fois, le chef de l'Etat me lut, à ma grande surprise, toute la liste de la nouvelle équipe ministérielle, et me demanda de venir le voir sur un ton des plus aimables.

Le lendemain, délibérément, je n'assiste pas à la cérémonie de passation des pouvoirs au ministère de l'Information. Le premier ministre veut en faire un problème, mais le Président ne réagit pas. Le jour d'après, comme le veut la tradition, je suis reçu à Carthage avec Moalla pour nos adieux. Nous y retrouvons le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères. Le Président nous lit une lettre adressée à un chef d'Etat arabe pour demander la reconversion d'un prêt à caractère militaire pour des projets économiques. Et, contestant même sa propre signature, il s'en prend à Moalla. Celui-ci répond que la lettre a été élaborée avec les deux ministres présents et transmise aux affaires étrangères. Le Président semble avoir tout compris. Il regarde fixement les deux ministres présents, n'insiste plus, et nous fait chaleureusement ses adieux tout en nous demandant de venir le revoir souvent. Nous étions scandalisés par la manipulation des ministres présents, nous étions réconfortés par la position du Chef de l'Etat.

#### IV - «La révolte du pain»

«La révolte ou les émeutes du pain» : ainsi furent nommés les jours du soulèvement populaire de janvier 1984 contre l'annonce du doublement du prix du pain et des dérivés céréaliers<sup>26</sup>.

Janvier, mois fatidique, est décidément le mois des problèmes et des malheurs. Janvier 69 : Ourdanine. Janvier 1974: Djerba. Janvier 1978 : le Jeudi noir. Janvier 1980 : Gafsa. Janvier 1984 : émeutes du pain.

Moalla venait d'effectuer un voyage aux Etats-Unis, où, avec son camarade de promotion M. De Larozieres, directeur du FMI, il eut une discussion approfondi sur l'aide de cet organisme dans un processus de plusieurs années pour résoudre le problème de la compensation en Tunisie. Mzali, n'avait pas saisi la portée et l'importance de l'engagement du FMI, et rejeta toute intervention de l'organisation internationale.

À son retour, en mai 1983, dans un débat direct à la télévision, Moalla souligne la nécessité de maîtriser progressivement le déficit de la caisse de compensation. C'était un débat qui réunissait sur le plateau Taib Baccouche de l'UGTT, Majoul de l'UTICA et quelques journalistes éprouvés.

Soudain, Mzali intervint directement à partir de chez lui. Par populisme ou par infantilisme, il déclara : «le prix du pain n'augmentra pas». L'émission fut perturbée et se termina en «queue de poisson». Ce scandale finit par faire annuler les débats en direct à la télévision, que j'avais eu tant de mal à instaurer, et qui avaient tant captivé les téléspectateurs<sup>27</sup>.

Dés septembre, le Premier ministre qui avait dédaigné les réformes de son ministre de l'Economie subit de plein fouet les contraintes budgétaires et un déficit financier insupportable. Fin octobre, contredisant son intervention de mai à la télévision, il fit paraître un communiqué officiel annonçant la décision du gouvernement de cesser de subventionner le prix du pain et de ses dérivés céréaliers "pour lutter contre le gaspillage et diminuer la facture des importations de céréales". Le chef de l'Etat fut conditionné au préalable : le premier ministre l'assura que "les poubelles étaient pleines de pain qu'on jetait aux ordures, et que les éleveurs préféraient donner du pain à leur bétail". Il fit concocter un reportage de la télévision qu'il fit valoir auprès du Président. Autant s'amplifiaient les résistances autour de

<sup>26)</sup> À l'instar des émeutes du Caire en janvier 1977 et de Casablanca en Juin 1981.

<sup>27)</sup> Un mois plutôt, l'avenir du Maghreb était débattu en direct, autour des journalistes par une pléiade de politiques et d'économistes : El Manjara du Maroc, Chedly Ayari et Mustapha Filali de la Tunisie et un membre du FLN.

lui, autant il s'entêtait dans l'erreur. Il s'est trop engagé, c'était la fuite en avant, à l'instar de Ben Salah à la fin de la période collectiviste.

Le 14 décembre, au cours d'une réunion commune du gouvernement et du bureau politique qui dura plus de 4 heures, le Premier ministre voulait se prévaloir du soutien du Président, et demandait l'enthousiasme des présents. Il tapait sur sa poitrine : «Où sont les hommes, les militants ? Le problème se résout à la détermination et à la foi». Il rappelle l'exemple tunisien : «La pilule peut être amère en l'avalant, mais on oubliera vite». Le ministre de l'intérieur Guiga évoque les effets néfastes de cette décision et parle de «saut dans l'inconnu». Le Directeur du Parti, Kooli, prévient des conséquences de tout excès dans ce domaine. Le ministre des Télécommunications Khouaja suggère la solution égyptienne de réduire le poids du pain en maintenant son prix». Rien n'y fit, le Premier ministre est inébranlable.

Le ministre de l'Economie Lasram va démissionner, Mzali ne l'a pas associé à une réunion à l'Office des céréales qui modula l'augmentation du prix des céréales.

Dès lors, ce fut la cavalcade en avant devant des difficultés économiques et financières que le gouvernement ne pouvait plus maîtriser. La loi de finances votée le 31 décembre par la Chambre des députés prévoyait 70% d'augmentation pour la semoule et les pâtes, et 108 % pour le pain.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1984, sitôt publiée la loi de finances annonçant les augmentions, les premières réactions fusent spontanément du sud : Souk El Ahad, Douz, K'ebili, El Hamma et Gabès, pour s'étendre à l'ouest, notamment à Kasserine dès le lendemain. Tunis et sa banlieue s'embrasent le 3 janvier et la révolte se poursuivra pendant trois jours, jusqu'au 6. Les établissements scolaires du primaire au supérieur seront fermés du 4 au 7 janvier.

Le 4, le Président reproche à son Premier ministre de ne pas s'être adressé à la population, et lui demande d'aller de suite à la télévision. Mzali y va illico sur un char de l'armée qui l'amène de Carthage au siège de la Télévision, la route n'étant pas sûre. Il y déclare tout bonnement : «Ce qui a été décidé par le gouvernement, ressort de son souci permanent de l'intérêt du peuple... pour avoir des possibilités nouvelles afin d'achever bien des projets... Les événements ont confirmé la stabilité du pays, sa sérénité et la réussite de notre politique de développement... L'Etat assumera ses responsabilités avec toute la force et les moyens dont il dispose pour établir la sécurité. La suppression de la compensation fut un prétexte pour les ennemis du peuple...»

Le 5, au milieu des troubles, la Chambre des députés se réunit d'urgence et vote une résolution de soutien complet à la politique du gouvernement<sup>28</sup>.

Ni l'état d'urgence ni le couvre-feu n'avaient pu arrêter les émeutes. Nous revivons alors le même scénario que lors des événements du Jeudi noir. Officiellement, il y eut 70 morts. D'après le décompte<sup>29</sup> effectué dans les hôpitaux, le chiffre est de 143 morts, 500 blessés et des milliers d'arrestations : chiffres qui dépassent ceux des victimes du 26 janvier.

Le 6, le quatrième jour, Bourguiba mesurant l'étendue de la réaction populaire, convoque de lui-même la télévision et déclare seulement ces quelques mots : "Toutes les augmentations sont annulées. Que Dieu bénisse le peuple tunisien". Ce coup de théâtre soulève l'enthousiasme : tout Tunis, dans l'euphorie, afflue devant le palais de Carthage aux cris de "Vive Bourguiba! à bas Mzali!". A son déjeuner intime avec Zargayoun et son épouse, le Président poussa un grand ouf : «Grand dommage, Mzali n'est pas un homme d'Etat».

Le lendemain de son vote de soutien, la Chambre des députés se réunit pour voter l'annulation de toutes les augmentations, se contredisant ainsi moins de 24 heures après avoir soutenu le gouvernement et adressa ce message au Chef de l'Etat : «L'Assemblée exprime sa considération pour la décision hardie du Président qui vient encore une fois prouver qu'il communie avec son peuple et surtout avec les faibles et les malheureux.

Le Président reçoit le Bureau exécutif de l'UGTT. Habib Achour fera cette déclaration à la sortie : «Nous sommes venus présenter nos félicitations à Bourguiba qui a sauvé le pays d'une grande catastrophe...»

Paul Balta écrira : "Les habitants des ceintures rouges de Tunis et des grandes villes, souvent au-dessous du seuil de la pauvreté, qui on rejoint. dans leur révolte les populations déshéritées du bled, ont manifesté leur colère plus violemment et en plus grand nombre que le 26 janvier 1978"<sup>30</sup>.

Souhayr Belhassen<sup>31</sup>, rapportera la réponse d'un Tunisien : "c'est Mzali qui a reculé. C'est le peuple qui voulait faire tout «péter» pour que Bourguiba nous entende".

Mohamed Charfi estimera : "C'est une crise de société (...) Les transformations sociales n'ont pas été accompagnées de transformations politiques

<sup>28)</sup> J'avais préféré ne pas assister à cette séance.

<sup>29)</sup> Jeune Afrique, du 18 janvier.

<sup>30)</sup> Le Monde du 10 janvier 1984.

<sup>31)</sup> Jeune Afrique, daté du 18 janvier

(...) d'où la rupture entre les transformations sociales permanentes et le gel politique qui est à l'origine des problèmes de la crise du régime<sup>32</sup>.

Le Premier ministre finira par déclarer à France Inter : «L'annulation des augmentations est une preuve de l'honnêteté du gouvernement qui a reconnu qu'il a outrepassé l'évaluation du pouvoir d'achat du peuple tunisien». Et dans un autre journal<sup>33</sup> : «... Le doublement du prix du pain aurait pu nous procurer 140 millions de dinars... Il fallait affronter le problème du pain... Je l'ai fait... dire la vérité au peuple exige du courage...».

À l'envoyé spécial du Figaro<sup>34</sup>, Mzali concède avec un certain infantilisme : «Je ne pensai pas que l'augmentation du pain soulevait une réaction aussi populaire... Nous avons imaginé des aides aux vieux, aux orphelins, aux pauvres... cette augmentation, c'était trop. Il aurait fallu l'appliquer en deux ou trois fois... pour un responsable, la pire des choses, c'est l'entêtement... j'ai péché peut être par rationalité».

Mohsen Toumi dira : "Ceux que les communiqués officiels appellent des chômeurs, des oisifs, des éléments hostiles, c'est-à-dire les victimes du mal développement (...) se trouvent en rupture organique avec tout ce qui compose l'establishment, pouvoir et opposition légale confondus<sup>35</sup>".

Je mesurai alors la chance d'avoir été évincé du gouvernement six mois auparavant. J'aurais sans doute combattu cette faute politique et subi, à coup sûr, les retombées des événements.

Le 4 février 1984, la revue Le Maghreb annonçait dans ses indiscrétions : "M. Tahar Belkhodja pense appeler la Chambre des députés à se réunir en session extraordinaire". Ce ne fut, à vrai dire, qu'une tentative discrète et sans lendemain ; les députés, tous membres du PSD, n'étant aucunement prêts à braver qui que ce soit.

Je continuai néanmoins à remplir mon devoir parlementaire. Je m'attelai cependant à un projet d'édition d'un quotidien que je pensais appeler "La République". Mzali me transmit que le Président aimerait me confier dans ce cas la responsabilité des organes du parti. Je compris, on ne voulait pas de moi dans ce secteur névralgique.

<sup>32)</sup> Erraï daté du 27 janvier 1984.

<sup>33)</sup> Le Monde 6 février 1984.

<sup>34)</sup> Du 8 janvier 1984.

<sup>35)</sup> Le Monde - février 1984

#### V - La déliquescence

En 1985, nonobstant toutes les leçons douloureuses du passé, le premier ministre Mzali et le directeur du parti Hédi Baccouche, referont la même «faute politique» en créant les comités dénommés *Chourafas* (honorables) en vue de l'institution d'un nouveau syndicat docile. Le conflit Parti-UGTT — qu'on pensait révolu — refait alors surface; Achour est incarcéré le 31 décembre<sup>36</sup>, et le pays vivra les complications d'antan.

Bourguiba ne veut pas d'amplification, et va tenter de ralentir la cavalcade. Il veut éviter de nouveau conflit à la jeudi noir. Il décide d'abord, sous des prétextes quelconques, de démettre les principaux adeptes du Premier ministre<sup>37</sup> en prélude à sa propre destitution.

Sans pudeur ni vergogne, Mzali s'attela alors, avec la complicité de la fameuse nièce Saïda Sassi<sup>38</sup> et certains hauts responsables complaisants ou calculateurs, à encourager et à organiser même une «dépravation honteuse à Carthage»<sup>39</sup>. Il fallait pour cela faire le vide autour du chef de l'Etat. On assista à l'éloignement de Allala Laouiti, compagnon de Bourguiba depuis un demi-siècle, suivi par le limogeage de son fils, conseiller à la Présidence, le 7 janvier 1986. Le 21, Bourguiba mit fin aux fonctions de son Représentant personnel : Mongi Kooli. Un autre ministre, un ami d'enfance, Sadok Ben Jemaa a été aussi limogé pour les mêmes raisons.

Pour ma part, ce fut la confection d'un dossier relatif à ma gestion administrative et financière. L'éminent politologue et universitaire, Hichem Jaiet, dans un commentaire<sup>40</sup> écrira : "La Justice instruit des procès politiques par la bande, par le petit côté des choses (...) Pour Belkhodja, c'étaient des histoires de réceptions et de petits fours". Je déclarai à l'AFP : "Je resterai dans la sérénité fidèle à mes convictions libérales et démocratiques".

Wassila représentait le dernier rempart, il fallait le faire sauter. Son absence du palais favorisa une répudiation en forme de divorce, qui couronna l'entreprise d'isolement du chef de l'Etat.... Le nouvel entourage de Bourguiba est "farfelu" délétère corrompu moralement et matériellement. Le pouvoir au palais en fut rapidement affecté.

<sup>36)</sup> Chedly Ayari révèle que Mzali l'envoya auprès de Achour pour lui intimer le choix entre la démission ou la prison. Le leader syndicaliste choisit la prison.

<sup>37)</sup> Ce sera successivement : Mzali, Chkir, Béchir Ben Slama, Fraj Chadli, Ghdira.

<sup>38)</sup> Qu'il dénoncera plus tard quand elle l'a laché, connaissant la pensée intime du Président sur Mzali.

<sup>39)</sup> Je les avais, à juste titre, traité de «criminels» dans une émission à la TV El Jazira en 2005.

<sup>40)</sup> Réalités, 16/12/1988.

Mais tout ce branle-bas politique ne pouvait occulter la grave crise économique, comparable dans ses paramètres à celle de 1969.

Le 8 juillet 1986, les ministres responsables des secteurs économiques décidèrent d'en référer directement au chef de l'Etat. Ils étaient en désaccord profond avec le Premier ministre depuis bien des mois. Ils ne pouvaient plus assurer valablement leurs fonctions, les déficits étaient énormes dans tous les secteurs<sup>41</sup>,

Au petit déjeuner, à Monastir, le Président recevait son ministre de l'intérieur Zine El Abidine Ben Ali. Puis, il fit introduire les arrivants : ce seront Rchid Sfar ministre de l'économie, Ismail Khelil ministre du plan et des finances, Hamadi Skhiri gouverneur de la Banque centrale, et Mansour Skhiri directeur du cabinet présidentiel.

La Tunisie vit sur un «volcan» : c'est l'expression commune de tous ces ministres. Ils expliquent que les paramètres économiques sont très mauvais, et que la réserve de devises à la Banque centrale était au plus bas comme lors de la débâcle du collectivisme. Les ministres s'expliquent avec force détails comment on en était arrivé là : le déficit de la Caisse de compensation aggrave la situation financière des entreprises publiques... Ils insistèrent surtout sur les investissements inconsidérés pour des projets non rentables décidés unilatéralement par le Premier ministre, sans leur consultation.

Le Président, furieux, ne les retient pas à déjeuner comme à son habitude. Il s'enferme dans sa chambre, interdit qu'on le dérange, fait sa sieste, puis descend vers 16 h. Il appelle le correspondant de presse «TAP» et lui dicte le communiqué qui limoge Mzali et le remplace par Rchid Sfar. Bourguiba part au plus pressé : il choisit un économiste pour résorber une situation économique. Il n'informe pas Mzali qui le saura par un coup de téléphone du ministre d'information à 17H.00,<sup>42</sup> à la télévision et non à 20H.00.

Trois jours plus tard, Mohamed Mzali viendra conformément à la tradition, remercier le Chef de l'Etat pour la confiance qu'il avait mis en lui. Bourguiba ne le reçoit pas dans son bureau et va se contenter de le saluer dans le hall du Palais pour lui dire : «Tu as trop arabisé». C'était le prétexte

<sup>41)</sup> Mzali décida de partir en Arabie Saoudite, où il a demandé au Roi Fahd une aide financière urgente. Le monarque, bousculé, répondit par sa fameuse phrase rituelle : «Bassita» (facile). Notre ambassadeur a beau expliqué que c'est un simple mot d'usage rituel, le Premier ministre ne voulait pas y croire, et prolongea encore son séjour. En vain. A son retour, les problèmes étaient encore plus pressants ; surtout que l'aide escompté faisait défaut.

<sup>42)</sup> Comme l'atteste le ministre de l'information répondant à Mzali dans la revue Réalités.

qu'il fallait ébruiter : «Il y a pas de crise politique ou économique dans le pays. Mzali a été limogé pour le «dada» qu'on lui connaissait: l'arabisation». Il fallait minimiser la crise économique et propager la réplique du Président. Mzali va délibérément occulter cette véritable raison dans toutes ses interventions et se faire valoir, sans impudeur, comme la victime de l'arabisme<sup>43</sup>.

Mzali s'enfuit le 3 septembre par la frontière algérienne, il publie un pamphlet infâme<sup>44</sup> : «lettre ouverte à Bourguiba<sup>45</sup>».

Rchid Sfar, démissionnera suite à un couroux inhabituel de Bourguiba, pour une nomination qu'il avait faite la veille et qu'il voulait contester le lendemain. C'est Zine El Abidine Ben Ali qui lui succède. On vivait l'impasse, la crise politique s'amplifiait. À la source, à Carthage, Bourguiba était désorienté, et la déficience du pouvoir central était manifeste. Tunis capitale chancelait : le pouvoir de la rue s'imposait de jour en jour avec l'affrontement quotidien des forces de l'ordre et les manifestants de plus en plus nombreux qui se réclamaient du MTI (Mouvement tunisien islamique). Le pays partait dangereusement à la dérive et semblait se diriger inévitablement vers l'abîme. Le changement politique au sommet viendra sauver la Tunisie des périls qui la guettaient : ceux de l'obscurantisme et de l'anarchie.

Le 7 novembre 1987, à 4 heures du matin, par un coup de téléphone discret de Tunis, j'apprends "le Changement". Je réveille de suite Ben Yahmed, Masmoudi et quelques autres amis, et nous nous mettons à l'écoute pour entendre à 6 heures la déclaration pathétique du nouveau chef de l'Etat. Zine El Abidine Ben Ali, qui proclamait notamment : "Notre peuple a accédé à un degré de conscience et de maturité qui permet à tous ses fils de vivre dans le cadre d'un régime républicain qui confère aux institutions toute leur importance et qui institue les conditions de démocratie responsable fondée sur la base de la souveraineté du peuple (...).

J'adresse aussitôt un message au nouveau Président, où je déclare notamment : "L'espoir et la confiance reprennent chez tous les patriotes, leur adhésion est totale à votre première déclaration et leur engagement sera enthousiaste pour le renouveau dans la concorde et la fraternité…".

<sup>43)</sup> Mzali, dans son livre, présentant son CV dira qu'il «sauva sa peau» après le complot dont-il devait être victime pour son arabisation et son orientation arabo-islamique.

<sup>44)</sup> Dans son livre, il se complaît à crier au martyr : «Bourguiba avait demandé au procureur de la République de le pendre avant fin décembre.» Le procureur ne l'a jamais confirmée. L'hériticité de Mzali n'a pas de limite. L'opinion publique retiendra indéfiniment contre lui «la révolte du pain» comme elle avait retenu contre Ben Salah la débâcle du collectivisme.

<sup>45)</sup> Editions PubliSud 1989.

Le 29 septembre 1989, juste quarante-huit heures après le limogeage du premier ministre Hédi Baccouche, le Président Ben Ali me fait dire par l'ambassadeur à Paris, Brahim Turki, qu'il "souhaite que je rentre et que je lui fasse confiance...". Je réponds positivement et retrouve avec émotion mon pays après quatre ans d'absence.



# LA REPUBLIQUE :

### une démocratie inachevée

#### I - La modernité

Les deux seules opportunités sérieuses d'ouverture du régime ont été gérées maladroitement. En 1970, la Commission supérieure du Parti consulta les citoyens sur une réforme profonde du système, mais elle se contenta de jeter un gros pavé dans la mare, se contentant de se délecter de ses circonvolutions. Ce fut l'échec, aucune solution concrète n'avait accompagné l'ameutement. La population s'était défoulée : il fallait l'accompagner, l'orienter, et lui proposer. Ce ne fut pas le cas.

En 1981, le Président se convint avec nous du pluralisme aux fins d'associer l'opposition au pouvoir. Le Premier ministre, Mzali craignant son principal «challenger» Ahmed Mestiri, a piégé tout le processus en initiant la confrontation de deux tunisois : Mestiri Président du MSD, et Caïd Sebsi qui avait rejoint le bercail, le PSD. Le prévu advint, Mestiri était seul vainqueur à Tunis. C'était inacceptable pour l'establishment, et l'expérience tourna au fiasco.

Auparavant, différentes décisions et actions de modernisation ont été engagées par Bourguiba, grâce à son prestige, sa popularité et ses prestances, nonobstant tous les aléas. Il réussit des réformes sociales exceptionnelles qui ont façonné la Tunisie. Il les imposait la plupart du temps, dépassant ou jugulant les tabous et les réminiscences.

Cela fut le cas<sup>1</sup>, lors de l'adoption de la double nationalité, malgré l'hostilité de la commission politique de l'Assemblée Nationale, qui nous avait, Bali, le ministre de la justice et moi-même, et par deux fois, embarrassé en rappelant notamment les mauvais souvenirs de la naturalisation coloniale<sup>2</sup>.

<sup>1)</sup> En 1975.

<sup>2)</sup> Le protectorat encourageait la «naturalisation française» des Tunisiens en leur accordant des avantages, et notamment la perception du « tiers colonial » comme les français. Mais les cimetières musulmans leur furent interdits, et l'opération ne s'est pas propagée.

On faisait vibrer la fibre nationaliste à outrance. L'assentiment du Premier ministre était implicite, mais non engagé. Ce sera le Président<sup>3</sup> qui, sur notre suggestion, permettra la discussion de la nouvelle loi directement à la séance plénière sans le rapport de la commission politique. Ce fut une première, le règlement intérieur n'en faisait pas obligation. Le projet stipulait que la «nationalité tunisienne ne sera plus retirée automatiquement à ceux qui en acquièrent une autre».

Bourguiba aimait par-dessus tout son pays qu'il voulait faire évoluer, et son peuple qu'il voulait épanouir. Il «galopait» pour le faire prospérer rapidement et le façonner dans la modernité. Il encourageait toute réforme démocratique, à condition qu'elle ne mette pas en cause les fondements du système.

Il avait, dès l'origine, réussi à compenser par sa personnalité la faiblesse organique de la Tunisie; et en cas de crise, il parvenait toujours, in extremis, à redresser la situation, mais il ne rétablissait jamais qu'un équilibre instable fondé sur un consensus circonstanciel autour de sa personne.

Il faut le confesser : nous avons tous adhéré à ce système de commandement qui permit à la nation de forger son unité, mais nous n'avons pas pu ou voulu faire évoluer profondément nos institutions. Certes, l'Etat a été fondé; la république a été proclamée. On obtint de la France en 1958 l'évacuation militaire des territoires du sud, et en 1968 la libération de Bizerte ; en 1964, ce fut la décolonisation agricole. Nous avons pu juguler le galop démographique, promouvoir l'unification et la généralisation de l'enseignement, imposer la révolution de la condition féminine. La réforme des institutions judiciaires archaïques fut menée à terme. Bourguiba, fit évoluer aussi la mentalité de ses compatriotes, mais cela ne fut pas suivi de changements notables sur le plan politique, faute de courage ou de volonté de la part de ses premiers ministres dauphins.

On savait que le dogmatisme et le moralisme n'avaient plus cours auprès de ce nouveau monde des moins de 30 ans, qui avaient, moins besoin d'idéologie que de déontologie capable de réguler la coexistence et la coordination entre les exigences immédiates et les perspectives. Nous assistions à la valorisation de l'individu au détriment de la transformation collective. Une nouvelle opinion publique émergeait et exigeait une nou-

<sup>3)</sup> C'est le Président qui m'aida à étendre la validité des passeports sur cinq ans au lieu de trois, et à tous les pays alors qu'il fallait demander chaque fois l'adjonction d'un autre pays. On se contenta aussi de la carte d'identité, afin de faciliter notre tourisme (la CI étant plus fiable que le passeport sur le plan sécuritaire)

velle «démocratie d'opinion». Elle rejette tout populisme qui pouvait exploiter l'émotivité ambiante en enfourchant les instincts primaires. C'est un nouveau peuple mû par de nouvelles ambitions, exigeant, difficile, assoiffé de pouvoir, mais aussi de démocratie. Le politique lui échappait. Il le raillait et n'écoutait guère les admonestations ou les appels à la raison. Bref, le système restait figé, nous n'avons pas su ou pu transformer ou du moins préparer l'avènement de la génération de l'après-indépendance, celle qui ne se reconnaissait pas dans les vétérans de la lutte nationale. Devenue majoritaire dans le pays, elle avait pu investir les structures administratives, économiques et sociales.

En 1977, une tentative de démocratisation administrative tourna court. Le 29 juillet, la conférence traditionnelle des gouverneurs se réunissait à Monastir sur le thème de la décentralisation. Elle devrait prendre la relève de la déconcentration qui prolongeait la bureaucratie centrale. Le 2 août, le premier ministre nous fit un discours jacobin : «La Tunisie ne peut être divisée en vingt républiques (...). la décentralisation est une expression récente de conception occidentale étrangère à nos situations politiques et administratives (...) et n'a pas cours dans les sociétés arabes et islamiques». Dans une interview à un hebdomadaire<sup>4</sup> du parti, je déclarai pour ma part: «la décentralisation n'est pas la balkanisation (...) c'est une école de démocratie (...) Il ne peut y avoir de progrès conséquent que s'il y a une organisation du travail, au sein d'un pouvoir collégial du sommet à la base ...»

La maxime de Carré de Malberg devenait d'actualité : «L'autorité administrative peut d'une façon discrétionnaire appliquer aux citoyens toutes les mesures qu'elle juge bon de prendre en vue de faire face aux circonstances... Le pouvoir, en invoquant la sécurité, choisit l'ordre moral contre la liberté, et assimile la sécurité attendue par le public à la stabilité du pouvoir établi».

Tout au long de cette trentaine d'années du règne de Bourguiba, catapulté dès mon jeune âge dans la cour des grands, je me suis trouvé associé, avec bien d'autres et à des degrés divers, au long combat pour la démocratisation du régime. J'estimais, avec ma charge émotionnelle, que l'on pouvait le changer du dedans ou du moins innover et, de temps à autre, se comporter comme ce que les politologues anglo-saxons appellent les "semi-opposants". On aimait me dénoncer comme "l'opposant interne" : en vérité, j'étais plutôt proposant qu'opposant, convaincu de

<sup>4) «</sup>Revue Dialogue» du 8 août 1977.

la nécessité d'une évolution de nos institutions républicaines. D'autres, peut être plus courageux, avaient préféré quitter le pouvoir, d'une manière ou d'une autre<sup>5</sup>.

Une revue économique<sup>6</sup> étrangère rapportera : "... Le ministre de l'Intérieur T. Belkhodja ne cache pas son souhait de voir un dialogue s'établir avec les représentants de la tendance" libérale" mise au banc du PSD, car il estime que le moment est venu de substituer, à une rigoureuse homogénéité politique, un certain degré de pluralisme".

Je ne pouvais pas aller plus loin. J'étais peut être trop fervent pour Bourguiba. J'étais le produit du système, j'étais acquis à l'éthique bourguibiste, et je croyais à son évolution.

Je pus quand même faire adopter les deux premières décisions qu'on tint pour le point de départ du processus de démocratisation en Tunisie.

En mai 1977, fut la reconnaissance d'une Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH) indépendante, la première dans le monde arabe et en Afrique. Ce fut après une difficile controverse au sein du bureau politique : je soutenais le projet, le Premier ministre était d'accord implicitement, mais ne voulait pas brusquer les choses, comme à son habitude. D'autres membres étaient contre ou du moins circonspects. Le directeur du parti proposa la présidence d'une autre ligue à maître Fathi Zouhir, ancien ambassadeur, ancien ministre, avocat éminemment respectable. Je l'interpellais, il ignorait le dilemme. Le Président trancha : reconnaître la première ligue représentée par le professeur de médecine, Saadoun Zmerli. J'eus alors à négocier longuement la composition du bureau qui comprendra finalement quelques universitaires unanimement respectés et proches du parti.

Dans la presse étrangère, la naissance de la LTDH fut aussitôt saluée comme un signe de démocratisation politique. Un quotidien français<sup>7</sup>, écrivait : "Cette attitude pourrait constituer l'amorce d'une libéralisation de la vie politique tunisienne en faveur de laquelle certains dirigeants se sont prononcés, tel le ministre de l'Intérieur qui insistait récemment sur la nécessité de laisser une plus grande liberté à la presse nationale, dont il regrettait le conformisme...".

La seconde mesure démocratique que j'ai pu faire aboutir, toujours

<sup>5)</sup> Béchir Ben Yahmed, Ahmed Mestiri, Hassib Ben Ammar, Ahmed Tlili, Habib Boularès...

<sup>6)</sup> Les Marchés Tropicaux du 8 avril 1977.

<sup>7)</sup> Le Monde du 10 mai 1977.

avec l'assentiment implicite du Premier ministre, fut l'autorisation accordée, en octobre 1977, aux tenants du mouvements MDS des dissidents du PSD, de publier le journal *Erraï*, premier journal d'opposition. Après les événements de Ksar Hellal, personne ne voulait aller au charbon ; mais il fallait rapidement lâcher du lest et détendre l'atmosphère.

La revue française<sup>8</sup> osera ce commentaire : "Le mérite de M. Belkhodja a toujours été de mettre courageusement en oeuvre ses convictions libérales lors de ses passages au pouvoir. Du temps de M. Ben Salah, dont la générosité sociale l'avait d'abord séduit, M. Belkhodja connut, de la sorte, une première et grave disgrâce. Ministre de l'Intérieur depuis plus de quatre ans, il avait non seulement amenuisé autant que possible le caractère répressif de ce département, mais aussi constamment plaidé, au sein des cellules destouriennes comme au sommet du parti, en faveur de la liberté d'expression, de la compréhension des revendications étudiantes, et plus généralement de l'ouverture libérale…".

En 1981, le calcul politicien et l'obsession du dauphinat du Premier ministre avaient saboté le projet pluraliste, en cassant la dynamique de la libéralisation.

#### II - Le Pouvoir

Bourguiba se destinait pour le pouvoir suprême dès son jeune âge. Dès l'enfance, il s'était juré de venger sa famille qui fut spoliée de ses quelques oliviers pour payer les impôts imposés par la troupe mobile de l'Oujak : les soldats du Bey. Et cela, en dépit du fait que son père était alors dans la soldatesque beylicale.

En France, il choisit de faire sciences politiques en plus du Droit ; et en prison ou en exil, il dévorait les livres politiques et était un fervent de Montesquieu. Rentré en Tunisie, il effectue deux stages : l'un auprès de Salah Farhat pour mieux comprendre les desseins du «Vieux Destour», l'autre chez maître Cirier, l'un des pontes du protectorat, afin d'appréhender au mieux l'essence de l'action coloniale.

Dès 1930, avec ses compagnons, il s'introduit chez les tenants du Vieux Destour, comme rédacteur en chef de leur journal, le temps de pénétrer leur bunker politique. Puis, il démissionna avec ses camarades, et créa son propre journal : L'Action.

<sup>8)</sup> Marchés Tropicaux, du 13 janvier 1978.

En 1934, il provoqua la scission, et le voila «Zaim» d'un nouveau parti dont il laisse provisoirement la présidence à son compagnon Mahmoud Materi. Dès sa démission, et après quelques heures de présidence de Tahar Sfar, voilà Bourguiba qui s'impose à la tête du Parti. Et c'est le «galop» à l'intérieur pour asseoir sa popularité, et à l'extérieur pour devenir la seule référence.

En 1937, il est en face de Thâalbi, ce mastodonte politique, bien ancré à l'intérieur et à l'extérieur. Il tenta un moment de l'amener dans son giron, puis se décida de lui soustraire le «zaimat» par tous les moyens. Il y réussit, et le voilà le seul leader politique.

Le deuxième adversaire sera le propre secrétaire général du Parti : Salah Ben Youssef. On connaissait peu ou pour leur compétitivité sournoise et leur cohabitation difficile, sans que cela apparaisse clairement au public sauf pour Bourguiba qui, tout au long, agençait sa politique en conséquence<sup>9</sup>.

Dès 1945, initié par Ben Youssef, le grand avocat Taher Lakhdar, commente au Bureau politique, en l'absence de Bourguiba, le projet d'une «constitution monarchique». Dès lors, tout va se tramer très vite : B. Youssef devint l'allié du trône. Sous le sceau apparent de la solidarité beylicale au mouvement nationaliste, la collusion entre B. Youssef et la cour se consolidait jusqu'à l'accord sur un «deal» confidentiel : soutien politique de la monarchie à Ben Youssef contre la promesse de celui-ci de changer le processus de la hiérarchie, en annulant le processus de l'aînesse, et en adoptant la succession directe, qui permettrait au fils Chadly de devenir le Bey «M'hal» ou le bey successeur.

En contractant cette alliance, afin de conserver le trône et favoriser l'accession de son fils, Lamine Bey a perturbé ses relations avec Bourguiba et les a compromise avec la France. Le combattant suprême ne pouvait l'admettre. C'est la nature du régime monarchique qui va alors s'imposer alors qu'il était profondément républicain. En second lieu, Ben Youssef, son premier collaborateur tramait pour la prééminence et à la longue pour son éviction.

La France, elle, avait déjà choisi Bourguiba avec les accords sur l'autonomie interne. Mendes-France déclarera que le régime monarchique «était une affaire interne», alors que le traité du Bardo était encore opérant, et engageait la France à défendre le trône.

Par ailleurs, la guerre d'Algérie était prépondérante, et la France cher-

<sup>9)</sup> En 1944, à Sadiki, notre professeur d'histoire Sahbi Farhat, du Vieux Destour, raillait humoristiquement ce différend, ce qui donnait lieu, dans les récréations, à bien des controverses entre nous.

chait à se dégager de la Tunisie et du Maroc pour s'y consacrer exclusivement. Allié du Caire et de Ben Bella, Ben Youssef devenait dangereux : il demandait l'engagement dans la guerre des trois pays. La nouvelle alliance du Bey et de Ben Youssef devenait insupportable politiquement. Il fallait faire triompher Bourguiba, et depuis, l'aide de la France fut décisive.

En 1955, en pleine crise Youssefiste, Bourguiba demanda à la France de disposer de la sécurité intérieure, et pour commencer, il exigea le transfert de l'Oujak beylical à la future garde nationale. Lamine Bey convoqua alors le Résident général Seydoux, et en présence du Premier ministre Tahar Ben Ammar, lui tint à peu près ce langage : «Nous sommes responsables de tous nos sujets et nous ne voulons pas qu'ils s'entre-tuent. En conséquence, nous demandons à la France de conserver ses prérogatives dans le domaine sécuritaire» : en filigrane, ne pas accepter la proposition de Bourguiba et ne pas transférer le corps de l'Oujak à la Tunisie. En outre, Lamine Bey veut rappeler à la France ses obligations qui découlent de l'article 3 du traité de la Marsa, qui stipulent» l'engagement de la France a défendra la monarchie». En outre, le Bey demande que la réunion reste secrète.

Seydoux en avisa son gouvernement qui ne pouvait s'impliquer dans ce grand jeu politicien qui ne correspondait aucunement à sa stratégie. Sur instruction, le Résident général en fit l'indiscrétion indirecte à Bourguiba. On convint de ne rien ébruiter, et la France procéda au transfert des services de sécurité à la Tunisie.

Bourguiba peaufina alors sa stratégie : après la France, il s'occupera de la monarchie. Le moment propice, il reprochera au Premier ministre de ne pas l'avoir informé de la fameuse réunion tripartite, et lui en tiendra rigueur<sup>10</sup>. Néanmoins, le 25 juillet 1957, il le décorera du cordon de l'indépendance<sup>11</sup>.

Peu à peu, le régime devenait de plus en plus singulier. La République, la Nation, l'Etat, le Parti, s'identifiaient tous à Bourguiba. Tous puisaient à la même source : Bourguiba, et convergaient vers le même symbole : Bourguiba. Le demi siècle de son "règne" — dont deux décennies, de 1934 à 1955, comme *Zaïm*, et leader nationaliste ; puis pendant trois autres, cumulant la présidence de l'Etat et du parti — va consolider cet amalgame

<sup>10)</sup> H. Boularès écrira : «On reprochera politiquement à Tahar Ben Ammar d'avoir «tu» une démarche équivoque auprès des autorités françaises au cours des ultimes négociations…»

<sup>11)</sup> Ridicule était d'avancer que «le Chef de l'Etat était jaloux que Tahar Ben Ammar ait signé l'indépendance à la place de Bourguiba».

qui formait le canevas du système. Le pays vivrait ainsi pendant plus de cinquante ans sous la férule de Bourguiba et la machine du parti.

Le problème, avec Bourguiba, est que cette certitude dans son destin, si elle l'inspirait dans les moments difficiles, le faisait aussi glisser naturellement vers l'autoritarisme et un certain cynisme dans ses rapports avec les hommes. Ce fut la privatisation de l'Etat, l'asservissement de ses structures et l'alignement de la société civile.

Le nouveau Chef de l'Etat construisit son système au nom de la primauté de l'Etat, qu'il ne cessa d'imposer au fil du temps, malgré les velléités qui soutenaient insidieusement l'ascendance du parti. Pour concrétiser son idéal, il lui fallait des instruments efficaces : un gouvernement centralisateur, un parti dominant, des organisations socio-professionnelles et des mouvements de jeunesse liés au système, et procédant de la même éthique.

Cependant, ce régime du parti unique et de ses satellites n'a cessé d'étouffer la société civile. L'Assemblée nationale, monochrome, freinait la démocratisation parlementaire. Sur le plan régional, les gouverneurs représentaient le Chef de l'Etat, sont entourés plus que secondés par les représentants du Parti. Bourguiba, qui les voulait tous de bon physique, de grande taille, capables de discourir et de convaincre, s'assurait périodiquement de leur prestance (Hiba) et de leur autorité, comme il se l'était d'ailleurs établi pour lui-même et pour ses ministres.

Au cours de sa lutte politique, Bourguiba aura des problèmes avec la plupart de ses premiers compagnons : Salah Ben Youssef, Bahri Guigua, Tahar Sfar, Sliman Ben Slimène<sup>12</sup>, Mahmoud Materi, Chedly Khalladi... Ils s'accordaient tous sur l'objectif de l'indépendance, mais certains auront moins de témérité ou de courage politique. Bourguiba ne manquera pas

12) Les relations de Bourguiba et de Sliman Ben Sliman sont assez anecdotiques. Le 4 mars 1950, David Bruce, l'Ambassadeur des U.S.A. à Paris est dépêché à Tunis, son gouvernement s'inquiétait de l'invitation de l'URSS faite à Sliman Ben Slimène. Après maints intercessions de ses camarades et autant de Bourguiba, il se maintient à la tête de la «ligue de la Paix» de tendance communiste. Le 18, il est renvoyé du Parti. En 1951, Sliman Ben Slimène fit cette boutade : «Il y avait au cours de la dernière guerre un bureau politique qui soutenait l'Axe avec Habib Thameur, alors pourquoi, il ne faut plus avoir un bureau politique avec Sliman Ben Slimène soutenant l'URSS...».

Par ailleurs, en 1968, en charge de la Sécurité Nationale, on me rapporta que Sliman Ben Slimène a tenté de se suicider en se jetant par la fenêtre du TGM (le train Tunis - la Marsa), et que deux passagers le retirèrent par ses pieds in extremis. Je ne le connaissais pas. J'entendais parler de lui, il avait la qualité de militant, mais libre d'esprit. J'avisai directement le Président de l'incident. Il s'étonna, je lui réponds de moi même que ce sont ses démêlées avec lui qui le rendaient dépressif. Pris de remords, il téléphone de suite à son secrétaire particulier Laouiti, et programa de rendre visite l'après midi même à son vieux compagnon. Ce furent des embrassades et des souvenirs. Puis c'est la réconciliation et la grande décoration.

dans ses discours de vilipender "les défaillants". Ces critiques, durement ressenties par les vieux militants, étaient mises par ma génération sur le compte de différends personnels. Le Combattant suprême, en les dénonçant, écrivait "son" histoire.

En mai 1963, l'Assemblée nationale changea la devise de la république. "Liberté, Ordre, Justice" devenait : "Ordre, Liberté, Justice". L'ordre devait désormais prévaloir sur la liberté. Pour certains, Bourguiba, échaudé par la mésaventure du complot de décembre, tenait par-dessus tout à assurer la stabilité de l'Etat et la pérennité du régime. Pour d'autres, il s'agissait d'un retour en arrière, et d'un repli significatif mettant fin au frémissement du système.

Le 9 novembre 1971, à l'instigation du premier ministre Nouira, et dans un souci de détente, l'Assemblée nationale abrogea l'article 109 de la loi électorale, selon lequel l'exclusion du parti entraînait automatiquement la déchéance du mandat de député. L'inconstitutionnalité de l'article avait d'autant moins été évoquée qu'il n'existait pas de Cour constitutionnelle. En réaction aux assauts politiques du congrès de Monastir I, l'article fut rétabli, le 26 mars 1973 : on confirmait ainsi que le parti était le parti du pouvoir, et non le parti au pouvoir.

Le bureau politique, instance suprême du parti, lui-même colonne vertébrale de l'Etat, ne se réunissait que rarement autour de Bourguiba. Il en avait fait un organe presque honorifique, où il plaçait ses hommes de confiance sachant qu'il pouvait les congédier, en fonction des événements ou de sa stratégie politique. Les réunions étaient présidées par le secrétaire général. Bourguiba savait qu'il ne pouvait s'agir que de "petite gestion" sans conséquence politique. Certes, assistait-on à des querelles où volaient les invectives. Cependant, le parti, malgré tout, demeurait la courroie idéale de la transmission de la voix de son maître.

Par contre, Bourguiba s'intéressait assidûment à la bonne marche de l'Etat. Il n'intervenait que sporadiquement dans la gestion quotidienne, respectait scrupuleusement le sens de la hiérarchie, et refusait rarement à un ministre une nomination ou une destitution, en dépit parfois des interventions occultes de son entourage. Outre les ministres dans les postes de souveraineté, le directeur du parti, le procureur général de la République et le directeur de la Sûreté étaient convoqués à tout moment, et représentaient "son domaine réservé". On savait qu'il s'attardait avec certains de ses collaborateurs avec lesquels ses relations étaient plus confiantes et plus

confidentielles. J'eus le privilège d'en bénéficier pendant presque toutes mes responsabilités : j'étais pour lui le "bulldozer" qui affrontait les difficultés, et il aimait le répéter souvent à ses interlocuteurs.

Dans la pratique, et en tout état de cause, les pouvoirs étaient si imbriqués que le principe de leur séparation, devint une fiction qui devait retourner Montesquieu plusieurs fois dans sa tombe. Cependant, la donne bourguibienne semblait naturelle à tous les responsables, acceptable par toutes les composantes de la société civile, y compris les frondeurs de l'intelligentsia, du moins pendant un certain temps. Le système, préfiguré dans le couple Bourguiba-parti pendant les deux premières décennies de la lutte anticoloniale, était devenu pendant les trois autres après l'indépendance, la trinité Bourguiba-Etat-parti : trio qui caractérisera le régime, et auquel nous nous sommes, il faut l'avouer, tous bien accommodés.

Au fond de lui-même, Bourguiba était convaincu que le tandem entre l'Etat et le parti était indispensable pour établir la concorde, ou, du moins, pour préserver l'harmonie et assurer la stabilité. Ainsi le conformisme au parti était-il rigoureux, le clientélisme généralisé, les intérêts des citoyens largement tributaires de leur allégeance au parti. Les dirigeants n'étaient là qu'en vertu de la confiance personnelle du chef de l'Etat. Ils ne pouvaient représenter la moindre tendance personnelle ou collective, procéder d'aucune coalition ou traduire un quelconque rapport de force. Ils pouvaient être individuellement plus ou moins illustres, mais ne s'appuyant sur aucune force politique propre, ni leur arrivée, ni leur départ, ne suscitait de crise ou de remous. Certains seront regrettés, d'autres ne laisseront aucune trace de leur passage au pouvoir.

En septembre 1974, au second congrès de Monastir, le secrétaire général du parti, Nouira, échafaudant son avenir personnel, déclara : "La dominante de notre société politique est le caractère indissociable du parti et de l'Etat(...) Notre système politique s'articule essentiellement sur le parti, créateur de l'idéologie du pouvoir et organisateur des masses, et l'Etat, instrument du pouvoir organisé(...) Le chef du parti de la nation devait être naturellement le chef de l'Etat, bien que la constitution ne l'eût pas exprimé(...) le chef du parti et de l'Etat est le noeud gordien du régime(...) cette symbiose Parti-Etat, au niveau de la conception et de la formulation de la politique, doit se traduire dans les institutions et les structures". Nouira maintiendra le cap jusqu'à son incident de santé en 1980.

En 1982, déjà instruit par les causes véritables de l'échec de notre tentative pluraliste, je saisis la première occasion pour "bousculer la baraque".Le 12 janvier, présidant le congrès régional du parti à Gabès, je proclamai la nécessité urgente de la séparation de l'Etat et du parti, et me prononçai pour un nouvel aménagement de leurs relations. Ce fut une levée de boucliers. Dès le lendemain, l'organe du parti *El Amal*, fustige dans un éditorial la déviation que révèlent mes propos.

Le 18, le ministre de l'Intérieur intervient à Kairouan pour affirmer qu'on ne peut dissocier l'autorité politique de la gestion administrative. Le 22, le directeur du parti réaffirma la nécessité du duo gouvernement-parti. Madame Mzali, membre du bureau politique se rend spécialement à Gabès, le 23, pour m'apporter la réplique et défendre l'unicité absolue du parti et de l'Etat. La curée est telle que je me vois obligé d'atténuer mes déclarations dans un discours à Mahdia, où j'appelle "à la réflexion en vue de clarifier les prérogatives de toutes nos institutions". Ainsi, encore une fois, on bloque toute évolution, et aucun débat ne s'instaure ni au bureau politique, ni dans les médias. Mzali déclare qu'une telle conception représente «un acte d'indiscipline, contraire à l'éthique bourguibienne».

En 1985, bien que député, j'eus l'occasion de préciser dans un journal de l'opposition<sup>13</sup> les moyens d'en finir "sainement" avec des tentatives incessantes et hégémoniques du parti sur les structures de l'Etat: "Le problème des rapports entre l'Etat et le parti et entre l'Etat et le gouvernement, n'a jamais été discuté sérieusement (...). Certains même ont considéré que cela visait à l'affaiblissement du P.S.D (...). Or, le Président a déclaré maintes fois que l'Etat est celui de tous les Tunisiens et qu'il est au-dessus de tout, ce qui est la règle dans tous les pays modernes (...). Et si le cumul par Bourguiba de la présidence du parti et de l'Etat est une chose naturelle vu son rôle historique, il s'agit là d'une exception qui ne devrait pas perdurer. Il suffit normalement que le chef de l'Etat compte sur un parti qui adopte ses orientations sans qu'il en soit nécessairement le chef direct (...). Dans cette perspective nouvelle (...) le parti aurait des responsabilités politiques importantes : il devrait affronter la réalité tunisienne caractérisée, aujourd'hui, par le foisonnement des courants et des idées, ce qui ferait évoluer son discours politique. Cela exige des hommes dotés de convictions politiques rigoureuses et capables de discourir, de dialoguer et de convaincre. Cela n'empêchera pas le parti d'accompagner

<sup>13)</sup> El Mawkif, juillet 1985.

et de contrôler le développement de l'action du gouvernement, mais sans s'engouffrer dans les problèmes de gestion qui l'épuisent et l'éloignent de ses responsabilités politiques fondamentales".

L'histoire des institutions de la République, du Parti, des Organisations nationales, et de la société civile est à faire ou à refaire. C'est une référence permanente qu'il faut correctement préciser. C'est un patrimoine historique et national, qu'il faut sauvegarder scrupuleusement.

#### III - La succession

La hantise de "l'après", a obnubilé Bourguiba et, plus encore, les prétendants. Et l'on en arrive ici au véritable talon d'Achille du système bourguibien : le spectre de la succession. Vécue par anticipation, elle s'imposa en filigrane dans toutes les constructions politiques et politiciennes des uns et des autres

Dès l'automne 1942, historiquement, Bourguiba s'était choisi comme dauphin : Hédi Nuira. En 1955, Bahi Ladgham<sup>14</sup>, est récupéré ainsi, vis-à-vis de Ben Youssef. Il écartait aussi Mongi Slim, à qui, il n'avait pas pardonné le Congrès hostile du parti<sup>15</sup>. La décennie 60 se caractérisa par l'omnipotence et la prétention démesurée du ministre de l'Economie. Bourguiba junior, Sayah et Ben Salah s'étaient contractés alliance depuis le remariage de Bourguiba : leur solidarité était notoire du moins chez les initiés et s'exerçait à toute épreuve. La décennie 70 fut dénaturée par une reprise forcenée de la compétition successorale. Certains se sont attachés à la gagner en inféodant le Parti et le système, malgré Bourguiba. D'autres décidèrent de la gagner par un détour extérieur: les tentatives unitaires du Kef et de Djerba répondaient, à un tel calcul. Eussent-elles réussi, elles auraient presque inéluctablement imposé «l'artisan» comme le favori à la succession de chef de l'Etat.

Dés 1<sup>er</sup> juin 1959, lors de la promulgation de la constitution, Bourguiba, la voulait au-dessus de tout. Certains de ses compagnons avaient proposé d'inscrire explicitement dans le préambule de ce texte fondateur que: "Le rôle du parti du Néo-Destour, sous l'égide de Habib Bourguiba, est le symbole de l'unité nationale". Le Combattant suprême s'y était refusé, en déclarant que "le Destour (la constitution) devait rester au-dessus des personnes". L'article 51 semblait avoir codifié le problème en confiant au

<sup>14)</sup> Bahi Ladgham fut arrêté en novembre 1939, condamné à 15 ans de travaux forcés et interné en Algérie à la prison de Lambèze. Il fût libéré en mai 1944 à la faveur de l'amnistie de De Gaulle.

<sup>15)</sup> Dit de «Dar Slim» (octobre 1948)

gouvernement le soin de désigner l'un de ses membres pour assurer l'intérim jusqu'à la fin du mandat présidentiel. Cependant, les ambitions successorales vont continuer à bercer cyniquement certains hauts responsables.

Ben Salah, après avoir assis son hégémonie économique, va entamer des tentatives concrètes pour conditionner les structures, afin, le cas échéant, s'assurer «légitimement» le pouvoir suprême. En 1964, lors du congrès de Bizerte, la première réforme fut élaborée méthodiquement puis entérinée : Ben Salah qui transcendait tous ces collègues à l'époque, fit voter une disposition intimant au Comité central de choisir le candidat à la présidence de l'Etat. Pour le commun des mortels, c'était naturel que le parti joue son rôle ; pour les initiés, Ben Salah visait haut et loin. Le Comité central élargi, sans élection préalable aux gouverneurs, aux responsables régionaux du Parti, aux hauts fonctionnaires, lui permettrait l'unanimité, le jour J.

En 1966, la deuxième tentative fut engagée insidieusement encore une fois, par Ben Salah qui appréhendait le volte-face du président. Il rejeta bas la résolution du comité central de 1964, et initia la constitution d'un Conseil de la république groupant le gouvernement et les membres du Bureau politique qui choisira le candidat à la présidence. Là aussi, Ben Salah était largement majoritaire. Mais la supercherie ne fera pas long feu. Le Président, après avoir acquiescé à la première lecture à l'Assemblée nationale, n'autorisera pas la deuxième.

En 1971, le congrès du Parti adopta une résolution nous ramenant à la constitution de 1959. Encore une fois, c'était le mode de succession qui prévalait et conditionnait les esprits et les institutions.

Le 4 mars 1972, certains pensèrent régler définitivement le problème de la succession par la création d'un vice-président à la façon des Etats-Unis. Le directeur du PSD, Mustapha Filali lit le communiqué suivant : "Le bureau politique, sous la présidence exceptionnelle de Bourguiba, a adopté à l'unanimité le principe de la création de la fonction d'un vice-président qui sera élu pour un mandat de la même durée que le Président de la république". Le 11, un deuxième communiqué annonçait que le Chef de l'état s'adresserait à la nation le 14, à onze heures, au cours d'une séance solennelle de l'Assemblée nationale.

Tout semblait donc réglé lorsque, le 14 au petit matin, le ministre Hassan Belkhodja se rendit comme à l'accoutumée au palais et s'adresse à Bourguiba : «Mabrouk, nous aurons un vice-président qui sera élu, autant que

vous et en même temps que vous au suffrage universel et qui sera inamovible. Le Président rétorque : «Inamovible ! Donc, je ne peux donc plus le changer s'il n'a plus ma confiance. Or c'est ma seule arme pour corriger les dérives. Il ne faut pas si vite oublier Ben Salah".

Bouleversé, il téléphona à l'instant au Dr Mokaddem, le président de l'Assemblée nationale, lequel, vers 9 heures, reporte sine die la séance solennelle, alors que la plupart des députés étaient déjà arrivés au Bardo.

Puis, l'après-midi, c'est cette fois Chedli Klibi, le ministre de l'Information qui lit le communiqué. «Les membres du bureau politique et du gouvernement ont exprimé leur attachement à la personne du président Bourguiba, et leur adhésion profonde à la ligne qu'il a tracée en vue de préserver l'unité de la nation".

Communiqué bien significatif, qui ne fut suivi d'aucun commentaire dans la presse du lendemain. Mais tout le monde l'avait compris : le projet de vice-présidence était enterré, et Bourguiba n'acceptait qu'on lui impose son dauphin. Bien sûr, indiscrétions et rumeurs alimentèrent la chronique dans certains cercles durant quelque temps. La combinaison, en réalité, devait consister en l'élection de Hédi Nouira à la vice-présidence puis, à la nomination de Abdallah Farhat comme premier ministre. Bourguiba le comprit, il renvoya aussitôt Farhat de la direction de son cabinet, lui faisant grief d'avoir contribué à l'induire sciemment en erreur.

En 1973, puis en 1974, ce furent les deux projets d'unification avec l'Algérie, puis avec la Libye. Leur réussite aurait permis à leur «initiateur» Masmoudi de conduire la Tunisie dans cette nouvelle configuration. Si Bourguiba sut éluder la pression algérienne, par contre, il était fort intéressé par la complémentarité économique entre la Libye et la Tunisie.

En 1974, au Congrès de Monastir II, ce fut l'élection de Bourguiba comme Président à vie du Parti. Plus, on proposa à l'Assemblée nationale qu'il serait Président à vie de l'Etat. Bourguiba pensait ainsi couper court à la course et aux manipulations de son vivant.

Les manoeuvres ne cessèrent pas pour autant, en vue de s'assurer le dauphinat. Nouira se déclarait "convaincu de ce que la démocratie tunisienne, encore adolescente, ne pouvait soutenir le choc d'une vacance du pouvoir" ; citant à l'appui de sa thèse les difficultés surgies en France dans l'intérim qui précéda l'élection de Pompidou après la démission du

<sup>16)</sup> Nouvel Observateur du 16 septembre 1974.

général de Gaulle. Nouira, comme tous les autres, visait à hériter le système, tout le système, et on recherchait le dauphinat automatique, le régime présidentiel, le parti unique avec tous ses avantages. En somme : "la monarchie républicaine" ; comme l'écrivait un journaliste étranger.

De son côté Bourguiba était soucieux de continuer à régenter la Tunisie après sa mort, à travers des successeurs et des après successeurs fidèles à son dessein. Ambition aussi futile que puérile : il n'est pas d'exemple dans l'histoire de quelque chef ou monarque, si absolu fût-il, qui ait réussi à imposer sa volonté par-delà la tombe<sup>17</sup>.

Cependant, on étions quelques-uns à savoir, d'après les confidences de Wassila, que Bourguiba avait déjà choisi son dauphin final en la personne de Nouira, et ce, dès 1942, depuis leur compagnonnage dans les prisons et les exils. Aussi, s'employa-t-il un moment à consolider la position de son favori : d'où, sa tentative, en 1975, de me nommer comme ministre d'Etat. Bourguiba pensait ainsi réaliser son rêve d'assurer la pérennité du "bourguibisme". Ce projet accentua toutes les intrigues futures.

En 1976, Nouira chercha à garantir constitutionnellement son dauphinat. Il aurait pu, s'il l'avait voulu, transcender les querelles au sujet de la succession automatique, en démontrant qu'il ne craignait pas le suffrage universel. Premier ministre, secrétaire général du parti et donc son candidat unique, il aurait passé sans problème l'épreuve de l'élection. Le courage politique manqua. Nouira s'évertua à codifier la succession automatique, et l'Assemblée Nationale vota la réforme constitutionnelle en avril, marquant l'accélération de toutes nos déconvenues ultérieures.

En 1979, après le jeudi noir, au congrès du Parti à Tunis, les acolytes avaient poussé Nouira à une faute politique, qui portait atteinte à une des prérogatives fondamentales de Bourguiba. Les congressistes votèrent à main levée, la nomination de Nouira comme Secrétaire général du Parti, le rendant ainsi inamovible jusqu'à un autre congrès. Bourguiba s'en offusqua, rejeta la décision, sans même demander au congrès de revenir sur sa résolution

En 1981, au congrès du Parti, Bourguiba se déclara pour le pluralisme. Il s'engageait ainsi à permettre la compétitivité naturelle pour la succession. Mais, la «mascarade» des élections législatives de novembre fera perdre au parti et au gouvernement leur crédibilité. Mzali était tenu comme

<sup>17)</sup> Le Parlement de Paris, au lendemain de la mort de Louis XIV, n'attendit pas deux jours pour casser son testament.

premier responsable pour sa mauvaise gestion politique du processus, et on mit en cause sa capacité de remplacer Bourguiba.

Le 28 juillert 1982, Wassila<sup>18</sup> l'épouse du Président, franchissant le Rubicon : "Avec la constitution telle qu'elle est, la continuité est artificielle et le risque d'un rejet populaire n'est pas exclu. Le peuple tunisien respecte Bourguiba, mais la véritable continuité sera assurée lorsque l'oeuvre de Bourguiba sera poursuivie démocratiquement par un Président élu<sup>19</sup>...". Habib Achour prendra le relais, confia, le 11 août, au même journal : "Je suis pour la révision de la constitution de manière à ce que tous les candidats qui le souhaitent puissent se présenter librement...".

La rupture est ainsi consommée avec Mzali qui va les combattre éperdument<sup>20</sup>. Achour finira par être emprisonné. Wassila sera répudiée. Mzali s'alliera à Saïda Sassi. Il s'attellera à accentuer le vide autour de Bourguiba, en initiant insidieusement le limogeage de Bourguiba junior, de Allala Laouiti, de Mongi Kooli... en 1985.

L'été 1986, la déliquescence morale et politique, amplifiée par la faillite économique exigeaient le redressement.

En juillet, Mzali est limogé. Rchid Sfar prendra une relève difficile.

Le 7 novembre, ce sera le changement : une ère nouvelle va commencer avec le nouveau Président Zine El Abidine Ben Ali.

<sup>18)</sup> Jeune Afrique.

<sup>19)</sup> Jeune Afrique, du 11 août 1982.

<sup>20)</sup> Mzali dans une des émissions TV, impudemment, veut remonter son différent à 1981, lorsqu'il s'était opposé à la candidature de Habib Ben Ammar aux éléctions législatives.

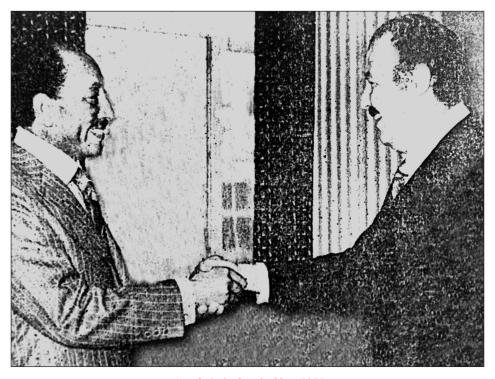
# **ANNEXES**



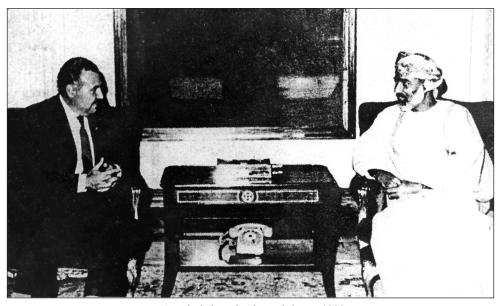
Avec le Roi Fayçal d'Arabie Saoudite



Avec le Roi Fahd d'Arabie Saoudite 1976



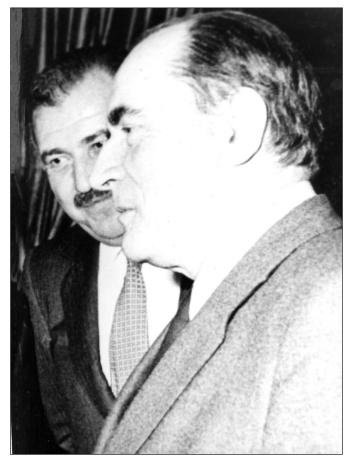
Avec le Président Saddate 1975



Avec le Sultan Quabous d'Oman 1982



Avec le Président Bourguiba et Abou Iyad



Avec le Président de la République Française M. François Mitterrand 1982



Avec le Général Franco (Madrid 1970)



Avec le Président du Sénégal Léopold Sédar Senghor (1963)



Avec le Président de la Mauritanie Mokhtar Oueld Daddah (1964)



Avec le Président de la Côte d'Ivoire Félix Houphouët-Boigny (1963)

## **CHRONOLOGIE**

1955	
01.06:	Retour de Bourguiba
25.06:	Autonomie interne
15.11:	Vème congrès du parti à Sfax (congrès de la résurrection)
1956	
03.03:	Indépendance du Maroc
20.03:	Indépendance de la Tunisie
13.08:	Code du statut personnel : Libération de la femme
03.09:	Réforme de la Justice
1957	
1957/1959 :	Secrétaire général de l'UGET
27.07:	Proclamation de la République
1958	
08.02 :	Bombardement de Sakiet Sidi Youssef
27.04:	Conférence des partis nord africains à Tanger
31.07:	Ière conférence Nord africaine des étudiants
1959	D:
25.12:	Directeur de cabinet du docteur Mokaddem
<b>1960</b> 10.12 :	Minister of the instantining Chang's I'm Maine > David
10.12 . <b>1961</b>	Ministre plénipotentiaire - Chargé d'affaires à Paris
03.01 :	Ben Salah, secrétaire d'Etat au Plan et aux Finances
08.01:	Référendum en France sur l'autodétermination de l'Algérie
27.02 :	Rambouillet Rencontre Bourguiba - de Gaulle
03.03:	Hassan II Roi du Maroc
04.61 :	Turquant : lettre de Ben Bella à Bourguiba
19.07:	Bataille de Bizerte
05.09:	Conférence de presse du Général de Gaulle
06.09 :	Réponse de Bourguiba depuis Belgrade
12:	Ambassadeur à Dakar et en Afrique de l'Ouest
1962	V 1
05.07:	Indépendance de l'Algérie
20.12:	Complot contre Bourguiba

1072	
<b>1963</b> 15.10 :	Evacuation de la base de Bizerte
13.10 . <b>1964</b>	Evacuation de la base de bizeite
12.05 :	Nationalisation des terres coloniales
12.03 . 19.10 :	
	VIIème Congrès du parti à Bizerte(congrès du destin)
1965	Dourguiha à Ioriaha
03.03:	Bourguiba à Jericho
19.06:	Boumedienne chef d'Etat de l'Algérie
25.11-25.12:	Bourguiba en Afrique de l'Ouest
1966	Diversations de Carbin et de Deu Calab
10.09:	Directeur de Cabinet de Ben Salah
1967	Crisa condigana da Dannenila
14.03:	Crise cardiaque de Bourguiba
05.06:	Troisième guerre israelo-arabe
08.06:	Directeur général de la Sûreté nationale
1969	Defea de Desmessibe de siemente découttei
03.08:	Refus de Bourguiba de signer le décret loi
01.00.	généralisant les coopératives
01.09:	Khadafi au pouvoir en Libye
08.09:	Limogeage de Ben Salah et fin de l'expérience socialiste
	Ambassadeur à Madrid
<b>1970</b> 06.01 :	A court frontalier avec 1' Aleérie (Dorma 222)
	Accord frontalier avec l'Algérie (Borne 233)
06-07:	Consultation populaire
17.06:	Secrétaire d'Etat à l'Agriculture
28.09:	Mort de Nasser
06.11:	Nouira Premier ministre
06.11:	Ministre de la Jeunesse et des sports
1971	D '' '' 1 IZ II C V T '
11.02:	Première visite de Kadhafi à Tunis
11.10:	VIIIème congrès du parti Monastir I
09.11 :	Abrogation de l'article 109 de la Constitution
11.:	Ambassadeur à Genève et auprès du Vatican à Rome
1972	
15.12:	Deuxième visite de Kadhafi à Tunis (Palmarium)
1973	Ministra da l'Intériary
17.03 : 26.04 :	Ministre de l'Intérieur  Pétablissement de l'article 100
	Rétablissement de l'article 109
12.05:	Le Kef: tentative d'Union tuniso-algérienne:
19.12 :	Bourguiba à Alger, en Europe et en Afrique

1974	
12.01:	Union tuniso-libyenne : Djerba
12.09:	IXème congrès du parti Monastir II (congrès de la clarté)
1975	
18.03:	Bourguiba Président à vie de la République
10:	Changement de l'emblème de la République
1976	
27.01:	Conflit Maroc-Algérie
06.04:	Adoption de la réforme de la Constitution
1977	
19.01:	Signature du pacte social
07.05:	Autorisation de la Ligue des droits de l'homme
10.10:	Emeutes à Ksar Hellal
26.11:	Conférence des gouverneurs à Jendouba
15.12:	Diner chez Nouira avec Abou Iyad
25.12:	Démission de six ministres
1978	
12.01:	Rencontre Nouira -Giscard à Paris
26.01:	Jeudi noir
1979	
12.01 :	Installation de la Ligue arabe à Tunis
05.09:	Congrès du parti à Tunis (congrès de la fidélité)
1980	
27.01:	Evénements de Gafsa
02:	Ambassadeur à Bonn
24.04:	Mzali Premier ministre
03.12:	Ministre de l'information
1981	
11.08:	Elections législatives
1982	Destitution 1/slanding Disala
02:	Restitution déclaration Djerba Accueil des Palestiniens chassés du Liban
28.08:	Accueil des Palestiniens chasses du Liban
<b>1984</b> 03.01:	Emautas du nain
1985	Emeutes du pain
01.10:	Bombardement des Palestiniens à Hammam Chotti
1987	Domograciiicht aes e aicstinichs à Mainhain Choul
7.11:	Le "Changement": Ben Ali nouveau chef de l'Etat tunisien
1.11 .	Le Changement . Den An nouveau ener de l'Etat tullisien

# **SOMMAIRE**

Préface	5
Introduction	9
1. BOURGUIBA : le jugurtha qui a réussi	11
I - Le Combattant suprême	11
II - Wassila	17
III - Les choix fondamentaux	18
IV - La pérennité de Bourguiba	23
2. BIZERTE: un conflit anachronique	35
I - A l'aube de l'Indépendance	35
II - Sakiet Sidi Youssef	37
III - Les batailles de l'évacuation	38
IV-Rambouillet	41
V - La Bataille de Bizerte	45
VI - Les frontières du «Sahara tunisien»	53
3. LE SOCIALISME DESTOURIEN :	
une aventure politico-économique	77
I - Ben Salah et l'UGTT	77
II - Le collectivisme	80
III - Le Parti socialiste destourien	85
IV - La fuite en avant	88
V - La révolte populaire	93
VI - La vindicte de la Gauche	97
VII - L'affrontement	100
VIII - La déchéance	105
4. Le jeudi noir : un affrontement inutile	115
I - La commission supérieure du Parti	115
	118
III - Le 9 <sup>ème</sup> congrès Monastir 2	122
IV - Le pacte social	124
V - Ksar Hellal	131
VI - Le Jeudi noir	137
VII - Le 10 <sup>ème</sup> congrès du Parti	153
VIII - Gafsa	154

5. LE KEF et le rêve unitaire	159
I - La conférence de Tanger	159
II - La rencontre du Kef	161
III - L'affrontement entre l'Algérie et le Maroc	167
IV - Le gazoduc	175
6. DJERBA une union avortée	183
I - La Tunisie et la Libye	183
II - La rencontre de Djerba	188
III - L'affaire Omar Mhichi	205
IV - Le plateau continental	209
1. Déclaration de Djerba	224
2. Organes de l'union	224
3. Gouvernement de l'Union	225
,	
7. LA RÉVOLTE DU PAIN : le sursaut du peuple	227
7. LA RÉVOLTE DU PAIN : le sursaut du peuple	<ul><li>227</li><li>227</li></ul>
I - Le pluralisme	
I - Le pluralisme II - Le printemps de l'information	227 235
I - Le pluralisme  II - Le printemps de l'information  III - La dérive politique	227 235
I - Le pluralisme II - Le printemps de l'information	227 235 241
I - Le pluralisme  II - Le printemps de l'information  III - La dérive politique  IV - «La révolte du pain»  V - La déliquescence	227 235 241 244
I - Le pluralisme II - Le printemps de l'information III - La dérive politique IV - «La révolte du pain» V - La déliquescence  8. LA RÉPUBLIQUE : une démocratie inachevée	227 235 241 244 248
I - Le pluralisme II - Le printemps de l'information III - La dérive politique IV - «La révolte du pain» V - La déliquescence  8. LA RÉPUBLIQUE : une démocratie inachevée I - La modernité	227 235 241 244 248 253
I - Le pluralisme II - Le printemps de l'information III - La dérive politique IV - «La révolte du pain» V - La déliquescence  8. LA RÉPUBLIQUE : une démocratie inachevée	227 235 241 244 248 253 253
I - Le pluralisme II - Le printemps de l'information III - La dérive politique IV - «La révolte du pain» V - La déliquescence  8. LA RÉPUBLIQUE : une démocratie inachevée I - La modernité II - Le pouvoir	227 235 241 244 248 253 253 257

### LES TÉMOINS DE L'HISTOIRE

Les mémoires de Tahar Belkhodja constituent un événement au Maghreb où le personnel politique semble pâtir du syndrome de l'auto-censure. Ce livre courageux apporte un témoignage essentiel sur les trois décennies Bourguiba. Le modèle « bourguibiste » nous est révélé dans sa pratique avec ses forces et ses faiblesses. Des informations de première main viennent éclaircir des événements importants telle que la bataille de Bizerte ou les péripéties de la construction maghrébine et notamment l'union avortée avec la Lybie.

Au-delà, cet ouvrage nous relate dans un petit pays en développement, la mise en œuvre d'un processus réussi de modernisation sous l'égide d'un grand homme d'Etat qui a su épouser son siècle.

L'auteur, Tahar Belkhodja a eu le privilège d'être un proche collaborateur de Bourguiba tout au long de ces trois premières décennies de l'indépendance, caractérisées par le déficit des institutions et par la lutte pour la succession.

En 1957, il dirigea l'organisation estudiantine (U.G.E.T.), puis occupa des postes diplomatiques à Paris, Dakar, Madrid, Bonn, Genève et le Vatican.

Député-maire et membre du bureau politique du Parti (P.S.D.), il fut secrétaire d'Etat à l'agriculture après l'échec de l'expérience collectiviste ; ministre de la jeunesse et des sports ; ministre de l'intérieur pendant près de cinq ans, puis ministre de l'information jusqu'au crépuscule du printemps démocratique en 1983.

9 789973 058423

ISBN: 978-9973-05-842-3

Prix: 10 dinars